This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

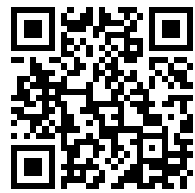

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

848
E770
B981

B 983,932

BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE

CHARLES D'ESPINAY

ÉVÊQUE DE DOL

ET SON OEUVRE POÉTIQUE

(1531? - 1591)

PAR

HENRI BUSSON

DOCTEUR ÈS LETTRES

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS

1923
Tous droits réservés

Digitized by Google

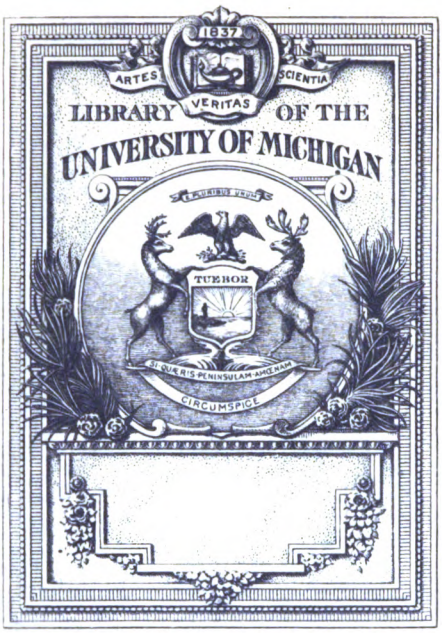

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

848
E770
B981

848
E770
B981

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

B. N., Estampes. Portrait à la pierre noire de la fin du XVI^e^ siècle ou du début du XVII^e^.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE

CHARLES D'ESPINAY

ÉVÊQUE DE DOL

ET SON OEUVRE POÉTIQUE

(1531?-1591)

PAR

HENRI BUSSON

DOCTEUR ÈS LETTRES

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS

1923

Tous droits réservés

Digitized by Google

Digitized by Google

2-6-1924

CHARLES D'ESPINAY

ÉVÊQUE DE DOL

ET SON ŒUVRE POÉTIQUE

(1531 ? - 1591)

Terquem

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE

Publiée sous la direction de MM. P. DE NOLHAC et L. DOREZ, 1re série, petit in-8.

— T. I. H. COCHIN. La Chronologie du Canzoniere de Pétrarque. 1908. **6** fr.

— T. II-III. L. THUASNE. R. Gaguini Epistolae et orationes, texte publié sur les éditions originales de 1498. 1904. **37** fr. **50**

— T. IV. H. COCHIN. Le frère de Pétrarque et le livre du repos des religieux. 1904. **9** fr.

— T. V. M. THUASNE. Étude sur Rabelais (sources monastiques du roman de Rabelais. — Rabelais et Erasme — Rabelais et Folengo. — Rabelais et Colonna. — Mélanges). 1904. **15** fr.

— T. VI. L. M. CAPELLI. Pétrarque. Le traité « de sui ipsius et multorum ignorantia ». 1906. **9** fr.

— T. VII. J. DE ZANGRONIZ. Montaigne, Amyot et Saliat. Étude sur les sources des Essais de Montaigne. 1906. **9** fr.

— T. VIII. R. STUREL. Amyot traducteur des Vies parallèles de Plutarque. 1909. Avec 4 fac-similés. **18** fr.

— T. IX. P. VILLEY. Les Sources italiennes de la « Deffense et illustration de la langue françoise » de Joachim du Bellay. 1908. **7** fr. **50**

— T. X. MARIO SCHIFF. La fille d'alliance de Montaigne, Marie de Gournay. 1910. Avec un portrait. **7** fr. **50**

— T. XI. H. LONGNON. Essai sur P. de Ronsard. Avec un portrait. 1911. **12** fr.

— T. XII. H. HAUVETTE. Études sur la Divine comédie, la composition du poème et son rayonnement. 1922.

Deuxième série, gr. in-8 raisin.

— T. I-II. P. de Nolhac. Pétrarque et l'humanisme. Nouvelle édition revue et considérablement augmentée, avec un portrait inédit de Pétrarque et des fac-similés de ses manuscrits. 2 vol. et planches. **30** fr.

— T. III. COURTEAULT. Geoffroy de Malvyn, magistrat et humaniste bordelais (1545-1617), étude biographique et littéraire, suivie de harangues, poésies et lettres inédites. 1907. **11** fr. **25**

— T. IV. H. GUY. Histoire de la poésie française au XVIe siècle. T I. L'École des rhétoriqueurs. 1910. **15** fr.

— T. V. L. ZANTA. La Renaissance du stoïcisme au XVIe siècle. 1914. **18** fr.

— T. VI. H. BUSSON. Charles d'Espinay, Évêque de Dol et son œuvre poétique (1531?-1591). 1923.

— T. VII. H. FRANCHET. Le Poète et son œuvre, d'après Ronsard. 1923.

— T. VIII. H. FRANCHET. Le Philosophe parfaict et le Temple de Vertu de François Habert. 1923.

— T. IX. P. DE NOLHAC. Un poète rhénan, ami de la Pléiade, Jean Melissus. 1923.

— T. X. M. MIGNON. Étude sur le théâtre italien de la Renaissance (*sous presse*).

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE

DE

LA RENAISSANCE

NOUVELLE SÉRIE

TOME VI

CHARLES D'ESPINAY

ÉVÊQUE DE DOL

ET SON ŒUVRE POÉTIQUE

(1531? - 1591)

PAR

Henri BUSSON

Docteur ès lettres

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION

ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS

1923

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE

J'ai quelquefois songé, en écrivant ces pages, que je réalisais un souhait malicieux de Du Bellay. Ne t'effraie pas, dit-il à Ronsard, de voir en France tant de poètes. Ceux-là seuls survivront à qui Minerve a souri :

> Tout œuvre qui doit vivre, il a des sa naissance
> Un Daemon qui le guide à l'immortalité :
> Mais qui n'a rencontré telle nativité,
> Comme un fruict abortif, n'a jamais accroissance.

Virgile, Horace eurent ce démon ; les autres sont oubliés. Et pourtant, ajoute le poète,

> Qu'eussions-nous leurs escripts, pour voir de nostre temps
> Ce qui aux anciens servoit de passetemps,
> Et quelz estoient les vers d'un indocte Mevie [1].

Que n'avons-nous en effet les poèmes de Mévius ! Si l'art n'a rien à gagner à ce qu'il revive, l'histoire de l'art et même celle de ses illustres rivaux y trouverait son profit. Nous jugerions s'il méritait que Virgile envoyât « traire les chevreaux » ceux qui osaient l'aimer [2] et pourquoi, lorsqu'il partait en voyage, Horace promettait aux Tempêtes de payer du sacrifice d'une brebis noire le naufrage de son ennemi [3].

(1) *Regrets*, CXLVII, édit. Chamard, p. 170.
(2) *Bucol.*, ecloga III, 90.
(3) *Epodes*, X.

Digitized by Google

Charles d'Espinay fut plus heureux que Mévius, d'abord parce que ses écrits nous restent et surtout parce qu'il eut le bonheur de plaire aux Virgiles de notre Renaissance. Ainsi, en l'étudiant, j'ajouterai une pierre aux monuments superbes que notre temps a élevés à ses glorieux amis; analyser et rééditer ses œuvres, ce sera faire revivre des formes d'art de la même famille, sinon de la même valeur, que les leurs; retracer sa vie si agitée et diverse, ce sera parcourir l'histoire artistique, littéraire, religieuse, politique de l'une des époques les plus curieuses de notre pays. Il fut mêlé à toutes ces renaissances; tous les rêves de sa génération fiévreuse, il les rêva; toutes ses ambitions, il les tenta. Sa personne donc, si elle n'a pas le relief et l'éclat de ceux dont il reconnut la supériorité en les prenant pour modèles, a cependant plus de personnalité que n'en ont beaucoup de ses contemporains, les Denisot, les Malvyn, les Brodeau, et tant d'autres à qui on a consacré des livres.

Ses œuvres mêmes, tout imparfaites qu'elles sont, présentent un certain intérêt pour l'histoire de notre Renaissance. Elles appartiennent à la meilleure époque de cette école et sont un témoignage curieux du succès et de l'influence de la jeune Pléiade. Tout de suite, si nous en croyons notre poète, Ronsard et Du Bellay devinrent des modèles à l'égal des classiques. *La Deffence et Illustration de la Langue françoyse* avait recommandé d'imiter les anciens grecs et latins, mais non les poètes français « pour ce qu'en ceux cy on ne scauroit prendre que bien peu, comme la peau et la couleur : en ceux la on peut prendre la chair, les oz, les nerfz et le sang [1]. » D'Espinay a tenté un défi à cette menace du législateur de la Pléiade. Il est vrai que l'expérience a tourné contre sa témérité et donné raison à Du Bellay. Si le jeune poète, au lieu de se nourrir de Virgile et d'Homère, s'est appliqué à s'assimiler Ronsard, Du Bellay, Magny, on verra dans cette étude qu'il n'a pris que leurs hémistiches sans réussir à se pénétrer de l'esprit divin qui les agitait.

Je ne voudrais pas être accusé de surfaire mon héros et d'exagérer l'importance de mon livre pour l'histoire générale

(1) *Deffence et Illustr.*, ch. II, éd. Chamard, p. 189.

Digitized by Google

de notre littérature. L'intérêt des œuvres de ce genre est surtout local. D'autres ont reproduit les principaux chefs-d'œuvre de l'architecture et de la sculpture de notre province de Bretagne — et le nom des d'Espinay y est mêlé —; un autre a étudié en Noël du Fail l'influence de Rabelais sur un prosateur breton, presque compatriote et contemporain de d'Espinay. Notre poète nous fournira l'occasion d'étudier l'histoire de la renaissance poétique bretonne dont il est un des rares témoins. L'histoire de notre Renaissance ne sera complète que lorsque tous les centres provinciaux auront été ainsi étudiés en fonction du foyer central.

Ce travail est beaucoup plus complexe qu'il ne semble à première vue. Pour retrouver les racines par où Charles d'Espinay a puisé sa sève poétique, j'ai dû creuser assez loin autour de lui dans les littératures néo-latine, italienne et surtout française; pour refaire l'histoire de sa vie et reconstituer le milieu où il s'épanouit, il m'a fallu me livrer à un travail d'archéologie nouveau pour moi et assez ardu. Ce m'a été une occasion d'éprouver la complaisance des hommes charmants que sont les archéologues. M. Pocquet du Haut-Jussé, le distingué historien de la Bretagne et Président de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, a mis à mon service sa science si sûre de l'histoire bretonne, son expérience de correcteur et surtout les pages de sa savante Revue; tandis que son fils exécutait pour moi à la Bibliothèque Nationale les recherches et les vérifications nécessaires. M. Bourde de la Rogerie, conservateur des Archives d'Ille-et-Vilaine, m'a guidé dans la recherche des documents et souvent m'a suggéré des idées originales sur l'histoire de l'art breton qu'il connaît à merveille. M. Bougenot a mis à ma disposition une copie très précieuse d'un manuscrit du XVI[e] siècle relatif à la famille d'Espinay. M. l'abbé Duine qui connaissait déjà mon héros, comme il connaît tout ce qui touche à l'histoire de Dol, m'a fourni la bibliographie du chapitre où je raconte la vie épiscopale de Ch. d'Espinay. M. l'abbé A. Bourdeaut, avec un désintéressement généreux, a bien voulu me communiquer les notes recueillies par lui au cours de longues recherches aux archives de Nantes et dans les archives particulières de la région et que sa compétence dans l'histoire de la Renaissance bretonne

Digitized by Google

me rendait plus précieuses encore. Je les prie tous d'agréer mes bien respectueux remerciements.

Leur amabilité eût suffi à me réconcilier avec l'archéologie pour laquelle j'avais auparavant quelque dédain. Mais j'ai remarqué surtout au cours de ce travail que je me faisais de cette science une idée tout à fait fausse. Les vieux textes et les vieilles pierres ne sont pas seulement des grimoires à déchiffrer, ils représentent l'idée que nos pères se firent du beau. Pour dégager de ces textes et de ces documents, souvent peu artistiques, les idées générales et l'esthétique des temps passés, j'ai été heureux d'avoir les encouragements de M. Abel Lefranc. Il a admiré Champeaux ; puisse-t-il le retrouver dans mon livre ! J'ai été heureux surtout que MM. J. Vianey et G. Cohen aient bien voulu guider mes recherches avec la sagacité critique qu'on leur connaît et leur science de la Renaissance et du Pétrarquisme. Si ce livre est autre chose qu'un recueil de documents d'érudition locale, c'est à eux en grande partie qu'il le doit. Puisse-t-il n'être pas trop indigne de ces savants maîtres ! Je serai assez payé si le lecteur en le feuilletant a quelquefois la surprise que je ressentais lorsque, en compagnie de M. l'abbé H. Duval, je parcourais la campagne vitréenne. En cherchant des pierres, nous trouvions des sculptures ; en déchiffrant des inscriptions, nous découvrions des vers. Les pierres de tous les temps et de tous les pays parlent ; les pierres de France, et surtout celles du XVI^e^ siècle, chantent. Heureux serai-je, si l'on a parfois l'impression que dans mon livre les promenades archéologiques se transforment vite en pèlerinages vers la Beauté !

Châteaugiron, le 23 Mars 1922.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

La Jeunesse (1531-1554)

I. Naissance de Charles d'Espinay; sa famille. — II. La terre et le milieu. III. Ses parents. — IV. Education artistique et littéraire. — V. Ses premières œuvres : les épitaphes de Champeaux.

I

Charles d'Espinay naquit, très probablement en 1531, au château d'Espinay en Champeaux, près Vitré. Les chanoines de la collégiale de la Madeleine portèrent à son baptême douze flambeaux symboliques. Il était le troisième fils de Guy III d'Espinay et de Louise de Goulaine [1], et par eux le rejeton d'une race artiste, fine et batailleuse dont il nous faut évoquer les silhouettes les plus originales.

La maison d'Espinay était, au milieu du XVI[e] siècle, l'une des plus puissantes de Haute-Bretagne. Elle avait donné à la province et à l'Eglise de nombreux grands Maîtres et chambellans des ducs de Bretagne, de nombreux abbés et abbesses, cinq évêques et un cardinal.

(1) Les érudits bretons, se fiant à du Paz, en ont tous fait le deuxième fils de Guy III. Ils sont en contradiction avec les documents suivants qui datent de 1534 et qui, étant contemporains des événements, me semblent mériter plus de créance que ceux de du Paz qui écrivait en 1618 :

Compte de Robert Guiot receveur du chapitre de Champeaux pour les années 1527 à 1534 :

a) Demande ce recepveur descharge de la somme de 7 livres monnoye forte, quelle somme a cedict recepveur poyee et remboursee du commandement desdicts doyan et chanoines à deffunct moistre André Segretain, lequel avoit employé ladicte somme savoir cent soulz dicte monnoye en un coueign de beure presenté et donné par le dit doyan et chanoines à Mademoiselle d'Espinay, et 40 soulz en flambereaulx portez par les dessusd. au baptesme de Monsieur de Segré, qu'est lad. somme de 7 livres et ainsi que appiert par la quictance de ce signee dud. Segretain.

b) Demande descharge de la somme de 40 soulz monnoye forte que a poyee du commandement desd. doan et chanoines à Amaury Brouessin ciergier pour le poyement de doze flamberaulx portez par lesd. chanoines au baptistaire de Mons. de la Marche segond filz dud. syre d'Espinay.

c) Item demande descharge de trente et deux solz huict deniers monn. que a

Digitized by Google

S'il n'est pas sûr qu'il faille voir des ancêtres de Ch. d'Espinay dans les compagnons d'Alain Fergent à la conquête d'Angleterre [1], ni même dans Alain qui fit deux fois le voyage de terre sainte dans la première moitié du XIII[e] siècle, à partir du XIV[e] siècle, la série généalogique est facile à établir [2]. Mais c'est au cours du XV[e] siècle que la maison, par les services

pareillement poiez du commandement desd. doan et chanoines à Jean Mouaisgon siergier pour le poyement dautres doze flambereaulx portez au quart enfant dud. syre (Archives d'Ille-et-Vilaine, C. 456, non folioté).

Le personnage visé par le premier de ces textes est Jean, sieur de Segré, qui devint marquis d'Espinay en 1575. — Le second est Louis, sieur de la Marche, plus tard marquis de Vaucouleur. Sur ce personnage, mort à Plumaugat en 1600, voir DE CARNÉ, *Les chevaliers bretons de Saint-Michel*, p. 126-127. Le troisième document est susceptible de deux interprétations. Le quatrième *enfant* peut désigner soit le troisième fils, à condition qu'il y ait eu une fille après Louis, et en ce cas il désignerait notre poète, soit une fille à condition qu'il y ait eu un troisième fils après Louis. Tout considéré, c'est cette dernière interprétation qui nous paraît préférable.

Guy III et Louise de Goulaine se sont mariés le 17 septembre 1528 (KERVILER, *Bibl. Bretonne*, XIII, p. 390). Leur fils aîné, Jean, doit être né en 1529. En effet, V. Carloix qui raconte au long les fêtes de son mariage avec Marguerite de Scepeaux lui donne lors de ses fiançailles (1548) 17 à 18 ans (CARLOIX, *Mém.*, III, VI). Du Paz lui donne à sa mort, le 2 août 1591, 63 ans. En prenant une date intermédiaire, on arrive à la date probable de 1529. Louis, le second fils, dut naître en 1530. Pour le troisième, Charles, notre poète, le procès-verbal de la séance du consistoire où on le proposa pour l'évêché de Dol, le 15 février 1559 (n. st.), dit qu'il a 28 ans. Il serait donc né en 1531. Le quatrième enfant désigné dans le 3[e] compte de Guyot doit être Philippe, qui devint abbesse de Saint-Georges de Rennes. Voici en effet son acte de décès : « Le XX[e] de Juing (1582) est décédée ma dame Phelippe despinay abbesse de ceans environ sept heures du soir au mercredy vigille du petit sacre. elle estoit aagée environ de cinquante ans et a esté abbesse dix ans. est enterrée en la tombe de Madame Françoise d'Espinay » (Arch. d'Ille-et-Vil. 2 H[1] 69, *Nécrologe de Saint-Georges*, F[o] 2 v[o]). A s'en tenir rigoureusement à ce texte, Philippe serait donc née en 1532. Une autre fille, Claude, dont nous reparlerons longuement, dut naître, d'après son épitaphe, en 1534. Il reste un fils, Antoine, sieur de Broons (1533 ?), et deux filles : Renée qui épousa Philippe de Roncherolle baron de Hugueville, et Anne, femme de Guy du Parc baron d'Ingrandes, puis du sieur de Bordeaux baron de Colonges, dont nous ignorons la date de naissance.

(1)
Hue li sire de Montfort
Cil d'Espinei et cil de Port.
Cil de Corcie et cil de Jort
I ont le ior maint home mort.

(WACE, *Roman de Rou*, édit. Von Hugo Andresen, II, vers 8503-8506.)

(2) On la trouvera dans P. DU PAZ, *Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne*, p. 263 à 317. C'est la source la plus précieuse pour l'étude de cette famille, car cet article a été fourni à du Paz par l'aumônier de la maison d'Espinay au début du XVII[e] siècle, le chanoine Beaujouan. Il a donc été fait sur les titres aujourd'hui disparus de la maison. Y ajouter deux généalogies manuscrites du recueil des frères Sainte-Marthe (Bibl. Nat., fonds f. 20.224,

Digitized by Google

et l'adresse de certains de ses membres, vit croître sa fortune. Le principal artisan de cette prospérité à cette époque fut Robert d'Espinay.

C'était un rude batailleur et un habile diplomate. Dans la guerre qui mettait aux prises le duc de Bretagne Jean V et la puissante maison de Penthièvre, il avait pris parti pour le duc (1). En récompense, celui-ci lui donna cent livres de rente et de nombreuses terres confisquées sur ses ennemis, le nomma en 1421 chambellan et l'associa à sa politique. Il l'envoya en ambassade en 1419, vers le roi de France (2); en 1430 à Chantocé vers la reine de Sicile vexée que Jean V eût donné sa fille au comte de Laval. En même temps Robert d'Espinay est soldat. Il défend la Bretagne contre les Français en 1402 (3) et contre les Anglais en 1425 (4). Son petit-fils Robert II hérita de son habileté et de son courage. Après avoir fait une expédition en Italie et une autre contre les Anglais en Normandie (5), il accompagna le duc François Ier lorsqu'il alla rendre hommage à Charles VII à Chinon en 1445 et devint en 1450 son exécuteur testamentaire (6). A la fin du siècle, Guy Ier, mort en 1501, grand chambellan de Bretagne sous le duc François II et la duchesse Anne, sa fille, fut aussi employé à plusieurs missions diplomatiques importantes; son habileté lui valut le surnom de Grand Guyon.

La famille dans ce même XVe siècle devint aussi célèbre dans l'Eglise que dans l'Etat. Le plus connu des évêques qui en sont sortis est Jacques d'Espinay († 1482). Successivement évêque de Saint-Malo (1449), de Rennes (1450), il fut une victime amusante de sa morgue aristocratique et de l'ambi-

Fo 133-136, et 20.232, Fo 40-54). Elles ont été reproduites en partie par M. Prosper D'ESPINAY dans son ouvrage : *Mariage de Jean d'Espinay et son combat singulier avec Millort Dudlay*, appendice.

(1) Cf. POCQUET, *Hist. de Bretagne*, IV, ch. IX, p. 196 et sq., et LOBINEAU, I, p. 542.

(2) LOBINEAU, I, 543, 592; II, pièces justificatives, col. 918; dom MORICE, I, 471; LOBINEAU, I, 538.

(3) LOBINEAU, II, pièces justificatives, 827-828; Dom MORICE, I, 433.

(4) LOBINEAU, I, p. 565; il est chargé de la défense de Vitré.

(5) D'ARGENTRÉ, *Hist. de Bretagne*, p. 917 à 934.

(6) LOBINEAU, II, preuves, col. 1081-1082, 1115-1119; D'ARGENTRÉ, *Hist. de Bret.*, p. 907.

Digitized by Google

tion de ses ennemis. Le jour où il fit son entrée à Rennes au printemps de 1454, il devait donner son cheval et la vaisselle qui servait en sa cuisine ce dit jour « aux officiers de Mme Anne, comtesse de Laval, qui le portait en sa chaise ». Mais le prélat en voulait à Mme Anne de ce que l'on poursuivait son oncle Jean comme faux saulnier. Il refusa la vaisselle et le cheval, injuria les officiers, les frappa « avec les espées nues et austres bastons offensifs », les excommunia. Ses partisans mirent en prison et battirent jusqu'au sang un serviteur de ladite dame, nommé Palluel, et en tuèrent un autre. La comtesse de Laval en appela au pape Pie II qui l'exempta de la juridiction du terrible prélat (1). Son caractère hargneux lui faisant beaucoup d'ennemis, le trésorier du duc, Landais, en profita pour s'attaquer à lui. A son instigation le duc Pierre II l'accusa dès 1450 d'avoir poussé son père François Ier à tuer son frère, Gilles de Bretagne (2). Le pape prit la défense de l'évêque et écrivit au duc le 1er janvier 1451 pour le disculper (3), mais Pierre II restait hostile. Jacques d'Espinay fit le voyage de Rome, s'en revint avec un bref justificatif, reconquit les bonnes grâces du duc et remonta sur le siège de Rennes (1454). C'est alors qu'éclata le scandale que l'on vient de lire. D'autres vexations nécessitèrent l'intervention du pape (4) et deux enquêtes ecclésiastiques (5). Jacques d'Espinay fut assez habile pour se disculper. Il rentra même dans les bonnes grâces du duc qui l'envoya en ambassade vers Louis XI avec son frère Eustache (1468) (6). Mais l'ambitieux Landais convoitait le siège

(1) Voir le récit de cette affaire dans DU PAZ, *Hist. généalog.*, p. 280; LEVOT, *Biographie bretonne*, art. Jacques d'Espinay; TAILLANDIER, *Hist. de Bretagne*, IX, XLVIII; FRAIN, *Cent ans de vie vitréenne*, p. 152 à 154. La bulle du pape en faveur de Anne de Laval est dans LOBINEAU, *Preuves*, II, p. 1222-1223, et dans Dom MORICE, II, col. 1739. Elle est de 1459.

(2) D'ARGENTRÉ, *Histoire de Bretagne*, p. 908-909; A. BOURDEAUT, *Gilles de Bretagne*, dans *Mémoires de la Société d'Hist. et d'Arch. de Bretagne*, I (1920), p. 143, note.

(3) *Gallia Christ.*, XIV, *Instrumenta*, p. 168-169.

(4) Voir par exemple son procès contre le duc à propos des privilèges de ce dernier dans Dom MORICE, III, *Preuves*, col. 558 et 563.

(5) *Gallia Christ.*, XIV, Instrumenta, p. 169-170.

(6) LOBINEAU, II, p. 1314-1315; Dom MORICE, III, p. 194-195, donnent les instructions du duc aux ambassadeurs.

Digitized by Google

de Rennes pour son neveu. Il fit si bien qu'après une troisième enquête, le hautain prélat fut suspendu de ses fonctions (1481). On pilla son temporel [1], on saisit même chez son frère Jean près de 50.000 écus et 2.000 écus de meubles. Jacques en mourut de chagrin à Champeaux l'année suivante [2].

Son neveu André semble au contraire avoir été aussi fin diplomate que l'oncle était cassant. Successivement archevêque d'Arles, de Bordeaux, de Lyon, primat des Gaules, cardinal en 1489, il fut l'agent de Charles VIII dans ses relations avec la Bretagne [3]. En 1487, les seigneurs bretons, réunis à Châteaubriant chez Françoise de Dinan, conspiraient contre le duc. Ils craignaient que François II ne vengeât sur eux « l'outraige que ses barons luy avoient fait d'avoir fait pendre son tresorier ». La régente Anne de Beaujeu leur envoya André d'Espinay apportant des propositions insinuantes. Elle fournirait aux barons en révolte « des gens d'arme en tel nombre qu'ilz voudroient ». Mais un pareil service était bien dangereux pour la Bretagne que les rois de France convoitaient. André d'Espinay sut calmer les scrupules des barons bretons et leur faire accepter l'offre de la régente qui le récompensa en sollicitant pour lui le chapeau de cardinal [4]. Tout dévoué à la politique de la cour de France, il négocia le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII. Il mourut au palais des Tournelles en 1500 et fut inhumé aux Célestins [5].

Deux de ses frères furent aussi évêques par la grâce du roi de France et malgré Anne de Bretagne : Robert, évêque de Lavaur, puis de Nantes (1491); Jean, qui lui succéda à Nantes

(1) Mandement de François, duc de Bretagne, pour saisir les biens de J. d'Espinay qui sont cachés chez des particuliers (1482), Dom MORICE, III, p. 194.

(2) Ces faits sont retenus contre Landais lors de son procès (LOBINEAU, II, 746). Après la mort tragique de Landais, on réhabilita Jacques d'Espinay et on accorda à son neveu Guy Ier d'Espinay une indemnité de 20.000 écus.

(3) Voir la *Correspondance de Charles VIII*, par Louis DE LA TRÉMOUILLE (Paris, 1875), lettres nos 84, 87, 92, 96, 97, 101, 105, 106, 112, 191, 193, 201, 211, 216.

(4) Alain BOUCHARD, *Grandes chroniques de Bretaigne*, Fo 234. POCQUET, *Histoire de Bretagne*, IV, p. 530 à 532. Noter cependant que, selon Dom LOBINEAU, I, p. 800, André d'Espinay aurait été fait cardinal par le pape pour que ce dernier pût obtenir qu'on lui livrât le sultan Zizim, réfugié en France.

(5) Bibl. Nat. Fr., 20.224, Fo 135. M. Prosper d'Espinay a préparé sur le cardinal d'Espinay un travail encore manuscrit qui est entre les mains de sa fille, Mlle Marie d'Espinay.

Digitized by Google

(1493), après avoir occupé le siège de Mirepoix [1]. Tous les deux avaient pour compétiteur Guillaume Guéguen, secrétaire de la reine Anne; mais le roi qui voyait dans les d'Espinay de chauds partisans de sa politique les imposa à l'église de Nantes malgré la duchesse et le chapitre [2]. Dans son contrat de mariage avec Louis XII, Anne de Bretagne stipula que le roi interviendrait à Rome en faveur de son protégé [3]. En 1500, Jean d'Espinay fut transféré à Saint-Pol-de-Léon et Guillaume Guéguen fut évêque de Nantes.

Ainsi toute leur histoire montre les d'Espinay dévoués à la couronne de France. Peut-être cependant leurs alliances les y portaient-elles davantage à la fin du XV^e^ siècle. Certes ils eurent des alliances illustres en Bretagne, Anjou et Normandie : les d'Estouteville, les d'Alençon, les de la Trémoïlle, les Villeblanche, les Laval, les Rohan, les Chateaubriant [4]. Mais au début du XV^e^ siècle Richard d'Espinay avait mis dans ses armes à côté du lion de sa maison la guivre des Visconti. Il avait épousé en secondes noces Béatrix de Montauban, fille de Guillaume de Rohan et de Bonne Visconti. La sœur aînée de Bonne Visconti ayant épousé Louis d'Orléans, fils de Charles V, chef des maisons d'Orléans et d'Angoulême, les d'Espinay se trouvèrent à l'avénement de François I^er^ cousins du roi de France [5] et, à la fin du XVI^e^ siècle, Jean d'Espinay rappelait à ses confidents qu'il avait « l'honneur d'estre au cinquiesme degré parant mesmes du roy Charles neufviesme

(1) Sur ces deux évêques, voir *Gallia Christ.*, XIV, p. 82-83; TAILLANDIER, *op. cit.*, p. XLII.

(2) Voir dans Dom MORICE, II, col. 677 à 680, le mandement d'Anne de Bretagne (1490) pour empêcher R. d'Espinay de prendre possession du siège de Nantes. L'évêque y est qualifié de « serviteur du roy de France et son procureur en cour de Rome » et on voit dans cette nomination une manœuvre du roi « qui tend conquérir nostre dit pays et nous en priver et frustrer si faire se pouvoit ».

(3) Dom MORICE, III, p. 185 à 818; LOBINEAU, II, 1563. L'Eglise de Nantes n'eut pas à souffrir de leur court passage. Ils firent des statuts, dont l'Arsenal possède deux manuscrits (Ms. 796) de 1492 et 1494. Cf. A. BOURDEAUT, *La Renaissance en Bretagne*, p. 12, note 1.

(4) On trouvera mention de ces alliances dans les généalogies indiquées en tête de l'article. Jean LEGEAY les expose tout au long dans son manuscrit, F^os^ 36 sq., 60-81.

(5) LEGEAY, *Abrégé des Antiquitez*, F^os^ 34-35; GAILLARD, *Hist. de François I^er^*, I, 89 et suiv.

Digitized by Google

à present regnant et au roy de Navarre d'aujourd'huy [1] ». On comprendra mieux la politique de la maison d'Espinay si l'on se souvient de cette parenté; et peut-être ne sera-t-il pas inutile, pour apprécier équitablement l'astuce tout italienne du cardinal André, l'élévation de ses trois frères à l'épiscopat et de sa sœur Françoise à la tête de la puissante abbaye de Saint-Georges de Rennes [2], de rappeler qu'ils étaient tous les enfants de Bonne Visconti. Un mélange d'entêtement breton et de ruse gibeline, de goûts artistiques, d'habitudes de Mécènes et de besoin d'action, tel était le tempérament que les d'Espinay du début du XVI[e] siècle avaient reçu de leurs ancêtres et léguaient à leurs descendants [3].

II

La terre où avait grandi cette famille est intermédiaire entre la Bretagne et l'Anjou. Elle a de la Bretagne l'aspect tourmenté et le roc à fleur de terre. Sur les grès d'Izé au nord de Champeaux fleurissent des landes éternelles; mais au sud-ouest, vers Vitré, des schistes ardoisiers annonçent les marches de Bretagne. A quelques lieues vers l'ouest c'est le Maine, à quelques lieues vers le sud, le mol Anjou. Au XVI[e] siècle, l'Anjou a été pour la Haute-Bretagne un stimulant continuel vers la culture des beaux-arts, et, si l'histoire en était mieux connue, il n'est pas douteux qu'on trouverait souvent dans les monuments d'art de la Haute-Bretagne la main des artistes angevins [4]. Souvent aussi les familles des deux provinces se

(1) LEGEAY, *ibid.*, F° 84. Sur la fortune de Bonne Visconti et son influence en Bretagne, voir A. BOURDEAUT, *La Renaissance en Bretagne*, p. 6.

(2) *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Georges*, par P. DE LA BIGNE DE VILLENEUVE, p. 412. Sa nièce Roberte Busson lui succéda († 1521), puis une autre nièce, Perrette d'Espinay († 1522).

(3) Voici, à titre de curiosité, le tempérament des d'Espinay d'après Jean LEGEAY : « J'en ay congneu cinq filz enfans de missire Henry d'Espinay et de Madame Katherine de Toute Ville, chascun pour les plus affables et gratieux car ils estoint tous de complexion sanguine qui est la meilleure, aussi estoit feu Monseigneur d'Espinay (Guy III) et messieurs ses filz car ceste complexion donne à l'homme estre begnin, debonnaire, affable, liberal, joyeux, ingenieux, audatieux et venerien de couleur rouge » (*Abrégé des Antiquitez...*, copie, F[os] 97-98).

(4) Sur la sculpture en Maine-et-Loire, voir VITRY, *Michel Colombe*, p. 420-422.

Digitized by Google

pénétraient. Nous avons noté que les d'Espinay étaient alliés aux Châteaubriant; la mère de notre poète était née sur la Loire au château de Goulaine; deux de ses frères épousèrent deux filles du maréchal de Vieilleville, de Duretal en Anjou; sa sœur Anne se maria à Ingrandes. Ainsi s'explique que les familles et les édifices du pays de Vitré aient mêlé au granit breton le tuffeau d'Anjou et tempéré la rudesse armoricaine d'un sourire de la « douceur angevine ».

La famille d'Espinay n'était pas originaire de Champeaux.

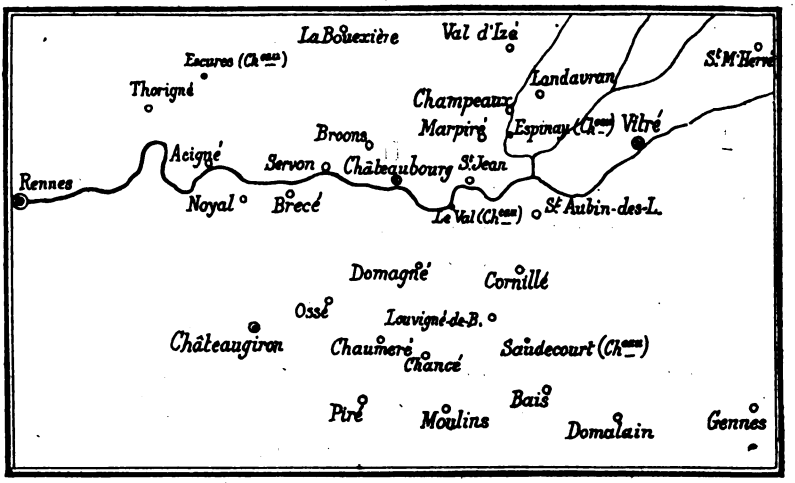

Ses ancêtres habitaient en Acigné, à 10 kilomètres au nord-est de Rennes. Au XIV[e] siècle, Simon d'Espinay émigra à Champeaux. Le château où il s'installa s'appelait La Rivière; c'est plus tard seulement que la famille lui donna son nom.

Au milieu du XVI[e] siècle, les terres des d'Espinay se groupent autour de trois centres principaux : Acigné, berceau de la famille, Louvigné-de-Bais, Champeaux. A Acigné, ils possédaient « la terre et seigneurie d'Espinay avec ses appartenances, appendances et dependances; les manoir, maisons, courtz, doufves, chappelle, vignes [1], vergiers et jardrins

(1) Sur la culture de la vigne au pays de Rennes au XVI[e] siècle, voir LA BORDERIE, *Bulletin archéol. de l'Assoc. bretonne*, Saint-Brieuc, 1892. p. 65 à 110, et DUINE, *Hist. civile et polit. de Dol*, p. 93, notes.

Digitized by Google

d'Escures [1] »; plusieurs métairies en Acigné et Thorigné, un moulin en Thorigné, « contenant le tout desd. choses ensemble 900 journaux de terre ou environ [2] ».

Saudecourt était un manoir de Louvigné-de-Bais à une quinzaine de kilomètres au sud de Champeaux. La propriété contenait, outre un château [3], un certain nombre de métairies ou moulins, en Louvigné, Bais, Piré, Chaumeré, Domagné. Il faut y joindre dans la même région le château de Broons dont Guy III d'Espinay avait hérité vers 1550 de Claude de Villeblanche [4].

A Champeaux, ils habitaient « le lieu, manoir et maison forte et pourprins dudit lieu de la Ripviere d'Espinay, auquel y a une grosse tour assise en eaue, pluseurs aultres tours et grans bastimens, chapelle, pompe, fuye et coulombier, courtz, courtilz, jardrins, vergiers, murs, murailles, pontz, portes, doufves, viviers et claustures, chesnays, boays de haulte futaille, garaines, hayes et plesses, avecques l'estang et chaucée de Samone, praeries, pastures, terres arables et non arables, et chacune d'ycelles choses s'entrejoignant, contenans par fons quatre vingtz journaulx de terre ou environ [5] ». Mais cette longue énumération ne nous donne qu'une petite partie, la seule qui nous intéresse, il est vrai, des terres de Champeaux qui leur appartenaient. Toutes les fermes qui se trouvaient à l'est du ruisseau qui descend de l'étang de Palet, relevant du

(1) Le château d'Espinay était en ruines au XVIe siècle; le principal château était Escures. Il n'en reste rien actuellement que les douves et une chapelle en partie écroulée. Un village porte encore le nom d'Espinay.

(2) Aveu de 1541 au Dauphin (Arch. Loire-Inf. Ch. des Comptes. Aveux, Rennes, 1299. Fo 1), confronté avec celui de 1554 (Arch. Ille-et-Vil., fonds Rosnivinen de Piré, Fo 1).

(3) Les Arch. d'Ille-et-Vilaine possèdent aussi deux aveux de 1523 et 1524 pour Saudecourt (fonds Espinay, non coté). Le château est actuellement détruit. Je n'ai trouvé des constructions primitives qu'un mur avec un enfoncement que les gens du pays disent être l'entrée d'un souterrain qui menait à la sacristie de Louvigné ! La margelle du puits, qui a été faite avec des pierres de démolition, conserve une relique plus authentique : on y a encastré une pierre qui porte fort visibles encore les armes de Guy III et de Louise de Goulaine.

(4) CARLOIX, *Mémoires*, I, XXXIII, édit. Buchon, p. 440. — Vte URVOY DE PORTZAMPARE. *Origines de la maison de Trogoff* (*Revue histor. de l'Ouest*, 1896, p. 200 et suiv.).

(5) Aveu de 1541, Fo 14; aveu de 1554, Fo 25. Le château actuel a été bâti dans le style Renaissance par Jean d'Espinay vers 1570. De l'ancien manoir il ne reste

Digitized by Google

baron de Vitré, ne sont pas comprises dans l'aveu au Dauphin. Il faut joindre au domaine que nous venons de décrire l'ancien manoir de Champeaux, celui du Val en Saint-Didier, huit métairies nobles en Champeaux, une en Saint-Jean-sur-Vilaine, l'étang et le moulin de Palet en Champeaux, le moulin de la Motte au Vayer en Saint-Jean, des fermes en Izé, Pocé, Etrelles, le Pertre, Cornillé, Torcé, Saint-Aubin-des-Landes [1].

A ces terres il faudrait, pour donner une idée de la splendeur d'Espinay, joindre les droits honorifiques : des bailliages dans toutes les paroisses que nous venons de nommer, et aux environs de Rennes ; droit d'usage de bois, de pacage, de chasse et de pêche sur les forêts et rivières du pays de Rennes et de Vitré; droits sur les marchés et le sel de Rennes, de quintaine et de bouteillage dans les paroisses dépendantes de Saudecourt; droit de haute justice à Champeaux, Saint-Jean-sur-Vilaine, Thorigné, Saudecourt, avec fourches patibulaires à quatre piliers, ceps, colliers et prisons; chapelle seigneuriale à Louvigné-de-Bais [2]; droit de présentation enfin avec banc seigneurial, armoiries et enfeu à Saint-Jean-sur-Vilaine et à Thorigné, stalle en face de celle de l'évêque à la cathédrale de Rennes [3], et surtout droit de patronage sur la collégiale de Champeaux [4].

Cette collégiale était la gloire de la maison d'Espinay. Elle

qu'une tourelle et un escalier de pierre. Le parc a été transformé. Il était alors fort beau, si nous en croyons du Paz, bien planté et orné de deux fontaines. Au sud-est était un bois d'yeuses, dont quelques-unes survivent encore, souvenir, dit-on, des campagnes des d'Espinay en Italie.

(1) Arch. d'Ille-et-Vil., fonds Espinay, non coté; Arch. de Vitré, Aveux, liasse de Champeaux.

(2) En 1548, le 14 février, Gilles de Gaud, évêque de Roanne, bénit deux autels à Louvigné, le maître-autel et celui de la chapelle de Saudecourt, GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé*, V, 110.

(3) Obtenu en 1520 par Guy II (*Pouillé*, I, 273).

(4) La maison d'Espinay grandit encore au cours de la seconde moitié du XVIe siècle (Arch. d'Ille-et-Vil., fonds Espinay; aveux de 1579, 1581). En 1575, Jean Legeay dit que Jean d'Espinay a à lui seul 50.000 livres de rentes (*ms. cité*, copie, Fo 31). Guillotin de Corson, qui a étudié sa situation au début du XVIIe siècle, établit qu'elle possédait alors plusieurs châteaux, 20 à 30 manoirs ou métairies nobles, des fiefs qui s'étendaient sur 43 paroisses: l'ensemble de ces terres couvrait le territoire compris entre Rennes et Vitré, Saint-Aubin-du-Cormier et Châteaugiron (*Grandes seigneuries de Haute-Bretagne*, II, p. 165-174). La terre fut érigée en marquisat en 1575.

Digitized by Google

avait été fondée au milieu du XV[e] siècle par Robert I et Robert II d'Espinay [1]. Ces seigneurs avaient d'abord relevé et agrandi une chapelle qui servait de lieu de sépulture à la famille (1436-1441) et dédiée à sainte Madeleine, puis ils avaient construit autour de l'église une série de maisons formant cloître, et le 15 février 1441 le pape Eugène IV érigeait une collégiale à Champeaux [2]. Elle était desservie par six chanoines qui, à partir de 1448, furent en même temps recteurs de six églises paroissiales dont les revenus s'ajoutèrent ainsi à ceux de la collégiale. Dix chapelains leur furent adjoints peu à peu. Le réglement des chanoines était quelque peu sévère : résidence rigoureuse, fermeture des portes du cloître à la tombée de la nuit, obligation d'assistance aux offices sauf congé régulier. Carloix qui visita Champeaux en 1548 en resta ébahi : « Car il n'y a sainte chapelle en France, hormis celles que nos rois ont fondées, qui luy soit comparable, veu que les papes, archevesques ni evesques, mesmes le diocesain, n'y ont que veoir; mais le sieur d'Espinay en pourvoit luy tout seul; et sont les prébandes de mil à douze cents livres de rente chacune... Au demourant, ladicte eglise fort bien servie, avec un maistre de chappelle..., avec nombre de chantres et huit enfans de chœur, une très-bonne musique; et y a doyen, chantre et aultres dignités tout ainsi qu'en une eglise cathedralle, et en ay veu plusieurs où les ornemens de drap d'or, d'argent et de soye, n'y sont pas si riches ny si communs que là dedans [3] ».

C'est là que reposaient les ancêtres de Charles d'Espinay : Robert I[er], fondateur de la collégiale († 1439) [4], Jacques, le terrible évêque de Rennes, († 1482), Guy I[er], qui fit construire

(1) Pour les détails de la fondation, l'histoire et l'organisation de cette collégiale, voir GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé histor. de l'Archevêché de Rennes*, III, p. 39-61. — Selon LEGEAY (*ms. cité*, copie, F° 54), c'est au retour d'une expédition contre les Gibelins en faveur du pape que Robert fonda la collégiale.

(2) Les Arch. d'Ille-et-Vil. (G. 431) contiennent plusieurs parchemins relatifs à cette fondation.

(3) V. CARLOIX, *Mémoires sur Vieilleville*, III, V, édit. Buchon, p. 487-488. Voir aussi DU PAZ, *Hist. généalog.*, p. 265.

(4) Voir son épitaphe dans DU PAZ.

Digitized by Google

la chapelle Saint-Julien et y fut inhumé (1518) [1], Guy II († 1522) et sa femme Françoise de Villeblanche qui y avaient fondé la chapellenie du diacre et construit en dehors de l'église les chapelles de saint Job et de saint Abraham [2].

III

Tel est le milieu où naquit et grandit Charles d'Espinay, son père était Guy III d'Espinay. D'après sa statue tombale, qui paraît fort ressemblante et même faite sur un masque funéraire, il était de taille moyenne mais de membres assez trapus. Le visage a les traits fins et un peu chétifs; le front est bas, les joues quelque peu creusées. Il avait été délicat en sa jeunesse [3], nous dit Jean Legeay, et il mourut en 1551, âgé d'une quarantaine d'années tout au plus.

Orphelin de bonne heure, il avait été élevé au château de Vitré dans la noble maison du comte Guy XVI de Laval [4] qui l'aimait « non pas comme son proche parent qu'il estoit, mais en avoit soing et cure ainsi que de son enfant [5] ». Les deux familles étaient très amies. Mme d'Espinay était marraine du deuxième fils de Guy XVI de Laval, et la tante de Guy III d'Espinay, Anne, avait même été, vers 1500, la maîtresse du comte qui en avait eu un fils [6]. En 1535, Jean d'Espinay du Boisdulier, tuteur de Guy III, assistait au contrat de mariage de Guy XVII de Laval, fils de Guy XVI, avec Claude

(1) Maintenant chapelle Sainte-Barbe. Tous ces détails et ceux qui suivent sont pris à DU PAZ. Ces tombeaux ont tous disparu.

(2) Voir le testament de Guy II dans DU PAZ. La charte de fondation de la chapellenie du diacre est aux Archives d'Ille-et-Vilaine (G. 448).

(3) *Abrégé des Antiquitez*, Fo 10 (copie). Le chroniqueur explique longuement que la santé de Guy III s'était affermie à la cour du comte de Laval. Il mangeait à la table du comte. Suit le détail des services et des convives.

(4) Sur la maison de Laval, voir le magnifique ouvrage de M. DE BROUSSILLON, *La Maison de Laval, 1020 à 1065*. 5 vol. in-8o, Paris, 1902. Sur la cour de Guy XVI en particulier, j'ai eu la bonne fortune d'obtenir de M. Bougenot, de Vitré, communication d'une copie du précieux manuscrit de J. Legeay que n'a pas connu M. de Broussillon. On trouvera dans l'ouvrage de ce dernier (IV, 12) la reproduction d'un portrait de Guy XVI peint sur un vitrail de Montmorency et le portrait de ses trois femmes.

(5) LEGEAY, *manuscrit cité*. Fo 3, copie Fo 6.

(6) LEGEAY, *manuscrit cité*. Fo 19 (copie). BROUSSILLON, IV, 21, 150 à 152.

Digitized by Google

de Foix [1]. C'était une « petite cour » que le château de Vitré, selon le mot de Jean Legeay. Et le vieux chroniqueur, qui y avait passé sa jeunesse lui aussi [2], rappelle, au début de son récit, toutes les splendeurs, — alors éteintes, — de la maison de Laval : le château toujours plein d'invités, même étrangers; une table de trois cents couverts mise tous les jours; des officiers pour la chasse et une fauconnerie princière qui coûtait 7 à 8.000 francs par an; une vénerie pour la chasse au cerf et au sanglier, une armurerie à Vitré; des gentilshommes pages et des demoiselles de grandes familles qui faisaient autour du comte et de sa femme, Anne de Montmorency, l'apprentissage de la vie courtoise. Pour eux il y avait au château des écuyers, dont deux étaient italiens et lettrés. Car le comte aimait les lettres : son grand-père Guy XIV n'avait-il pas eu à son service Jean Meschinot lui-même quelque cinquante ans auparavant [3] ? Aussi « il achaptait ung gentilhomme ou autre homme de bon esprit ce qu'ilz vouloient [4] » : théologiens, gens de robe, gens de lettres, un médecin italien, apothicaire, peintres, organistes et musiciens, jusqu'à des brodeurs. Ces derniers, nous le savons d'autre part, étaient aussi Italiens [5].

C'est dans ce milieu courtois, luxueux, artiste et savant qu'avait grandi Guy III d'Espinay. Son camarade d'enfance à la cour de Vitré, Jean Legeay le proclame « l'ung des plus beaulx gentilz hommes de son temps, le plus courtoys, debon-

(1) *Mémoire de Maucourt de Bourjolly*, I, 388; GOUDÉ, *Histoire de Châteaubriant*, p. 85.

(2) « Aiant receu en ma jeunesse, l'honneur et faveur d'estre nourry paige de l'excellent magnanime et tres magnifique seigneur le comte de Laval... » *ibid.*, copie, 1 (début). — « Environ d'ung an et demy apres que monseigneur d'Espinay vint en ladite maison de Laval, j'y feus amené par commandement de mondict seigneur le conte... », *ibid.*, copie, F° 6.

(3) H. GUY, *Hist. de la poésie de la Renaissance*, I, n° 21, p. 19.

(4) LEGEAY, copie, F° 4. « Je luy vey ung gentilhomme appellé monsieur de Vauberger, bon chevalier et fort entendu aux lettres en tel estime de sçavoir que madame la Regente mere du Roy Franczois l'importuna de le luy bailler, le Roy estant prisonnier », *ibid.*

(5) LEGEAY, *manuscrit cité*, copie, p. 1-6; 10-15. Les brodeurs sont mentionnés, p. 12. M. RAMÉ a établi qu'il y avait des ouvriers en drap d'or et de soie d'origine italienne établis à Vitré dès 1475 (*Bulletin du Comité des Travaux hist. et scient., section Histoire*, 1882, p. 449-454).

Digitized by Google

naire et affable [1] », adroit de plus aux jeux et aux armes : « car toutes les sepmaines il estoit instruit à jouer de toutes sortes d'armes par des escuyers italiens, à courrir la bague, à voltiger, saulter, aux plaisirs des oiseaulx de lence et à ceulx des oiseaulx de poing et tiercelets d'autours [2] ». Il eût pu être de la maison de François Ier et lui fut présenté à son retour de Madrid, à Amboise, mais Guy XVI ne voulut pas qu'il fût courtisan avant son mariage [3].

Il en fit non seulement un gentilhomme accompli, mais un « oracle d'Apollo », dit Jean Legeay. L'éloge manque un peu de clarté. Le chanoine Beaujouan, qui a connu sa femme et ses enfants, précise : « Ce fut l'un des mieux disans pour la langue françoise, et grand historien [4] ». Evidemment, il savait l'italien, ayant été élevé parmi des Italiens. Cet amour des lettres était traditionnel dans la famille : « les seigneurs d'Espinay... de toute anticquité... ont, à l'exemple des anciens seigneurs rommains, accommodé les armes avecq les lettres [5] ».

Quand il eut grandi, Guy III se trouva très riche, étant fils unique, orphelin et héritier de plusieurs oncles et tantes célibataires ou d'Eglise.

Jean Legeay raconte que, en 1526, quand il fut nubile, le sieur de Boisdauphin qui « avait alors une belle fille à marier » demanda au comte de Laval quel bien avait Guy d'Espinay : « C'est, lui répondit le comte, après les barons [6] le plus riche

(1) LEGEAY, *ibid.*, Fo 7, copie. Legeay, né en 1511 (il dit, p. 57 et 61, avoir 62 ans en 1573), était du même âge à peu près que Guy III d'Espinay. Le chanoine Beaujouan dit de même de ce dernier : « ce fut un bravq et sage seigneur et l'un des plus beaux et adroicts gentilshommes de son temps. » DU PAZ, *Hist. généal.*, p. 300.

(2) *Ibid.*, Fo 14 : « Deux de ses escuyers d'ecurie, ytaliens estoint touz jours en quartier, ne s'en retournant point en leur pays et monstroint à de jeunes gentilz hommes riches et de grand maison à picquer les chevaulx, etc. », *ibid.*, copie, Fo 2.

(3) *Ibid.*, Fo 16 : « Monseigneur de Montmorency beau-frère dudict seigneur de Laval estoit alors grand maistre qui faisoit l'estat et favorisoit les Bretons qu'il luy recommandoit ».

(4) DU PAZ, *Hist. généal.*, p. 300.

(5) LEGEAY, *manuscrit cité*, Fo 13 (copie). André et Jacques, dont on a lu l'histoire et Guy II, le grand-père de notre poète, étaient aussi réputés pour leur science (A. BOURDEAUT, *La Renaissance en Bretagne*, p. 13).

(6) Sur les Barons de Bretagne, voir A. DE LA BORDERIE, *Etude hist. sur les neuf barons de Bretagne*, Rennes, 1895.

Digitized by Google

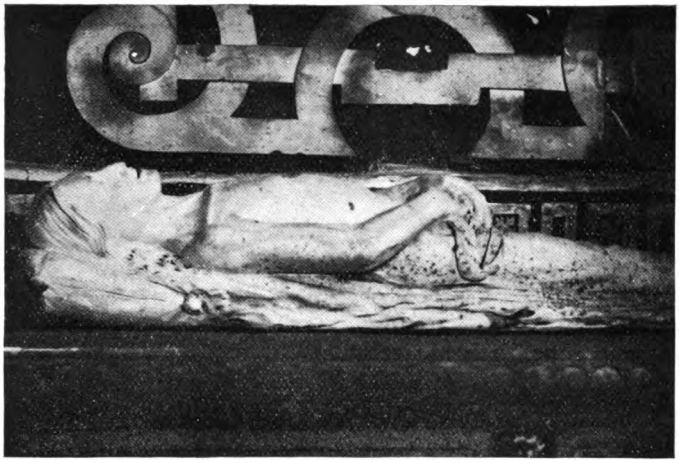

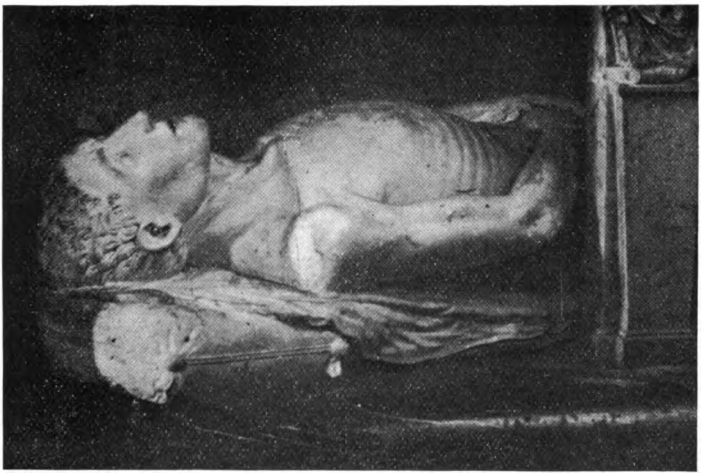

Eglise de Champeaux (I.-et-V.). Statues tombales de Guy III d'Espinay et de Louise de Goulaine, par Jean II Juste (1553). — Vitrail : martyre de Sainte-Claude (1554).

(Clichés de M. l'abbé H. Duval.)

Digitized by Google

Digitized by Google

gentilhomme de Bretaigne, car il a luy seul douze mil livres de rentes, n'ayant à qui partaiger ny douairière... [1] ». Il épousa, le 17 septembre 1528, Louise de Goulaine, d'une des plus puissantes et des plus anciennes familles de Bretagne [2]. Elle était la troisième fille de Christophe II de Goulaine et de sa première femme Renée Amenard. Sa statue tombale nous la montre d'une taille plutôt grande; le visage allongé et quelque peu anguleux respire la bonté. Un pli nerveux qui relève le coin gauche de la bouche donne à l'ensemble un air de naïveté simple et douce. Elle fut « dame tres sage et tres vertueuse et acquit beaucoup d'honneur à l'eslevement de huit enfans que lui laissa son mari [3] ».

IV

Avant d'être en âge de comprendre la beauté littéraire, Charles d'Espinay eut les yeux éblouis par la beauté artistique. Son père et sa mère, en effet, semblent avoir pris à tâche de transformer l'humble église de la collégiale par un revêtement somptueux de chêne et de verre. Les stalles sont du

(1) LEGEAY, *manuscrit cité*, F° 8, copie, F^os^ 19-20. « Encore, dit Guy XVI, je ne parle point de la succession de Broons où il aspire et sa tante (Anne ?) qui fut nourrie ceans avecq ma feue femme... ». Avant de quitter Guy III d'Espinay, signalons qu'en 1539 il travailla à la revision de la Coutume de Bretagne (Arch. d'Ille-et-Vil., C. 2857) et qu'en 1543 il était membre de la commission des Etats de Bretagne (SÉE, *Les Etats de Bretagne, Ann. de Bret.*, nov. 1894, p. 25).

(2) Sur les Goulaine, voir KERVILER, *Biobibl.*, XVI, 367 à 416; GUILLOTIN DE CORSON, *Seigneuries de Haute-Bretagne*, III, 151 à 167; BEAUCHET-FILLEAU, *Diction. des familles du Poitou*, IV. Christophe de Goulaine eut de Renée Amenard deux autres filles : Renée, mariée en 1521 à Mathurin de Montalais, baron de Courcelles, et Marquise, qui épousa le 22 novembre 1522 Renaud de la Touche Limousinière. De sa seconde femme, Claude de Montejan, il eut sept enfants : René († 1550); François qui épousa Gabrielle de Rochechouart Mortemart et fut tué à Saint-Quentin (1557); Beaudouin, que nous retrouverons au cours de cette étude; Claude, qui se maria le 1^er^ février 1560 (n. st.) à Jeanne de Bouteville; Jacques ou Jean tué dans les rangs des protestants à Jarnac (1569); Jeanne, l'aînée du second lit, mariée à Maurice de Kermon (Kermen ?); Philippes, religieuse de Saint-Georges de Rennes, prieure de Plebihen. Je dois tous ces renseignements sur les Goulaine à M. l'abbé A. Bourdeaut qui possède une copie du ms. de Missirien et rectifie ainsi du Paz et Kerviler. On en trouvera le résumé dans A. DE LA BORDERIE, *Le livre de Marg. de Bretagne*, p. 5-7.

(3) Bibl. Nat., ms. 20224, F° 135 v°. Legeay ne lui donne pas d'autre éloge non plus que d'avoir élevé sa belle famille (copie, F^os^ 9, 39 et 84).

Digitized by Google

premier tiers du XVI[e] siècle. M. Palustre les date de 1530 à 1535 [1]. Il y en a 54 disposées sur deux rangs de chaque côté du chœur. Au-dessus, le panneau supérieur de chaque dossier est orné de sculptures. La disposition en est identique, mais les détails varient à chaque stalle. Tous les dossiers se terminent par un dais et l'alignement de ces dais, à trois mètres de hauteur, forme un vrai baldaquin de dentelle. La décoration des accoudoirs et des miséricordes révèle une sûreté de main et une fantaisie surprenantes : acanthes, arabesques, médaillons aux fins profils, anges dans toutes les positions, anges et serpents, licornes, chimères, centaures et hippogriffes, cariatides grimaçantes, s'y mêlent avec une verve splendide. Le chœur était autrefois fermé par un magnifique jubé qui a disparu.

Dans le même temps le chapitre acquérait des cloches neuves [2]; on établit l'autel; on fit « menuiser » dans le chœur. Dix ans plus tard les chanoines firent ciseler à Jehan Bodet « orfèvre de Rennes » un « baston de cueur », c'est-à-dire une masse en argent pour le bedeau, surmonté du lion d'Espinay; ils firent réparer les orgues, relier « les grelliez et psaultier [3] » ; bref l'église entière se transformait, mais surtout l'abside recevait cette merveille de lumière et de dessin qu'est encore aujourd'hui le grand vitrail de Champeaux.

« Toute la vieille Bretagne féodale et religieuse revit dans ses verrières [4] ». Il semble que les Bretons, ne pouvant, à cause de la dureté de leurs pierres, rivaliser avec les autres provinces pour la finesse de la sculpture, s'appliquaient d'autant plus à faire fleurir dans le verre l'âme mystique de leur

(1) Je n'ai trouvé dans les comptes de la collégiale aucun renseignement qui autorise l'hypothèse de M. Palustre. En 1538, le chapitre paie 15 livres 5 s. à Guill. Chenevière « pour menuserie qu'il avoit faict en lad. eglise dud. Champeaulx ».

(2) Demande ce recepveur descharge de la somme de 55 livres 18 soulz 4 deniers tournoys, qu'est reduyctz a monnoye 46 livres 12 soulz et demy monnoye qu'il a payee du commandement desdits chanoines et en leurs acquet à Jehan Mallidort (var. Millort) fondeur de cloche pour avoir fondu et reffaict les cloches de Champeaulx et à Jehan Lambaré pour le sallaire et poyement de metal et estaign que avoit baillé pour les dites cloches... (*Compte de R. Guiot pour les années 1527 à 1534*, Arch. Ille-et-Vil., G. 456).

(3) *Ibid.*

(4) A. MICHEL, *Hist. de l'art*, IV. 2, p. 802.

Digitized by Google

race. Les vitraux bretons se distinguent surtout en ce qu'ils ont les blasons héraldiques dans la partie haute de la fenêtre. Beaucoup représentent la Passion, surtout les grands vitraux de chevet. L'école rennaise est « la moins bretonne de toute la Bretagne et fut toujours ouverte aux influences du dehors. La Renaissance y arriva à son heure [1] ». Or, on sait comment la Renaissance transforma le vitrail. Le moyen âge l'avait conçu comme une tenture qui tamisait la lumière; le XV^e^ siècle, associant le dessin à l'architecture, avait fait des saints raides sur leurs pinacles les frères des saints de pierre debout sous les voussures des porches; le XVI^e^ siècle, ne tenant plus aucun compte de l'architecture de la fenêtre, ne vit plus dans le vitrail qu'un tableau qui rivaliserait de finesse pour le dessin, d'harmonie pour la composition, avec les tableaux de Dürer, de Schongauer ou de Marc Antoine, mais qui y ajouterait tout ce que le chatoiement des verres et les jeux de la lumière pouvaient produire de somptueuse féerie.

C'est sous cette forme surtout que la Renaissance envahit le pays de Rennes et de Vitré entre 1530 et 1540; Renaissance un peu tardive si on la compare à celle de la vallée de la Loire [2].

(1) PALUSTRE, *La Renaissance en Bretagne*, p. 65-67; A. MICHEL, p. 803. Voir aussi ANDRÉ, article dans *Bull. et Mém. de la Société archéol. d'Ille-et-Vil.*, XII, p. 134 à 136, qui donne la liste des peintres sur verre connus dans cette école au XVI^e^ siècle.

(2) La Renaissance artistique se fait dans le pays de Vitré en même temps que dans le reste du duché. M. l'abbé A. BOURDEAUT vient d'étudier les origines de ce mouvement (*La Renaissance en Bretagne*, Bulletin de la Société archéolog. de la Loire-Inférieure, 1921). A part des œuvres isolées où se mélangent ordinairement la tradition française et le goût italien et quelques rares œuvres purement italiennes comme le tombeau de Thomas James à Dol (1507), on ne trouve d'œuvres vraiment inspirées de l'art nouveau qu'aux environs de 1530. L'auteur a surtout étudié le château de Châteaubriant, remanié trois fois depuis la fin du XV^e^ siècle et qui offre à lui seul le tableau des différentes transformations de l'art breton. La partie où s'affirme définitivement le style Renaissance a été commencée vers 1530 et achevée en 1538. On sait qu'il était la demeure de Jean de Laval et de sa femme, la célèbre Françoise de Foix. La cour de Châteaubriant rivalisait pour le luxe et le goût avec celle de Vitré. — Au pays de Ronsard, la Renaissance se fait au moins une quinzaine d'années auparavant. Le château de la Possonnière est restauré dans le goût nouveau vers 1515 (L.-A. HALLOPEAU, *Les Souvenirs des Ronsard au Manoir de la Possonnière*, La Flèche, 1905).

Digitized by Google

La famille d'Espinay en particulier semble à cette époque avoir éprouvé pour l'art nouveau un véritable engouement. En 1531, Guy III fit exécuter pour la deuxième fenêtre du côté de l'Evangile de la cathédrale de Rennes un vitrail qui portait ses armes et celles de Louise de Goulaine [1]. Le vitrail de Saint-Laurent près Rennes (1556) porte aussi les armes d'Espinay et celles de Goulaine étaient sur un vitrail de l'ancienne église de Toussaints, maintenant détruite ; mais je ne sais si la maison d'Espinay a contribué à payer ces œuvres d'art [2]. Il est bien probable que Guy III contribua aussi à l'érection du beau vitrail de Champeaux. Toutefois, les sommes affectées par le chapitre sont si considérables qu'elles ont pu peut-être suffire aux frais. Les comptes des chanoines en effet mentionnent en 1539-1541 plus de 27 livres payées par le chapitre à Gilquin (ou Gillequin), qualifié tantôt de vitrier, tantôt d' « ymaigier », pour les travaux qu'il a exécutés à la « grande vitre [3] ». Encore faut-il supposer qu'il a sa part dans les sommes parfois considérables mentionnées à la même époque sans affectation désignée. En 1544-1545, d'autres vitriers, Collin et Hervé, reçoivent de menues sommes pour « raccoutrer » ce vitrail. Il est donc à peu près certain que Gilquin est l'auteur du vitrail de Champeaux. Sa personnalité nous est inconnue. Le nom de Gilquin n'est pas du pays; il ne figure pas sur les listes de

(1) Ce vitrail est signalé avec deux autres de 1531-1532, payés par le dauphin duc de Bretagne et par le sieur de Châteaubriant, dans le procès-verbal dressé en février 1755 avant la destruction de la cathédrale. Voir une copie de la séance du chapitre qui accepte le don de Guy d'Espinay dans un article de M. DE LA BIGNE DE VILLENEUVE, *Assoc. bretonne, classe d'Archéol., Congrès de Saint-Brieuc, Bulletin*, t. IV, 2e livraison, p. 165.

(2) GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé*, V, 615, 594. — Un beau vitrail daté de 1552, à La Chapelle-Janson, porte aussi les armes d'Espinay. A la fin du siècle, la fille de Jean d'Espinay, Madeleine, et son mari Guy de Rieux firent exécuter à Châteauneuf un beau vitrail et un tombeau, disparus (*Pouillé*, IV, 348, 389).

(3) Item demande le dit comptable descharge de la somme de 23 livr. 5 s. qu'il a poyees aud. Me Cardin Brimboce miseur susd. pour les manoupries (*sic*) qui avoient besoigné en ladite eglise de Champeaulx et appiert quictances d'icelle somme signees dud. Brimboce et autres l'une en date du 15e de Juign 1539 de 12 l. 17 s. 6 d. et l'autre du tiers jours d'octobre l'an 1540 de la somme de 10 livres 7 s. 6 d. paié à Jehan Floury et à Gillequin vitrier » — ; autre quittance de 4 liv. 10 s. « qu'il a poyee à Gilquin ymaigier et paincrtre ». — ; autres quittances, *passim*. *Comptes de Jehan Jouot pour les années 1538-1541 et 1544-1550.*

Digitized by Google

peintres verriers rennais [1]. Je ne sais s'il serait parent des Gillequin de Bourgogne [2].

Ce tableau est, pour l'art de la composition, la finesse du dessin et la richesse du coloris, un pur chef-d'œuvre. Il se divise en trois panneaux; celui du bas représente la mort de sainte Madeleine; le panneau central la mort de Jésus-Christ; en haut, Dieu le Père tient son Fils sur ses genoux.

Le tableau central surtout présente les caractères de l'art nouveau. Il est divisé par la croix en deux parties symétriques: d'un côté les amis de Jésus, de l'autre ses ennemis. De droite à gauche les personnages s'opposent : les figures virginales et tendres de Jean et des saintes femmes en face des trognes avinées des soldats. Dans chaque partie de la scène même on remarque cette recherche de l'antithèse, familière d'ailleurs aux mystères d'alors. Le Christ impassible a près de lui deux larrons désespérés; en face de Marie calme et noble est Madeleine à genoux, serrant la croix d'un geste convulsif; les chevaux des soldats sont disposés moitié de front moitié de croupe. Les couleurs mêmes sont opposées avec beaucoup de goût. Mais l'artiste a oublié le symbolisme chrétien traditionnel. Son Christ est impassible, comme Hercule sur l'Eta, sa Madeleine est une amante passionnée. La Vierge n'est plus debout pour s'associer à la rédemption *(stabat mater);* elle s'est affaissée sous la douleur, mais sans grimacer cependant comme la Vierge des Pamoisons du XV[e] siècle : jusque dans sa douleur toute humaine elle garde le souci de la décence et de la tenue.

(1) En dehors des écoles locales (Rennes, Morlaix, Quimper), il faut signaler dans la Sarthe, à Moulay, un atelier tenu par le flamand Heemste. Il a travaillé pour François de Laval, évêque de Dol, à la Trinité de Laval entre 1543 et 1560, à Notre-Dame de Mayenne, aux Cordeliers de Laval. Il devint protestant. A la fin du XVI[e] siècle, des membres de sa famille se marient à Vitré (ANGO, *Dict. de la Mayenne*, art. Heemsce; *Bullet. Soc. Hist. et Archéol. de la Mayenne*, 1920, p. 339-340). Au XVII[e] siècle, Saint-Maugan, près d'Iffendic, avait aussi un atelier tenu par un italien, Damiano Racheto, qui fut naturalisé français en 1654; il est fort possible que cet établissement remonte au XVI[e] siècle (*Pouillé*, IV, 724, note).

(2) Au XVIII[e] siècle, un François Gilquin, peintre, originaire de Dijon, vient s'établir à Angers (PORT, *Les Artistes angevins*, p. 131; Notes complémentaires, p. 26). M. l'archiviste de la Côte-d'Or a bien voulu faire des recherches sur les Gilquin du XVI[e] siècle. Il n'en a trouvé qu'un, Guillaume Gillequin, docteur en droit (1540-1578), qui vivait en Bourgogne. La question n'est donc pas résolue. Collin et Hervé ne figurent pas non plus sur les listes de verriers bretons connus à cette

Digitized by Google

L'œuvre dans son ensemble et dans ses détails est une des plus belles de l'art breton. Autrefois le vitrail était entouré par les armes d'Espinay et de Goulaine et celles des maisons alliées, mais ces armes sont aujourd'hui détruites [1].

On comprendra l'importance de ces détails. Les yeux de Charles d'Espinay, avant même que son esprit pût concevoir de belles idées, lui apportèrent de belles images: toute la splendeur et la grâce de la Renaissance sous toutes ses formes ont enchanté son enfance dans sa maison même et dans son église. S'il sortait de Champeaux c'était le même éblouissement. A Louvigné-de-Bais où se trouvait le château de Saudecourt, dans l'église nouvellement restaurée, on plaçait les premiers vitraux Renaissance, dont l'un, daté de 1542, subsiste encore et dont un autre offre quelques particularités de l'art italien [2]. A quatre kilomètres de Saudecourt, se trouve Bais, où la famille possédait plusieurs métairies, une « closerie », et, dans l'église, prééminence, banc et armoiries. Charles a pu voir construire vers 1545 le fronton de pierre blanche qui tranche si nettement sur le granit rougeâtre du pays. Trois frontons triangulaires rappellent — un peu lourdement peut-être — l'aspect des temples grecs. Au milieu du plus grand se profile une tête de philosophe, celle de Sénèque, dit la tradition. La base des deux plus petits forme deux bas-reliefs dont l'un seulement est sculpté. Il représente le triomphe d'Aphrodite !

époque. Il y avait un Colin, peintre, à Troyes, au milieu du siècle. Il est de l'école de Dominique Florentin et a travaillé à Fontainebleau et à Paris en 1548 (KOEGHLIN, *La Sculpture à Troyes... au XVIe siècle*, p. 345). Il y en a un, peintre sur verre, à Vitré au début du XVIIIe siècle (Arch. du château d'Espinay, *Procès-verbal et prise de possession de L. P. Boucher et Joseph Galpin*, Fo 10).

(1) *Procès-verbal et prise de possession des sieurs L.-P. Boucher et J. Galpin* (Arch. du château d'Epinay, Fo 10). Au bas du vitrail étaient les armes d'Espinay et de Goulaine. Les armes de Scepeaux n'y figurent pas. Le vitrail a donc bien été exécuté entre 1528 et 1548, dates où les d'Espinay se sont alliés aux Goulaine et aux Scepeaux.

(2) MICHEL, *Hist. de l'Art*, IV, 2, p. 803. L'un d'eux est daté de 1567 et porte les armes de Jean d'Espinay, de son père et de sa mère. Il est bien vraisemblable qu'il fut offert par Jean en souvenir de sa mère décédée dans cette paroisse cette année-là. Des vitraux les plus anciens il ne reste que des fragments. Le *Registre des comptes des trésoriers* qui subsiste encore au presbytère de la paroisse m'a permis de retrouver les noms des artistes qui les ont exécutés. En 1539, 1543 et 1551, c'est Gilles de Cromzevallec; en 1543, il a pour compagnon Guyon Collin, le même qui en 1544 travaillait à Champeaux. — Chaumeré, à trois kilomètres de Saudecourt, possède aussi une verrière du XVIe siècle restaurée.

Digitized by Google

Sur un char antique la déesse est assise. Sur le devant du char un amour debout guide le lion attelé. Derrière suivent des personnages difficiles à reconnaître, mais dont le premier me semble un Silène sur un bélier; après lui viennent des amours soutenant des guirlandes (1). A Gennes, plus à l'est, ainsi qu'à Châteaubourg (1546), à quelques kilomètres d'Espinay, on reconstruisait toute l'église et on la dotait d'un portail grec dans le genre de celui de Bais (2). Domagné et Domalain recevaient des vitraux aujourd'hui disparus. A Izé, aux portes de Champeaux, on conserve encore les débris d'un vitrail représentant le martyre de saint Sébastien. A Vitré, en 1537, on avait placé dans l'église Notre-Dame l'admirable vitrail qui représente l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem le jour des Rameaux et dont on admire encore le dessin classique, les couleurs à reflets métalliques. En 1535, l'oncle de Charles, François de Laval, faisait rebâtir la partie occidentale de l'église collégiale de la Magdeleine de Vitré dont il était le trésorier (3). Surtout Charles d'Espinay dut admirer souvent dans la cour du château des comtes de Laval, accrochée à la sombre forteresse de granit comme un nid d'hirondelle qui annonce le printemps, le délicieux ouvrage de pierre tendre qui subsiste encore. C'est une absidiole à quatre faces à pans coupés, posée sur une base à encorbellement. L'édifice servait d'abside à la chapelle. Il est ouvert par quatre arcades en plein cintre que soutiennent d'élégants pilastres chargés de

(1) Ce porche très remarquable mériterait une étude plus minutieuse. Il est notable que le fronton gauche porte à l'un de ses écoinçons les armes de François Ier (salamandre couronnée) et le fronton droit le portrait de ce roi. En face sont des armes et un buste de femme que je n'ai pu identifier. Le chapiteau de gauche est orné d'une Thalie nue portant le masque comique et la houlette (DECHARME, *Myth. de la Grèce antique*, p. 222). Ce travail a été exécuté entre 1545 et 1548 tandis que Jehan Levesque était recteur de Bais (Articles de M. l'abbé M. GRASSET dans le *Bulletin paroissial de Bais*, 1913-1914).

(2) Les églises de cette région ont en grande partie été restaurées d'après le même plan au XVIe siècle, quelques-unes à la fin seulement. On dit encore — et cela est évident — que c'est la même équipe d'ouvriers qui a fait ce travail à Louvigné, Bais, Moulins, Gennes, Moutiers, la partie ouest de la collégiale de Vitré (1535) (BRUNE, *Cours d'archéologie*, p. 304). Un peu plus tard l'église de La Guerche était reconstruite en partie et on y avait exécuté des verrières et des stalles presque aussi belles que celles de Champeaux (GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé*, III, 15 et suiv.).

(3) GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé*, V, 31-32.

Digitized by Google

rinceaux et d'arabesques. Le bas qui ressemble à une chaire est couvert de décorations architecturales aussi variées que gracieuses. Sur les panneaux de pierre sont sculptées les armes de Guy XVI de Laval et de sa troisième femme Antoinette de Daillon. En dessous une frise porte gravée une sphère qui représente la terre tournant vers le soleil levant. Et tout au bas enfin, se déroule la devise symbolique : *Post tenebras spero lucem* (1). Guy XVI peut-être et les seigneurs du pays vitréais avaient, au cours des guerres d'Italie, admiré à Milan, dans le palais de Ludovic Le More, une grande fresque représentant d'un côté une tempête, à côté une troupe de danseurs, avec l'inscription : *Post tenebras spero lucem* (2). Ils l'avaient transportée entre 1526 et 1530 au bas de cet édicule symbolique. Et souvent le jeune Charles d'Espinay, admirant la pierre toute neuve encore et les fines moulures et la devise flamboyante, dut lui comparer avec orgueil celle de sa maison : un lion de gueules coupé de sinoples, armé, lampassé, couronné d'or, portant en exergue : *Repellam umbras*.

Je ne sais où Charles d'Espinay fit ses études. Sa première éducation, il la reçut sans doute au château d'Espinay. Les registres de la collégiale de Champeaux du début du XVII[e] siècle mentionnent un obit en faveur de Jean de Juhel, sieur de Boishurel, gouverneur des enfants d'Espinay (3). Mais je ne sais s'il s'agit de Charles et de ses frères ou des enfants de Jean (4). Plus tard son frère Jean et lui durent faire

(1) On trouvera une bonne gravure de ce très beau travail dans PALUSTRE, *Renaissance en Bretagne*, p. 28, et dans le *Bullet. de l'Ass. bret.*, I, 203. Palustre pense qu'il a été exécuté par les ouvriers qui travaillaient au Lude chez Jean de Daillon, beau-père de Guy XVI. D'autres pensent qu'il est dû à des ouvriers italiens attirés à Vitré par la première femme de Guy XVI, Charlotte d'Aragon. Mais comme elle mourut en 1505, on ne s'expliquerait guère l'intervalle de 20 ans que supposent les armes de Ant. de Daillon placées sur l'édifice. M. de Broussillon date le monument de 1526 à 1531 (*La Maison de Laval*, IV, p. 12-13).

(2) MUND, *La Renaissance*, p. 220.

(3) Arch. d'Ille-et-Vil., G. 449, reg. des obits, F° 26.

(4) Il faut remarquer cependant que Jean n'avait que deux enfants dont un seul garçon. N'est-il pas plus naturel dans ce cas de voir en Jean de Juhel le précepteur des enfants de Guy III ? Nous savons, d'autre part, que Guy III avait eu lui-même « un gentilhomme de bon esprict pour gouverneur » pendant sa jeunesse (LEGEAY, *Abrégé des Antiquitez*, copie, F° 7).

Digitized by Google

des études plus régulières et fort brillantes soit à la cour de Vitré, soit dans un collège. Jean « a esté un homme fort savant et des plus doctes seigneurs de son temps [1] ». « Il employa sa jeunesse en partie à l'estude où il appliqua si bien son esprit, qu'il devint fort eloquent, et en outre voulut gouster de la Philosophie, où il proffita en telle sorte, qu'il rendoit estonnez les plus versez en ceste science, et avoit si bien estudié et la memoire si heureuse que encore après avoir quitté l'Academie de l'Université, et suivi par l'espace de trente ans celle de Mars; neantmoins, sur ses dernieres années, qu'il se remit à la lecture des livres, les hommes doctes qui l'approchoient estoient esmerveillez de son eloquence et de sa subtilité en la Philosophie [2] ». Charles avait sans doute lui aussi « cheri les Muses » dans sa jeunesse, selon l'expression de Beaujouan. Il nous dit, en tout cas, qu'il « employa si bien le temps de sa jeunesse à l'estude des bonnes lettres et disciplines qu'il devint fort savant [3] ». Ses premières œuvres — on en verra bientôt l'analyse — nous révèlent une étude sérieuse du latin, la lecture assidue des poètes de la première Renaissance et des Italiens, particulièrement Pétrarque et Bembo.

La nature de ces études, l'éclat et les relations de la famille des d'Espinay permettent de supposer que les deux jeunes gens passèrent leur adolescence à Paris. La Bretagne en effet n'avait pas alors de grand collège. Lorsqu'en 1587 les députés des Etats décidèrent la création du collège de Rennes, ils le firent « comme chose grandement utile et profitable à tout ce temps et pour un très grand bien et soulagement de toute la province et duché, mèmement pour obvier aux grands frais

(1) Bibl. Nat., ms. français 20224, F° 136.

(2) DU PAZ, *op. cit.*, p. 308-309. Il faut noter pourtant que Jean a terminé son éducation à Vitré : « Ce chevaleureux seigneur de Laval derrenier mort en fleur de jeunesse (Guy XVII de Laval, † 1547, cf. BROUSSILLON, IV, 108-109) avoit prié mon seigneur d'Espinay *de revocquer de ses études* monsieur de Segré, filz, et lui bailler, ce qui fut faict, et soubdain sentit plus tôt son homme de guerre et bon courtisan que escollier... » LEGEAY, *Abrégé des Antiquitez*, copie, F° 21). Sur Guy XVII de Laval, consulter BROUSSILLON, *La Maison de Laval*, IV 2, 105, et *Mémoire chronologique de Maucourt de Bourjolly sur la ville de Laval*, I, 392, où l'on voit Guy XVII revenir de la cour en 1540 ayant dans sa suite un d'Espinay.

(3) *Ibid.*, p. 301. Sainte-Marthe le dit aussi « fort docte ». Bibl. Nat., ms. français 20.232, F° 47 v°.

Digitized by Google

que leurs pères font journellement pour l'instruction de leurs enfans, lesquels ils sont contraincts envoyer à Paris [1] ». En ce qui concerne notre poète, ce n'est toutefois qu'une hypothèse. Son frère Antoine était aussi à Paris, page à la cour [2].

V

En 1549, Jean d'Espinay alors âgé de dix-huit ou dix-neuf ans épousa la fille du célèbre maréchal de Vieilleville, Marguerite de Scepeaux, qui était elle-même dans sa seizième année. V. Carloix qui se défend de toute hyperbole poétique la dépeint « haulte, droite et de fort belle taille; les cheveux blonds et luisants, sans aucune tache de rousseur; ayant le tainct fort merveilleusement clair, entremeslé d'une très-naïfve blancheur; le tout accompagné d'une humble modestie, d'un esprit très-gentil avec une grace si doulce, et parler si élegant qu'elle se rendoit à ung chacun admirable [3] ». Ce fut Jean du Mas, le demi-frère du maréchal, abbé de Saint-Thierry et futur évêque de Dol, qui servit d'intermédiaire entre les deux familles. Vieilleville fut merveilleusement traité lorsqu'en 1548 il alla porter sa réponse à Guy d'Espinay. Pendant six jours il vit défiler au château de Champeaux l'élite de la noblesse bretonne, admira « l'apparat des vivres » et surtout les luttes et les danses. « On eust dit proprement que c'estoit un roy qui traitoit un grand seigneur [4] ». Le septième jour on s'en alla vers Saint-Michel-du-Bois, l'un des châteaux de Vieilleville et, chemin faisant, on s'arrêta à Saudecourt où se firent les fiançailles. Le maréchal emmena alors son futur

(1) Arch. d'Ille-et-Vil., C. 2642, F° 597.

(2) L'un des portraits d'Ant. d'Espinay que possède la Bibl. Nat. porte, en haut, d'une écriture du début du XVII[e] siècle : « Il avoit été Page de Henri II et mourut de ses blessures en allant charger le comte de Montgomery et le Capitaine de Lorge à Dol en 1591 ».

(3) V. CARLOIX. *Mém.*, III, VII, p. 490-491. Jean Legeay vante aussi sa « devotion et vertu » et ajoute « c'est l'exemple de noblesse de toute humilité et doulceur feminine sans se scoucier de son haultesse et grandeur, ne l'origine et illustricité des maisons genereuses dont elle est descendue » (*ms. cité*, copie, f° 39).

(4) CARLOIX, *Mémoires*, III, VI, p. 489. Tous ces détails sont tirés du III[e] livre de Carloix.

Digitized by Google

gendre dans sa maison de Duretal; puis après un court séjour le jeune homme et le vieux maréchal s'en allèrent rejoindre la cour à Troyes. Ils suivirent le roi en Dauphiné et en Piémont. Arrivés à Turin on apprit que la Guyenne, l'Angoumois et la Saintonge étaient soulevées. Le duc d'Aumale et le maréchal de Vieilleville furent chargés de la répression. Jean d'Espinay prit part à l'expédition et l'on s'en revint ainsi par Bordeaux, Saintes, Saint-Jean-d'Angély. Enfin, la noce eut lieu à Saint-Michel-du-Bois, le 25 février 1549 (1). Puis les nouveaux mariés allèrent habiter Saudecourt (2). Quinze jours à peine après les noces, le maréchal de Vieilleville arrachait Jean d'Espinay à sa femme pour l'emmener de nouveau à la cour et à la guerre (3).

Deux ans après Guy d'Espinay mourait (4). On l'enterra dans le chœur de la collégiale, au côté de l'évangile. Sa veuve et ses enfants lui élevèrent le superbe mausolée que l'on admire encore aujourd'hui. L'auteur en est Jean II Juste, fils de Jean I, l'auteur du tombeau de Louis XII. Son chef-d'œuvre avec celui de Champeaux est le tombeau de Claude Gouffier à Oiron (1559) (5). Celui de Guy d'Espinay, en pierre blanche rehaussée de marbres de couleur, se compose de deux enfeus superposés, l'un pour les gisants, l'autre pour les orants, selon le plan mis à la mode par les Italiens à Saint-Denis (6). Il fait $6^{m}70$ de hauteur et $3^{m}30$ dans sa plus grande largeur, mais les deux enfeus sont fort inégaux. Tandis que l'inférieur est bas et sombre, comme il convient à un sépulcre destiné à recevoir

(1) Récit de ces fêtes dans CARLOIX, III, XVIII. M. Prosper d'Espinay a réédité ces pages.

(2) Je conjecture cela de ce que leur premier fils y naquit le 11 décembre 1549. Il fut baptisé le 5 janvier 1551; il eut pour parrain le maréchal de Vieilleville, pour marraine Claude de Montejan, dame de Goulaine. Jehan d'Espinay, prieur de Lanmeur a signé (PARIS-JALLOBERT, *Louvigné-de-Bais*, p. 11).

(3) On trouvera dans les mémoires de Carloix la vie militaire de J. d'Espinay. Je n'en extrais ici que ce qui a rapport à mon sujet. Elle est résumée dans DE CARNÉ, *Les Chevaliers bretons de Saint-Michel*, p. 124-125.

(4) Le 2 août 1551, d'après le registre des obits de Champeaux (Arch. I-et-V., C. 449).

(5) Voir Prosper D'ESPINAY, *Mariage de Jean d'Espinay*, appendice, note IV, p. 66, et ENLART, *Manuel d'Archéol. franç.*, I, archit. religieuse, IIe partie, éd. 1920, p. 791.

(6) Le tombeau de Louis XII, le modèle du genre, est de 1531 (MÂLE, *L'Art religieux à la fin du moyen âge*, p. 472).

Digitized by Google

l'image des cadavres, celui d'en haut, arrondi en plein cintre, atteint plus de deux mètres et s'ouvre largement à la lumière près du beau vitrail du chevet. Le fond et le ciel en sont ornés d'arabesques fort gracieuses et d'un écusson portant la date : 1553. Sur les côtés de la niche inférieure l'artiste a disposé deux pilastres ornés à l'italienne d'un trophée suspendu à une tête de griffon; au-dessus, encadrant l'arc triomphal, s'élèvent deux colonnes de marbre rose. L'ensemble du monument est semé de fleurs, d'oiseaux, de fruits et les moulures en sont rehaussées d'or. Deux inscriptions appliquées entre les deux enfeus ont disparu (1).

En bas gisent les statues des deux cadavres. Je ne sais si celle de Louise de Goulaine fut placée en même temps que celle de son mari et si elle fut exposée nue de son vivant même et pendant treize ans dans le chœur de Champeaux. Tout étrange que la chose nous paraisse, elle est fort vraisemblable. Antoinette de Bourbon venait tous les matins méditer devant sa propre statue funéraire et celle de son mari à Joinville (2). Catherine de Médicis reposa pendant plus de vingt ans près de Henri II sur le tombeau de Saint-Denis (3). Si la statue de Louise de Goulaine ne date pas de 1553, elle fut donc ajoutée après sa mort, arrivée le 8 février 1567 à Saudecourt, où elle s'était retirée après la mort de son mari (4). On sait qu'au XVI[e] siècle on prit l'habitude de substituer ces statues de cadavres aux gisants qui ornaient les anciens tombeaux, pieu-

(1) Voir une reproduction de ce monument dans Robert D'ESPINAY, *Mariage de Jean d'Espinay*, p. 58.

(2) A. ECKHARDT, *R. Belleau*, p. 192. Le tombeau de Claude de Lorraine est de l'époque de celui de Champeaux, 1551-1552 (KOECHLIN, *La Sculpture à Troyes.... au XVI[e] siècle*, p. 307. Antoinette de Bourbon mourut le 20 janvier 1583, agée de 88 ans (L'ESTOILE, *Journal de Henri III*, 20 janvier 1583 (I, 381, et note).

(3) MÂLE, *L'Art religieux à la fin du moyen-âge*, p. 423 et suiv.

(4) Nobilis et venerabilis Ludovica de Goulaine, bone et felicis memorie, quondam domina d'Espinay, animam Deo creatori reddidit, primum receptis sacramentis, die Sabati octava mensis februarii 1567 (*Registres de Louvigné-de-Bais*. Extraits relevés par M. PARIS-JALLOBERT, p. 13).

Le premier dimanche de chaque mois, on chantait la messe et un *Libera* à l'intention de Guy d'Espinay et de Louise de Goulaine. La veille, on chantait les vêpres, un nocturne et les laudes des morts. Le 2 août et le 8 février, la messe d'anniversaire remplaçait l'office du 1[er] dimanche de ces mois (Arch. d'Ille-et-Vilaine, G. 449, f° 25).

Digitized by Google

sement couchés dans leurs armures, les mains jointes, les yeux ouverts tournés vers le ciel, les pieds sur des animaux symboliques. Les artistes de la Renaissance ont perdu le sens de ce symbolisme. Les deux cadavres sont absolument nus; ils ont les yeux fermés. Rien ne rappelle plus ni les vertus de leur vie ni l'espoir de l'immortalité. Je me trompe. L'immortalité qu'on a rêvée pour eux, c'est celle à qui Pétrarque avait consacré le troisième chant de ses *Triomphes;* celle que rêvait Dolet quelques années auparavant pour son ami Christophe de Longueil :

> Sed vivit; neque morte ulla extinguetur, arce tectus
> Famae micantis nominisque magni (1);

c'est celle dont Jean Goujon sculptait la statue sur le haut

> Du Louvre, une deesse à qui jamais ne faut
> Le vent a joue enflée au creux d'une trompette (2);

celle que Pontus de Tyard enfin chantait l'année même de la mort de Guy d'Espinay en des vers qui sont l'exacte traduction de l'inscription consacrée à ce dernier :

> Heureux (*puis que le seul loz*
> *De nous après nous demeure,*
> Et qu'il faut que l'homme meure)
> Celuy de qui n'est encloz
> Le nom dessouz le Tombeau.
> Heureux qui resiste contre
> L'obscur oubli : et rencontre
> La faveur, les doctes vers
> Des frons de laurier couvers,
> Qui le font luisant, et beau,
> Mort vivre par l'Univers (3).

La grande passion des hommes de la Renaissance, ce fut la gloire. Aussi au mur de la niche où Guy III d'Espinay et Louise de Goulaine trônaient dans leurs atours (4), leur fils

(1) *Dolett carm.*, IV, I, reproduit en tête de *Longolii epistolæ*, Seb. Gryphius, 1563, p. 8.

(2) RONSARD, *Ep. à Lescot; P. Vitry, J. Gougeon*, p. 99.

(3) *Continuation des erreurs amoureuses* (1551), p. 59. *Livre des vers lyriques;* chant en faveur de quelques excellents poètes : « soit que l'astre de la nuit... », Marty-Laveaux, p. 122.

(4) Les statues des orants ont disparu

Digitized by Google

— car c'est Charles probablement qui a fait la partie littéraire du monument — fit graver cette inscription :

Fama mortalibus
Una superstes.

A-t-il lu et voulu traduire les vers de Tyard que je viens de citer ? Est-ce une simple coïncidence ? Je ne sais. Peut-être Horace lui a-t-il fourni une partie de son inscription :

Illum aget penna metuente solvi
Fama superstes (1);

ou Ovide :

Me tamen exstincto fama superstes erit (2).

Le sentiment en tout cas est bien païen, comme tout le monument. On y chercherait en vain un signe religieux. C'était la mode. C'était le temps que Ronsard choisissait pour son « Sepulchre » un coin dans l'île, d'où naîtrait un lierre :

Là viendront chaque année
A ma feste ordonnée,
Avecque leurs troupeaux,
Les pastoureaux (3).

Ils chanteront la gloire du poète, puis immoleront à ses mânes « un agnelet, avec du lait ». Magny, l'année même de l'érection du tombeau de Champeaux, proposait de faire sur les cendres d'un ami le même sacrifice païen :

Apres de grand' devotion
Y ferons une oblation,
Epandans du vin et du laict,
Et maintes odorantes fleurs,
Sacrifians (les yeulx en pleurs)
Un tout blanc et tendre aignelet (4).

(1) *Odes*, II, II, 7-8 et suiv. Comparer l'inscription du tombeau de Thomas Le Roy, évêque de Dol, dans l'église Notre-Dame de Nantes (1524) :

Spiritus astris
Ossa sepulchro
Fama superstes.
Bibl. Nat.; ms. latin 17025, F° 54.

(2) *Tristes*, III, VII, 50.

(3) De l'election de son sepulchre, *Odes*, IV, 5 (Laumonier, II, 97-103).

(4) *Amours*, édit. Courbet, p. 140-141.

Digitized by Google

On sait comment les tombeaux deviennent alors païens [1], comment, quelques années plus tard, Catherine mit le cœur de Henri II dans les bras des trois grâces de Germain Pilon [2], que les Célestins, inquiets de leur allure dégagée, voulurent transformer en trois vertus théologales. Jean Juste en suivant cette mode était bien de sa famille et de son pays.

Mais le plus curieux du tombeau de Guy III et de Louise de Goulaine, ce n'est pas le tombeau lui-même, c'est l'inscription qui le domine. Le monument se termine par un fronton en demi-cercle. La base est constituée par la frise ornée de triglyphes qui repose sur les deux colonnes de marbre rose. Le pourtour semi-circulaire est orné d'une grecque du plus gracieux effet. Au centre du fronton trône la mort. Un squelette émerge à mi-corps de derrière une plaque de marbre sur laquelle sont écrits cinq distiques. Je ne crois pas qu'il soit téméraire d'attribuer cette inscription funèbre à Ch. d'Espinay, encore qu'elle ne soit pas signée. Seul de la famille, son frère Jean pourrait la lui disputer. Or, Jean d'Espinay entre 1551 et 1553 est en Alsace à la suite de Vieilleville et ne revient à Espinay que quelques semaines en août-septembre 1552 et au printemps de 1553 [3]. Il est bien douteux qu'il ait passé ces quelques semaines à faire des vers latins. Nulle part nous ne voyons du reste qu'il ait été poète, tandis que Charles écrivait alors ses premiers vers français et La Croix du Maine nous le donne aussi comme poète latin [4]. Je ne sais s'il a imprimé d'autres vers dans la même langue, mais il est tout naturel de lui prêter ceux-ci. Ils vont nous montrer — tout comme ses vers français — un écolier qui suit

(1) Pour les détails de cette laïcisation, voir MÂLE, *L'Art religieux à la fin du moyen âge*. En Champagne, cette transformation se fait vers 1540 (KOECHLIN, *La Sculpture à Troyes... au XVIe siècle*, p. 270-271).

(2) A. MICHEL, *Hist. de l'art*, IV, 2, p. 669.

(3) CARLOIX, *Mémoires*, IV, XXIV; V, XXXII.

(4) *Bibl. Fr.*, I, 105 : « Ce seigneur s'est fort plu à la Poesie Françoise et Latine, et a mis en lumière vingt-six sonnets, ne declarant son nom que par ces lettres capitales C. D. B. », etc.

Digitized by Google

avec ferveur le courant littéraire de la première renaissance [1]. Voici ces distiques :

Mors in utriusque mortem :

Non cedat tellus, styx, aer, pontus, amori,
Tellus, styx, aer, cedet et unda mihi;
Cedat et ipse puer Gnidius mihi, si quid amori.
Mundus habet; mundus nam domo quidquid habet.
Quos nunc funereo junxi sub marmore quondam
Junxit amor; vici; sic quoque victus amor.
At quis amor? mortalis amor, qui numina divi
Emeritus erat; vicit at alter amor.
Sic mors, verus amor, cœlum concessit utrique,
Vitam, nectar, opes, morte, siti, spoliis.

C'est la mort qui parle « sur la mort des deux personnages : Admettons que la terre, les enfers, l'air, l'océan ne soient pas soumis à l'amour; la terre, les enfers, l'air, la mer me seront soumis à moi. Cède toi-même aussi à ma puissance, Enfant de Vénus, si tu commandes aux éléments. Le monde te possède; or je détruis tout ce qui est en ce monde. Ceux-là que j'ai réunis sous ce marbre, autrefois l'amour les unit. Je suis donc victorieuse et l'amour est vaincu. Mais quel amour? l'amour mortel, qui avait acquis un pouvoir divin; mais il est vainqueur, l'autre amour. Ainsi la mort, véritable amour, leur a donné à tous deux le ciel : la vie, l'ambroisie, l'abondance, par la mort, par la soif, par la privation ».

La curieuse épitaphe et comme elle est bien de 1550, au temps où Platon avait remplacé — pour les érudits — l'Evangile ! Elle roule tout entière sur l'opposition entre l'amour mortel et l'amour immortel. Elle est donc un résumé de la doctrine du *Banquet* ou plus précisément du rôle de Pausanias et de celui de Socrate dans ce célèbre dialogue. Pausanias distingue deux amours et deux Vénus : l'une mortelle, l'autre céleste [2]. Socrate a appris de Diotime de Mantinée que l'amour n'est pas mortel : mais que le véritable amour est un grand

(1) Cette inscription a été recueillie par M. GUILLOTIN DE CORSON, dans son *Pouillé historique de l'Archevêché de Rennes* (t. III, p. 52-53); mais elle y est déformée au point de n'avoir aucun sens.

(2) *Banquet*, VIII-IX.

Digitized by Google

héros, intermédiaire entre les dieux et les hommes [1]. C'est lui qui élevant peu à peu notre âme de la vision des beautés charnelles à la contemplation de celles de l'esprit, puis à « cette beauté immuable, éternelle dont participe tout ce qui est beau sans rien enlever ni ajouter à sa perfection [2] », nous constitue ainsi dans l'immortalité.

Mais déjà en 1550 les poètes avaient vulgarisé ces pages de Platon. Bembo dans ses *Azolains* [3], traduits depuis quelques années en français, a refait le *Banquet*. Socrate y est remplacé par Lavinello et Diotime par un vieil ermite. L'amour réel, dit le premier, n'est pas le seul désir, le ἔρως des Grecs, mais il est le désir de la beauté. Le vieillard renchérit sur cette théorie : l'amour n'est bon que s'il procède de la volonté et s'il renonce à la beauté charnelle pour chercher l'immortelle : « Bon amour... n'est seulement desir de simple beaulté, ains de la parfaicte, celeste, eternelle et divine, non mortelle et subjecte à changement et diminution, et à laquelle ses beaultez transitoires nous peuvent indubitablement elever pourveu qu'elles soyent contemplées comme requièrent le devoir et la raison [4] ». La vie est un sommeil, l'amour en est le rêve. C'est sur notre songe que nous serons jugés. Rêvons donc de la souveraine beauté. La mort nous réunira à elle : « Où les autres amoureux tousiours en frayeur de la mort, comme de celle qui est dissipatrice de leurs plaisirs et delectations, ou arrivez à ce pas, tirent oultre à force et à regret : le servant de cette beaulté celeste y court joyeux et volontiers si tost qu'il y est appelé, lui semblant qu'on le mect hors d'une prison melancholique et miserable pour le restituer en son logis comblé d'une parfaicte lyesse [5] ». Ainsi Bembo précisait la

(1) *Banquet*, 202, 18 et suiv.

(2) *Ibid.*, chapitre XXIX en entier, spécialement 211, 37 et suiv. et 211, 7 et suiv. 212, 18, 25.

(3) *Les Azolains de Monseigneur Bembo de la nature d'Amour, traduictz d'italien en françoys par Jehan Martin.....*, Paris, Vascosan, MDXLV.

(4) *Ibid.*, f^os^ 144 v^o^-145.

(5) *Ibid.*, f^o^ 154. Citons encore sur ce sujet CASTIGLIONE, *Cortegiano*, livre IV; Léon HÉBREU, *Philosophie d'Amour.... Traduicte d'Italien en Françoys par le sieur*

Digitized by Google

pensée de Platon et unissait la mort à l'amour. D'Espinay sur ce point — et sur d'autres — me semble plutôt disciple de Bembo que de Platon.

En France même il n'était pas le premier à saluer dans la mort le passage de l'amour mortel à l'amour immortel. Marguerite l'avait devancé de quelques années :

> Ne desdaignez de voir ce noir veloux
> Où, pour aymer, mon corps verrez dessoubs
> Par mort gisant;
> Duquel Esprit est aux cieux reposant,
> Que ferme Amour a poly si luysant
> Qu'il est assis au lieu le plus plaisant
> De Paradis (1).

Celui qui ouvre ainsi aux amants le paradis, c'est précisément l'amour immortel dont parle Platon; les vrais amants le connaissant bien :

> O vrays Amans, si jamais vous sentistes
> Que c'est d'Amour, et si peine vous meistes
> De parvenir au bien qui est promis
> En bien aymant à tous parfaictz amys,
> Jugez jamais n'avoir veu Amour tel
> Que cestuy cy que voyez immortel
> Puis qu'immortel en est le fondement (2).

Comme Bembo, elle unit l'amour et la mort :

> Amour, Amour, vous avez fait l'accord
> Faisant unir à la vie la mort (3).

du Parc Champenois. Lyon, 1551. RONSARD, par contre, fort peu platonique en amour, conseille *au roi Charles en luy donnant un Leon Hebrieu* d'user de l'amour terrestre et de « laisser l'autre pour les dieux » (*Odes*, V, 7; Bl. II, 331).

(1) *Les quatre dames et les quatre gentilzhommes*, 1er gentil., *Marguerites*, t. IV, p. 45.

(2) *L'ombre*, *Marguerites*, IV, p. 265. — La distinction platonicienne entre les deux amours est connue de bonne heure en France par Marsile Ficin et par S. CHAMPIER, *La Nef des dames vertueuses*, Lyon, 1505. Voir un extrait dans M. SCÈVE, *Delie*, éd. Parturier, p. XVI, note 2. Au temps de Ch. d'Espinay, AGOSTINO NIPHO en renouvelle l'exposé dans le *De Pulchro et Amore*, Lyon, 1549. Voir un résumé de cet exposé dans *Delie*, éd. Parturier, p. 100, note 1.

(3) *Miroir de l'Ame pécheresse*, *Marguerites*, I, 48. Comparer *Léon Hébreu* (trad. du Parc), p. 98 : « L'Amour fait que continuellement la vie meure et que la mort vive en l'amant ».

Digitized by Google

Cette idée assez obscure dans le *Miroir de l'âme pécheresse*, Marguerite l'a reprise avec beaucoup de bonheur dans la *Mort et resurrection d'Amour*. J'ai vu, dit la princesse, j'ai vu se fermer les yeux dont amour « blessait et terre et cieux »; j'ai vu se fermer « la bouche rouge par laquelle il parlait »; j'ai vu « sans ordre et non peignez » les blonds cheveux dont il faisait la corde de son arc; j'ai vu inertes ses blanches mains, ses petits pieds, tout son corps en un mot. Amour est mort, le cœur de Madame morte est son sépulcre. Mais de cet amour mort naîtra un amour immortel :

Et puis quand serez mort, un bien devez attendre
Que de vous Amour mort, et vostre froide cendre
Suscitera l'Amour qui toujours sera vie
De mort, duquel par luy la mort sera ravie,
Et du tout mis à rien, et où mort ha esté
Amour vivant sera pour jamais arresté.
.....
Là l'Amour immortel tiendra sa royauté
.....
Mourez doncques, Amour, puis que ne povez vivre,
En celle qui de vous par Amour est delivre,
Donnez lieu à l'Amour de saine affection,
Qui prend de vostre mort sa generation (1).

Ainsi la thème fondamental de l'épitaphe de Guy d'Espinay nous révèle un disciple des platoniciens. C'est à Platon aussi et à ses disciples italiens et français qu'il a emprunté les développements qu'il en donne. L'amour est-il plus fort que les éléments ? L'amour est-il plus fort que la mort ? Tels sont les deux problèmes de métaphysique amoureuse que le poète oppose dans les six premiers vers. La première question est à peine indiquée dans le *Banquet* (2); mais les poètes italiens et français avaient déjà proclamé souvent la toute-puissance de l'amour sur la terre : Bembo en fait le promoteur de toute civilisation, du courage, de la poésie (3).

(1) *La Mort et Resurrection d'Amour*, *Marguerites*, IV p. 266 et suiv.
(2) XIII, XIV, XVI, XIX, XXIII.
(3) *Azolains*, trad. Martin, f^os 85-116. rôle de Gismondo en entier.

Digitized by Google

Héroet, dès 1542, s'élève contre « l'opinion commune »

> Qui veult qu'amour soit subjette à fortune.
> Je dys qu'Amour est dessoubz la nature,
> Dessus fortune, et ne crainct adventure
> N'aultre accident ; mais à eulx tout commande (1).

Marguerite de son côté chante

> Amour en qui vertu est toute enclose,
> Par qui se fait et conduit toute chose (2).

et Maurice Scève, l' « Archier invincible, à qui toute chose est possible (3) ».

Mais surtout du Bellay en 1549 avait développé ce thème avec une verve toute junévile :

> Le Roy, le Père des Dieux
> Tient les Cieux
> Dessoulz son obeissance,
> Neptune la mer tempère,
> Et son frère
> Sur les Enfers a puissance.
>
> Mais ce petit Dieu d'Aymer
> Ciel et Mer,
> Et le plus bas de la terre
> D'un sceptre victorieux
> Glorieux
> Soubz son pouvoir tient et serre.

C'est lui qui met l'harmonie entre les éléments: c'est lui qui fait régner les lois et la paix dans les cités, c'est à lui que le monde doit sa richesse et sa beauté (4).

Faut-il aller jusqu'à faire de l'amour un dieu ? D'Espinay ne se prononce pas. Il rappelle seulement qu'on l'a divinisé :

(1) HEROET, *Parfaite Amie*, III. 1574 et suiv. (éd. Gohin, p. 73).
(2) *Marguerites de la Marguerite des Princesses*, IV, p. 261, *L'Umbre* (début).
(3) *Délie*, Diz. CCXIII, éd. Parturier, p. 150.
(4) *Les louanges d'amour*, *Œuvres*, éd. M. Lav., I, p. 180-182.

Digitized by Google

« *Qui numina divi emeritus erat* ». Peut-être fait-il allusion ainsi à certaines pages du *Banquet* : « C'est un grand dieu que l'amour, s'écrie Phèdre, et admirable aux hommes et aux dieux, à cause surtout de son origine ». Hésiode, en effet, le fait naître du chaos et Parménide en fait le premier-né des dieux (1). Mais plus probablement c'est dans les *Azolains* de Bembo ou dans le *Peregrin* de Caviceo (2), que d'Espinay a lu ce débat. Dans les *Azolains* Lisa s'élève contre l'apothéose de l'amour : « Je vous veuil bien supplier me dire, si l'amour est occasion de tant de maulx, pourquoy est-ce que les hommes l'ont faict dieu ? De ma part je pense autresfoys avoir leu qu'ils commandent l'adorer, et que l'on consacre des autels en sa reverence, voire qu'on luy adresse veux, offrandes et oblations... Or quiconque faict mal n'est point Dieu : car qui est Dieu ne peult forfaire (3) ». Perotino consent que les poètes soient les auteurs de cette apothéose et il en donne une autre raison : les effets merveilleux et contradictoires de l'amour dans l'homme (4).

Mais l'amour, si puissant sur la nature et les hommes, l'amour divinisé par les poètes est cependant vaincu par la mort : *Vici, sic quoque victus Amor*. A son tour la mort est vaincue par l'amour immortel, *Vicit at alter Amor* : « O forte amour plus forte que la mort » ! s'écrie Marguerite (5). Et M. Scève dans sa Délie, après avoir distingué les deux amours

(1) *Banquet*, ch. IV, début.

(2) CAVICEO DA PARMA. Dialogue très élégant intitulé le *Peregrin* traictant de l'honneste et pudicq amour.... traduict de vulgaire italien en langue françoyse par maistre Françoys Dassy..., Reveu au long et corrigé... par Jehan Martin, Paris, 1535. La question de savoir si l'amour est Dieu y est agitée, Fos 139 et suiv.

(3) *Azolains*, trad. Martin, fo 19.

(4) *Ibid.*, fos 19-20, 26 vo-27. M. SCÈVE (*Délie*, Diz. CCCCXLII, éd. Parturier, p. 299) traduit Bembo :

« Pourroit donc bien (non que je le demande)
Un Dieu causer ce vivre tant amer ?
Tant de travaux en une erreur si grande
Ou nous vivons librement pour aimer ?
O ce seroit grandement blasphemer
Contre les Dieux. »

(5) *Oraisons de l'ame fidèle*, I, 87.

Digitized by Google

qui se partagent le cœur de son amie, l'amour de son mari, terrestre et sensuel, et l'amour platonique, les oppose ainsi :

A luy (le mari) et corps et Foy abandonna,
A moy le Cœur et la chaste pensee.
Mais si sa part est ores dispensee
A recepvoir le bien qu'Amour despart
La mienne est mieulx en ce recompensee
Que apres Amour, la mort n'y aura part (1).

La source de ces antithèses, c'est Pétrarque « Amour, ta gloire est tombée !... Si tu veux que j'aime encore, reprends à la mort ce qu'elle m'a ôté », s'écrie l'amant de Laure (2). Mais par le même besoin de diviniser l'objet aimé, il la transporte lui aussi au paradis. Avec son « œil intérieur » il la voit « en compagnie des Anges aux pieds de son éternel Seigneur et du mien (3) ».

Donna che lieta col principio nostro
Ti stai, come tua vita alma richiede,
Assisa in alta e gloriosa sede
E d'altro ornata che de perle e d'ostro (4).

D'Espinay, vers 1553, était un admirateur de Pétrarque; mais il y a mêlé du Platon et très habilement il a ménagé un lien entre l'amour terrestre et le ciel en identifiant la mort et l'amour : *Mors verus Amor*,

Car l'amour et la mort n'est qu'une même chose (5),

traduira plus tard Ronsard.

(1) *Délie*, diz. CXXXIV, éd. Parturier, p. 100; cf. aussi *ibid.*, diz. CCCCXLII, éd. Parturier, p. 299.

(2) *Sur la mort de Laure*, Canz. 40. 41; sonnet XXVI (rima 253).

(3) *Ibid.*, sonnet LXXIII (rima 301); voir aussi sonnet XVIII (rima 245), sonnet XX (rima 247), canz. 40.

(4) *Ibid.*, sonnet LXXV (rima 303).

(5) *Sonnets pour Hélène*, II, LXXIX (Bl. I, 366), vers final. L'assimilation de l'amour à la mort parce que lui aussi fait mourir ceux qu'il attaque est dans le goût italien. Voir sur ce sujet MELLIN DE SAINT-GELAIS. *Œuvres poétiques*, les Rondeaux XIII et XIV (Bl. I, 314-315) : Pour avoir paix entre Amour et la mort; et : Mort seras tu jamais de tuer lasse; et le onzain XLIX (Bl. III, 27) : Amour a dit à la Mort : « Attendez » !

Digitized by Google

Ronsard en effet quand il voudra pleurer Marie cherchera dans la victoire alternative de la mort et de l'amour la raison et la consolation de son deuil. La mort en tuant Marie a vaincu l'amour :

> Amour est donc sujet à nostre humaine loy !
> Il a perdu son regne, et le meilleur de soy
> Puis que par une mort sa puissance est perie (1).

Le poète a appris à ses dépens « que l'amour partout ne commande (2) », qu'il n'est en réalité qu'un enfant incapable de se défendre contre la mort. Il ne me reste plus qu'à mourir aussi, conclut-il,

> Puis que ie voy la Mort triompher de l'Amour (3).

Mais l'amour a sa revanche. Marie est au ciel et à son tour se rit de la mort.

> Hà, bien-heureux esprit fait citoyen des cieux,
> Tu es assis au rang des Anges precieux
> En repos eternel, loin de soin et de guerres (4).

Le dernier vers enfin, avec sa triple antithèse, est un vers rapporté, comme on disait alors, et dénonce un jeune homme au courant des « gentillesses » d'esprit de notre poésie. Sans remonter aux Rhétoriqueurs, signalons qu'il fut pratiqué au temps même de la jeunesse de Ch. d'Espinay par Mellin de Saint-Gelais (5), Du Bellay dans l'*Olive* (6), Jodelle, qui firent des sonnets entiers sur ce procédé. D'Espinay du moins eut le

(1) *Second livre des Amours*, II, 1 (Laumonier-Lemerre, I, 210).

(2) *Ibid.*, II, 2 (Bl. I, p. 233, Laumonier-Lemerre, I, 210). Autres textes très curieux sur ce thème, *ibid*, Laumonier-Lemerre, I, p. 215; 226; Bl. I, 237, 248.

(3) *Ibid.*, Elégie : « Le jour que la beauté du monde la plus belle » (Bl. I, 245; Laumonier-Lemerre, I, 223).

(4) *Ibid.*, II, Elégie (Bl. I, 245-246; Laumonier-Lemerre, I, 224); stances (Bl. I, 236; Laumonier-Lemerre, I, 213).

(5) *Œuvres poétiques* (Bl. I, p. 151, et I, p. 300, sonnet XVI).

(6) *Olive*, sonnet XIX en entier (Chamard, I, p. 42-43). On trouvera celui de Jodelle et d'autres exemples fort nombreux dans PASQUIER, *Recherches*, VII, XV, p. 648-649.

Digitized by Google

bon goût de ménager son vers rapporté pour la fin de son épitaphe comme une pointe à l'italienne et de n'en faire qu'un. Encore marque-t-il, sur un tombeau, plus d'esprit et d'ingéniosité que de goût et d'émotion.

Il est toujours délicat de comparer les petites choses aux grandes. Il serait impertinent de prolonger le parallèle entre l'art de d'Espinay et celui de Marguerite et de Du Bellay et entre le tombeau de Guy d'Espinay et celui de Marie. La persistance des mêmes refrains chez Ronsard et d'Espinay montre pourtant que leurs âmes ont souvent vibré à l'unisson, soit qu'ils se connussent déjà, soit qu'ils eussent des lectures et des goûts communs. En tout cas quelle riche inscription, qu'il suffise de la secouer pour en faire jaillir toutes les mélodies qui chantaient au cœur de Charles d'Espinay en sa vingtième année et qu'il a accordées au rythme funèbre d'une épitaphe ! Elle nous a montré ses lectures préférées : Platon peut-être, les platoniciens sûrement : Héroet, Marguerite de Navarre, le Du Bellay de l'*Olive*; Saint-Gelais; Pétrarque et Bembo chez les Italiens. C'est l'ancienne école qui a fait son éducation poétique, selon le conseil de Sibilet : « plus luy profiteront les jeunes poètes comme imbus de la pure source françoise... entre lesquelz lira le novice des Muses françoises Marot, Saingelais, Salel, Heroet, Scève, et telz autres bons espris [1] ». Mais en cette même année 1553 il commence ses sonnets et l'on n'y trouvera plus trace des platoniciens. Un astre nouveau vient de luire, le Ronsard de 1550 à 1552, des *Odes* aux *Amours*. Et c'est dans l'orbe de la nouvelle étoile que va se lancer Charles d'Espinay.

Mais tandis qu'il composait ses premiers vers, il perdit sa sœur Claude âgée de vingt ans. Il l'avait particulièrement aimée. Elle était sa cadette, artiste et musicienne. Son frère lui fit élever dans la chapelle de Sainte-Barbe, où reposaient

(1) *Art poétique*, I, III, f° 7, cité par CHAMARD, *Deffence et Illustrat. de la Langue françoyse*, p. 105, note 3.

Digitized by Google

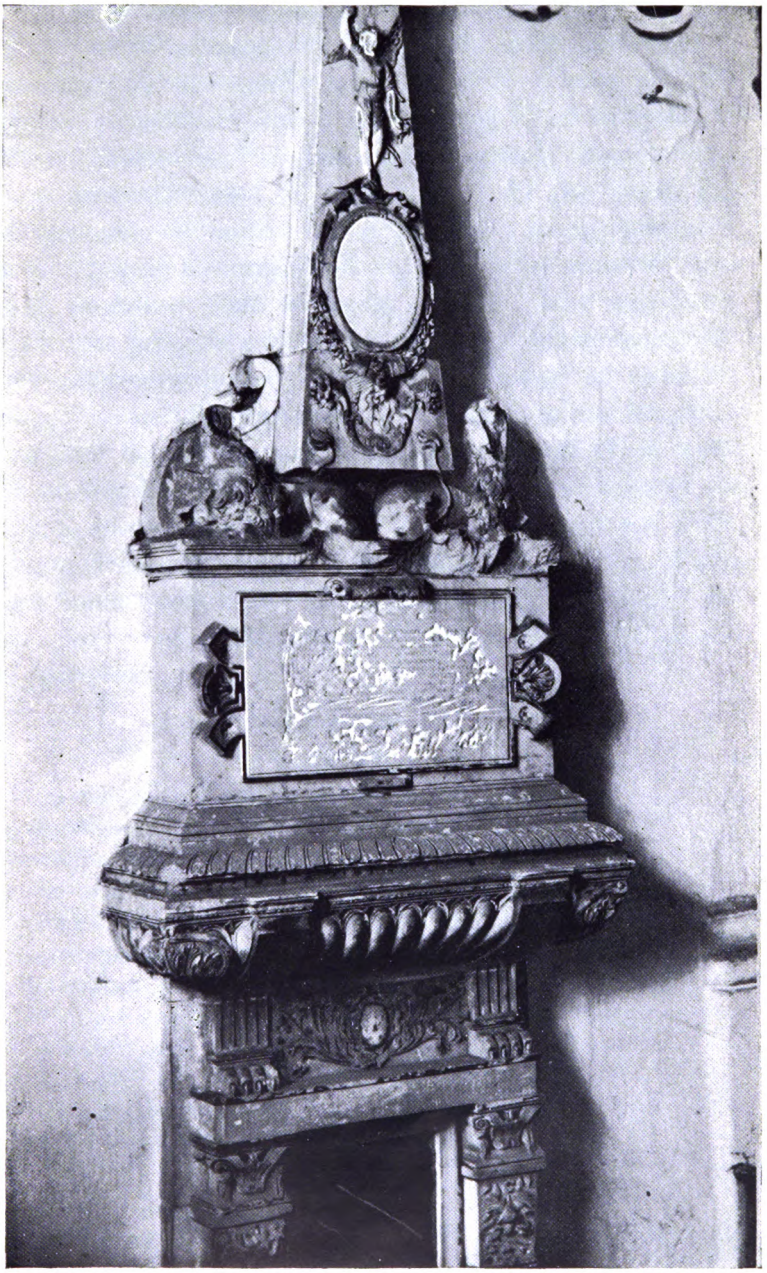

Eglise de Champeaux. Tombeau de Claude d'Espinay par Jean II Juste (1554).
Le bas et le haut sont un peu écourtés.
(Cliché de M. l'abbé H. Duval.)

Digitized by Google

Digitized by Google

déjà Guy I le Grand et Guy II, un tombeau, ou plutôt une sorte de stèle à la façon des anciens. Le monument est du même auteur qui fit le tombeau de Guy III [1]. Il serait difficile de décrire en détail ce chef-d'œuvre de grâce et de goût. Il a 4m30 de hauteur et 1m20 dans sa plus grande largeur et se compose essentiellement de trois parties. Le bas ressemble à une cheminée de marbre très ornée. On y a superposé une sorte de corniche très gracieuse qui soutient et encadre l'inscription funéraire; c'est la partie centrale. Au-dessus sont couchés deux lions qui supportent une pyramide tronquée. Sur la face antérieure de cette pyramide se dessine en relief un miroir entouré d'une couronne. Au-dessus du miroir un génie ailé se tient debout, les ailes déployées, portant de la main droite un flambeau et tenant dans la gauche une branche de laurier. L'ensemble, malgré de graves mutilations, est d'une fraîcheur, d'une harmonie et d'une grâce tout attiques : digne et léger tombeau élevé aux mânes d'une jeune fille aimée des Muses. Sur le cartouche central Charles d'Espinay fit graver cette épitaphe :

D.D. castitat. et
memor.

Claudiæ Spinaiæ virgin. generosiss. pulcerr.
eruditiss. Guidonis Spinai et Lodoicæ Goulinæ
nobiliss. ex antiquiss. famil. parentum filiæ;
quæ et ad musas nata et a musis, ut creditur,
educata, sic artis musicæ cæterarumq. bon. art.
commendationi alteram Minervæ castitatem et
futuram de suo ingenio memoriam addidit ut et castiss.
ut et memoria digniss. ut et ex musis una propemodum
habeatur; quæ sic denique inter suos vixit, quæ
sic deniq. ann. MDXXXXXIIII, et ætatis suæ
XX, inter suorum amplexus vita functa est,
ut et opt. et feliciss. virginem vivere et mori
decuit,

(1) PALUSTRE signale aussi que le tombeau de Cl. d'Espinay doit être du même auteur que celui de ses parents (*Ren. en Bretagne*, p. 94). M. Prosper D'ESPINAY donne une reproduction de ce tombeau dans son *Mariage de J. d'Espinay*, p. 60.

Digitized by Google

Carolus Spinaius D. Gildas. abbas, frater sorori, pius piæ, plusquam volgaris amicitiæ ergo et in vestram, o d. d. castitas et memoria, gloriam, non sine lacrimis et votis perenn. (1).

Il ne sera peut-être pas inutile de traduire cette longue phrase : A la vertu et à la mémoire de Claude d'Espinay, fille très noble, très belle, très savante de Guy d'Espinay et de Louise de Goulaine; qui, née pour les muses et formée, semble-t-il, par les muses, joignit au talent de la musique et des autres beaux-arts une chasteté pareille à celle de Minerve et un esprit qui lui promettait la gloire; qu'il faut tenir pour très chaste, pour très glorieuse et presque pour l'une des muses; qui enfin vécut au milieu des siens et mourut dans leurs bras l'an 1554 dans la vingtième année de son âge, de la vie et de la mort qui conviennent à une vierge très bonne et très heureuse; Charles d'Espinay, abbé de Saint-Gildas (2), en témoignage de piété fraternelle pour une sœur aimante, en signe d'amitié extraordinaire et en hommage à votre gloire, ô vertu et mémoire de sa sœur, a dédié (ce tombeau) avec ses larmes et ses regrets éternels.

L'épitaphe, on le voit, est digne du tombeau. L'atticisme élégant et païen de la stèle forme un cadre naturel à l'ample et païenne inscription. Les redoublements symétriques des propositions, la langue pure indiquent un humaniste, comme l'absence de toute allusion religieuse dénonce une âme éprise des sentiments païens de la Renaissance. Ainsi Marulle

(1) L'inscription a été relevée dans le *Pouillé hist. de l'Archevêché de Rennes*, t. III, p. 54. Je n'y change qu'un mot. A la quatorzième ligne, M. Guillotin de Corson lit *docuit*. La phrase ainsi lue ne peut avoir de sens qu'en traduisant *ut docuit vivere* par « de façon à nous apprendre à vivre », ce qui est absolument inadmissible. Je propose *decuit* qui donne un sens plus acceptable et une phrase latine. L'inscription a été très gravement mutilée à la Révolution.

(2) Je lis *Divi Gildas. Abbas.* — *Dei gratia* me parait un peu prétentieux pour un abbé. *Divus* est pour les humanistes cicéroniens l'équivalent de *Sanctus*. L'inscription solennelle qui ouvre le registre de l'église de Dol pour l'année 1572 et qui rappelle la piété de Ch. d'Espinay emploie ce mot trois fois en parlant de saint Samson (*Divus* Samso). Le sens n'est donc pas douteux ici (Voir ce texte plus loin, ch. III).

Digitized by Google

avait fait sur le tombeau d'une amie pleurer les Grâces et l'Amour et croître le safran [1]; ainsi Jean Second souhaitait à la sienne de revivre dans la gloire des marbres blancs : *Vivat et in canis inclyta marmoribus* [2].

D'Espinay donna encore une autre preuve de ses goûts artistiques, la même année vraisemblablement, en faisant peindre sur la fenêtre de la chapelle où reposait sa sœur le martyre de sainte Claude. Il ne reste que deux panneaux de ce splendide vitrail. Dans l'un la sainte s'en va au martyre. Elle est vêtue d'une robe bleu de mer et porte à la main une palme. Dans l'autre, elle est liée au poteau et nue jusqu'à la ceinture. A côté d'elle le bourreau s'apprête à lui couper les seins [3]. La fermeté du dessin de ce torse, la pureté de celui des figures de la sainte révèlent un artiste qui a subi l'influence classique. On a à peine exagéré en rappelant à propos de ces deux tableaux la sainte Cécile de Jules Romain et la sainte Catherine de Raphaël [4]. De même, la figure imberbe, anguleuse et dure des deux personnages qu'on voit au deuxième plan du panneau de gauche ressemble bien aux condottieri des écoles de Venise et de Florence, à celui d'Antonello de Messine qu'on admire au Louvre par exemple. Les deux tableaux sont encadrés par un portique assez simple où sont suspendues des guirlandes ; dans la pointe de l'ogive, deux lions d'Espinay sont entourés par une couronne que soutiennent deux anges nus à la mode italienne. Visiblement, l'artiste qui a dessiné cette fenêtre avait subi l'influence classique et il a étendu jusque dans ce bourg perdu de Bretagne le rayonnement des grandes écoles d'Italie.

(1) *Marulli Epigram.*, I, Epitaphium Pholoes, fin (éd. de 1487, f° B^{1} v°-B^{ij}).
(2) J. SECOND, *Funerum liber*, epitaph. Puellæ castæ, fin (éd. de 1582, f° 61 v°).
(3) BOLLANDISTES, *Acta Sanct.*, IX, mars, t. IV, p. 83-84.
(4) J. BRUNE, *Cours d'Archéol. religieuse*, Rennes, 1846, in-8°, p. 386

Digitized by Google

CHAPITRE II

L'œuvre littéraire.

I. Le roman de Ch. d'Espinay. — II. Ch. d'Espinay et la Pléiade. — III. Premier recueil de sonnets (1559) : Date de sa composition ; Ch. d'Espinay traducteur de Pétrarque, disciple de Ronsard, de Magny, de Du Bellay. — IV. Deuxième recueil (1560) : Changement de style; la part d'imitation (Du Bellay, Magny, le sonnet du Songe) ; l'originalité de Ch. d'Espinay ; félicitations de Ronsard. — V. Étude générale du style.

I

La belle jeunesse et la riche éducation ! Peu de poètes ont été aussi abondamment nourris aux lettres et aussi vivement sollicité par les Muses. Toutes ont chanté autour de son berceau et paré de leurs gracieuses mains la maison et les lieux où il passa son enfance. Il entendit leur appel. Sur le « cimier doré » des gentilshommes il voulut ajouter la « plume de fer » du poète et, comme son ami Ronsard, tresser de ses jeunes mains

Aux myrtes de l'Amour le laurier de la Gloire

C'est en 1553, si nous l'en croyons [1], qu'il devint amoureux. Nulle part le poète n'a fait le portrait de sa dame et cela est bien extraordinaire, le portrait étant une pièce obligée des recueils amoureux après 1550. Il n'en faudrait pas conclure cependant que les vers s'adressent à « quelque Iris en l'air ». Plusieurs sonnets font allusion à des événements certains : le sonnet 18, par exemple, est fait pour une jeune fille malade; il semble qu'elle fut elle-même poète si j'interprète bien l'un

(1) Sonnets 39, 41, 42, 49.

Digitized by Google

des sonnets de son ami [1]. Le 42e où le poète lui fait ses adieux semble indiquer qu'elle était à la cour [2]. Il nous a même dit son nom, mais si mystérieusement que je n'ai pu le deviner. L'édition de 1559 porte ce nom au sonnet qui la termine. Les deux vers qui commencent le premier tercet et le premier quatrain finissent par *Orizon* et *Aspect* qui sont très certainement l'anagramme ou la traduction du nom de son amie. Nous ne savons rien de leurs relations. Le poète décrit à plusieurs reprises le martyre qu'il souffre, la dureté de sa dame ; il demande à l'amour d'amollir le cœur de son « tigre »; il nous conte qu'il en rêve la nuit et même que certain jour il s'est approché de son lit et qu'elle lui a permis quelques privautés; mais la plupart de ces sonnets sont des imitations — quelquefois à peine démarquées — de Ronsard. La dédicace de la première édition fait même du poète un amoureux transi à qui son inhumaine n'a jamais souri : « N'ayant iamais sceu apperceuoir à vostre visage, de quelle affection vous preniez le seruice que ie vous faisoy, i'ay trousiours craint de me presenter deuant vous, pour demander salaire de la peine que i'ay prise [3] ». Peut-être donc Ch. d'Espinay se vante-t-il dans ses vers de péchés qu'il ne commit point. C'est une affectation qui est ancienne parmi les jeunes gens. Saint Augustin s'en confessait déjà [4].

II

C'est probablement après la mort de son père que d'Espinay vint à Paris. Il y était certainement vers 1557-1558 pour préparer l'édition de ses premiers sonnets dont le privilège est daté du 22 avril 1559. C'est là seulement qu'il a pu lier connais-

(1) Sonnet 22.

(2) Voir aussi sonnet 35, 3,4 :

En oubliant ce travail ennuyeux
Qui courtisan longuement m'a fait estre.

(3) Fo A1.

(4) Ego, ne vituperarer, vitiosior flebam, et ubi non suberat quo admisso æquarer perditis, fingebam me fecisse quod non feceram, ne viderer abjectior quo eram innocentior, et ne vilior haberer quo eram castior (*Confess.*, II, 8).

Digitized by Google

sance avec le cénacle littéraire de la brigade. Il serait oiseux de présenter ici Ronsard. Les deux sonnets qu'il a dédiés à d'Espinay et le *Cyclope amoureux* sont les seuls témoins de leur amitié, avec celui que d'Espinay lui-même a consacré à la gloire de son ami qu'il compare à celle d'Orphée [1]. En un autre de ses sonnets adressé à Goulaine, il rêve que ce dernier rivalisera avec le poète vendômois [2].

Je ne sais si leurs relations furent fréquentes après 1560, date de leur séparation. Nous les trouverons une fois encore réunis à la table de Du Guast, devisant d'amour, comme lorsqu'ils étaient jeunes. Il semble donc qu'il y eut entre les deux jeunes gens une véritable amitié. De la part de d'Espinay ce fut aussi de l'admiration : on le verra bien à la façon dont il a tâché d'imiter Ronsard. Il ne sera pas téméraire de croire que ce fut le succès de Ronsard qui entraîna d'Espinay : « Soudain que les ieunes gens c'estoient frottez à sa robbe, ils se faisoient accroire d'estre devenus poëtes [3] ».

Rémy Belleau a séjourné deux fois à Paris : de la fin de 1552 à 1556 et après son retour d'Italie de 1557 à 1563 [4]. C'est évidemment durant ce second séjour que d'Espinay le connut. Belleau était de trois ans plus âgé que d'Espinay. Après des sonnets liminaires pour Denisot et Magny (1553), il s'était fait remarquer de Ronsard par son *Escargot* que ce dernier avait publié dans la *Continuation des amours* (1555). Puis la traduction d'Anacréon (1556) l'avait rendu tout à fait célèbre dans la nouvelle école. D'Espinay et lui furent unis dans l'admiration et l'imitation de Ronsard, leur commun modèle. En 1559, Belleau donna un sonnet liminaire à d'Espinay; l'année suivante il en donnait un à Grévin et terminait le commentaire du *Second livre des Amours* de Ronsard. La même année d'Espinay lui rendit le même témoignage d'amitié en lui dédiant

(1) Sonnet 43.

(2) Sonnet 28.

(3) PASQUIER, *Recherches*, VII, VII, p. 615.

(4) ECKHARDT, *R. Belleau*, p. 18 et 54 et suiv.; tous les détails qui suivent sont tirés de cette thèse.

Digitized by Google

le 39e sonnet de son deuxième recueil, où il se réjouit de bientôt renoncer au monde et à l'amour.

On pourrait s'étonner que l'évêque de Dol ait lié si étroite amitié avec Jodelle, « paillard, ivrogne, et sans aucune crainte de Dieu, qu'il ne croyoit que par benefice d'inventaire [1] ». Leurs relations durèrent pourtant au delà de la vie de Jodelle. Ch. d'Espinay fut l'un de ses éditeurs. Je n'ai trouvé aucun témoignage de leur liaison dans leur œuvre. Peut-être faut-il en conclure qu'ils ne se connurent qu'après 1560? Je ne sais non plus ce qui les rapprocha. A défaut d'idées communes, leurs goûts et leurs caractères me semblent avoir quelque ressemblance. Jodelle « estoit grand architecte, tres docte en la peinture et sculpture, tres eloquent en son parler... Il estoit vaillant et adextre aux armes ». Voilà un ami comme d'Espinay devait les aimer.

Grévin était aussi à ses heures un homme de théâtre [2], mais c'est plutôt par ses dons d'élégiaque qu'il a pu plaire à notre poète. L'année même où Charles d'Espinay publiait son premier recueil (1559), Grévin devenait amoureux de Nicole, fille de Charles Estienne. Le sonnet qu'il adressa à Ch. d'Espinay à cette occasion est peut-être le premier qu'il fit en ce genre [3], Il lui en dédia d'autres. L'*Olympe* (1560) en contient quatre où le poète confie à d'Espinay son amour [4] :

> Lorsque sur ton lut amoureux tu chantois
> La douce cruauté qui tient ton cueur en serre,
> C'estoit lors que l'Amour ainsi comme un tonnerre
> Foudroyoit dans mon cœur l'honneur de son carquois [5].

(1) L'ESTOILE, *Journal de Henri III*, I, 63-64 (année 1573), qui en fait un athée véritable. Sur Jodelle, voir FAGUET, *La Tragédie française au XVIe siècle*, éd. H. Welter, 1897, p. 83 et suiv.

(2) FAGUET, *op. cit.*, p. 120-121. PINVERT, *Jacques Grévin*.

(3) PINVERT, *op. cit.*, p. 342. L'année précédente il s'était essayé au théâtre : *J. César* et *La Trésorière* (1558). La même année il écrit les *Regretz de Charles d'Autriche* et un *Epithalame sur le mariage du Dauphin et de Marie Stuart*.

(4) *Olympe* (éd. de 1560), p. 12, 24, 35; *Gelodacrie*, p. 95.

(5) *Olympe*, p. 35 : « Lorsqu'on parloit d'accord entre ces deux grands Rois ».

Digitized by Google

Leur amitié semble avoir été très vive à cette époque, jusqu'au jour où Grévin passant au protestantisme militant se brouilla avec Ronsard et sans doute avec d'Espinay.

Ce ne peut être qu'à Paris que d'Espinay connut Marc Claude de Buttet, le poète savoisien [1]. Il y était venu dès avant 1550. Plus âgé de deux ou trois ans que son ami breton, d'un caractère mélancolique et studieux, il aima et chanta Amalthée et étudia sous Dorat. Comme poète, sa science de l'antiquité, la sûreté de son goût, la variété de ses rythmes le mettent bien au-dessus de d'Espinay et même de poètes plus célèbres de la Renaissance. Au moment où il lia connaissance avec Ch. d'Espinay, il n'était connu que pour un *Epithalame* sur le mariage d'Emmanuel Philibert de Savoie avec Marguerite de France [2] et une *Ode à la paix* [3]. Il adressa à son ami un sonnet liminaire qu'il réimprima en 1561 dans son *Amalthée* et qui reste le seul monument de leur amitié.

Ch. d'Espinay par deux fois dans le second recueil de ses sonnets [4] salue un Goulaine comme poète :

> Qui dessus toy emportera la gloire ?
> D'un tret semblable au Poète vendomois
> Tes chants iront s'esgalant à la voix
> De cil qui chante au reply de ton Loire [5].

De l'œuvre de ce poète, je ne sache pas que rien ait jamais été imprimé. Il ne peut s'agir que de Beaudouin de Goulaine, troisième fils de Christophe II de Goulaine et de sa deuxième femme Claire de Montejan, oncle par conséquent de notre poète. Il avait été abbé de Saint-Gildas-des-Bois, mais étant devenu en 1557 chef de famille par la mort de ses deux aînés, il avait renoncé à l'état ecclésiastique. Un peu avant 1560 il vint

(1) Sur Buttet, voir BALMAIN, *Un oublié, M. C. de Buttet*, Paris, éd. du *Savoyard de Paris*, 1912, in-16; Eug. RITTER, *Recherches sur le poète Cl. de Buttet et son Amalthée*. Genève, 1887, in-8°; MUGNIER, *M. Cl. de Buttet*, Champion, 1894, in-8°.
(2) Paris, R. Estienne, 1559, in-4°.
(3) Paris, Buon, 1559, in-4°.
(4) Sonnets 28 et 46.
(5) Sonnet 28, fin

Digitized by Google

à la Cour et « il y fit, dit Missirien, une si prodigieuse dépense qu'il dissipa en partie les plus belles terres de sa maison ». Ch. d'Espinay le connaissait évidemment auparavant, mais il a pu se trouver en rapports plus fréquents avec lui à cette époque à Paris même. On doit supposer aussi que Beaudouin de Goulaine a écrit des vers, soit qu'il ait commencé un véritable recueil, comme le ferait croire le sonnet que nous venons de citer, soit qu'il ait seulement ébauché quelques sonnets amoureux. Il songeait alors à se marier et le 25 septembre 1560 il épousa Antoinette Girard. Il avait de la culture et l'on était poète dans la famille. Son neveu Gabriel a laissé plusieurs pièces de vers qui ont été récemment éditées en partie. Après son mariage il s'établit non loin de Champeaux dans sa terre de Pomerieux près de Craon et fut tué en trahison par deux soldats dans le voisinage du Mans, au cours des guerres religieuses, en 1574 (1).

L'un des sonnets liminaires est signé d'un personnage jusqu'ici inconnu: Plessis Bérard Angevin. Il s'agit d'un Maynière du Plessis Bérard (2). Ces Maynière habitaient Tilliers, près de Montfaucon (Maine-et-Loire). Ils étaient de petite noblesse, mais voisins du château de Haute-Goulaine. C'est peut-être à ce dernier titre que Ch. d'Espinay les a connus. Je ne sais de quel Maynière il s'agit, ne connaissant que Jehan Maynière, écuyer, seigneur du Plessis Bérard, qui épousa le 2 juin 1551 Catherine Bastard, fille aînée de feu noble homme Guillaume Bastard, seigneur de la Largière, demeurant à Saint-Germain, près de Tilliers (3). Le sonnet qu'il dédie à Ch. d'Espinay contient un vers imité de Baïf et une allusion à l'androgyne des

(1) Tous ces détails sont pris à la préface que M. DE LA BORDERIE a mise aux vers de G. de Goulaine, *Le Livre de Marguerite de Bretagne, dame de Goulaine* (1585-1599), Nantes, MDCCCLXXVIII; tiré à 25 exemplaires. Sur ce personnage, on peut consulter aussi DE CARNÉ, *Les Chevaliers bretons de Saint-Michel*, p. 144-145.

(2) J. DENAIS, *Armorial général de l'Anjou*, II, 370.

(3) Arch. dép. Maine-et-Loire, E. 3254. En 1666, Jacques de Maynière du Plessis Brard et son frère Louis de Maynière de la Gaudinière justifient la possession du titre de noblesse depuis 1545 (CHAMBOIS et P. DE FARCY, *Recherches de la noblesse dans la généralité de Tours*, Mamers, 1895, in-4°, p. 513). Renseignements communiqués par M. Saché, archiviste d'Angers.

Digitized by Google

platoniciens. D'Espinay lui dédie deux de ses sonnets (23, 44). Dans le premier, il vante le « doux miel de sa langue bénine » et ses « écrits que la muse illumine ». Qui nous redira les accords de la « lyre angevine » de Plessis Bérard ?

Tous ces poètes donnèrent à Ch. d'Espinay des sonnets liminaires pour l'édition de 1559. Ronsard lui rappelait le temps où il brûlait pour Cassandre et le feu nouveau qu'en son cœur avaient allumé les vers de d'Espinay :

> O que ta Dame ha bien les yeux ardans,
> Qui seulement ne te bruslent dedans,
> .....
> Mais sans la voir, qui fait par tes escrits
> D'un grand brasier allumer nos esprits,
> Et comme toy nous fait amoureux d'elle (1).

Rémy Belleau, plus mignard, s'adressait à l'amour et, réunissant en un dernier tercet les deux modèles de d'Espinay, il donnait à son ami la palme sur Pétrarque et Ronsard, ayant éprouvé à la lecture de ses vers une émotion plus douce encore

> Que ne causa la beauté de Cassandre,
> Ny les beaux yeux de Laure, dont la cendre
> Pleure au cercueil encor sa passion.

Cl. de Buttet rappelait le trait quelque peu usé des pétrarquisants :

> Lors Amour de son aisle une plume arracha,
> Et pour t'en faire don luymesme la trancha.

Le poète la prit : « Et Venus du beau myrthe environna sa teste ». Grévin proclame d'Espinay

> Poëte autant parfait que *sa* maistresse est belle.

Plessis Bérard enfin voit en lui le « seul Nestor de Bretaigne ». Trois de ces pièces sont imprimées à la fin du volume.

(1) Sonnet limin., I.

Digitized by Google

probablement parce qu'elles furent composées pendant son impression. Ronsard dans un deuxième sonnet s'étonne

qu'un pays si desert
De grands rochers et de forests couvert,
Que l'ocean en demi rond enserre,
Ait pu donner un si gentil sonneur.

Telle autrefois la Béotie vit naître Alcman.

Le sonnet de Des Autels est mélancolique et sans intérêt. Lui aussi était venu à Paris en 1559 (1). Celui de Grévin proclame notre poète « le premier de la bande », pour chanter l'amour : ce sont hyperboles qu'on se renvoie entre poètes.

III

Les 26 premiers *Sonnets amoureux*, suivis d'une chanson, parurent en 1559 chez Guillaume Barbé.

Le recueil que la Pléiade présentait ainsi au public arrivait un peu tard. Pétrarquiser, en 1559, c'était retourner six ans en arrière, au delà de l'ode de Du Bellay *contre les Pétrarquisants* (1553). Mais aussi si l'on examine attentivement le livre, on peut croire qu'il fut composé au temps même où le pétrarquisme fit fureur. Le poète par trois fois nous dit en 1560 qu'il était amoureux depuis sept ans; et nous l'avons vu en 1553 composer des vers latins qui indiquent une lecture assidue des poètes. Il est naturel qu'il ait commencé à cette date à chanter l'amour. Tous les sonnets sont décasyllabiques. Or, on sait que l'avènement de l'alexandrin dans le sonnet date de 1555. Des nombreuses imitations que l'on va relever au cours de cette étude, pas une n'est certainement postérieure à 1554.

Dans ces conditions on peut croire que d'Espinay a écrit

(1) Hans HARTMANN, *Guill. des Autels*, p. 100. Les premiers ouvrages de Des Autels ont paru à Lyon. A partir de 1560, il fait imprimer à Paris.

Digitized by Google

ce recueil entre 1553 et son départ pour Paris (1556-1557). S'il ne l'a pas édité plus tôt, c'est sans doute parce qu'il attendait à être à Paris. Une fois à la Cour, il dut se mettre en rapports avec les membres de la Pléiade et solliciter d'eux les sonnets liminaires qu'il a joints à son édition. Il me paraît impossible de rapprocher en deçà de 1556 la composition des 27 premières pièces. Autrement, comment expliquer que connaissant le sonnet à vers alexandrin (il y en a 13 dans le second recueil) il n'en ait pas usé une seule fois; que découvrant dans la *Continuation des Amours* de Ronsard (1555) et dans les *Regrets* de Du Bellay (1558 n. s.) une poésie plus libre et moins italienne d'inspiration, qu'il se vante d'imiter dans son deuxième recueil, il s'en tienne dans le premier aux formules pétrarquistes, qu'il y copie servilement et exclusivement les premiers *Amours* de Ronsard, ceux de Baïf à Méline et ceux de Magny (1552-1553) sans reproduire une seule expression des œuvres postérieures ?

On ne peut guère supposer que, resté au château d'Espinay jusqu'en 1558, il n'ait subi que tardivement l'influence de la Pléiade. D'abord la cour des Laval à Vitré n'était point si fermée aux choses de la Renaissance. Elle était en relations continuelles avec Paris. Surtout l'amitié qui unit Ch. d'Espinay avec tous les membres de la Pléiade suppose un séjour assez prolongé à Paris avant l'édition de son premier volume de vers. J'estime qu'il a dû aller à Paris vers 1556-1557 [1], ayant en manuscrit ses premiers vers. C'est alors seulement qu'il a eu

(1) Je n'ai aucun moyen de fixer d'une façon certaine la date de la venue de d'Espinay à Paris. Mais on remarquera qu'en 1556 il a 25 ans, que sa famille a de l'ambition pour lui, que son frère aîné, devenu le gendre du maréchal de Vieilleville, a paru plusieurs fois à la cour à partir de 1549, que son frère Antoine y a été page, vraisemblablement vers cette époque; que Charles lui-même devient en 1556 prieur de Liré; en 1558, prieur de Bécherel; est proposé pour l'évêché de Dol en février 1559, sinon auparavant. Il est bien vraisemblable qu'on l'avait « lancé » depuis quelques années. Il est certain cependant qu'il ne se fixa pas à Paris avant le milieu de l'année 1556. Le 8 juillet 1554, il signait « à la maison de la Rivière d'Espinay » une procuration en faveur de Pierre Guenyveau, recteur de Plusquellec au diocèse de Quimper, pour l'instituer son vicaire dans le gouvernement de Saint-Gildas. Le 28 mai 1555, François Le Roulx se désista en sa faveur de son prieuré de Liré. La pièce est datée de Paris et signée de deux témoins et d'un notaire apostolique; Ch. d'Espinay n'y est pas nommé comme présent. Enfin

Digitized by Google

la révélation d'une poésie moins servile et plus personnelle et qu'il se mit à écrire la deuxième série de ses sonnets. La différence entre la facture, l'inspiration, les sources des deux recueils suppose, ce me semble, non seulement des modèles différents, mais, au temps de la composition du second, une plus grande maturité de sentiment et de goût. On voit tout de suite l'importance de cette date. D'Espinay par ses premiers sonnets appartient à la plus belle époque de la Renaissance et il est sinon l'un des premiers disciples, au moins le premier imitateur de Ronsard. Son ami Belleau, que son culte pour Ronsard a poussé à le copier avec une indiscrétion égale à celle de d'Espinay, lui est pourtant postérieur [1].

Cette date admise, on ne s'étonnera pas de ne pas trouver dans le premier recueil de Ch. d'Espinay une originalité qu'on chercherait en vain dans ceux de cette époque. Qui se flattera d'avoir lu sans ennui les *Amours* de Baïf pour Méline (1552), ou ceux de Magny (1553), ou les deux livres d'*Erreurs amoureuses* de P. de Tyard (1549-1551), ou même l'*Olive* (1549), ou le premier livre des *Amours* de Ronsard (1552) ? Le livre de d'Espinay vaut ce que valent à peu près tous ces sonnets, c'est-à-dire fort peu de chose. Il lui manque seulement — il est vrai que c'est beaucoup — d'avoir écrit les deux ou trois pièces qui rendirent l'*Olive* immortelle, ou seulement d'avoir eu cette fraîcheur d'émotion et cette aisance dans l'expression et le rythme qui firent saluer Ronsard comme un chef dès les premières *Odes* et les premiers *Amours*.

Les sources en sont identiques. La première est Pétrarque et ses disciples. On sait avec quelle ferveur on copiait Pétrarque et surtout les pétrarquisants autour de 1550 : Chariteo, The-

le 12 juillet de la même année Ch. d'Espinay signa au château d'Escures une procuration donnant à François Daguet le pouvoir de prendre en son nom possession du prieuré de Liré. Après cette date, je ne connais pas d'acte de Ch. d'Espinay jusqu'à la fin de 1559. Le 16 décembre de cette année, il prêta serment au roi pour les prieurés de Gahard et Bécherel et l'abbaye de Saint-Gildas, entre les mains du cardinal de Sens (Arch. Loire-Inf., Insinuations ecclésiast., III, fos 239-241; IV, 273, 279 vo; B 2407, fo 83. Pièces communiquées par M. l'abbé A. Bourdeaut).

(1) ECKHARDT, *R. Belleau*, II, v, p. 164-175.

Digitized by Google

baldeo, Seraphino dell' Aquila surtout et ses élèves, Bembo et les bembistes sont les sources ordinaires de l'*Olive*, des *Erreurs amoureuses*, des premiers livres d'*Amours* de Ronsard, de Baïf et Magny jusqu'en 1555. On ne lit pas toujours les éditions complètes de ces poètes, mais plus souvent les recueils de *Rime diverse* publiés à Venise depuis 1545 (1).

D'Espinay ne me semble pas avoir traduit directement aucun sonnet de ces recueils. Il serait difficile de dire si c'est à eux ou à leurs élèves français qu'il a pris le langage précieux, les métaphores outrées, les antithèses forcées qui sont les ornements obligés des œuvres amoureuses de 1550. D'Espinay ne nous a point fait le portrait de sa dame, encore que dans sa préface il se propose de nous décrire « la cause et l'effet de tous ses maux ». Nous savons seulement qu'elle a le sein d'albâtre et les membres d'ivoire, comme Olive, comme Cassandre, comme Méline, Pasithée, Sainte ou Antonine.

Un jour aussi il invita son ami Plessis Bérard à la louer :

> Pren le subiect de cent beautez ensemble
> Loüant ce teinct qui viuement ressemble
> A vne fleur cueillie fraischement.
> Chante ces yeux et blasme leurs effets (2);

C'est de ces yeux en effet qu'Amour, comme d'une fenêtre, lance, puissant archer, ses traits les plus venimeux. Une flamme — effet imprévu — jaillit de ce coup, qui consume le poète. Il ne vit plus que de soupirs et de larmes. Désormais il est en proie aux émotions les plus contraires : tantôt de glace, tantôt de flamme, tantôt joyeux, tantôt en « desconfort », aujourd hui ravi d'un baiser divin, demain martyrisé de regret et mort de désespoir, bénissant tour à tour et maudissant l'heure où il connut celle qui fait son tourment et sa félicité : blessé d'une plaie irrémédiable et pourtant douce, source

(1) Pour tous ces détails, se reporter au livre de M. VIANEY, *Le Pétrarquisme en France au XVIe siècle*

(2) Sonnet 23.

Digitized by Google

féconde d'antithèses, car le même bras le blesse et le guérit : telle une fontaine d'où coulerait l'aigre et le doux [1].

On pourrait hésiter sur l'origine de ces expressions, la plupart, d'origine pétrarquiste [2], ayant été popularisées par les poètes du quattrocento italien et ceux de la première Renaissance française. Mais d'Espinay semble avoir eu le bon goût de préférer le maître aux élèves et de lire Pétrarque plutôt que Seraphino. Pétrarque, du reste, était toujours populaire en France. Philieul de Carpentras en avait traduit 129 sonnets en 1548 [3]; Peletier l'année précédente en avait traduit douze dans ses premières œuvres (1547) [4]. Ronsard dans ce même recueil énumérant les *beautez qu'il voudroit en s'amie* exigeait :

> qu'ell' sceut par cœur tout cela qu'a chanté
> Petrarque, en amour tant vanté [5].

D'Espinay s'en est souvent inspiré. Le début du sonnet 18 où il se plaint que la maladie mine sa maîtresse est peut-être un souvenir du 15e de Pétrarque sur la mort de Laure [6]. Peut-être aussi faut-il voir une réminiscence de Pétrarque dans le sonnet 22. Les allusions littéraires sont les mêmes, l'inspiration et le mouvement ont quelque analogie; cependant la filiation reste douteuse [7].

Mais d'Espinay ne se contente pas de chanter son amie dans la langue qui célébra Laure, il s'exerce à traduire son modèle, et il est remarquable qu'il en ait rendu avec beaucoup d'aisance

(1) Sonnets 1, 2, 5, 10, 12, 15, 16, 24.

(2) On trouvera le détail des rapprochements possibles dans l'édition critique, sonnet X, vers 1-8, note.

(3) *Laure d'Avignon*, par PHILIEUL DE CARPENTRAS, Paris, Gazeau, 1548 (voir CHAMARD, *Du Bellay*, p. 179, note 6).

(4) PELETIER, *Œuvres poétiques*, éd. par L. Séché et Laumonier, *Revue de la Renaissance*, 1904, p. 74-80.

(5) Bl. II, 403 (*Odes retranchées*). Il est vrai que, trois ans plus tard, il estime que celle qui apprend Pétrarque le fait « Afin que mieux ell' puisse entretenir l'amant luxurieux » (*ibid.*, Bl. II, 455).

(6) « Discolorato hai, morte, il piu bel volto », rima 242.

(7) Rima 154, sonnet CXXXV : Giunto Alessandro alla famosa tomba.

Digitized by Google

et de précision les expressions, le tour et le rythme même. En voici deux exemples curieux.

PÉTRARQUE

Or, che' l ciel, e la terra, e 'l vento tace,
Et le fere e gli augelli il sonno affrena,
Notte 'l carro stellato in giro mena
E nel suo letto il mar senz'onda giace;
— Veggio, penso, ardo, piango, e chi mi sface
Sempre m'è innanzi per mia dolce pena :
Guerra è 'l mio stato, dira e di duol piena,
E sol di lei pensando ho qualche pace.
— Cosi sol d'una chiara fonte viva
Muove 'l dolce, e l'amaro ond'io mi pasco;
Una man sola mi risana e punge.
— E perche 'l mio martir non giunga a riva,
Mille volte il dì moro, e mille nasco;
Tanto dalla salute mia son lunge (1).

(Rima 131, sonnet CXIII.)

D'ESPINAY

Or, que tous cois sont terre et ciel et vent,
Et qu'animaux le doux sommeil enserre,
Et que de nuict ce char en rondeur erre,
Et qu'en son lict la mer va reposant,
— Ie voy, ie pense, et brusle, et suis pleurant,
Et tout obiect m'est pour peine et pour guerre,
Dessus mon cueur Amour ses trets desserre,
N'ayant repos que d'vn seul pensement.
— Et tout ainsi d'vne fontaine naist
L'aigre et le doux, dont mon ame se paist,
Et vn seul bras me guarit et me blesse.
— Et puis, affin que mon martire dure
Le Destin veult que ie naisse et ie meure
Cent fois le iour pour n'auoir iamais cesse.

(Sonnet 16.)

(1) Lorsque le ciel et la terre et le vent se taisent, — et qu'animaux et oiseaux le sommeil lie, — que la nuit son char étoilé mène en rond — que dans son lit la mer sans flots git; — je vois, je pense, je brûle, je pleure et qui me détruit — toujours est devant moi pour ma douce peine — : La guerre est mon état, de colère et de deuil plein — et ce n'est qu'en pensant à elle que j'ai quelque paix

Digitized by Google

PÉTRARQUE

Se 'l dolce sguardo di costei m'ancide,
Se le soavi parolette accorte,
E s'Amor sopra me la fa si forte
Sol quando parla, ovver quando sorride;
— Lasso, che fia, se force ella divide,
O per mia colpa o per malvagia sorte
Gli occhi suoi da mercè, si che di morte
Là dov'or m'assicura, allor mi sfide!
— Però s'i' tremo, e vo col cor gelato,
Qualor veggio cangiata sua figura,
Questo temer d'antiche prove è nato.
— Femmina è cosa mobil per natura;
Ond'io so ben, ch'un amoroso stato
In cor di donna picciol tempo dura.

(Rima 150, sonnet XXI) (1).

D'ESPINAY

Si le regard qu'vn si bel œil me rue,
Et le parler de dame si accorte,
Et si Amour la fait sur moy si forte
Lors qu'en parlant d'vn ris elle me tue,
— Las que feray ? si par sort elle mue
Ou par ma faulte, ou par estrange sorte
Ses yeux piteux, ou l'ame demi-morte
Pour sa franchise auoit place tenue :
— Mais las ! i'ay peur que mon cœur ne se gelle
Au changement d'une forme cruelle,
La mesme peur ont esprouvé les Vieux.
— Car toute femme estant de sa nature
De cueur leger, en elle bien peu dure
L'heureux plaisir d'vn estat amoureux.

(Sonnet 20).

— Comme d'une seule claire et vive fontaine — vient le doux et l'amer dont je me pais —, une seule main me guérit et me blesse — Et parce que mon martyre n'arrive pas au port, — mille fois le jour je meurs et mille fois je nais —; tant de mon salut je suis éloigné.

(1) Si le doux regard de celle-ci me tue, — et ses douces et accortes paroles, — et si Amour sur moi la fait si forte — lorsque seulement elle parle ou quand elle sourit; — hélas ! que faire si par hasard elle ôte — ou par ma faute ou par mauvais sort — de ses yeux la pitié, en sorte que mortel — là où est mon assurance, là (je trouve) un découragement ? — C'est pourquoi je tremble et vais le cœur glacé — toutes les fois que je vois changer son visage. — Cette crainte est née d'une vieille expérience. — La femme est chose mobile par nature; — d'où je sais bien qu'un état amoureux — dans le cœur de femme peu de temps dure.

Digitized by Google

A ces rapprochements se bornent, ce me semble, les sources italiennes de d'Espinay. Il est surtout un disciple et un imitateur des poètes français de la Renaissance de 1550 et principalement de Ronsard. C'est même par là qu'il nous intéresse, ses premiers vers étant des témoins du succès foudroyant de Ronsard et l'un des rares monuments de la Renaissance littéraire bretonne.

On trouve d'abord en lisant les 26 sonnets de Ch. d'Espinay beaucoup d'expressions, d'hémistiches et de vers entiers pris au premier livre des *Amours* de Ronsard ou à peine démarqués [1] :

RONSARD

Je suis vraiment *heureux et plus qu'heureux*
De vivre aimé... (*Amours*, I, CCXX, 9; Bl. I, p. 123.)

D'ESPINAY

Je veux chanter, *heureux et plus qu'heureux*. (I, 1).

RONSARD

Je pais mon cœur d'une telle ambrosie,
Que je ne suis à bon droit envieux
De celle-là dont le Père des Dieux
Chez l'Ocean sa bouche rassasie.
.....
Et si le fiel n'amoderoit un peu
Le doux du miel duquel je suis repeu,
Entre les Dieux, Dieu je ne voudrois estre.
(*Amours*, I, X, Bl. I, 7.)

D'ESPINAY

Toutes les fois qu'en Madame ie pense,
Tout autre bien s'esloigne de mes yeux,
Quand ie la voy, ie *ne voudrois* (*ô Dieux !*)
Avecque vous chercher ma demeurance. (IV, 1 à 4).

RONSARD

Bien mille fois et mille j'ay tenté
De *fredonner* sur le nerf *de ma Lyre*,
Et *sur le plain* de cent papiers escrire
Le nom qu'Amour dans le cœur m'a planté.
(*Amours*, I, XXVII, 1 à 4; Bl. I, 17).

(1) Je ne relève ici que les plus remarquables. On en trouvera le détail dans l'édition critique à la fin du volume.

Digitized by Google

D'ESPINAY

Et *sur le plain de la lyre* Angeuine
Vien accorder *vn fredon* de tes doigts. (XXIII, 7-8).

RONSARD

Vengeant d'un coup *cent mille cruautez.*
(*Amours*, I, CLXXXIII, Bl. I, 104).

D'ESPINAY

De rencontrer *dix mille cruautez.* (XXXII, 8).

D'autres fois, il lui prend le cadre du sonnet sans en prendre le contenu :

RONSARD

Oeil qui portait dedans les miens reposes
Comme vn *soleil, le Dieu de ma clarté;*
Ris qui, forçant ma douce liberté,
Me transformas en cent métamorphoses.
(*Amours*, I, LXXXIX; Bl. I, 51).

D'ESPINAY

Oeil trop mignard emprunté de Venus,
Le seul flambeau de mon ame rauie,
Grace qu'Amour de suyure me convie,
C'est de vous deux que mes maux sont venus (V, 1-4).

N'est-ce point aussi Ronsard plutôt que Virgile qui lui a suggéré la gracieuse comparaison suivante :

RONSARD

Comme un beau lis, au mois de Juin, blessé
D'un rais trop chaud, languit à chef baissé,
Je me consume au plus verd de mon âge.
(*Amours*, I, LXI, 12 à 14; Bl. I, 36).

D'ESPINAY

Comme la fleur de la plante arrachee
Pallit son teinct, et se voit deseichee,
Ainsi ce feu a changé ma couleur. (II, 12-14).

Digitized by Google

On remarquera pourtant que d'Espinay et Ronsard semblent avoir traduit chacun la moitié des trois vers de Virgile.

Quelquefois aucune expression ne rappelle la source première; mais le développement des deux pièces est parallèle, l'idée identique, ainsi que le mouvement des deux sonnets. C'est un thème courant depuis les néo-pétrarquistes que de comparer l'amant malheureux à Prométhée sur son rocher :

Un Promethée en passions je suis,

chante quelque part Ronsard [1]. Et au sonnet suivant il développe tout au long l'allégorie. D'Espinay la reprend et suit pas à pas son modèle, avec assez de liberté cependant pour cacher le larcin. Les deux premiers vers surtout, pris à Pétrarque, déroutent complètement le lecteur [2].

Ou bien encore il reprend un procédé de Ronsard, mais l'applique à une idée contraire. Ainsi le procédé est connu qui consiste à chercher, dans la puberté printanière des arbres et des animaux, un encouragement à l'amour. Sans remonter à Virgile ou à Lucrèce, on trouvera dans A. Jamyn un joli développement sur ce thème :

Or que le plaisant Avril
Tout fertil
Donne aux plaines la verdure
Et Jupiter à son tour
Fait l'Amour,
Je veux suivre la nature.

Mais les Italiens du Quattrocento sont plus subtils. Par une antithèse ingénieuse ils opposent au souffle fécondant du zéphyr, « *genitabilis aura Favoni* », la froide indifférence de leur dame. Sannazar a bâti sur cette opposition toute la première églogue de son *Arcadie*. Ronsard a repris et développé le même motif, mais au second livre des *Amours* [3]; il est douteux que d'Espinay s'en soit servi. Par contre il a fait aussi

(1) *Amours*, I, XII, 12; Bl. I, 8.

(2) Sonnet 15. Du Bellay a consacré au même sujet le onzième des *Sonnetz de l'honneste amour* (*Œuvres*, éd. Chamard, I, 146). D'Espinay me semble suivre plutôt Ronsard, sans que j'ose en décider d'une façon trop affirmative.

(3) *Amours*, II, XXVII; Bl. I, 171 : **Hé que voulez vous dire ? estes vous si cruelle.**

Digitized by Google

trois fois au premier livre des *Amours* la contre-partie et c'est là sans doute l'origine du sonnet 25 de d'Espinay [1]. C'est l'hiver sur la terre, « la terre est pleine de glas, de gresle », le vent « rompt les rochers », la mer est déchaînée. Mais l'amour brûle le poète, si bien qu'il meurt de chaleur au cœur de l'hiver [2].

Tout le sonnet est construit pour l'antithèse finale. C'est ce qui a provoqué le sonnet de d'Espinay; toutefois pour nous donner le change sur l'origine de sa pièce, il a repris le thème traditionnel, moins original. C'est le printemps sur terre; tout aime, mais le poète est si malheureux que le printemps est pour lui un hiver. La première partie du sonnet demande donc une description de printemps amoureux :

> On voit desia les douces colombelles
> Bec - contre - bec, baisant s'enamourer,
> Et a l'escart deux-à-deux s'esgarer
> Se chatouillant de leurs flames iumelles :
> — On voit desia de ses legeres aelles
> Progné qui vient le printemps asseurer,
> Et par son chant lamentable augurer
> Le doux plaisir de ces saisons nouuelles.
>
> (Sonnet XXV, 1-8).

Les détails de cette description sont groupés autour de deux oiseaux; les colombes et l'hirondelle. Peut-être est-il inutile et même pédantesque de chercher une source à des détails si simples; qu'on lise pourtant les trois strophes suivantes, dont deux sont italiennes et une française contemporaine des vers de d'Espinay. Il sera difficile après lecture de ne pas croire que notre poète s'en est au moins souvenu :

« O combien de fois j'y pense en voyant par les *bois solitaires les amoureux tourtereaux se baiser avec un doux murmure* et puis aller, pleins de désir, cherchant leur nid amoureux ».

(Sannazar, *Prosa settima*, texte dans Vianey : *Pétrarquisme*, p. 89; et imitation dans *Olive*, 84).

(1) Ce rapprochement curieux m'a été signalé par M. Vianey.

(2) *Amours*, I, CLXIX; Bl. I, 97 : Or que le ciel, or que la terre est pleine; *ibid.*, I, CXIII; Bl. I, 64 : Je vey ma nymphe entre cent damoiselles; *ibid.*, I, CXXV; Bl. I, 70 : non la chaleur de la terre qui fume.

Digitized by Google

Comme, quand la motte dure
Se resout de la froidure,
Les *tourtourelles* jasardes,
Le bec au bec, havement
S'entre-vont baisant tremblardes...

(Baïf, *Amours de Méline*, II, 8, Augé Chiquet, p. 118; M. L., I, 70).

Pétrarque

Zephiro torna, e' l bel tempo rimena
E i fiori, e l'erbe, suo dolce famiglia
E garrir *Progne*, e pianger Filomena.

(Rima 269, sonnet XLII sur la mort de Laure).

Il semble bien que d'Espinay se soit inspiré pour ses deux quatrains des détails de ces trois pièces ou d'autres similaires. Mais le mouvement des deux tercets, symétrique dans les deux pièces, bien que les termes en soient opposés, l'antithèse finale, nous portent à croire que le modèle de d'Espinay dans ce sonnet, a été Ronsard :

Ronsard

Amour me brusle, et l'hyver froidureux,
Qui gele tout, de mon feu chaleureux
Ne gele point l'ardeur, qui tousjours dure.
— Voyez, amans, comme je suis traité !
Je meurs de froid au plus chaud de l'esté
Et de chaleur au cœur de la froidure (1).

D'Espinay

Mais las ! du froid englacé de Madame,
Ni ce printemps, ni son plaisir m'enflamme
Ni ces tesmoins qu'on voit ores arriuer :
— Car cest Amour ialoux de ma ieunesse,
D'vn si grand mal si doucement me presse,
Que d'vn printemps il me fait vn hyuer.

(1) *Amours*, I, CLXIX, Bl. I, 97. Autres finales semblables dans le 1er livre des Amours de Ronsard :

Et soit Phoebus, attelé pour marcher
Devers le Cancre, ou bien devers l'Archer,
Vostre œil me fait un esté dans mon âme.
(*Amours*, I, CXXV, Bl. 70).

Si qu'en despit de l'hyver froidureux,
Par la vertu de ses yeux amoureux
Un beau printemps s'engendra de sa face.
(*Ibid.*, CXIII, Bl. 64).

Digitized by Google

Voici une pièce plus simple où l'imitation est flagrante, d'Espinay ayant gardé, outre l'idée et l'allure générale, un mot de son modèle. Le 8e sonnet de d'Espinay est une reprise des sonnets 91 et 177 du premier livre des *Amours* [1] de Ronsard. Ce dernier feint qu'il ait rencontré dans un vallon l'objet de son amour. Il s'apprête à la saluer quand un centaure la lui ravit. Au sonnet 99, le centaure est un archer. D'Espinay a transformé son modèle en supprimant la délicate allégorie de Ronsard. Il avait après Du Bellay (1553), renoncé au pétrarquisme [2] et il y paraît dans son 8e sonnet. Mais l'idée et la composition sont semblables chez Ronsard et d'Espinay. Le poète considère son amie ; il l'admire et veut l'aborder ; l'amour l'éloigne. Un adjectif resté identique chez les deux poètes semble le témoin de la paternité de Ronsard :

RONSARD [3].

Au cœur d'un val esmaillé tout au rond
De mille fleurs, de loin j'avisay celle
Dont la beauté dedans mon cœur se cele,
Et les douleurs m'apparoissent au front.
Des bois touffus voyant le lieu profond,
J'armay mon cœur d'asseurance nouvelle,
Pour luy chanter les maux que j'ay pour elle,
Et les tourmens que ses beaux yeux me font.
En cent façons desjà, desjà ma langue
Avant-pensoit les motz de sa harangue,
Jà soulageant de mes peines le faix,
Quand un Centaure, *envieux de* ma vie,
L'ayant en croppe, au galop l'a ravie,
Me laissant seul et mes cris imparfaits.

(RONSARD, *Amours*, I, CLXXVII; Bl., I, p. 101-102; Laumonier-Lemerre, I, 88).

D'ESPINAY

Vn jour advint qu'au lict de ma Maistresse
Ie fu conduict par Amour doucement,
Et tout transi i'approchois lentement
De ce chalit ou elle se paresse :

(1) Bl., I, 52 et 101.

(2) Voir le sonnet 5.

(3) On trouvera dans l'édition critique le sonnet 91 des *Amours* qui ressemble à celui-ci.

Digitized by Google

— Et regardant et admirant sans cesse
Le traict diuin de cest œil sommeiliant,
Ce doux repos m'alloit renouuelant
L'accueil benin dont elle me caresse.
— I'estoy raui d'un regard si humain,
Quand cest Enfant me reprint par la main
Pour me tirer hors d'vn lieu tant heureux.
— Ie fu fasché d'avoir pris pour mon guide
Ce feinct Amour, ce cruel homicide,
Qui *de mon bien*, ce semble, est *enuieux*.
(Sonnet 8).

Enfin le modèle est parfois trop reconnaissable. Voici trois pièces qui sont presque copiées de Ronsard, l'une du second livre des *Odes* (1550), les deux autres du premier livre des *Amours* (1552 et 1553). Le sonnet 19 est la reprise, — commune aux poètes depuis Ovide [1], — des plaintes de Narcisse. D'Espinay a transposé l'ordre des strophes de Ronsard. Son premier quatrain est fait avec le dernier tercet de son modèle, mais il a enlevé le dernier vers qui est le plus joli de la pièce. Le second quatrain est de d'Espinay, sauf le dernier mot copié dans Ronsard. Les deux tercets sont faits en entier avec des expressions et les rimes de ce dernier :

RONSARD

Que lâchement vous me trompés *mes yeus*,
Enamourés d'une figure vaine !
O nouveauté d'une cruelle peine,
O fier destin, ô malice des cieux.
— *Faut-il* que moy de moy-mesme *envieus*,
Pour aimer trop les eaus d'une fontaine,
Je brule apres une image incertaine,
Qui pour ma mort m'accompagne en tous lieus ?
— *Et quoy ! faut-il que le vain de ma face*,
De membre en membre *amenuiser me face*
Comme une cire aus rais de la chaleur ?
— Ainsi pleuroit l'amoureus *Cephiside*,
Quand il sentit *dessus le bord humide*
De son beau sang naître une belle fleur.
(*Amours*, I, XLIII; édit. de 1553, p. 185; Bl. I, 88).

(1) *Métamoph.*, III, 339 et suiv.

Digitized by Google

D'ESPINAY

Comme iadis *dessus le bord humide*
On veit le beau de Narcis s'escouler,
Et le vermeil de son teinct s'enuoler
Au seul obiect de son ombre homicide :
— Ainsi Amour que i'ay prins pour mon guide,
Le vain pourtraict me contrainct accoler,
Et cest ingrat veult tout mon heur mesler
Au dur tourment du pauure *Cephiside*.
— Ah ! *faut-il* donc qu'*vn œil* si *enuieux*
Pour mon malheur m'accompagne en tous lieux
Bruslant apres vne image incertaine ?
— *Et quoy ? fault-il que le vain d'une face*
D'vn tret si feinct *amenuiser me face*,
Et le songer d'vne forme inhumaine ? (Sonnet 19).

Le sonnet 9 est moins servilement copié. D'Espinay en a pris le motif et certains détails dans une ode de Ronsard [1]. Il a supprimé, ou plutôt résumé en un seul vers, la longue et lascive description où Ronsard nous représente un oarystis, ne gardant de son modèle que le début et le trait final, en sorte que le sonnet n'est qu'une transposition plus chaste de l'ode [2].

Le même scrupule lui a fait expurger le modèle de son douzième sonnet. Il en a gardé la composition, des expressions nombreuses. Mais la gauloiserie qui termine le sonnet de Ronsard est devenue chez d'Espinay une antithèse précieuse très connue chez les pétrarquisants :

RONSARD [3].

Pleut il à dieu, n'auoir iamais tâté
Si follement le tetin *de m'amie !*
Sans lui vraiment l'autre plus grande *enuie*,
Helas ! ne m'eut, ne m'eut iamais tanté

(1) Lict que le fer industrieux; Bl., II, 409, *Odes retranchées*; Laumonier-Lemerre, VI, 103; Laumonier, I, 257-258.

(2) On la trouvera plus loin dans les notes critiques du sonnet 9.

(3) Texte de la première édition. Celui de 1560 donné par Blanchemain est légèrement modifié (I, 389). Publié en 1553 dans la seconde édition des *Amours* (LAUMONIER, *Tableau chronol. des œuvres de Ronsard*, 1903, p. 5).

Digitized by Google

Comme un poisson, pour s'estre trop hâté,
Par un apât, suit la *fin de sa vie,*
Ainsi ie vais, où la mort me conuie,
D'un beau tetin *doucement apâté.*
Qui eut pensé, que le cruel destin
Eut enfermé sous un si beau tetin
Un *si* grand *feu,* pour m'en faire la proïe ?
.....

(*Amours*, édit. de 1553, p. 45; édit. H. Vaganay, p. 384).

D'ESPINAY

Pleust à mon Dieu n'avoir jamais receu
Si follement les baisers de *Mamie,*
Car *sans cela* ie n'eusse pas *enuie*
De me brusler dans vn si cruel *feu.*
— Est-il possible auoir iamais cogneu
Telle faveur si feintement suyuie,
Martiriser le reste de ma vie,
Et consommer mon ame peu-à-peu ?
— *Comme un poisson doucement appasté*
Cherche sa mort *pour s'estre trop hasté,*
Ie fu trompé d'vn baiser si diuin :
— Par cest appast ie voy *finir ma vié,*
Suyuant le lieu ou la mort me conuie,
Mais en mourant, ie ne puis prendre fin.

« Heureux, disait à Nausicaa le subtil Ulysse, trois fois heureux ton père et ta mère vénérable, trois fois heureux tes frères, ...mais heureux plus que tous ceux-là celui qui, l'emportant par ses présents, t'emmènera dans sa maison [1] ». L'*Anthologie* avait relevé ce madrigal : « Heureux qui te voit, trois fois heureux qui t'entend, demi-dieu qui t'aime, dieu qui t'épousera [2] ». Baïf dans les *Amours* de Méline a traduit textuellement toute l'épigramme grecque [3] :

(1) *Odyssée*, VI, 154-159.
(2) *Anthologie, épigr. érotiques*, 94, fin.
(3) *Amours de Méline*, 1, XIII, éd. Augé Chiquet, p. 38-39; M. L., I, p 23, avec un texte modifié

Digitized by Google

La fin seule du sonnet nous intéresse :

Bienheureux est qui te voit : plus grand heur
L'homme a, qui t'oit : demydieu ton baizeur,
Dieu parfait est qui nù a nù t'embrasse.

Magny dans les *Souspirs* et Ronsard dans les *Amours* ont repris le thème et l'ont développé pendant tout un sonnet. Je suis assez embarrassé pour fixer entre tant de modèles celui qu'a suivi d'Espinay dans le treizième de ses sonnets. La composition de son poème avec la répétition du mot heureux en tête de chaque strophe rappelle plutôt celui de Ronsard, Magny ayant usé de ce procédé à partir de la deuxième strophe seulement. Mais Ronsard ne fait que répéter dans les trois premières strophes la même idée : heureux les parents de Cassandre, en sorte qu'il supprime la piquante gradation de l'*Anthologie* et de Baïf, que Magny et d'Espinay ont eu grand soin de conserver. Tout comparé, c'est encore Ronsard que d'Espinay me semble avoir suivi. A moins qu'il n'ait imité ni Magny ni Ronsard, et se soit contenté de développer à sa guise les trois vers de Baïf.

C'est à Magny plutôt qu'à Ronsard qu'il a pris le sujet de son troisième sonnet. La source première en est Astemio Bevilacqua [1]. Ronsard a légèrement transposé le thème en priant la nature de dire adieu à Cassandre, tandis que Bevilacqua la prie seulement de déclarer à Abscentia son amour. Magny y ajoute une petite mise en scène.

D'Espinay a procédé comme il avait fait peut-être dans le sonnet précédent. Il a pris l'allure plus oratoire, toute en apostrophes de Ronsard, et y a coulé l'idée de Magny. Mais il est certain que c'est ce dernier qui l'a surtout inspiré, car il en a gardé une expression.

MAGNY [2].

Or ie suis seul et ne voy qui m'escoute
Que ces rochers, ces antres, et fonteines
Et ces *coutaux*, seuls *tesmoings de mes peines*,
Auecques moy si de moy ie n'ay doute.

(1) *Rime di diversi*, éd. 1548, p. 55.
(2) Voir le texte de RONSARD à l'édition critique.

Digitized by Google

— Nul donc de vous mes complaintes reboute,
Ains les oyez et les tenez certaines,
Mais plus encore inutiles, et vaines,
Quoy que mon cueur, et mon ame il m'en coute.
— Et toutesfois *si par icy passoit*
Le Basilic, qui me tient en tourment,
Resonnez luy mes soupirs et clameurs,
— Car si par vous mon deul il effaçoit,
Je vous ferois viure eternellement,
D'autant que sain à ceste heure ie meurs.
(*Amours*, 21, Courbet, p. 33).

D'ESPINAY

Plaines et bois, et vous plaisants *coustaux*,
Certains tesmoins de ma peine si dure,
Quand quelquefois i'imprime sa figure
Dessus le tronc de vos sacrez fouteaux,
— *S' ell' vient un iour*, desdaignant tous mes maux,
Prendre le frais de l'espesse verdure,
Declarez luy tout le mal que i'endure
Pour aimer trop ces deux astres iumeaux.
— Dites aussi que c'est pour l'amour d'elle
Que i'ay souffert la fortune cruelle,
Qui peu-à-peu à ce trauail m'attire :
— Faites luy voir le fort des passions
Que ie reçoy par les impressions
De sa beauté qui tousiours me martire. (Sonnet 3).

Mais combien Magny et d'Espinay sont loin de leur modèle ! Le sonnet de l'*Adieu* de Ronsard est une merveille d'équilibre: deux quatrains majestueux et lents où le poète invoque successivement toutes les forces et évoque tous les aspects de la nature; un demi-aveu au début du premier tercet, qui nous achemine vers l'idée finale; un arrêt au second tercet, qui pique la curiosité, suivi d'un résumé rapide et hardi des deux quatrains; et enfin au dernier hémistiche, l'envoi de la formule d'adieu ! Le sonnet de Magny au contraire se termine au 11e vers et celui de d'Espinay finit avec les quatrains.

D'Espinay a lu aussi Joachim du Bellay; et d'abord le doux et mystique poète de l'*Olive*. Il lui a emprunté l'une de ses finales les plus gracieuses :

Digitized by Google

DU BELLAY

Moy que l'amour a faict plus qu'un Lëandre,
De cet *oyseau* prendray le blanc pennaige,
Qui en chantant plaingt la fin de son aage
Aux bords herbuz *du recourbé Mëandre.*
(*Olive*, LIX, 1-4).

D'ESPINAY

Et tout ainsy qu'*au reply du Meandre*
Sa triste fin le Cygne fait entendre,
Chante mes maux, mes trauaux et ma peine
(Sonnet XXI).

Il imite même le Du Bellay de l'*Ode contre les pétrarquisants* (1553). On connaît le sens de cette pièce célèbre; il est résumé dans la strophe suivante; après avoir raillé l'amour platonicien et pétrarquisant le poète s'écrie :

Mais quand à moy qui plus terrestre suis,
Et n'ayme rien que ce qu'aymer je puis,
Le plus subtil qu'en amour je poursuis,
S'appelle *jouissance* (1).

La déclaration était trop conforme à l'esprit gaulois pour être isolée. Pontus de Tyard deux fois dans ses *Erreurs amoureuses* exprime le même souhait (2). Il ne faut donc pas s'étonner du vœu que d'Espinay adresse à l'amour :

Ne laisse point flotter mon esperance,
Haste ce bien par une *joüissance*
Tant que soyons l'un et l'autre contents (3).

(1) Voir deux beaux commentaires de cette pièce dans VIANEY, *Pétrarquisme*, p. 165-168; CHAMARD, *Du Bellay*, p. 195 à 199. L'ode est de 1553 (CHAMARD, *Du Bellay*, p. 195).

(2) Que me sert en loyauté
Servir la grande beauté
D'une qui ne veut m'ouïr
Si je n'ay la privauté
Entièrement *d'en jouïr* ?
(*Erreurs Am.*, I, Chant non mesuré, M. L., p. 30).

Pourquoi ne fut moindre ceste beauté
Qui me travaille en son obeissance ?
Ou que n'as tu (*but de ma jouissance*)
Moins de rigueur et plus de privauté ?
(*Ibid.*, I, X; M. Lav., p. 18).

Mellin de Saint-Gelais a aussi parodié l'amour platonicien et le style pétrarquiste dans la pièce : A une mal contente d'avoir esté sobrement louée (*Œuvres*, Bl. I, 196-199).

(3) Dans la seconde édition, il introduit au cinquième sonnet une variante qui accentue encore cette inspiration épicurienne. En 1559, il demandait à son amie « ou bien la mort, ou la breue allegeance »; en 1560, il dit plus crûment : « ou bien la mort, ou bien la *touïssance*.

Digitized by Google

Enfin certains motifs son tellement courants vers 1555 qu'il est absolument impossible de savoir qui les a suggérés à Ch. d'Espinay. Telles sont les protestations par lesquelles les poètes assurent que la mer sera plutôt sans eau, le ciel sans étoiles, la neige noire et le jour sans lumière que le poète sans amour. Cette formule si facile à varier est dans Pétrarque et dans Fortunio Spira. L'*Olive* l'a relevée; Saint-Gelais l'a employée deux fois; Magny deux fois aussi, la première pour chanter son amour, la seconde pour exécrer son ennemi Bastard; Baïf en a étayé ses serments à Francine, et Ronsard ceux qu'il faisait à Cassandre (1). Après eux tous Ch. d'Espinay s'écrie :

> Plustost la mer sans les poissons sera,
> Et le soleil d'esclairer cessera,
> Que de par moy telle foy se corrompe (2).

S'il est plus prosaïque que ses devanciers, il est aussi plus court et probablement aussi sincère.

Un autre procédé popularisé par Pétrarque consiste à bénir le lieu et le temps où le poète est devenu amoureux :

> Bien heureux soit le jour, le mois, l'année,
> Et la saison, le temps, le poinct, et l'heure,
> Le beau païs, le lieu et la demeure,
> Ou deux beaux yeux m'ont l'atteinte donnée (3).

Du Bellay a traduit cette strophe de Pétrarque dans l'*Olive*; Saint-Gelais l'a inscrite en tête d'un livre d'heures; Magny en a résumé la formule à plusieurs reprises et Baïf plus souvent encore; Pontus de Tyard traduit aussi Pétrarque au début du 35e sonnet des *Erreurs amoureuses*; Ronsard enfin chante « le jour, le mois, la place, l'heure et le temps » où les yeux de Cassandre l'ont tué (4). D'Espinay a compliqué d'une façon ingénieuse cette formule assez banale. D'abord il la répète deux

(1) Voir les références et les textes aux notes critiques du sonnet VI.

(2) Sonnet 6, 1er tercet.

(3) Rima 47, sonnet XXXIX; traduction V. Philieul. On trouvera le sonnet entier dans CHAMARD, *Les origines de la poésie française de la Renaissance*, p. 238.

(4) Voir tous ces textes aux notes critiques du sonnet XXIV

Digitized by Google

fois au premier et au dernier vers en une lente énumération; puis il oppose les deux formules; dans le premier vers il bénit le temps et le lieu, dans le dernier il les maudit; enfin l'ensemble du sonnet tourne autour d'une antithèse : quand il se souvient de son bonheur, il bénit le temps où il connut son amie; mais quand il songe à ses souffrances, il le maudit. Le procédé, pour simple qu'il soit, ne manque point de grâce et montre que notre poète n'est pas un simple plagiaire [1].

IV

Je ne sais quel fut le succès du recueil de Ch. d'Espinay. Il se vante lui-même que ses vers

> n'ont esté de nos divins esprits
> Ny reculez ny trop mis à mespris,
> Ni reiectez de la plus docte presse [2];

faisant sans doute allusion aux vers que lui avaient adressés avant et pendant l'impression les principaux poètes de la Pléiade. Le succès dut être assez considérable puisque dès l'année suivante (1560) il faisait paraître une seconde édition. Pourtant il dut y avoir des critiques. Le poète lance ses exécrations contre un ennemi « pour avoir ris et mesdict de ses vers ». A moins que cette colère soit feinte et ce détracteur supposé. Le sonnet, en effet, est imité de Baïf et même en a conservé un vers entier [3]. Il est possible cependant que les vers de d'Espinay aient eu des détracteurs. On pouvait les trouver un peu archaïques en 1559. Le pétrarquisme était passé de mode. Ronsard, dès la *Continuation des amours*, avait

(1) Sonnet 24.
(2) Sonnet 36, fin.
(3) Sonnet 36. Voir les notes de l'édition critique.

Digitized by Google

laissé la mièvrerie italienne, pour la simplicité toute française et parfois gauloise des *Amours* de Marie; Du Bellay dans ses *Regrets* avait retrouvé la sincérité et l'émotion. Seuls Baïf et Magny, incapables de se renouveler, au moins en matière d'amour, chantaient Francine et Marguerite du même ton qu'ils avaient chanté Méline et Louise Labé (1). D'Espinay fit donc un nouveau recueil, et cette fois encore il voulut s'adapter à ses nouveaux modèles.

La première *Olive* avait 50 sonnets. Est-ce en souvenir de l'*Olive* que d'Espinay en fit aussi 50? Le recueil reproduisait les 27 premières pièces avec quelques variantes peu importantes et 23 pièces nouvelles qui marquaient un nouvel idéal artistique chez notre poète. D'abord il adopte le vers alexandrin pour le sonnet comme la Pléiade l'avait fait depuis 1555 : treize pièces sont en vers de douze syllabes. Il se flatte de n'imiter plus personne et de traduire ses propres sentiments et non plus ceux de ses devanciers :

> Ne pense pas que desia saoul d'escrire,
> I'emprunte rien d'vn tas de glorieux,
> Qui ne pouuant de leur Dame auoir mieux
> Bruslans au cueur font bien semblant de rire (2).

Si l'on trouve encore dans les pièces du nouveau recueil des sonnets d'inspiration néo-pétrarquiste, ils deviennent cependant moins nombreux. Même le poète nous expose sa théorie littéraire. Il repousse « le trop obscur scavoir » de certains de ses confrères et veut que le style en soit doux, et non « éprouvé

> Sur le fort de l'enclume ou la lime acerée. »

Malheureusement ni cette idée ni même l'expression qu'il en donne ne sont de d'Espinay. Ronsard dans ses *Amours* à Marie

(1) M. Vianey a montré que les *Amours de Francine* sont plus italiens que les *Amours de Méline* par leurs sources et leur rythme (*Pétrarquisme*, p. 178-187), et (p. 208-218) que les *Souspirs* de Magny (1557) sont plus italiens encore que les *Amours*.

(2) Sonnet 27, 2e quatrain.

Digitized by Google

avait renoncé au sonnet pétrarquiste et s'était excusé de rechercher la simplicité, plus en harmonie avec le caractère de celle qu'il chantait :

Marie, tout ainsi que vous m'avez tourné
Ma raison, qui de libre est maintenant servile,
Ainsi m'avez tourné mon grave premier stile,
Qui pour chanter si bas n'estoit point ordonné (1).

Sa réforme a même fait du bruit, on lui reproche maintenant d'écrire « trop bassement (2) ». Du Bellay dans les *Regrets* s'excuse de ne vouloir « fouiller au sein de la nature » ni « feuilleter les exemplaires grecz (3) » pour faire des vers savants. Il ne veut même pas « tant pigner et friser ses vers », mais la simplicité sera son idéal. C'est à Du Bellay que d'Espinay a pris cette théorie :

DU BELLAY

Un plus sçavant que moy (Paschal) ira songer
Aveques l'*Ascrean* dessus la double cyme :
Et pour estre de ceulx dont on fait plus d'estime,
Dedans l'*onde au cheval tout nud s'ira plonger.*
— Quant à moy, je ne veux, pour un vers allonger,
M'accoursir le cerveau : ny pour *polir ma ryme*,
Me consumer l'esprit d'une songneuse *lime*,
Frapper dessus ma table ou mes ongles ronger.
(*Regrets*, II).

D'ESPINAY

Plessis, ces simples vers que la Muse sacree
Nourrit dans le cerveau de maints hommes priuez,
Sans les auoir iamais encores *abbreuuez*
Dans les *profondes eaux de ce nouuel Ascree*,
— Me plaisent bien autant, et leur douceur m'aggree
Non moins que la fureur de ceux qui sont couuez
D'vn trop obscur scauoir, et qui sont esprouuez
Sur le *fort de l'enclume, ou la lime aceree*.
(Sonnet 44).

(1) *Amours*, II, LIX; Bl. I, 208-209.
(2) Voir tout le sonnet : *Amours*, II, 1; Bl. I, 147 : Mon Tyard on disoit...
(3) *Regrets*, sonnets 1 et 4.

Digitized by Google

Le deuxième recueil de Ch. d'Espinay contient donc encore quelques imitations, bien qu'il soit beaucoup plus personnel que le premier. On y trouverait même quelques traces de pétrarquisme. Voici un sonnet par exemple dont le premier modèle est dans Marcello Philoxeno. C'est un procédé courant chez les Italiens de la Renaissance que l'énumération, dans le vers initial ou final, des membres ou des sentiments qui font l'objet de chacune des strophes. J'en ai relevé un exemple dans Pétrarque [1], un autre plus curieux dans Thebaldeo [2]. Philoxeno s'adresse successivement à sa main, à sa langue, à ses yeux, à ses pieds, à son cœur, qui tous sont esclaves de la beauté de sa dame et refusent de lui transmettre les plaintes du poète [3]. Les pétrarquisants français ont usé de ce procédé. Tyard s'adresse successivement à ses yeux, à son désir, à son cœur [4]; Baïf à sa bouche, à ses yeux, à son cœur, à sa main [5]. Mais ni les uns ni les autres sauf Philoxeno ne réalisent le vers final, qui, reprenant tous les termes de l'énumération, rappelle, non sans grâce, le contenu de toute la pièce. C'est Magny qui dans ses *Souspirs* a repris et suivi de très près le sonnet de Philoxeno, et en particulier gardé le vers final; et c'est Magny que d'Espinay a imité à son tour :

MAGNY

Que verrez vous *mes yeux* desormais d'agreable,
Puis qu'il me fault partir et changer de seiour ?
Que verrez vous mes yeux et de nuict et de iour,
Qui ne vous soit par tout par trop espouuentable ?
— Quel chemin prendrez vous, qui ne soit desuoyable
Pauuvres *pieds* douloureux, attendant le retour ?
Vous oreilles aussi pleines de mon amour,
Que pourrez vous ouir qui ne soit effroyable ?

(1) Rima 234, sonnet VII, sur la mort de Laure : occhi mei, obscurato e 'l nostro sole.

(2) Sonnet 80 : Anima, piedi, orecchi, occhi.

(3) PHILOXENO, *Sylve*, f° m. ii r° (édition de Venise, 1508). Voir les textes à l'édition critique, sonnet XXXVII. Le sonnet de Philoxeno m'a été communiqué par M. Vianey.

(4) *Erreurs amoureuses*, I, XXII; M. Lav., p. 29-30. Cessez mes yeux...

(5) *Amours de Méline*, XXXVIII (Augé-Chiquet, 65).

Digitized by Google

— *Bouche* que ferez vous ? ie me paistrai de fiel,
Et de cris et de pleints ie rempliray le ciel.
Mains, que toucherez-vous ? toutes choses horribles.
— Et toy mon pauvre *cueur ?* ie mourray de langueur.
Sus donq aprestez vous à ces tourments terribles,
Pauures yeux, *pieds* et mains, *bouche*, oreilles *et cueur.*
(*Souspirs*, sonnet LXXVII, Courbet, p. 56).

D'ESPINAY

Or desormais pauures *yeux* lamentez
Le dur travail d'vne si longue absence,
Et par vos pleurs regretez la presence
De ces vertus qui vous ont contentez.
— Ma *bouche*, helas ! iamais ne vous vantez
Si à propos de trouuer allegeance,
Et maintenant viuez en asseurance
De rencontrer dix mille cruautez.
— Que ferez-vous, ô mon *cueur*, que vous plaindre,
Et vous mes *pieds* que feintement restraindre
Vos pas qui sont la cause de vostre heur ?
— Esperez donc pour la fin des labeurs
Le double ennuy de cent diuers malheurs,
Vous pauures yeux, *bouche*, *pieds*, *et mon cueur.*
(Sonnet 37).

Il a fait aussi — comme tous les poètes de 1550 à 1560 — le sonnet du Songe [1]. Le poète pendant son sommeil rêve à son aimée. On devine quel prétexte à regrets, à vœux élégiaques ou à descriptions lubriques ce thème fournit aux amoureux. Le point de départ en est, je crois, dans l'*Anthologie* [2]. Sannazar a consacré à ce sujet cinq sonnets, fort convenables. Bembo aussi a chanté en un sonnet célèbre « le songe qui doucement l'a soustrait à la mort » et lui a fait oublier son mal. Les Français ont retourné en toutes ses façons ce facile sujet. Du Bellay dans l'*Olive* traduit Bembo; Baïf l'a fait trois fois au moins, et une fois avec quelque pointe de libertinage; Magny chante le songe dans trois sonnets et une chanson. L'un des

(1) Sonnet 32.
(2) *Epigrammes érotiques*, 243. Il y a aussi un *Songe* dans ANACRÉON, Ode VIII.

Digitized by Google

sonnets se termine par une pointe bien italienne : ce qui a rendu le poète le plus heureux, c'est que, dit-il,

Je songeois en songeant que je ne songeois point.

Quant à la chanson (46 vers), comme elle fait partie des *Gayetez* du poète, on comprendra que le ton en soit assez piquant. Ronsard enfin a consacré au songe cinq sonnets dont l'un est digne des *Folatries* (1). Il serait puéril de comparer le sonnet 32 de Ch. d'Espinay à tous ceux-là. Il ressemble à tous ceux d'entre eux qui sont chastes et ne semble rien devoir de spécial à aucun d'eux.

C'est encore pour suivre la mode et non pour traduire ses propres idées qu'il a fait le sonnet de l'amour platonique. M. Scève en a donné la formule dans sa *Délie* :

Ta *beaulté* fut premier et doulx Tyrant,
Qui m'arresta tresviolentement :
Ta *grace* apres peu a peu m'attirant
M'endormit tout en son enchantement :
.....
Mais ta *vertu* par sa haulte puissance
M'esveilla lors du sommeil paresseux
Auquel Amour par aveugle ignorance
M'espovantoit de maint songe angoisseux (2).

Et après *Délie* tous les poètes de la Renaissance — même les plus gaulois à leurs heures — ont proclamé que ce n'était pas la beauté de leur dame ni ses faveurs qui les enflammaient, pas même son esprit, mais sa vertu. Pour dire vrai, il y avait là un beau prétexte à décrire toutes ces perfections dans une gradation spirituelle. Ainsi procèdent Tyard, Du Bellay, Magny, Ronsard lui-même (3). D'Espinay a consacré à l' « honneste Amour » le 49e de ses sonnets. La formule initiale des

(1) Voir tous ces textes aux notes critiques du sonnet XXXII.

(2) *Délie*, diz. 306; éd. Parturier, p. 209. La source première en est PLATON, *Banquet*, ch. X. Voir le texte à l'édition critique.

(3) Voir tous ces textes aux notes critiques du sonnet XLIX.

Digitized by Google

deux quatrains : « Ce ne fut point » rappelle celle de Magny : « Ce ne fut oncq »; et celle de Du Bellay : « Ce ne sont pas »; mais là se borne l'imitation visible; et s'il est évident que d'Espinay a lu tous les sonnets que je viens d'énumérer, il est impossible de dire lequel lui a servi de modèle.

Telle est la part de l'imitation dans le recueil de 1560. Mais ces pièces sont-elles postérieures à 1559 ? Je n'ai aucun moyen de les dater. A la lecture elles ressemblent étrangement à celles du premier recueil. Ne seraient-elles point, en partie, antérieures à la seconde série où elles sont imprimées ? — Par contre les essais personnels de d'Espinay y sont plus nombreux et quelques-uns ne manquent point de grâce. Les premiers sonnets où le poète raconte comment Eros le frappa de sa flèche ont un air plus grec qu'italien, notamment le sonnet 30, où d'Espinay a mêlé assez ingénieusement des termes et des sentiments pétrarquistes à des souvenirs d'Anacréon [1]. Anacréon était une des sources les plus fraîches de l'inspiration de Ronsard et de celle de Belleau [2]. Il arrive même à d'Espinay d'oublier tous les modèles et de nous raconter, au moins dans quelques vers, ses impressions personnelles. C'est surtout lorsqu'il parle de Champeaux et de la campagne vitréenne. Car il semble avoir été très sensible à la beauté de la nature. C'est évidemment le château d'Espinay qu'il désigne lorsqu'il se dépeint à nous « appuyé à la fenestre | d'un fort chasteau »; rêvant aux grâces de sa dame que lui rappellent les collines de la Frapilière et la rivière qui passe au pied d'Espinay :

> Ce beau coustau à long chef verdissant,
> Qui va cernant l'email et tant de prees,
> Et ce ruisseau qui au bas des vallees
> D'vn long reply va leur beautez croissant [3].

(1) Comparer, par exemple ce sonnet 30 aux sonnets 33, 34 qui sont purement pétrarquistes. La différence d'impression est très sensible.

(2) ECKHARD, *P. Belleau*, p. 34-35, 164.

(3) Sonnet 29.

Digitized by Google

La chasse aussi semble l'avoir beaucoup intéressé. Les termes lui en sont familiers [1]; il a vu

le cerf lancer,
Et les veneurs en l'espesseur brocer,
Parlant aux chiens, et de trompe et de voix,
— Et aussi tost ce cerf pour se deffaire
Tout haletant dans les eaux se retraire
Lieu terminé pour ses derniers abbois [2].

Il semble aussi qu'il ait vu la mer, si j'interprète bien le début du sonnet 38. Mais au lieu de nous donner ses impressions, il transforme la vision naturelle en une invention artistique et mythologique, d'une grande élégance d'ailleurs et d'un rendu sculptural. Le poète est sur le rivage :

Et là seul et pensif i'auisay (bien-heureux)
Sur le reply des flots la Deesse escumiere,
Laissant flotter au vent sa robbe par derriere,
Et de sa main frisant l'or de ses beaux cheueux.

Le motif est connu. R. Belleau, un des amis de Ch. d'Espinay, l'avait traduit d'Anacréon en 1555 [3]; Baïf, trois ans auparavant, avait décrit

de l'ecume la fille,
Qui dessus une coquille,
A bord a Cytheres vint,
Pressurer sa tresse blonde
Encores moyte de l'onde,
L'oignant de parfums divins [4].

Et la même année 1552, Ronsard avait comparé Cassandre « à l'escumière fille »,

Qui or' pignant les siens (cheveux) jaunement lons,
Or' les frizant en mille crespillons,
Nageoit à bord dedans une coquille [5].

(1) « Les erres d'une beste » (sonnet 30).
(2) Sonnet 31.
(3) *Odes d'Anacréon Téien, trad. de grec en françois par R. Belleau :* La façon d'un bassin d'argent ou Venus issant de la mer estoit enlevée, éd. Gouverneur, p. 50.
(4) *Amours*, II, XXII, Aux Muses et à Vénus (éd. Augé-Chiquet, p. 153).
(5) *Amours*, I, XLI (Bl., I, 25).

Digitized by Google

Mais la description de d'Espinay contient un détail qui n'est dans aucune de celles que je viens de citer. C'est ce voile qui flotte au vent par derrière la déesse. Aussi je ne puis m'empêcher de songer, en lisant la strophe de d'Espinay, au Triomphe d'Aphrodite que Jean Goujon avait sculpté vers 1549 pour la fontaine des Innocents [1]. La déesse est dans une large coquille dont les extrémités sont chevauchées par des Amours. Elle retient son voile que le vent enfle derrière elle. Ce bas-relief n'a-t-il point inspiré notre poète et sa strophe si charmante n'est-elle point la transcription poétique d'une vision d'art et de volupté ?

D'Espinay s'essaie aussi aux portraits à l'exemple et par les procédés de l'auteur des *Regrets*. Le sonnet 40 est construit comme le 125e des *Regrets* [2]. La silhouette finale, encore qu'elle rappelle certain tableau de Ronsard [3], est pleine de grâce, et l'idée d'une douce ironie. *Il fait bon voir*, s'écrie le poète, des amoureux qui ne peuvent se quitter, ou qui au retour d'une brève séparation s'en vont à l'écart, se conter les peines de l'absence :

> *Mais* c'est bien grand' pitié de voir ces amoureux
> Fondez dessus l'espoir d'vn procez hasardeux,
> Mendicants la faueur d'un Rapporteur nouueau :
> — Et vn miracle grand, de voir en ceste sorte
> Amour estre planté tousiours deuant la porte
> De quelque President demandant le bureau.

Enfin Du Bellay a mis à la mode aussi un genre de portrait peint par traits successifs, comme à la plume. Chaque vers commence par un verbe :

> *Flatter* un crediteur, pour son terme allonger,
> *Courtiser* un banquier, *donner* bonne esperance,
> Ne *suivre* en son parler la liberté de France [4]...

(1) Actuellement au Louvre. On en trouvera une très jolie reproduction dans VITRY, *J. Goujon*, p. 73.

(2) *Il fait bon voir*, Magny..... | *Mais* ce que l'on en doit, etc. (*Regrets*, CXXXIII, Chamard, II, 159; M. L., p. 229).

(3) *Odes*, III, XVIII (Bl., p. 224). Voir le texte à l'édition critique.

(4) *Regrets*, LXXXV (Chamard, II, 117; M. L., 209).

Digitized by Google

C'est sur ce modèle que d'Espinay s'est essayé à faire le portrait du charlatan de cour. Le sonnet n'a aucun rapport avec l'amour de Ch. d'Espinay; c'est évidemment un crayon qu'il a esquissé. La main est vigoureuse et la langue d'une belle saveur populaire unique dans son œuvre.

Contrefaire au retour de quelque long voyage
L'accort et resolu, et ses mots balancer,
Et auant que parler prendre temps d'y penser,
Et en termes nouueaux refondre son langage :
— Larder tout vn disner de son pelerinage,
Les autres despriser et les siens auancer,
Et ne concluant rien tousiours recommancer,
Caquetant à credit comme vne pie en cage :
— Frere, il me semble aduis que voy ces charlatans
En banque chaufaudez pour arracher des dens,
Vendans à cher desnier vne drogue estrangere :
— Mais tout le meilleur est, que tant plus on les oit
Mentir plus proprement, et tant moins on les croit,
Et des plus aduisez sont reiectez arriere (1).

Ronsard envoya ses compliments à son ami. En décembre 1560 il publia en tête de ses *Poèmes* (2), le *Cyclope amoureux*, paraphrase charmante de la onzième idylle de Théocrite et des *Métamorphoses* d'Ovide, et le dédia à Ch. d'Espinay. Il rappelle avec délicatesse que selon l'élégiaque alexandrin le meilleur remède à l'amour, c'est de le chanter. Précisément c'est celui dont use d'Espinay :

Je scay bien, D'espinay, que vous scavés comment
On se peult alleger d'un si plaisant tourment,
Car Phœbus vous honore, et cette belle troppe
Qui suit par les rochers les pas de Calliope.

Il est un autre moyen, moins difficile, et Ronsard insinue que son ami ne l'ignore pas non plus :

Puis vous estes gaillard, et je scay bien aussi
Que rien ne vous plais tant qu'un amoureux soucy :
Puis vous n'estes pas né d'une roche sauvage,
Vostre cueur est humain, humain vostre courage.

(1) Sonnet 50.
(2) Edit. de 1560, t. III, en tête; Laumonier-Lem., III, 450-457; Bl. IV, 104-114.

Digitized by Google

Hélas ! oui, si du moins l'on en juge par ses vers. Et voilà pourquoi son illustre ami chante à son intention les plaintes du noir Polyphème à la blanche Galatée.

V

La langue des sonnets de d'Espinay présente un certain nombre de termes maintenant inusités, mais pour la plupart courants au XVI[e] siècle : fouteaux, pour hêtres (II, 4); travail, au sens de peine (III, 8; VII, 14; XXIX, 14; XXXI, 3; XXXIV, 3, etc.); se contenter signifiant prendre plaisir (XXII, 3; XXVII, 13); desserrer, au sens de lancer (XVIII, 10); que la Fontaine emploie encore (*Fables*, XII, 17); amenuiser, pour devenir menu (XX, I); ruer signifiant lancer (XXI, 2). Il affectionne les termes de chasse : les erres des cerfs (XXX, 4); brosser, qu'il écrit brocer (XXXI, 10). Il emploie encore certains mots qui ont disparu de l'usage: poursuyvir (V, 9); se retraire, pour se retirer (XXXI, 13); rongear, pour rongeur (XLII, 2); esclaver, mettre en esclavage (XLIX, 11); chaufaudés, établis (L, 10); bourelle, adjectif féminin de bourreau (XLII, 4); breil, bois (XXXI, 8); mandicans, pour mendiants (XL, 2). Assez souvent il donne aux mots français leur sens latin ou leur construction latine : songer en toi (VI, 2); on vit pâlir Narcisse « au seul object de son ombre » (XIX, 14); terminé, au sens de fixé, *terminatus* (XXXI, 14); le songer d'une face (XXII, 8); vague, *vagus* (XXXVIII, 3). Souvent aussi Ch. d'Espinay use du verbe aller avec le participe présent sans pour cela lui donner l'idée de continuité qu'il exprime ordinairement. Il dira : je vais bornant (XIV, 12), va heurtant (XVI, 4), va suyvant (XXIX, 12). Il a pris à l'italien une de ses tournures favorites et en abuse quelquefois : l'emploi de l'adjectif neutre pour servir de substantif : le vif de mon feu (I, 11), le fort des passions (III, 12). le beau de Narcisse, le vermeil de son teint (XIX, 2-3), le doux de leurs traicts (XLIV, 9), ravir tout mon mieux (XLVII, 6).

Digitized by Google

La métrique de Ch. d'Espinay est peu personnelle. Là aussi il suit Ronsard. Comme son modèle dans ses premiers recueils, il emploie exclusivement le sonnet marotique : *abba, abba, ccd, eed.* On sait que l'agencement de ces tercets est défectueux parce qu'ils peuvent se décomposer en un distique suivi d'un quatrain. Cette particularité fausse la nature du sonnet qui devait être composé d'abord de deux strophes paires et de deux strophes impaires [1]. Notre poète n'observe pas toujours non plus l'alternance des rimes masculines et féminines, à laquelle s'astreignait Ronsard [2].Les coupes des vers sont assez variées, et même il use quelquefois de l'enjambement [3]. Tous les sonnets de la première série sont en vers décasyllabiques; dans la seconde édition treize sont en alexandrins [4].

Mais si d'Espinay a pris à Ronsard la forme du sonnet, il n'a pas su reproduire l'admirable variété de son rythme, l'aisance de ses sonnets, la fantaisie de ses odes et de ses chansons. Sans même vouloir lutter avec le maître, D'Espinay aurait pu apprendre chez certains de ses amis, élèves comme lui de Ronsard, à trousser légèrement une odelette ou une chanson, à alanguir ou à effiler la chute d'un sonnet : Buttet lui eût donné sur ce point d'excellentes leçons, et même Baïf. D'Espinay ne connaît que le sonnet, et encore arrive-t-il assez rarement, dans son premier recueil, à l'équilibrer avec art. La seule chanson qu'il ait composée est aussi monotone de rythme que banale d'expression.

Il serait injuste de juger Ch. d'Espinay d'une façon défi-

(1) Cf. pour l'étude de cette question VIANEY, *Pétrarquisme*, p. 102-103. Saint-Gelais et Peletier du Mans ont varié cette formule du sonnet marotique. D'Espinay s'en tient à la formule de Marot lui-même.

(2) Sonnets II, 1 à 8; III, 9 à 11; VII, 9 à 11; VIII, 9 à 11; IX, 1 à 8; XI, 1 à 11; XIII, 9 à 11; XIV, 12 à 14; XV, 12 à 14; XXIX, 9 à 11; XXX, 9 à 14; XXXI, 9 à 11; XXXIII, 1 à 8, etc.).

(3) XV, 6-7; XXXVII, 10-11; XLI, 6-7; XLIII, 6-7; XLIV, 6-7; XLV, 10-11.

(4) Nous avons déjà noté que l'apparition de l'alexandrin dans le sonnet date de 1555. Baïf cependant en avait fait un — un seul — pour son recueil d'*Amours de Méline* de 1552 (Puissé-je me venger de l'outrage de celle). La réédition de 1573 en contient six dont cinq avaient été d'abord composés en décasyllabes (Augé-Chiquet, éd. des *Amours*, p. 15).

Digitized by Google

nitive sur ces *juvenilia* : *Parcendum teneris*. Lui-même n'y vit évidemment qu'une fantaisie de jeunesse désœuvrée. Il voulut prouver que rien ne lui manquait pour être un homme complet selon le type rêvé par la Renaissance. On regrettera plutôt qu'il ait renoncé si jeune aux belles-lettres pour s'adonner à la vie active. Si le premier recueil en effet est trop teinté de pétrarquisme et semé d'hémistiches de Ronsard, encore est-il remarquable que le jeune poète ait eu le goût assez délicat pour imiter Pétrarque plutôt que Seraphino et Ronsard plutôt que Saint-Gelais.

Déjà aussi la douceur de certains débuts dénonce une oreille de poète :

> Dedans vn pré le long d'un clair ruisseau
> Vn iour trouuant ceste nymphe cruelle (VII, 1-2),
> D'vn doux penser Amour nourrit mon ame (X, 1),
> C'estoit le jour d'vn Avril gracieux (XIV, 1);

la grâce de certains mouvements un artiste : au quatrième sonnet par exemple la reprise de la formule « Si donc amour » au début du second quatrain et du premier tercet . La fin du 21e sonnet surtout, imitée de l'*Olive*, est d'une tristesse virgilienne :

> Change, ma Muse, vn peu de ta douceur,
> Pour d'vn chant triste annoncer mon malheur,
> Presage seur de ma mort bien prochaine :
> — Et tout ainsy qu'au reply de Meandre
> Sa triste fin le Cygne fait entendre,
> Chante mes maux, mes trauaux et ma peine.

Le deuxième recueil témoigne d'une véritable personnalité artistique. Sans doute on y trouvera encore bien des gaucheries et des obscurités; mais n'est-ce rien d'avoir su apprécier à cette date et voulu imiter l'admirable simplicité des *Amours* de Marie et des *Regrets*, d'avoir compris que la source de la poésie est non dans l'imitation des grands auteurs mais dans l'âme seule du poète ? On a vu que Ch. d'Espinay s'est mis lui-même dans ce second recueil, et ses amis, ses goûts et quelques événements

Digitized by Google

de sa vie. Il y renonce peu à peu aux formules du néo-pétrarquisme; il lui arrive même de trouver pour dépeindre le courtisan (sonnet 50) des termes d'une saveur toute rabelaisienne. Mais dans la peinture de l'amour, c'est encore la douceur et la grâce qui le caractérisent. Qu'on se rappelle le début du 38e sonnet, où le poète a dessiné comme en un bas-relief le triomphe d'Aphrodite. Le premier sonnet de ce recueil ne manque pas d'expression non plus et la formule pétrarquiste y est scandée par un rythme martelé :

> Heureux tousiours ie chanteray le lieu,
> Et la saison, et la force du Dieu
> Qui m'a serré dans si douce demeure.

Trop souvent il manque aux sonnets de d'Espinay le trait final qui resserre ou élargit le mouvement de la pièce (1). Quelquefois pourtant, quand un sentiment vrai l'anime, il trouve avec bonheur non seulement l'expression, mais le rythme même qui traduisent le mieux et prolongent son émotion. Ainsi, voulant célébrer la gloire poétique naissante de son oncle Beaudouin de Goulaine, il lui promet d'abord que « Cypris la belle » lui mettra au front une couronne

> D'un laurier vert resserré d'vn lien ;

puis il unit dans son admiration son ami et son modèle :

> Goulaines donc aimé de ces grands Dieux,
> Et courronné des lauriers si heureux,
> Qui dessus toy emportera la gloire ?
> — D'un tret semblable au Poete Vandomois
> Tes chants iront s'esgalant à la voix
> De cil qui chante au reply de ton Loyre (2).

Cette finale n'est-elle pas bien gracieuse et évocatrice ?

(1) En cela il suivait peut-être le goût de Pétrarque et de Bembo. C'est Thebaldeo qui a construit tout le sonnet en vue du vers final, le transformant ainsi en épigramme (VIANEY, *Pétrarquisme*, p. 82).

(2) Sonnet XXVIII, fin.

Digitized by Google

On ne s'étonnera pas non plus du ton quelque peu libre de certains sonnets si l'on a soin de les replacer dans leur temps. Mellin de Saint-Gelais, malgré sa qualité d'évêque, continuait à fournir la cour de vers galants et de divertissements; Pontus de Tyard qui devint évêque de Mâcon avait débuté par des *Erreurs amoureuses ;* Héroet devint évêque de Digne après avoir chanté la *Parfaicte amye*; plus tard, après la réaction religieuse provoquée par le concile de Trente, Bertaut, évêque de Seez, mêlera encore les chansons d'amour aux chants spirituels. Cela dénote un état d'esprit que nous ne comprenons plus guère. Il semble qu'au XVI[e] siècle, de même que les philosophes avaient séparé la raison de la foi et disputé librement, à l'abri de cette distinction, sur les mystères fondamentaux du christianisme et même sur les vérités de la philosophie spiritualiste, de même il semble que les poètes aient aussi séparé le beau et la morale.

« Chacun d'eux avoit sa maistresse, qu'il magnifioit [1] » : Olive, Cassandre, Marie, Méline, Francine, Pasithée, l'Admirée, la Sainte. Et l'exemple des *poetæ minores* latins se joignant à la tradition gauloise, on vit paraître, dans les années qui suivirent 1550, une floraison de pièces libertines. Le chef du chœur donnait le ton : dès 1550, certaines descriptions de Ronsard ne sont guère que des « blasons » déguisés [2], son *Ode au lict* [3] est un oarystis. En 1553, les *Folastries* scandalisèrent même les amis de Ronsard et quelques pièces étaient d'une telle liberté qu'elles n'ont été réimprimées que de nos jours [4]. Un mois après, la seconde édition des *Amours* s'augmentait d'une pièce fort libre qu'a imitée d'Espinay [5]. Baïf

(1) PASQUIER, Recherches VII, VII, p. 605.

(2) Des beautés qu'il voudroit en s'amie (Bl. II, 402; M. L., VI, 66; Odes retranchées : (Bl. II, 431 : Nymphe aux beaux yeux) (Bl. II, 486; M. L., II, 280 : Baiser fils de deux lèvres closes).

(3) *Odes*, Laumonier, I, 257-258; Laumonier-Lemerre, VI, p. 103; Bl., Odes retranchées, II, 409.

(4) Deux pièces dans l'édition Gay, dans l'édition du *Mercure de France* et récemment dans l'édition Laumonier-Lemerre, VI, p. 196-197.

(5) Plut il à Dieu n'avoir jamais tasté (Bl. I, 389; M. L., I, 352), paru en mai 1553. Les *Folastries* sont d'avril.

Digitized by Google

dans le même temps, encore qu'il s'inspirât des pétrarquistes, insérait dans ses *Amours* de Méline (1552) un blason et des souvenirs fort voluptueux [1]. Magny, s'il était réservé dans les *Amours* (1553), se débridait dans les *Gayetez* (1554); et je ne cite que les plus connus.

Ch. d'Espinay fut plus scrupuleux que la plupart de ses amis. On aura remarqué au cours de ce chapitre que toutes les fois que dans son premier recueil — le seul où l'on sente parfois une certaine légèreté — il imite quelque sonnet libre de Ronsard, il en supprime les crudités et en émousse la sensualité trop piquante. Il n'arrive pas, naturellement, à rendre édifiants certains sujets, et du reste il ne s'y efforce pas; mais cela tient aux sujets eux-mêmes, aux thèmes à la mode. La suite de sa vie montrera en d'Espinay un évêque pieux et un réformateur très zélé des mœurs cléricales. On pourra regretter que destiné à l'Eglise il se soit fourvoyé dans cette littérature; il faut, encore une fois, s'en prendre à son temps qui n'eut pas nos scrupules. Tous les poètes d'alors et beaucoup de leurs lecteurs eussent volontiers pris pour devise les deux vers par lesquels Catulle excuse la licence de ses poèmes :

> Nam castum esse decet pium poetam
> Ipsum : versiculos nihil necesse est [2].

(1) *Amours*, II, II et XX (Augé-Chiquet, p. 95 et 147).

(2) *Carm.*, XVI, 5-6. — Magny avait fait inscrire en tête de l'édition princeps de ses *Gayetez* (1554) ces deux vers d'Ovide (*Trist.*, II, 307-308) :

> Non tamen est facinus molles evolvere versus :
> Multa licet caste non facienda legant.

Digitized by Google

CHAPITRE III

L'Évêque.

I. Adieux à la Cour. — Ch. d'Espinay abbé. — Sa nomination à Dol. — II. Ch. d'Espinay au concile de Trente et à Rome — Ch. d'Espinay à Dol : le comte de Dol, le poète. — III. L'évêque : le concile de Tours. — La réforme à Dol.

I

A la fin des *Sonnets amoureux*, Charles d'Espinay faisait ses adieux à la cour où il n'avait connu ni soucis ni envie, au « troupeau divin » des muses et à l'amour. Il allait partir pour des bords ignorés, il avait choisi une « nouvelle mort »[1]. Evidemment il s'agit de sa mort au monde. J'en conclus qu'en cette année 1560 notre poète entra dans les ordres. A en juger par ce sonnet il le fit avec quelque tristesse. On le comprend. Les poésies que l'on vient d'étudier montrent chez le jeune d'Espinay une puberté orageuse qui n'est pas précisément un signe de vocation. Il ne faut pas en juger par notre temps cependant. Un recueil de vers — et comment faire des vers sinon amoureux en 1560? — n'était pas alors un péché. Héroet devint évêque de Digne, « mais comme les prélats de l'Eglise n'étaient pas alors réservés jusqu'au point de mépriser les matières profanes et même un peu trop libres, cette nouvelle dignité ne l'empêcha pas de continuer le cours de ses études ordinaires et de composer des vers amoureux et, au jugement de tout son siècle, doctes, graves et élaborés au possible »[2].

L'accès aux ordres majeurs était même, par un certain côté, le couronnement attendu de la jeunesse de notre poète. Dès sa tendre enfance, le 8 avril 1538 (n. st.), il avait reçu la

(1) Sonnet 42.
(2) *Notice de Colletet sur Héroet*, citée par Gohin. *Œuvres* de Héroët, p. 155.

Digitized by Google

tonsure dans la chapelle épiscopale de Rennes, des mains du vénéré Yves Mayeuc [1].

A treize ans il devint coadjuteur de son oncle Robert à la Chantrerie de Rennes, et lui succéda à sa mort en 1547 [2]. Vers 1551 il obtint le prieuré de Saint-Exupère de Gahard (Ille-et-Vilaine), succédant, ou à peu près, à son oncle Robert d'Espinay [3]. C'était un riche prieuré relevant de l'abbaye bénédictine de Marmoutiers. Le prieur était exempt de la juridiction spirituelle de l'évêque de Rennes et même de celle du duc; par contre il avait toute juridiction spirituelle sur la paroisse de Gahard, y compris celle de porter des censures et de lancer des excommunications ayant force de loi dans la province de Tours [4]. Son officialité, fonctionnant à Gahard, connaissait des causes de mariages, monitoires, suspenses, excommunications, dispenses, testaments, etc.; il avait droit de haute, moyenne et basse justice avec quatre poteaux, cep et collier [5]. Le prieuré et ses dépendances — qui existent encore — englobaient une propriété de quatre hectares environ. Ses revenus étaient assez considérables et fort divers [6]. Je ne sais depuis quand le prieuré était en commende. A la fin du siècle (1587), il ne comprenait plus que deux religieux avec le prieur.

C'est peut-être encore par héritage de son oncle Robert

(1) Arch. de la Loire-Inf., Registre des Insinuat. Eccl., t. IV, f° 271 v°. Lettres de tonsure de Charles d'Espinay, filius naturalis et legitimus nob. et pot. viri Guydonis d'Espinay parrochio de Campellis oriundus, sufficientis ætatis et litteraturæ repertus, lad. tonsure conférée par Yves, év. de Rennes, in capella divi Guillelmi sita in manerio episcopali Redonensi, sub sigillo cameræ nostræ die mensis Aprilis octova 1537, ante Pascha (Communiqué par M. l'abbé A. Bourdeaut). Y. Mayeuc est mort en odeur de sainteté en 1541.

(2) GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé*, I, 161. Au XV^e siècle, deux de ses oncles avaient été chantres de Rennes; son frère Louis le devint aussi.

(3) Sur Rob. d'Espinay à Gahard, voir Arch. d'Ille-et-Vil., 1 H^3 bis 74 (comptes de son agent Bourges pour 1531-1535); I H^3 bis 70 (pièces de procès signées de lui). Rob. d'Espinay mourut en 1547. Tous les détails qui suivent sont pris, sauf indication contraire, dans GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé histor.*, II, 397-406.

(4) Au XIII^e siècle du moins. Je ne sais si ce privilège existait encore au XVI^e siècle. *Pouillé histor.*, II, p. 400.

(5) Nous voyons par exemple en 1567 Ch. d'Espinay juger un procès à propos de contrat de vente (Arch. I.-et-V., 1 H^3 bis, 70).

(6) Détail dans le *Pouillé, loc. cit.* Une partie des revenus furent aliénés en 1563 et rachetés par le prieur (pièces dans Arch. d'Ille-et-Vil., 1 H^3 bis, 74).

Digitized by Google

qu'il obtint un autre prieuré dépendant de Marmoutiers : Saint-Jacques de Bécherel. C'était une maison pauvre, à peu près vide de religieux, et dont les bâtiments étaient alors en mauvais état [1].

Le 28 mai 1556 François Le Roulx de la Roche des Aubiers, son oncle [2], se désistait en sa faveur du prieuré bénédictin de Liré. La démission de l'ancien commendataire fut signée à Paris [3]. Dans le même temps, Ch. d'Espinay adressait au pape une supplique pour obtenir ce prieuré. Il s'y disait né de parents nobles, chargé déjà — par dispense du pape, il est vrai — de l'abbaye de Saint-Gildas et il appuyait sa demande sur ce que le prieuré de Liré ne comportait pas charge d'âmes. Le pape le lui accorda le 2 juillet 1556 [4], et le 12 du même mois le nouveau prieur, par l'intermédiaire de son procureur François Daguet, prenait, du château d'Escures, possession de Liré [5]. Quels souvenirs ce nom évoque en nous ! Je ne voudrais pas affirmer que le souci de ses moines ait jamais conduit le nouvel abbé à Liré; mais sans aucun doute sa parenté avec les Goulaine, les Montejan, les du Parc d'Ingrandes et son amitié pour Plessis Bérard l'ont attiré quelquefois aux environs d'Ancenis. Et si l'on considère que le second canzoniere de d'Espinay doit beaucoup plus à Du Bellay qu'à Ronsard, que la deuxième pièce de ce recueil, la première étant adressée au poète vandômois, est dédiée au poète

(1) Sur ce prieuré, cf. GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé*, II, 366-375.

(2) La grand'mère de Louise de Goulaine était Catherine Le Roulx de la Roche des Aubiers. De plus, François Le Roulx était beau-frère du maréchal de Vieilleville dont la fille aînée avait épousé Jean d'Espinay, frère de notre poète.

(3) Arch. de la Loire-Inf., Reg. des Insin. ecclés., IV, f° 273. « Nob. vir dominus Fcus Le Roulx, clericus andegavensis, prior commendatarius prioratus de Lyré, commemorans in Andegavia, nunc Parisiis existens » nomme procureur Mtre Jeh. Quincé pour mettre sa démission en cour de Rome en faveur de Ch. d'Espinay, clericus Redonensis. « Acta fuerunt hæc Parisiis in domo qua pro insigni pendet Gallea, sita in vico Jacobeo ». Témoins : Joachim d'Availloles, abbé de Saint-Jean-de-Montierneuf, diocèse de Poitiers, et Antoine Chevreul, clerc d'Angers.

(4) Arch. de la Loire-Inf., Reg. des Insin. ecclés., IV, f° 275.

(5) Arch. de la Loire-Inf., Reg. des Insin. ecclés., IV, f° 277. Procure donnée à François Daguet, datée d'Escures. Témoins : Jean Lebigot, recteur de la Bouëxière et chanoine de Rennes, et Jean Mery, chanoine de Champeaux et recteur de Guipel. Insinué à Nantes le 17 novembre 1556. *Ibid.*, f° 279 v°. Toutes ces pièces relatives au prieuré de Liré m'ont été communiquées par M. l'abbé A. Bourdeaut.

Digitized by Google

angevin qui semble être préféré à son rival, que d'Espinay emprunte aux *Regrets* les procédés et même le programme de leur auteur, que ce dernier était rentré de Rome à Paris en 1557, au moment où d'Espinay, de son côté, y arrivait, peut-être ne sera-t-il pas excessif de présumer que cet enthousiasme et ce nouvel idéal poétique sont nés de relations personnelles entre l'abbé et le poète de Liré.

Vers 1554 (1) il devint abbé de Saint-Gildas-des-Bois, au diocèse de Nantes. C'était aussi une abbaye bénédictine très puissante (2). Située sur une hauteur au milieu des landes et des marécages dans la partie de la Loire-Inférieure qui touche au Morbihan, elle étendait sa domination sur 21 prieurés, 8 cures, 4 chapelles. Mais je ne sais si elle était aussi importante au XVI[e] siècle. L'aveu de 1575 ne mentionne que trois prieurés. L'abbé avait le droit de porter les ornements épiscopaux. La chapelle, actuellement église paroissiale, avait été restaurée en 1533. Mais l'abbaye était tombée en commende en 1492 et l'un des derniers abbés (3), Guillaume Eder (1533-1544), s'était emparé du cloître, du réfectoire et du dortoir et avait relégué les religieux hors des lieux réguliers dans un

(1) Le ms. fr. 16822 de la Bibl. Nat. donne par erreur la date de 1566. L'acte qui le préconisa évêque de Dol (1559) lui laissa l'abbaye de Saint-Gildas. Il rendit aveu au roi pour ce prieuré en 1558 (*Gallia Christ.*, XIV, 851). M. DE LA BORDERIE a cru que Baudouin de Goulaine résigna vers 1557 (*Le livre de Marg. de Bretagne*, p. 5-7). C'est en 1552, d'après M. l'abbé Bourdeaut, que Baudouin de Goulaine renonça à l'abbaye. La *Gallia Christiana* lui donne pour successeur L. Lenegat. Enfin, le 8 juillet 1554, Charles d'Espinay « abbas seu perpetuus commendatarius incliti monasterii Sancti Gildasii de Nemore » choisit Pierre Guenyveau, prêtre, recteur de Plusquellec au diocèse de Quimper, pour le suppléer dans l'administration de l'abbaye, ses nombreuses occupations l'empêchant de résider. Il loue les bonnes mœurs, la science, la religion de son vicaire et lui donne tout pouvoir pour régir la maison au temporel et au spirituel, réformer les mœurs, nommer et destituer le prieur et le sous-prieur, ainsi que les titulaires des bénéfices dépendant de l'abbaye. Daté de la Rivière d'Espinay en présence de Gilles de Balde et de François Daguet (Arch. de la Loire-Inf., Reg. des Insinuat. ecclés., t. III, f[os] 239-241. Communiqué par M. l'abbé Bourdeaut).

(2) Sur Saint-Gildas-des-Bois, voir Bibl. Nat., ms. fr. 16822; *Hist. de Saint-Gildas-de-Ruis*, livre II, ch. IV.

(3) Parmi ses prédécesseurs, citons seulement le cardinal d'Estouteville (vers 1450), Jean de Lansac, Denys Briçonnet (1517-1519), et Baudoin de Goulaine (1548-1552).

Digitized by Google

logement bas du côté du verger. Il est vrai que par contre il avait bâti pour l'abbé une jolie maison « avec deux beaux balcons artistement elabourés » et placé dans le jardin une gracieuse fontaine avec son bassin, dont les colonnes et leurs chapiteaux étaient « de pierre d'ardoise fort dure » (1). Les délégués de l'évêque de Nantes qui font la visite de l'abbaye y trouvent en 1563 six religieux, en 1564, quatre, en 1572, trois seulement. On se plaint à eux que les aumônes dues par l'abbaye ne soient pas faites, que les bâtiments aient besoin de grosses réparations. En retour ils doivent quelquefois rappeler les religieux à l'obéissance (2). Quant à l'abbé, nous ne l'y trouvons qu'une fois, en juin 1561 (3).

Il obtint plus tard, de Charles IX, l'établissement de deux foires par an et d'un marché chaque semaine à Saint-Gildas (4).

Avant donc que d'être évêque, son archet était doré, selon le mot de Du Bellay. Le roi en 1560 allait faire sa « lyre crossée».

Le roi se devait de récompenser en Charles les services rendus par sa maison. Colletet nous apprend qu'il le choisit aussi pour l'estime qu'il faisait de son intelligence et de son caractère (5). D'Espinay fut présenté pour le siège de Dol par le cardinal d'Armagnac. Le 20 juillet 1558 on avait proposé au consistoire un candidat. Nous ne savons s'il s'agissait de d'Espinay (6). L'année suivante, le mercredi des Quatre-Temps,

(1) Bibl. Nat., ms. fr. 16822, f° 471. G. Eder appartenait à une puissante famille bretonne. Il devint évêque de Quimper et fut sacré dans la chapelle du château de Goulaine, le 25 décembre 1541 (LEVOT, *Biogr. Bret.*, I, 669).

(2) Arch. de la Loire-Inf., G. 44, f° 20 r°; G. 44[2]; G. 45, f° 26; G. 46, f° 43.

(3) Arch. de la Loire-Inf., Reg. des Insin. ecclés., t. VI, f° 193. Toutes ces pièces m'ont été communiquées par M. l'abbé Bourdeaut.

(4) Les foires étaient le 4 mai, fête de Saint-Gildas, et le 1[er] juillet, jour de la réception de ses reliques à l'abbaye d'après l'*Hist. de Saint-Gildas-de-Ruis* citée ci-dessus. Mais un aveu de Ch. d'Espinay daté de Gahard, 4 mai 1575, donne les dates de 25 avril (Saint-Marc) et 8 octobre (Saint-Simon et Saint-Jude) (Arch. de la Loire-Inf., B. 818).

(5) BARBIER, *Examen crit. des dict. histor.*, Paris, 1820, p. 317.

(6) R[mus] Decanus proposuit ecclesiam Dolens. et nominavit personam. Le nom a été laissé en blanc (Arch. Vaticanes, *Arch. Cons. Canc.*, 7 F° 126).

Digitized by Google

15 février 1559 (n. st), son nom fut mis en avant et agréé. On délibéra seulement pour savoir si on lui accorderait rémission des droits d'annates [1]. Enfin le mercredi dans l'octave de l'Ascension, 29 mai 1560, il fut préconisé évêque de Dol, avec permission de garder l'abbaye de Saint-Gildas-des-Bois et les prieurés de Bécherel et de Gahard [2]. Ainsi se renouait en la personne de Charles d'Espinay la tradition, un instant interrompue, qui voulait qu'il y eût un évêque dans la famille. Comme il n'avait que vingt-huit ans (l'âge canonique est de trente ans), qu'il n'était pas dans les ordres majeurs, — les actes consistoriaux lui donnent le titre de *clericus*, — que peut-être il ne se sentait point prêt à la vie nouvelle qui s'ouvrait devant lui, il fit ses adieux au monde [3] et se prépara à devenir évêque par la réception des ordres [4]. Nous l'imaginons facilement soit adonné aux études théologiques, soit retiré dans la solitude de son prieuré de Gahard qu'il affectionnait particulièrement.

(1) *R*mus Reomanus proposuit ecclesiam Dolen. et pro expeditione data fuerunt vota cum retentione Monasterii S. Gildasii in Nemore ordinis S. Benedicti Redonen. dioc. et aliorum. Sed quia petebat gratiam annatæ tam ex capite iustitiæ quam gratiæ fuit dilata expeditio et commissum tribus cardinalibus videlicet Rmis Camerlingo Camerario et Regenti, ut audirent et intelligerent an foret remissioni locus ex capite iustitiæ; quantum ad gratiam postea posset videri per fabas in favorem Dni Caroli Depinaij (*sic*) Clerici in vigesimo octavo anno constituti (*Act. consist. Cancellarii*, 7 (1550 à 1559), F° 147 r° et v°).

(2) Referente eodem R^mo^ Card^le^ Armeniaco et ad nominationem Regis Chris^mi^ SS^Tas^ providit ecclesiæ dolensi vacanti per obitum bonæ memoriæ Joannis ep. Dolens. de persona D. Caroli de Spinay (*sic*) clerici Redon. dioc. elect. cum retentione monasterii S^ti^ Gildasii in Nemore ordinis S^ti^ Benedicti Nanneten. dioc. et de Girardo et de Becherello dicti ordinis Redonen. et Maclovien. dioc. prioratuum sine cura et conventu et omnium aliorum compatibilium, etc. (*Acta consist. Cancel.*, 8 (1559 à 1565), F° 22. Autre texte, F° 35 v°, moins complet. Je dois la copie de tous ces textes à l'obligeance de M. l'abbé Roserot de Melin, membre de l'Ecole française de Rome. Voir aussi EUBEL, *Hierarchia catholica Medii Aevi*, III, p. 203; et GAMBS, *Series episcop.*, p. 547.

(3) C'est probablement à l'occasion de sa nomination à l'évêché de Dol qu'il fit le sonnet 42, dont on a vu l'analyse en tête de ce chapitre.

(4) Les registres des Insinuations du diocèse de Rennes ayant disparu pour cette époque, il m'a été impossible de relever les dates de ces ordinations. Champeaux et Gahard, ses résidences habituelles, dépendant de Rennes, c'est là qu'il a dû être ordonné. Il en était, du reste, chanoine.

Digitized by Google

II

En 1562, avant même d'être sacré, il fit son premier acte épiscopal en assistant aux dernières séances du concile de Trente [1]. Je ne sais s'il avait pris part à la réunion préparatoire provoquée à Paris par le roi en juin 1560. Le cardinal de Lorraine, chef reconnu du clergé français, arriva à Trente le 13 novembre 1562, suivi par les prélats français [2]. C'est vraisemblablement à cette époque que Ch. d'Espinay s'y rendit. Il y était en tout cas au début de décembre.

Le 2 et le 4 décembre 1562, en effet, le concile tint la congrégation générale de la 22e session où les Pères devaient régler les questions doctrinales fort ardues et depuis longtemps ajournées du sacrement de l'Ordre, et spécialement celle de la résidence des évêques. Dans la séance du 4 décembre le cardinal de Lorraine parla pendant deux heures. Laissant aux Espagnols les formules rigides et tranchantes sur l'obligation de droit divin à la résidence, formules qui avaient pour but de soustraire les évêques à la juridiction du pape, le cardinal ramena la discussion à son vrai point de vue : définir contre les protestants l'origine divine de l'épiscopat et la primauté du siège de Rome [3]. Les jours suivants furent occupés par les déclarations des évêques français qui, pour la plupart, se rallièrent aux idées de leur compatriote. Charles d'Espinay y acquiesça sans réserves [4].

(1) Les érudits bretons ont cru jusqu'ici qu'il avait été chargé en 1561-1562 de négociations importantes entre la cour de France et celle de Rome. Les *Instructions et lettres concernant le concile de Trente* (in-4°, 1654) parlent très souvent en effet d'un abbé de Saint-Gildas qui fait la navette entre Paris et Rome pour le compte du légat dont il est le secrétaire. LEVOT (*Biogr. bretonne*, I, 685) et KERVILER ont cru, à la suite de l'abbé GOUJET (XV, 6), qu'il s'agissait de d'Espinay. C'est une erreur. Le négociateur en question est Niquet, secrétaire du légat cardinal de Ferrare (*Lettres de Catherine de Médicis*, I, 144).

(2) La réception solennelle du cardinal par le concile eut lieu le 24 novembre. PALLAVICINI, *Istoria del Concilio di Trento*, XIX, III.

(3) PALLAVICINI, *op. cit.*, XIX, V, 5, 9; XIX, VI, 2-4; LE PLAT, *Canones et decreta conciliі Tridentini*, V, p. 582-584.

(4) THEINER, *Acta genuina conciliі Tridentini*, II, 191-194.

Digitized by Google

Au mois de mai 1563 le concile étudia les décrets de réformation sur le même sacrement de l'Ordre, et le cardinal intervint encore d'une façon aussi courageuse qu'éclatante contre des abus dont lui-même — il le reconnut franchement — avait bénéficié. Il désapprouva que le choix des évêques fût réservé à Rome, mais s'éleva aussi avec énergie contre certains choix faits par les rois; demanda qu'on supprimât les évêques titulaires, qu'on ne créât pas de cardinal âgé de moins de vingt-sept ans et qu'on obligeât les évêques non encore sacrés à recevoir l'épiscopat ou à sortir du concile [1].

Que devait penser Charles d'Espinay, évêque élu de Dol, mais non sacré, choisi surtout pour l'éclat de son nom par le roi, et qui s'était préparé à cette sainte mission par la fréquentation des poètes et en écrivant des *Sonnets amoureux*? Le 3 juin 1563, il se prononça pour la réforme du clergé. Il approuva le cardinal de Lorraine, demanda une réforme sérieuse des évêques, fut d'avis qu'on réglât aussi l'élection du pape et le choix des cardinaux, insista — comme tout le monde — sur l'abus des évêques titulaires [2]. Le 15 juillet suivant le concile tenait sa 23e session, l'une des plus importantes pour la réformation et y décidait notamment la fondation des Séminaires.

Charles d'Espinay quitta Trente le 15 septembre 1563 probablement, avec le cardinal de Lorraine [3]. Du Ferrier écrivant au roi le 25 septembre le cite parmi ceux qui accompagnent à Rome le cardinal [4]. Mais quand ce dernier revint à Trente en passant par Venise pour assister à la séance de clôture du concile, l'évêque de Dol n'était plus avec lui. Il est probable qu'il s'était attardé à voir Rome et l'Italie avant de rentrer en France. A la dernière séance l'évêque d'Amboise.

(1) PALLAVICINI, *Istoria del Concilio di Trento*, XX, XVI, 10-11.
(2) THEINER, *Acta genuina concilii Tridentini*, II, 289.
(3) PALLAVICINI, *Istoria del concilio*, XXII, XI, 2.
(4) *Lettres et Instructions*, p. 506.

Digitized by Google

Louis de Matha, fut son procureur et signa en son nom, ainsi qu'au nom des évêques de Vannes et d'Angers [1].

Il fut sacré le 16 septembre 1565 au prieuré de Gahard par Antoine Le Cirier [2], évêque d'Avranches, Etienne Boucher, évêque de Cornouaille et Roland de Neufville, évêque de Léon [3]. Le nouvel évêque se présenta devant le chapitre de Dol le 4 février 1566 [4]. Trois fois les chanoines lui demandèrent : *Pater, est ingressus tuus pacificus?;* il répondit trois fois : *Pacificus;* il fit de même triple serment de garder les droits, libertés, immunités, coutumes, usages et statuts de l'église de Dol et du chapitre et de ne point aliéner les biens de son église [5]. L'illustre cathédrale n'avait pas de pasteur en fait depuis près de douze ans. Le dernier évêque qui eût résidé était, en effet, François de Laval, fils naturel de Guy XVI de Laval et d'Anne d'Espinay, la grand'tante de notre poète. Il était décédé le 2 juillet 1554 [6]. On lui avait donné pour successeur Jean du Mas de Mathefelon, fils de René de Mathefelon et de Marguerite de la Jaille, demi-frère utérin du maréchal de Vieilleville [7]. C'est lui qui, alors abbé de Saint-Thierry et doyen de la cathédrale d'Angers, avait servi d'intermédiaire

(1) THEINER. *Acta genuina conc. Trid.*, II, 513.

(2) Sur cet évêque, voir *Gallia Christ.*, XI, 499.

(3) *Memoires récens de l'Eglise de Dol*, cités dans Bibl. Nat., ms. latin 1702, F° 58. Ces prélats sont aussi nommés dans le ms. fr. 3229, pièce VII, F° 121, où l'on fait remarquer qu'aux Etats de Bretagne Ch. d'Espinay avait la préséance sur eux, bien qu'ils l'eussent sacré évêque.

(4) Du lundi quatriesme de fevrier mil cinq cents soixante six, Messieurs Le Chantre, Richard, Hervy, Chapperon, Maingart, Leblay, Pinette et Lecorvaisier Chanoines de Dol congregez et assemblez a son de cloche eslurent chambre capitulaire. Le dit jour Mesdicts Sieurs le Chantre, Le Corvaisier, etc.... chanoines capitulans et chapitre faisans en maniere accoustumée a son de campane ont Receu en leur chapre Reverend Pere en Dieu Mre Charles Despinay Evesque de Dol par la grace de Dieu et du St Siege apostolique, quel sieur Evesque a Juré garder les privileges desd. chapitre et Eglise (Arch. dép. I.-et-V., G 367, *Rég. capit.*, 1563-1568 (fragments), F° 69).

(5) GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé*, I, 440-441; Arch. d'Ille-et-Vil., 5 G 108, F° LXI r°

(6) Il avait dû naître vers 1501 (BROUSSILLON, *Maison de Laval*, IV, p. 21). Sur François de Laval, cf. *Gallia Christ.*, XIV, 1063; *Bulletin et Mém. de la S. A. d'I.-et-Vil.*, XII (sur un jeton de Fr. de L.); *Annales de Bretagne*, janvier 1911, p. 357-358 (sur son testament conservé aux Arch. d'Ille-et-Vil.); EUBEL, *Hierarchia cathol.*, III, 203; BROUSSILLON (*ouvrage cité*, IV, 150) donne son acte de légitimation (1539).

(7) Sur Jean du Mas, voir *Mémoires de V. Carloix*, III, v; Arch. d'Ille-et-Vil., G 370 (copie de sa prise de possession de l'évêché de Dol); EUBEL, *loc. cit.* (qui

Digitized by Google

pour le mariage de sa nièce Marguerite de Scepeaux et de Jean d'Espinay. Ses bulles étaient datées du 9 avril 1557. Il prit possession de l'évêché de Dol par l'entremise de son procureur Louis d'Espinay, protonotaire apostolique, le 26 septembre 1557, mais ne vint jamais à Dol, semble-t-il, et même ne fut pas sacré. Il mourut le 12 octobre suivant [1], après avoir dilapidé la mense épiscopale [2].

Le diocèse de Dol comprenait en Bretagne 92 paroisses et 7 trèves, et en Normandie 4 paroisses [3]. Les revenus en étaient plutôt médiocres. C'était, dit G. de Corson, le plus pauvre des évêchés d'Ille-et-Vilaine. En 1459 il n'avait que 3.637 livres de revenus. En 1790, ce revenu était de 23.542 livres [4]. Mais si les ressources de l'évêque étaient plutôt modiques, en revanche il était le premier évêque de Bretagne. L'antiquité du siège de Dol, sa prétention à être le métropolitain de la province le distinguaient entre les autres églises bretonnes. De plus, l'évêque était comte de Dol et de ce fait l'un des premiers seigneurs de la contrée. Son regaire s'étendait sur les 18 paroisses qui entouraient Dol, où se trouvaient une quarantaine de fiefs à juridiction. Sa cour de Dol jugeait autrefois sans appel; au XVI[e] siècle elle ressortissait immédiatement au Parlement de Bretagne. L'évêque était aussi baron de Coëtmieux, près de Lamballe, et de Saint-Samson-de-la-Roque, près de Pont-Audemer. Evidemment ces droits honorifiques étaient le fondement de droits plus lucratifs sur les marchés, moulins, rivières, bois et

l'appelle par erreur Du Mar); *Gallia Christ.*, XIV, 1064, qui donne son épitaphe en vers français d'après un manuscrit de Gaignières, et le fait prendre possession, par erreur, le 25 septembre; Bibl. Nat., ms. latin 17025 (coll. Gaignières), F[os] 58 et suiv., qui contient le dessin de son tombeau à Saint-Maurice d'Angers.

(1) Le 18 octobre 1557, le siège était vacant (Arch. dép. d'Ille-et-Vil., G. 370). Election de G. Lecorvaisier comme secrétaire par le Chapitre « le siège estant vacant ».

(2) EUBEL, *loc. cit.*

(3) GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé*, I, 542; Arch. d'Ille-et-Vil., F. 416.

(4) Arch. d'Ille-et-Vil., F. 416; GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé*, I, 458. Les détails qui suivent sont pris à l'étude de G. de Corson, sauf indication contraire.

Digitized by Google

marais, sur la pêche, etc., dont nous ne pouvons donner ici le détail [1].

Charles d'Espinay apportait sur le siège épiscopal de Dol l'esprit de la Renaissance [2]. Il n'est pas étonnant que dans la première partie de son épiscopat (jusqu'en 1583) on rencontre plus de traces de l'activité du comte Dol que de celle de l'évêque.

Peu de temps après son arrivée, le 20 janvier 1567, il tint une cour solennelle dans son château, où ses vassaux vinrent lui rendre hommage. Ce faisant, il outrepassait ses droits, le serment de fidélité étant réservé au roi depuis Louis XI [3]. Il avait aussi une maison de campagne : le château des Ormes, en Epiniac [4]. Se souvenant qu'il était d'une race d'hommes aussi artistes qu'autoritaires, il fit restaurer cette maison. Le 2 mai 1564 le Parlement de Bretagne entérina les lettres par lesquelles il demandait d'abattre le bois « près le parc de la maison des Ourmes » et de refaire le parc [5]. Il rebâtit aussi une aile du château qui subsiste encore et on y admire une gracieuse cheminée Renaissance, souvenir de Ch. d'Espinay.

En 1570, le roi vint à Dol. Il était accompagné de la reine, du duc d'Anjou et de sa sœur Marguerite, des cardinaux de Bourbon et de Lorraine. Le mercredi 24 mai, ils arrivaient à Saint-Malo, venant de Dinan. Le lendemain ils assistaient à la procession du Sacre (Fête-Dieu). Le vendredi on leur donna le spectacle d'un combat naval sous l'îlot de Cézembre.

(1) Sur le regaire de Dol, voir *Pouillé*. I, 441 et suiv., et LA BORDERIE, *Le Regaire de Dol et la Baronnie de Combourg* (*Bulletin de la Société Archéol. d'Ille-et-Vil.*, 1862, 150-219). Sur les revenus du diocèse de Dol au XVI[e] siècle, voir un aveu de Ch. d'Espinay au roi, en 1575 (Arch. de la Loire-Inf., B. 727) résumé par GUILLOTIN DE CORSON (*Mélanges hist.*, Rennes, 1873).

(2) La première renaissance y avait eu de 1482 à 1503 un illustre représentant : Thomas James dont le tombeau est l'un des premiers monuments de la renaissance italienne française. Il est de Jean Juste (1507). Sur ce tombeau, voir *Bulletin du Comité des Travaux hist. et scient., Section hist.*, 1882, p. 449-454.

(3) DUINE, *Hist. civile de Dol*, p. 48-49.

(4) Les Archives Nationales possèdent le plan du château de l'évêque, comte de Dol et de sa maison des Ormes (N. II, 5). Les Archives d'Ille-et-Vilaine possèdent un plan du premier (C. 364) (DUINE, *op. cit.*, p. 181). Le château de Dol fut démoli en 1753 (DUINE, p. 132). Celui des Ormes subsiste encore

(5) Noël DU FAIL, *Mémoires*, p. 259.

Digitized by Google

Le samedi 27, « après la messe, le Roy partit et s'en alla disner à Cancale; de là à Dol, puys au mont Saint-Michel »[1]. Je ne sais combien de temps le roi demeura à Dol, mais évidemment Charles d'Espinay retrouva pour recevoir le roi tous ses talents de courtisan et de poète.

La même année 1570, l'évêque de Dol entreprit de marier Claude du Châtel[2] avec Nicolas d'Angennes, sieur de Rambouillet et vidame du Mans. Il est possible que ce dernier fût un ami personnel de Charles d'Espinay[3]. Ils avaient pu se connaître à Paris où Nicolas d'Angennes était capitaine des gardes du corps de Charles IX, très lettré du reste et fort bien en cour. Mais la différence d'âge (dix-sept et cinquante-cinq ans) et de religion suffisait pour faire échouer ce projet. De plus la jeune fille était alors éprise du baron de la Moussaye qu'elle épousa peu après[4]. Elle avait une sœur mariée près de Dol à Guy de Rieux sieur de Châteauneuf, qui étant devenu veuf en 1570 prit en secondes noces en 1572 la nièce de l'évêque de Dol, Magdeleine d'Espinay, fille du marquis[5].

La réforme des finances épiscopales semble aussi avoir inquiété Charles d'Espinay avant celle de ses chanoines. J'ai déjà dit que l'évêque de Dol était pauvre et que la mense avait été mise au pillage par Jean du Mas. Les difficultés financières de Henri III compliquèrent la situation en nécessitant à plusieurs reprises des aliénations du temporel[6]. Aussitôt installé donc, le nouvel évêque entra en lutte avec

(1) *Mém. de Frotet de Landelle*, p. 33-35. Voir aussi MORICE, *Preuves*, III, col. 1365-1366; GOUYON DE LA MOUSSAYE, *Brief discours (Annales de Bretagne*, janvier 1900, p. 228-229).

(2) Le grand-père maternel de Ch. d'Espinay, Christophe de Goulaine, avait épousé en secondes noces Claude de Montejan, fille de Louis de Montejan et de Jeanne du Chastel. Les deux familles étaient donc alliées.

(3) L'ESTOILE, *Journal de Henri III*, I, p. 153.

(4) *Brief discours de la vie de Cl. du Chastel par le baron de la Moussaye*, publié dans les *Annales de Bretagne*, janvier 1900, p. 230.

(5) *Ibid.*, p. 259.

(6) L'ESTOILE, *Journal de Henri III*, 7 mars 1586 (I, p. 478-479); *Mémoires de Castelnau*, Livre V, ch. V, éd. Petitot, p. 319 (1564), et Livre VII, ch. VI, p. 457-458 (1569); Arch. d'Ille-et-Vil., G. 367, Fos 115, 121 vo-122 (novembre 1568); G. 367. Fos 42 vo, 43 vo (novembre 1564).

Digitized by Google

ses chanoines. Le 1er mars 1566, en effet, « Mgr l'Evesque a remonstré à Messieurs du chapitre que par cy devant ses predecesseurs Evesques ont accoustumé de gagner en chapitre comme l'un des chanoines de ceans », et comme l'assemblée est incomplète, il leur donne jusqu'à Pâques pour en délibérer. A Pâques, l'évêque demanda la réponse. Le chapitre, « après avoir meurement consideré et diligemment recherché en ses anciens et modernes comptes et papiers » la répartition des « marlées » [1] et des distributions quotidiennes, a trouvé que les anciens évêques ont d'habitude 27 livres par an et ont droit au pain du chapitre à raison d'une marlée par journée de résidence de la Saint-Samson (28 juillet) au 30 novembre. Encore a-t-on réduit ce pain du chapitre comme tous les revenus de la mense. Hervy, grand vicaire, annonce de la part de l'évêque que cette conclusion n'est pas conforme à son droit et qu'il la rejette. Le 4 novembre, même proposition et même réponse de l'évêque [2]. Je ne sais comment finit ce procès. Il n'a du reste que peu d'importance; on était volontiers chicanier au XVIe siècle et cela n'empêchait point l'amitié.

Charles d'Espinay en devenant évêque n'avait point cessé d'être poète, du moins à l'occasion. La Croix du Maine le dit poète latin. Je croirais volontiers qu'il a continué d'écrire, mais il semble n'avoir rien imprimé. On verra plus loin que les libraires de Paris le connaissaient comme un ami autant que comme client. C'est que s'il gardait la résidence il allait bien de temps en temps revoir Paris. Il y retrouvait les joyeux gaillards de sa jeunesse, dont quelques-uns étaient devenus célèbres dans les lettres.

Un jour, par exemple, il s'en alla souper chez le sieur du Guast [3]. Ce n'était pas précisément une maison des plus

(1) **Marlage** : Droit payé à Pâques par les communiants (GODEFROID, *Lexique de l'ancienne langue française*).

(2) **Arch. d'Ille-et-Vil.**, G. 370, Rég. capitulaire de 1563 à 1572, Fos 70-71, 73, 82.

(3) **Sur du Guast**, voir ECKHARD, *R. Belleau*, p. 106-107; *Mém. de Chaverny*, 4, 111; DE THOU, LXI, p. 125; LX, p. 186; L'ESTOILE, *Journal*, octobre 1575 (I; 160-161). BAYLE, *Dict. crit.*, art. Lognac, rem. D; PASQUIER, *Lettres*, t. II, lettre XIII; *Brantôme*, passim.

Digitized by Google

recommandables pour un évêque. Du Guast est assez connu comme courtisan de Henri III dont il commandait la garde. Brantôme nous rapporte que c'est à lui qu'il avait entendu raconter l'histoire de la matrone d'Ephèse [1] que du Guast tenait de Dorat. Ce n'était pas même un ami sûr et il trahit cruellement un autre ami de d'Espinay : Montpezat [2]. Il mourut assassiné par Vitteaux sur l'ordre de Marguerite de Navarre dont il avait divulgué la liaison avec Bussy d'Amboise. Quoi qu'il en soit, ce personnage aimait les lettres et il réunissait à sa table les lettrés. C'est là que Brantôme trouva un jour notre évêque. Mais laissons-lui la parole : « Feu M. de Gua, un des gallants et parfaits gentilshommes du monde en tout, me convia à la cour d'aller disner avec lui. Il avoit assemblé une douzaine des plus sçavants de la cour, entr'autres M. l'evesque de Dol de la maison d'Espinay en Bretaigne, MM. de Ronsard, de Baïf, des Portes, d'Aubigny (ces deux sont encore en vie qui m'en pourroyent dementir) et d'autres desquels ne me souvient; et n'y avoit homme d'épée que M. du Gua et moy. En devisant durant le disner de l'amour et des commoditez et incommoditez, plaisirs et desplaisirs, du bien et du mal qu'il apportoit en sa jouissance, après que chacun eut dit son opinion et de l'un et de l'autre, il conclud que le souverain bien de cette jouissance gisoit en cette vengeance et pria chacun de tous ces grands personnages d'en faire un quatrain impromptu, ce qu'ils firent. Je les voudrois avoir pour les inserer ici, sur lesquels M. de Dol, qui disoit et escrivoit d'or, emporta le prix [3] ». Sa réputation de poète de salon était aussi établie en Bretagne. Lorsqu'en 1584 les bourgeois de Rennes voulurent fêter dignement l'entrée dans leur ville du duc de Mercœur, gouverneur de Bretagne, ils songèrent à mêler la

(1) *Brantôme*, IX, 662-664.
(2) Voir BAYLE, *loc. cit.*
(3) BRANTÔME, *Des Dames Galantes*, IX, p. 113 (ed. Lalanne).

Digitized by Google

poésie aux décorations : « Pour le regard des vers qu'il est requis faire ausdits lieux : au portail de la porte aux Foulons et au bout de Cohue, il en sera communiqué à Monseigneur du Tronchay [1] et de la Rivière et Marchand avocat ». De la Rivière était un médecin spagiriste connu à Rennes. C'est le seul hommage que je connaisse des Bretons du XVI^e^ siècle au talent poétique de leur compatriote [2].

Il était resté très fidèle aussi à son ami Jodelle. Charles de la Mothe [3] nous raconte que « Charles archevesque de Dol, de l'illustre maison d'Espinay estant en Bretagne comme un phare eclairant par ses vertus cette coste de la France a fait tousiours cas des poesies de cest autheur iusqu a faire quelquesfois representer somptueusement aucunes de ses tragedies [4] ». Je ne sais si l'on doit entendre par là que les Dolois ont vu représenter *Didon*, *Cléopâtre* ou *Eugène*. Peut-être le poète est-il venu lui-même à Dol. On sait qu'il était à la fois poète, acteur et même machiniste. Quant à Charles d'Espinay il avait pu dès sa jeunesse prendre le goût du théâtre aux représentations très nombreuses auxquelles il put assister à Vitré et aux environs [5]. Il avait pu admirer à un chapiteau du porche de Bais dont nous avons parlé (1545), une statue de Thalie nue portant en main le masque scénique [6]. Jodelle, de plus, était pauvre; on peut croire que d'Espinay, avec le goût du mécénat qu'il tenait de sa famille, lui rendit des services pécuniaires. Mais surtout Jodelle, soit pauvreté,

(1) D'Espinay devint vers cette époque abbé du Tronchet; toutefois, l'attribution de M. Jouon des Longrais me paraît un peu suspecte : le *Pouillé* ne lui donne l'abbaye qu'en 1586.

(2) JOUON DES LONGRAIS, *Information du Sénéchal de Rennes contre les ligueurs*, p. 270.

(3) Je trouve un La Mothe à Duretal en compagnie d'un du Gast en 1552 : serait-ce ce La Mothe ? (*Mém. de Carloix*, V, I, édit. Buchon, p. 568).

(4) *Les œuvres et mélanges poétiques d'Estienne Jodelle*, Chesneau, 1574, préface, page E v°.

(5) Sur le théâtre au pays de Vitré au début du XVI^e^ siècle, voir FRAIN, *Cent ans de vie vitréenne*, p. 207, 209-216.

(6) La tête de la statue est brisée, mais l'ensemble subsiste encore.

Digitized by Google

soit négligence, n'imprimait point ses œuvres. Magny, leur ami commun, se plaignait qu'il leur célât « trop longtemps ses doctes vers » [1] :

La donc ne te fay tant de tort,
Que le traict de la palle mort,
Qui secretement nous menasse,
Aux enfers descendre te face,
Sans avoir premier esventé
Cela que ta muse a chanté :
Afin, Jodelle, qu'en ta vie
(Maugré l'ignorance et l'envie)
Tu dresses toymesme l'autel
Ou pendra ton nom immortel [2].

Le comédien n'écouta point cette prière et il mourut (1573) sans avoir fait imprimer un vers. Ses amis recueillirent alors ses œuvres et Charles d'Espinay travailla à ce choix avec Charles de La Mothe, Philippe de Boulainvilliers, Henry Simon et le sieur de Brunel, « grands, illustres et obligeans amis de Jodelle et qui ont fait tout ce qu'ils ont pu de son vivant et après sa mort pour consacrer sa mémoire [3] ». La première édition fut achevée d'imprimer le 6 novembre 1574.

III

Il est difficile, faute de documents, de décrire le rôle religieux de Charles d'Espinay à Dol, dans les premières années de son épiscopat. Il semble pourtant qu'il s'efforça dès cette époque d'appliquer dans son diocèse les décisions du concile

(1) *Gayetez* Les martinales (éd. Courbet, p. 72).

(2) MAGNY, *Gayetez;* A. E. Jodelle parisien. (Courbet, p. 36.)

(3) *Œuvres et Melanges poetiques d'E. Jodelle*, 1574, E v°; COLLETET, *Vie des poètes français* (en tête de l'édition Ad. Van Bever de Jodelle, Paris, 1907, p. 37-38).

Digitized by Google

de Trente [1]. Ainsi, dès avant 1570, il avait nommé Alain Hervy théologal et lui avait attribué à ce titre une prébende, selon le vœu du concile et l'ordonnance royale de 1561. En mai 1573, le chapitre affecta au logement du théologal la maison de Robert du Han, située dans la rue Ceinte, à condition cependant qu'il logerait le prédicateur de l'Avent et du Carême [2]. En 1571, le chapitre presse ceux de ses membres qui ne sont pas dans les ordres sacrés de les recevoir, afin de se conformer aux décisions du concile [3]. L'année suivante, nous voyons l'évêque soutenir un pauvre recteur contre une puissante abbaye. Le recteur de Tinténiac, en effet, réclamait en vain depuis près d'un demi-siècle (1529) une part des dîmes de sa paroisse à l'abbesse de Saint-Georges. Le conflit s'était envenimé depuis que Guillaume Arribart était recteur de Tinténiac (1553). Un procès commencé en 1561 devant le présidial, continué par devant l'officialité (1568), évoqué devant le Parlement (1570), n'avait réussi qu'à faire renvoyer les deux parties devant le juge royal. Mais en 1572 la terrible abbesse Jeanne de Kermeno mourut et eut pour lui succéder la sœur de l'évêque de Dol, Philippe d'Espinay. Charles s'entremit. Pris comme arbitre par le recteur et l'abbesse, il

(1) En son diocèse, Ch. d'Espinay fit observer le concile autant qu'il put. Bref ç'a esté un des sages et dignes prelats de son temps, lumière et soutien de l'Eglise notre mère (Du Paz, *Hist. généal.*, p. 301). Même note dans Bibl. Nat., ms. fr. 20232, F° 47 : « très digne et sage prelat, estoit fort docte, homme entendu aux affaires d'Estat, assista au Sainct et sacré concile de Trente lequel il a fait observer en son diocèse, a esté tousjours fort soigneux de sa charge et n'a rien espargné pour soustenir la religion ». — Il y avait alors quelque courage à appliquer le concile en France. En 1577 encore, aux Etats de Blois, les chapitres réussirent à maintenir malgré les évêques les privilèges et immunités à eux accordés par le roi et supprimés par le concile (L'Estoile, *Journal de Henri III*, 17 janvier 1577 (I, p. 197, note). Voir aussi sur ce sujet le livre de M. V. Martin, *Le Gallicanisme et la Réforme catholique; Essai historique sur l'introduction en France des décrets du Concile de Trente* (1563-1615), Paris, 1920.

(2) Arch. d'Ille-et-Vil., G. 370; *Pouillé*, I, 484. A. Hervy était théologal en 1563 (*Pouillé*, I, 502) En 1570, Mgr promet « foy de prelat » qu'il n'usera de la prébende de A. Hervy que pour un théologal capable selon les saints décrets; les chanoines mettent cette prébende à sa disposition et s'engagent à recevoir celui qu'il désignera. Il choisit Denys, docteur en théologie, et on lui donna comme maison prébendale la maison des Apôtres dans la rue Ceinte (Arch. d'Ille-et-Vil., G. 367, F°s 172, 173 v°, 174, 190 v°, 191, septembre 1570-juin 1571).

(3) Arch. d'Ille-et-Vil., G. 376, F° 195, 6 août 1571.

Digitized by Google

accorda à Guillaume Arribart une portion congrue de cent-cinquante livres tournois (13 septembre 1574) [1].

Personnellement, il résidait ordinairement à Dol et c'était alors un mérite et une nouveauté. Ses historiens lui en ont tous fait honneur. Il visitait ses paroisses; deux fois en cinq ans (1579-1584), nous le voyons aller à La Boussac pour réconcilier l'église et le cimetière de cette paroisse pollués [2]. S'il est vrai qu'il allait volontiers à La Boussac où l'attirait l'amitié du prieur du Brégain, Fernand Vivien, ancien chanoine de Dol, qui deviendra son exécuteur testamentaire, on doit remarquer aussi que ces deux visites ont eu lieu en plein hiver, et conclure que le zèle conduisait l'évêque plus que l'amitié.

Il semble aussi avoir été pieux, d'une piété fastueuse. La veille de Noël, 1572, « mu par sa piété, sa charité très grande et son zèle pour Dieu et l'Eglise », il fit ouvrir devant son clergé la châsse qui contenait les restes de saint Samson, premier évêque de Dol et patron du diocèse. Puis on reposa le tout dans une châsse plus grande de cuivre doré qu'il paya de ses deniers et offrit à la cathédrale [3]. La même libéralité

(1) Arch. d'Ille-et-Vil., 2 H¹ 341. Le procès a été raconté tout au long par M. l'abbé BOSSARD dans le *Bulletin Paroissial de Tinténiac* d'août 1921.

(2) Le lundi vingt troysième jour de febvrier 1579 le cimitière de cette eglise de La Boussac a esté reconcilié et reconsacré par Réverendissime père en Dieu Monseigneur Messire Charles d'Espinay evesque de Dol, lequel cimitière avoyt esté pollu et profané par Guillaume Leguere et Estienne Trequan. Lesd. jour et an p. Forgeais — Anno Domini millesimo quingentesimo octogesimo quarto, die autem sabathi, mensis decembris prima, ecclesia parrochialis de La Bousac, polluta et interdicta par nobilem virum Joannem Bouttier, dominum temporalem de la Herbedaye, fuit per revendissimum in Christo patrem et Dominum Dominum Carolum d'Espinay, miseratione divina Dolens. episcopum, reabilitata et per eum restituta et redicata, presentibus ibidem ven. viris magistris : Fernando Vivien, priore du Bregain, R. Seven, can. ecclesiæ cathedralis Dol., promotore, Jacobo de Saulnoyz dicti domini elemosinario, et pluribus aliis. J. Louaison, secretarius (*Reg. paroiss. de La Boussac*, cité par PARIS-JALLOBERT, *La Boussac*, p. 41).

(3) Anno Dni millesimo quingentisimo septuagesimo nono, die autem vigesima quarta mensis Decembris, in festivitatibus et solemnitatibus Natalis Dni et Redemptoris Nri Jesu-Christi Reverendissimus ac illustrissimus Carolus Despinay Dolensis archiepiscopus vigilantissimus, pietate et singulari charitate motus, Et zelo Dei et ecclesiæ ejus sponsæ ac omnium Sanctorum, Sed præsertim Divi Sansonis quondam Dolensis etiam primi Archiepiscopi, Et nunc patroni nostri ductus : capsellam eidem divo Sansoni antiquitus dicatam, et in hac cathedrali dolensi

Digitized by Google

le portait à s'intéresser aux étudiants, « entretenant de ses biens plusieurs pauvres religieux aux études des Saintes Lettres [1] ». En février 1570, en effet, il s'intéresse, de concert avec ses chanoines, à un choriste qui va étudier et qui de ce fait reçoit 20 livres [2]. C'est peut-être à ce titre que le frère franciscain Jacques de Sainte-Marie, professeur aux Cordeliers de Nantes, lui dédiait en 1585 sa curieuse *Cosmopeia* [3].

En 1583 eut lieu le synode provincial des évêchés relevant de Tours. La réunion commencée le 1er mai, à Tours, et un instant interrompue, fut reprise en septembre à Angers. L'évêque de Dol s'y fit représenter par le chanoine Jean Chevrollier. La partie doctrinale de la réunion est sans importance. On se contenta d'y défendre les pratiques superstitieuses de la magie et de recommander aux fidèles d'éviter les discussions en matière religieuse. Mais la session d'Angers visait manifestement à appliquer dans les provinces de l'Ouest les réformes du concile de Trente. On y réglementa les dispenses de mariage; on défendit de proposer de nouvelles reliques à la vénération des fidèles sans s'assurer de leur authenticité. Pour la discipline, il fut recommandé aux évêques de visiter leur diocèse, de ne pas ordonner de prêtres sans titre d'ordination et sans un examen préalable de leurs capa-

ecclesia in congregatione sui cleri devote visitavit. In qua reperta fuerunt multæ reliquiæ sanctissimi corporis divi Sansonis scilicet duæ tibiæ et unum brachium, plures particulæ ossium manuum pedum et colli ejusdem Sancti. Quam quidem capsam seu parvam archam honorifice et religiose in majori Archa recondidit : eamque archam majorem suis stipendiis constructam et pulchre deaurificatam liberalitate qua solet motus dono dedit et in honorem Divi Samsonis Deo dedicavit et ore propio consecravit. In cujus rei testimonium et ad perpetuam rei memoriam Secretarius venerabilis capituli dictæ Cathedralis Dolen. Ecclesiæ dicta die pratibus subsignavit et ea... regris capituli predictæ dolen. ecclesiæ inseruit. Arch. d'Ille-et-Vil., G. 367, Fo 1.

(1) Du Paz, *Hist. généal.*, p. 301.

(2) Arch. d'Ille-et-Vil., G. 367, Fo 152 vo.

(3) *Cosmopeia in duo prima capita Genesis R. P. fratris Jacobi a S. Maria Hispani ordinis S. Francisci.* Nannetis apud Blasium Petrail Typog. in Academia ejusdem civitatis juratum. Cum privilegio regis, 1585, in-4o. On trouvera une étude sur ce curieux volume dans A. de la Borderie, *Bibliophiles bretons* (1880), I, p. 1 à 10. M. de la Borderie possédait l'unique exemplaire connu de ce volume; sa bibliothèque a été si malheureusement dispersée que je n'ai pu, malgré des recherches diligentes, mettre la main sur la *Cosmopeia*. Elle contient une dédicace à Ch. d'Espinay qu'il m'eût été précieux de pouvoir utiliser.

Digitized by Google

cités, de ne pas nommer de chanoines de moins de vingt-deux ans, d'assurer aux curés un revenu honnête. Pour les moines, le synode demanda que les vœux fussent émis en public et enregistrés et que les religieuses veillassent à conserver une tenue modeste. Enfin et surtout on recommanda d'ouvrir des séminaires [1].

Charles d'Espinay semble avoir redoublé de zèle après ce synode. Dès le mois de décembre suivant, il écrivait à Gilles Beys, représentant de Plantin à Paris, pour lui demander, non des vers, mais une collection de psautiers, antiphonaires, graduels, livres liturgiques, pour sa cathédrale et les églises de son diocèse [2]. Surtout il songea plus que jamais à fonder un séminaire. Le 2 novembre 1585 il présidait le chapitre : « Ledit jour Monseigneur de Dol a remonstré à mesdits sieurs cappitulans que pour l'effect et execution du decret du concile provincial de Tours, conclud à Angers, il est besoing d'eslire certains personnaiges d'entr'eux pour assister à mondit seigneur en ce qui concerne l'erection et establissement d'un seminaire, affin que d'une si saincte resolution les effects conformes s'ensuyvent..., disant mondit Seigneur qu'il s'y vouloit emploier de tres bonne vollonté, moyennant que mesdits sieurs de leur part voulussent embrasser ceste affaire comme la raison le veult [3] ». Les chanoines approuvèrent leur évêque et nommèrent une commission. Hélas! les malheurs de la guerre religieuse ne permirent pas à Charles

(1) BAIL, *Summa conciliorum*, II, 656-660.

(2) Plantin établit en 1567 une succursale à Paris. Elle était gérée par Gilles Beys, un de ses employés qui devint son gendre en épousant Madeleine Plantin. L'atelier était situé rue Saint-Jacques. Il écrit à Jean Mœrentorff, employé de Pantin : « J'aurois bien à faire encores de 3 Psalterium chori et 3 Antiphonarium avec 2 graduale Romanum, si par fortune il s'en trouvast par delà à bon compte; ce seroit pour parfaire le nombre que m'a prié Mgr d'Espinay evesque de Dol, de luy faire venir et tenir prest. J'ay encores les aultres Psaultiers et Antiphoniers en mon logis, la contagion qui a esté si grande en Bretaigne et principalement à Dol en est cause, mais, graces à Dieu, ledit sieur evesque se porte bien et ladite contagion a esté cessée » (Arch. du Musée Plantin, Brieven, t. X, F° 61, lettre de G. Beys à Y. Moerentorff du 4 décembre 1583, citée par H. STEIN, *Bibliogr. moderne*, janvier-juin 1921, t. XX, fasc. 1-3). L'inventaire de 1660 mentionne encore un des antiphonaires de chez Plantin (Arch. d'Ille-et-Vil., G. 281).

(3) Arch. d'Ille-et-Vil., G. 367, F° XV; DUINE, *Hist. civile... de Dol*, p. 51.

Digitized by Google

d'Espinay de mener à bien son pieux projet. Le séminaire de Dol ne s'ouvrit définitivement qu'en 1702 (1). Du moins l'évêque comprenait si bien l'importance de cette institution et de l'instruction de la jeunesse qu'il appuya de tout son pouvoir la fondation du collège de Rennes en 1580. Le 28 septembre 1579, les Etats de Bretagne avaient voté 3.000 écus pour aider la ville de Rennes à établir « un college ou seminaire » sous la direction des Jésuites. Le 22 avril 1580, « suyvant l'advis de Monseigneur de Dol », le chapitre décida d'aider sous forme d'aumône et de prestation charitable les habitants de Rennes à la fondation d'un collège, attendu le bien qui en résulterait pour toute la province (2).

En attendant qu'il pût former un clergé nouveau selon son idéal, il s'appliqua à réformer l'ancien. Ce n'était pas aussi facile. Déjà l'un de ses prédécesseurs, Mathurin de Plédran, avait tenté une réforme au début du siècle (3). Mais la Renaissance et les troubles religieux avaient rendu vains ses efforts.

Le chapitre de Dol avait, comme bien d'autres, besoin de réforme. L'un de ses membres, Jehan Leblay, était notoirement scandaleux. En 1567, il avait chez lui depuis trois ans « à pain et à pot » (à son service) « une femme concubine ». Les admonestations de ses confrères ne réussirent pas à la lui faire chasser; il leur fallut envoyer une délégation pour visiter sa maison, et les inspecteurs du chapitre y trouvèrent en effet la femme en question, avec la preuve de son péché (4). Du moins Jean Leblay était une exception dans l'honorable chapitre; mais les officiers du bas-chœur, chantres, chape-

(1) DUINE, *op. cit.*, p. 110-111.

(2) Arch. d'Ille-et-Vil., G. 367, DUINE, *op. cit.*, p. 51.

(3) *Statuta synodalia ecclesiæ dolensis*, Nantes, 1509 (Bibl. de la Ville de Rennes, 1526 *bis*).

(4) Arch. d'Ille-et-Vil., G. 367, reg. de 1567, F° 97 v°, 101, 101 v°, août et novembre 1567. Noël du Fail a mentionné aussi un plaisant chanoine de Dol, goutteux et quelque peu rabelaisien dans ses propos, Jean Le Clerc, qui cloué sur son lit par la maladie se leva pour donner « cinq ou six bons et notables coups de baston » au curé de Mordelles (*Contes d'Eutrapel*, De la goutte, éd. Courbet, I, p. 120-121).

Digitized by Google

lains, choristes étaient aussi peu édifiants. Le 19 juillet 1564, cinq d'entre eux recevaient l'ordre de chasser leurs « chambrieres avec lesquelles ils conversent », au grand scandale de la paroisse, et « de se retirer de leur concubinage et malversation », sous peine d'être privés de leurs honoraires et au bout de huit jours d'être renvoyés. Deux mois après on prescrivait au prévot de ne les payer que s'ils avaient obéi au chapitre [1].

C'est en 1585, le 2 janvier, que Mgr d'Espinay entreprit résolument de mettre fin à ces abus. Il réunit son chapitre. Nous avons encore le procès-verbal de cette réunion où l'on croit entendre la voix du pasteur. « Le second jour de janvier 1585, Mgr l'evesque de Dol ayant remonstré a Messieurs les chantres et chanoines de Dol qu'ils sont assemblez en chapitre general pour corriger et reformer les mœurs et abbuz qui pouvoient estre es particuliers et qu'il est tres necessaire que ceux qui veulent faire quelque reformation commencent a se reformer eux-mesmes, apres avoir adverty chacun au nom de Dieu de dire et declarer librement ce qu'il scavoit estre digne de correction et reformation en chacun particulierement et generalement en toute l'eglise, il a commandé que le promoteur du chapitre eust a dire librement et a declarer sans fiction tous les vices, scandales et abbuz qu'il scavoit estre dignes de correction et reformation tant aux particuliers qu'en general afin d'y donner ordre selon les sainctz decretz. »

Le promoteur Raoul Guillier fait son rapport et l'évêque édicte le règlement suivant : « Premierement que tous ayent a se reconcilier ensemble a une vraye payx et charité comme membres d'un mesme corps afin que leurs oraisons, sacrifices et autres actions soient aggreables a Dieu auquel rien ne plaist s'il n'est faict en paix et charité et que ceux qui ont forfaict soient corrigés et mulctez par ledict chapitre sans aucun scandale.

(1) Arch. d'Ille-et-Vil., G. 367, F^os 36, 39 v^o, 19 juillet et 1^er septembre 1564.

Digitized by Google

Item il a adverty ceux qui ont proces contre ledict chapitre et entre autres M. Julian Forgeays soustenant le vicaire de Ros sur Coesnon qu'ils se desistassent de tourmenter ledict chapitre sur peine d'inobedience et des autres peinnes qui seront requises.

Item il a declaré que les umbres ou *Custodinos* [1] vulgairement appelees sont assez excommuniés (si aucuns y a) de droit. Toutefoys a fin de declarer nominativement (s'il s'en trouve quelques uns) il a esté permins aud. promoteur d'en informer *in odium tanti sacrilegii* pour en faire la punition portee par les droitz. »

L'évêque passe alors à des abus plus délicats. Le secrétaire note qu'il prend une voix paternelle et que sa correction est pleine d'onction. Peut-être songe-t-il à ses *Sonnets amoureux*, que les chanoines qu'il va viser vont peut-être sourire au souvenir de certains vers, et que la traduction de Pétrarque et l'imitation de Ronsard sont de pauvres titres à prêcher la réforme des mœurs; mais il se rappelle qu'il est évêque et le souvenir de son livre le dispose seulement à l'indulgence : « Item il a adverty paternellement et d'une correction fraternelle ceux qui estoient notés de lubricité et paillardise de se corriger et amander leur vie par penitence sur les peinnes qui sont ordonnees de droit avec permission aud. promoteur d'informer contre ceux qui seront obstinés et arrestés en ce salle vice et sacrilege pour en estre faicte punition à la rigueur des saincts decretz. »

Il ordonne aussi que les bénéfices à la présentation ou à la collation du chapitre soient attribués quinze jours seulement après le décès de leur titulaire, pendant lesquels la vacance sera affichée à la porte de l'église. Les chapelains absents seront cités par affiche posée aux portes de l'église à compa-

(1) *Custodinos* : terme latin dont se sert la jurisprudence canonique en parlant d'un confidentiaire qui est titulaire d'un bénéfice et qui prête son nom à un autre pour en recueillir les fruits, qui est prêt aussi de lui en donner la résignation toutes fois et quantes qu'on la lui demandera (*Dict. de Trévoux*).

Digitized by Google

raître dans les quinze jours pour se voir condamnés par le chapitre à garder la résidence et à assurer le service des fondations et du chœur sous peine de privation de leur bénéfice. Ceux d'entre eux ou du chapitre qui ne sont pas dans les ordres majeurs sont invités à recevoir la prêtrise dans le délai de six mois sous peine de se voir privés de leurs honoraires et des droits de préséance accordés à l'ancienneté dans le chapitre.

Puis l'évêque aborde les cas individuels. Deux des chanoines n'étaient pas prêtres, mais n'avaient pas l'âge requis : Pierre d'Argentré et Julien Lecorvaisier qui montra par la suite qu'il n'était guère digne de l'être. L'évêque leur prescrivit de recevoir les ordres dès qu'ils auraient l'âge. Un autre chanoine, Forgeais, déjà cité et que nous retrouverons bientôt, avait assisté — il prétend n'y avoir point coopéré — au meurtre d'un sergent du guet. Il est de ce fait irrégulier. Charles d'Espinay le prie de demander absolution de cette censure avant de reprendre sa place au chœur.

Les deux derniers paragraphes décident de mettre immédiatement en vigueur les statuts du chapitre et chargent le promoteur de faire exécuter les mesures énoncées ci-dessus « sous peine de s'en prendre à luy » [1].

Le promoteur, Raoul Guillier [2], prit son rôle au sérieux et appliqua rigoureusement les décrets de l'évêque. A chaque instant les registres du chapitre font mention de la résidence ou de l'accès aux ordres des chapelains. Les mœurs ne semblent pas meilleures qu'auparavant, mais du moins on sévit impitoyablement contre les scandales. En 1585, le chapitre ordonne d'informer contre certains choristes et chanoines qui ont fait du scandale à Mont-Dol [3]. En 1586, le terrible promoteur prend un chapelain à jouer aux cartes publiquement le

(1) Arch. d'Ille-et-Vil., G. 367, F^os III et suiv., non paginés.

(2) Sur ce Guillier et son neveu Georges Guillier de Paris, ligueurs tous deux, voir JOUON DES LONGRAIS, *Information contre les Ligueurs*, p. 118; GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé Hist.*, I, 465.

(3) Arch. d'Ille-et-Vil., G. 367, F° VIII v°, 29 avril 1585. Autre plainte contre un choriste qui a fait scandale dans l'église de Dol le 15 janvier 1588, *ibid.*, F° LXIII v°.

Digitized by Google

lundi de la Pentecôte et le réprimande [1]. Forgeais soutient toujours le vicaire de Roz-sur-Couesnon dans son procès contre les chanoines. Il prétexte que c'est son cousin. On lui défend de venir au chapitre. Pour y rentrer il s'avise de demander enfin l'absolution de l'irrégularité encourrue dans le meurtre de Julien Tuau [2]. En mars 1589, le chapitre, présidé par Charles d'Espinay, « pourvoyant à la reformation de l'eglise de ceans », prive de leurs honoraires cinq choristes ou chapelains et décide de les remplacer par des gens capables et dignes. Les jours suivants les accusés font amende honorable et sont réintégrés [3]. Un vicaire de Dol, François Gourdin, est accusé d'adultère et même d'inceste en 1588, mais il est en partie irresponsable et le chapitre le suspend seulement *a divinis* [4]. Mais au sein du chapitre lui-même il y a quelques chanoines incorrigibles. Julien Lecorvaisier, qui s'est fait prêtre sur l'ordre de son évêque, ne réside point à Dol; on le prie de faire résidence en cette ville sous peine de confiscation de ses gains et des autres peines prévues par l'évêque. Il répond qu'il n'a pas de maison [5]. C'est un prétexte. La crise du logement ne l'empêche pas d'avoir chez lui « une femme mal notée et fort scandaleuse ». Défense à lui de paraître au chœur [6]. Au moment de l'effervescence de la Ligue, il insulte son confrère Forgeais et l'appelle « politique »; en outre il décèle les secrets du chapitre. Il est privé des revenus de sa prébende et on lui défend d'assister à la réunion. Huit jours après il vient à l'assemblée malgré l'arrêt et se voit condamner à un mois de prison [7]. En juillet de l'année suivante il est encore en prison, je ne sais pour quel méfait, et le 12 novembre le promoteur l'avise à nouveau qu'il ait à garder la résidence et à venir

(1) Arch. d'Ille-et-Vil., G. 367, *Ibid.*, F° XXVII v°, 30 mai 1586.
(2) *Ibid.*, F°s XXXVII et XXXIX v° à LX, 28 novembre et 2 décembre 1586.
(3) *Ibid.*, F°s LXXXIV r° et v°, LXXXVI, 3 et 13 mars, 28 avril 1589.
(4) *Ibid.*, F° LXXV, 2 septembre 1588.
(5) *Ibid.*, F° XXV, 12 avril 1586. Il fait appel de l'ordonnance, mais fera résidence par provision, sans préjudice de ses droits.
(6) *Ibid.*, F° XXXVI, 4 novembre 1586.
(7) *Ibid.*, F° C r° et v°, 12 et 18 mai 1589. Le 6 août suivant il fait des excuses publiques à Forgeais et est réintégré.

Digitized by Google

aux offices sous peine de confiscation de ses revenus [1]. Enfin, en octobre 1588, éclate un gros scandale. Un vicaire de céans, Frémont, n'assistait point au chœur. Un chanoine le lui a reproché; il a répondu arrogamment : « Mordieu, j'assiste trop. » Le chapitre lui fait remontrer que son cas est grave, que de pareilles réponses dénotent une foi bien faible et que injurier un chanoine pourrait bien le conduire en prison. Il répond : « Je renye Dieu, le premier qui mettra la main sur moy, je le tueray [2] ».

Bref la réforme était à refaire. Charles d'Espinay ne se découragea point. Le lundi 29 avril 1591, « sur les remonstrances de Monseigneur qu'il estoit necessaire de reformer et corriger quelques abus et deffauts de l'eglise de ceans », les chanoines s'assemblèrent en chapitre général et l'évêque y édicta un nouveau règlement dont il ne nous reste malheureusement que le premier article : il interdit de célébrer les messes des chapelains absents sous peine d'excommunication [3].

Dans le même temps l'évêque de Dol favorisait aussi la réforme du clergé régulier. Le couvent des Carmes, en 1590, était délabré au temporel et au spirituel. La maison ne portait plus que sur étançons de la cave au faîte. Tout le quartier, hommes et femmes, entrait au jardin pour puiser de l'eau; on n'osait aller aux fontaines du dehors de peur des royaux. L'office n'était plus dit, car la communauté était réduite à un prêtre, un diacre, un novice. Le 15 juillet 1590 arriva un nouveau prieur, Pierre Behourt, du couvent de Rennes « qui fut bien receu par l'evesque Messire Charles d'Espinay, d'aultant qu'il estoit né vassal d'Espinay et voisin de la maison ». L'évêque ne put donner au nouveau prieur tout l'appui pécuniaire qu'il eût voulu, à cause des nécessités de la guerre; mais il le recommanda à des maisons généreuses

(1) Arch. d'Ille-et-Vil., G. 367, Fos LI, LIX vo (29 juillet et 12 novembre 1587).
(2) *Ibid.*, Fos LXXIX vo et LXXX ro et vo (9 octobre 1589).
(3) Arch. d'Ille-et-Vil., G. 367, reg. de 1579 à 1597, Fo CXIII vo. La page suivante manque.

Digitized by Google

qui relevèrent le couvent. Il lui donna du moins l'appui moral nécessaire pour restaurer la règle, rétablir l'office de jour et de nuit, fermer la maison au monde. Le chapitre continua l'œuvre de l'évêque après sa mort [1].

L'évêque cependant contrevenait lui-même aux règles du concile de Trente en acceptant, vers 1584, l'abbaye du Tronchet [2]. C'était une abbaye bénédictine située à deux lieues de Dol, dépendant à l'origine de celle de Tyron. A la fin du XVI[e] siècle les bâtiments étaient en fort mauvais état et la maison en pleine décadence [3]; je doute même que les revenus en fussent abondants, les abbés commendataires et les guerres de religion l'ayant fort maltraitée. Le cardinal Charles de Bourbon (abbé en 1554) avait exploité les bois du monastère sous prétexte de réparations qu'il ne fit point. Il avait cédé l'abbaye au frère de notre évêque, Louis d'Espinay, alors protonotaire, chantre et chanoine de Rennes, prieur de Notre-Dame de Vitré, favori du cardinal de Bourbon. Mais peut-être n'était-ce qu'un fidéicommis, car le cardinal en 1560 est encore appelé en certains actes abbé du Tronchet [4]. En tout cas Charles d'Espinay la reçut vers 1584 et la conserva jusqu'à sa mort [5].

(1) *Histoire des Carmes en Bretagne*, publié par A. DE LA BORDERIE, p. 23-24. L'auteur du manuscrit fait mention, p. 24, de la mort de Ch. d'Espinay, « le bon evesque », qu'il date du *11* septembre 1591. Le registre du chapitre donne la date du *12* septembre 1591.

(2) Le *Pouillé historique* cite comme abbé en 1584 René Masse et ne donne l'abbaye à Charles d'Espinay qu'en 1586, mais on a vu plus haut qu'à Rennes il est connu comme abbé du Tronchet en 1584; à moins qu'il n'y ait erreur dans l'attribution des vers en question.

(3) En 1607, lorsque les Bénédictins de Saint-Maur entreprirent la réforme de cette abbaye, ils n'y trouvèrent que trois moines dont deux étaient en prison à Dol : « le dortoir et le réfectoire étaient ruinés de fond en comble, le cloître était presque dans le même état et l'église était sans vitres et sans ornements (Arch. d'Ille-et-Vil., 3 H 34; GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé*, II, 219-239. Les bâtiments actuels sont du XVII[e] siècle. Voir encore sur cette abbaye *Gallia Christ.*, XIV, 1074 à 1079.

(4) *Gallia Christ.*, XIV, 1077-1078; pourtant je trouve aux Archives d'Ille-et-Vilaine (1H[3] 35) une pièce de 1560 où Louis d'Espinay est désigné comme abbé.

(5) François de Laval, son prédécesseur sur le siège de Dol, en avait joui aussi de 1534 à 1554 (*Gallia Christ.*, XIV, 1077; BROUSSILLON, *La Maison de Laval*, IV, 123). A la fin du siècle, le prieuré de l'Abbaye-sous-Dol était aux mains du neveu de notre poète, Jean d'Espinay, fils de son frère Louis, né en 1579, abbé de Saint-Méen de 1595 à 1601 (*Pouillé*, II, 134, 466).

Digitized by Google

CHAPITRE IV

Rôle politique.

I. Les États de Bretagne. — II. La Ligue dans le pays de Dol, mort de Antoine d'Espinay. — III. Mort et testament de Ch. d'Espinay, conclusion.

I

C'était le beau temps alors, en comparaison des années qui vont suivre la Saint-Barthélemy et surtout l'assassinat de Guise. La Bretagne, restée à peu près fermée au protestantisme, n'avait pas senti les premières guerres religieuses. Sa seule préoccupation — et elle devenait grave à cette époque — c'était de lutter contre l'empiètement du pouvoir royal et de maintenir les droits des Etats de Bretagne. Les Etats étaient la représentation légale de la province et le seul moyen de soutenir ses libertés et privilèges inscrits dans l'acte d'union et depuis renouvelés fréquemment par le roi. Encore que cette représentation fût quelque peu incomplète, son autorité n'en était pas moins très grande et son rôle important [1].

Charles d'Espinay était de droit membre des Etats [2]. Il n'y assista en personne que cinq fois [3] : en 1565 à Redon, en 1578

(1) Sur l'organisation et le rôle des Etats, voir l'étude de M. SÉE, dans les *Annales de Bretagne*, 1894 (novembre), 1895 (janvier, avril et juillet).

(2) La représentation se faisait par ordre. Le clergé envoyait les neuf évêques, les députés des chapitres, les abbés et les prieurs conventuels. Le bas clergé n'avait pas de représentant.

(3) L'assistance aux Etats était peu régulière. En 1575, l'assemblée demande qu'on oblige les évêques et les barons à y venir sous peine de saisie de leurs biens (C. 2641, F° 237, et SÉE, *art. cité*, p. 10).

Digitized by Google

et 1579 à Rennes, en 1585 à Nantes et en 1588 à Rennes [1]. Les autres années il est représenté par un de ses chanoines, le plus souvent Toussaint de Laval ou Thomas Faverel. Lorsque l'évêque de Dol y assiste personnellement, il préside les Etats, signe les pièces [2] et siège sur l'estrade réservée au clergé à la droite du lieutenant du roi [3]; mais ce privilège lui est souvent disputé [4].

Son rôle se confond avec celui de l'assemblée. Les registres du greffe donnant le résultat des délibérations et non le compte rendu des séances, il est impossible de savoir quelle fut l'attitude de l'évêque de Dol en face des problèmes examinés par les Etats. On peut croire qu'il fut d'accord avec ses collègues pour réclamer en 1578-1579 l'exemption des subsides pour les ecclésiastiques, un choix sévère pour l'élection des évêques et même — on voit des inconséquences de ce genre — la suppression des abbés commendataires [5]; pour protester contre la vente des communs. Il y a à ce sujet une page où l'on sent dans ces âmes, en somme aristocratiques [6], une vraie pitié pour le peuple, qui « estant reduit à touttes extremités est encore agité par un autre moyen qui est la vendition et arrentement des communs, terres vaines et vagues, marais et palus, qui est l'un des meilleurs et principaux moyens de nourrir le bestial du pauvre peuple, auquel consiste son principal

(1) Arch. d'Ille-et-Vil., C. 2863, C. 2641, C. 2642. Tous les renseignements qui suivent sont puisés aux Archives d'Ille-et-Vilaine dans les registres des Etats. C. 2640-C. 2643 (années 1567-1592).

(2) Toutes les pièces de 1579 et de 1585 sont signées de lui. En 1575, Ch. d'Espinay fit un aveu daté de Gahard, où il prétend avoir le droit de présider les Etats (GUILLOTIN DE CORSON, *Mélanges historiques*, p. 5-7).

(3) Arch. d'Ille-et-Vil., C. 2641, Fo 476.

(4) Cf. Arch. d'Ille-et-Vil., C. 2640, Fos 19-20 et 325-326, le récit des querelles de préséance soulevées par les représentants des autres évêques contre le délégué de l'évêque de Dol. Ce conflit continuera tout le XVIe siècle et une partie du XVIIe. La Bibliothèque Nationale possède un énorme dossier des premières années du XVIIe siècle, où l'évêque de Dol réclame la préséance à l'encontre des autres évêques de Bretagne. Il ne manque pas de faire état de la préséance accordée à Ch. d'Espinay, son prédécesseur (Bibl. Nat., ms. fr., n. acq 3229).

(5) Arch. d'Ille-et-Vil., C. 2641, Fos 510-511; C. 2642, Fo 31. Je relève seulement les décisions des séances où Ch. d'Espinay assista.

(6) Le Tiers-Etat représentait la bourgeoisie des villes et non le peuple (SÉE, *art. cité*, p. 11-12).

Digitized by Google

moyen de vivre [1] ». La même année 1578, le 26 décembre, il intervint aussi pour la partie de son diocèse qui entourait immédiatement sa ville épiscopale, le marais. Nous n'avons pas son plaidoyer, mais la délibération suivante est évidemment la conclusion d'une intervention de l'évêque de Dol : « En l'Evêché de Dol audit pays de Dol y a puis peu de tems douze ou treize paroisses submergées par inondations nouvelles de la mer, et riviere du Coüaisnon par laquelle plusieurs Eglises, Bourgs et villages sont du tout perduës et neantmoins quand l'on leve les foüages ou autres impositions audit Evêché, on recharge ledit Evêché comme l'on faisoit lorsqu'il étoit entier. A cette cause il plaira à sa Majesté que les habitants dud. Evêché soient soulagés à l'advenir au departement desdits foüages et autres impositions, ayant egard à la perte et submersion de la moitié prés dudit Evêché [2] ».

En janvier 1579, le procureur syndic [3] envoya de Nantes à Dol Toussaint Cornichon, maître de la poste de Nantes, pour avoir l'avis de Ch. d'Espinay sur une réponse importante et urgente à faire au roi, où les intérêts de la province étaient engagés [4]. Le 7 mars de la même année, le roi lança des lettres patentes pour faire lever des décimes et des impôts. Jean Gautier, chanoine de Rennes, et François Leclerc, procureur en la cour du Parlement, s'opposèrent à la publication et à l'exécution de ces lettres. Le 6 mai, on réunit les Etats sous la présidence de Ch. d'Espinay. Le procureur exposa la situation et demanda l'appui des Etats. On lui délivra une lettre, que signa l'évêque de Dol, le félicitant de son attitude, approuvant sa réponse et le chargeant de scutenir à l'avenir les droits de la Bretagne contre les prétentions royales [5].

(1) Arch. d'Ille-et-Vil., C. 2641, F° 516. Les Etats protestent encore contre la vente des communs aux deux sessions de l'année suivante (C. 2642, F°s 17 et 97).

(2) Arch. d'Ille-et-Vil., C. 2641, F° 525.

(3) Le procureur syndic a pour mission de défendre les intérêts des trois ordres, de s'opposer à toute violation des libertés et privilèges, de préparer la besogne que les Etats doivent opérer pendant leurs courtes sessions (SÉE, *art. cité*, p. 27).

(4) Arch. d'Ille-et-Vil., C. 2642, F° 76.

(5) Arch. d'Ille-et-Vil., C. 2642, F°s 13-14. En 1584, les Etats soutiennent de même L. Michel, de Nantes, dans son opposition à l'établissement d'une taxe sur les épiceries et drogueries (C. 2642, F° 389).

Digitized by Google

La Bretagne cependant ressentait vivement le contre-coup des luttes intestines qui déchirèrent alors la patrie. Dans l'ensemble elle était du parti des Guises et demandait des lois d'extermination contre l'hérésie. Lorsqu'en juillet 1588 la Ligue parisienne eut par l'insurrection imposé à Henri III l'édit d'union, les Etats l'approuvèrent. La session du 27 août 1588, présidée par Ch. d'Espinay, le remerciait de cet acte « d'autant, disait la motion, que l'unité et concorde en la vraye Religion est la statibilité et assurance d'un Estat qui autrement ne peut durer en son entier ou y a schisme et division et specialement en la foy, Dieu detestant et abominant toutes pacifications faictes au prejudice d'icelle comme n'estant la paix par luy donnée...; et qu'il n'y a haine plus vehemente que celle qui procede du discord et different en la Religion, ce que au grand regret des gens de bien... a esté par trop longtemps experimenté en ce royaume, duquel autant de pacifications mises en avant avec tolerance de diversités de religions depuis vingt-cinq ou vingt-six ans ont été toujours de nouvelles occasions de nouvelles guerres et très pernicieuses rebellions jusque quasy à l'entiere ruyne et renversement de cet Estat... [1] ». Dans la même session on désigna des députés pour représenter la Bretagne aux Etats généraux de Blois. Seuls parmi les évêques, Hennequin de Rennes et Langelier de Saint-Brieuc furent élus. Mgr d'Espinay n'en fut pas, mais on nomma son chanoine Th. Faverel.

Si les Etats n'envoyèrent pas Ch. d'Espinay aux Etats généraux, ils l'avaient cependant député une fois vers le roi. C'était au lendemain de son sacre, en septembre 1565, qu'il alla trouver le roi à Châteaubriant pour lui faire « certaine remontrance » de la part des Etats. Son voyage dura 25 jours et l'évêque reçut pour ses frais cent écus d'or [2].

(1) Arch. d'Ille-et-Vil., C. 2643, Fos 39-40. Le roi répond qu'il fera son possible pour la paix et l'unité religieuse.

(2) Arch. d'Ille-et-Vil., C. 2863, 2864. Quittance en double de Ch. d'Espinay et liste des députés. La première séance des Etats eut lieu le 25 septembre à Redon. Il était de retour au début de novembre; le 4, il était parrain de Charles Ferragu de Vitré (FRAIN, *Mosaïque vitréenne*, p. 42).

Digitized by Google

II

Cependant le XVI[e] siècle qui s'était épanoui à tant et de si riantes renaissances s'achevait dans le sang et la guerre civile. Si la Bretagne n'en souffrit pas tout d'abord, elle était travaillée cependant par l'exaltation religieuse et politique que la Ligue fit fermenter dans tous les esprits et que le duc de Mercœur en particulier exploita dans la province dont il était gouverneur [1].

Dol n'était pas aussi tranquille que le reste du duché. Par sa situation géographique, la ville était le boulevard de la partie septentrionale de la Bretagne, du côté de la Normandie depuis longtemps ravagée par la guerre religieuse. Les réformés normands étaient puissants, sous la conduite de Gabriel de Montgommery qui possédait le château fort de Ducey près de Pontorson. Aussi les chanoines dolois, effrayés, transportèrent-ils dès 1562 l'argenterie et les reliques de la cathédrale à Saint-Malo. Cette dernière ville était puissamment fortifiée, tandis que Dol était difficile à défendre. Mais l'émotion se calma peu à peu et Charles d'Espinay ne semble point s'être préoccupé de la guerre jusqu'en 1588 [2].

Le meurtre du duc de Guise (23 décembre 1588) déchaîna la tourmente. En mars 1589, Rennes eut sa journée des barricades. Le Parlement se scinda et l'on eut des Etats ligueurs à Nantes et des Etats royalistes à Rennes (1590). Ch. d'Espinay avec le concours de Aymar Hennequin, évêque de Rennes, fit proclamer Mercœur protecteur de la religion catholique en Bretagne et lui en porta la nouvelle à Nantes [3]. Mercœur,

(1) Sur les débuts et l'extension du Protestantisme en Bretagne, voir POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, *Hist. de Bretagne*, V, chap. 4 et 5.

(2) En 1576 cependant Guy de Rieux se rua sur Dol pour y surprendre la compagnie de M. de Bouillé, gouverneur de Saint-Malo (FROTET DE LA LANDELLE, *Mémoires*, p. 38-39).

(3) POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, *Hist. de Bretagne*, V, p. 149.

Digitized by Google

en même temps, leva le masque et se mit à la tête de la Ligue armée ; il fit le siège de Vitré, mais en vain : Vitré et Rennes restaient fidèles au roi. Saint-Malo, pendant ce temps, Dol et Fougères tenaient pour la Ligue. Les esprits y étaient fort excités. Dans la campagne doloise, Châteauneuf et Plessis-Bertrand étaient passés au parti royaliste (1589) et la garnison ravagea les environs. Le 1er novembre de la même année, Mercœur s'empara de ces deux châteaux, promit aux Malouins de protéger leurs communications avec Dol et leur donna à garder la tour de Solidor en Saint-Servan (1). Dol, sous la direction de son évêque, se mettait en état de défense. On répara les murailles (2) ; on acheta de la poudre et des canons (3) ; on organisa la garde. Les prêtres et les choristes n'en furent point exempts. Le chapitre fit acheter à l'entrée de l'hiver 500 fagots et deux charretées de gros bois avec de la chandelle pour mettre dans la tour. Il fit fabriquer une guérite qui fut placée sur la tour nord du coté du marais. Le prévôt chargé de la garde de ces provisions donnait chaque soir aux sentinelles six fagots, une grosse bûche et une demi-chandelle (4).

En attendant l'arrivée des royalistes, les officiers de la garnison de Dol pillaient les maisons des environs qui restaient fidèles au roi. Villehallay, capitaine de la garde de Ch. d'Espinay, était à leur tête. Il avait pour l'aider de la Vigne, son oncle, Chef-d'Orge Saint-Denys, le capitaine Tourmente, Brielles, appelé aussi Jean Placyer, Jean du Baufayrier, sénéchal de Dol (5). Au printemps de 1589, les pillards firent plusieurs randonnées. Le jour et le lendemain de l'Ascension ils mirent à sac la maison Hallouze de Carfantain, aux portes de Dol. Au début de mai, ils firent le même exploit à Epiniac,

(1) FROTET DE LA LANDELLE. *Mémoires*, p. 106, 120, 122.

(2) Arch. d'Ille-et-Vil., G. 367, Fo LXXXVIII et XCL (15 décembre). Lecorvaisier, chanoine, est condamné pour n'avoir pas payé l'écu auquel il avait été taxé pour la réparation des murailles (16 juin 1589).

(3) *Ibid.*, 16 août, Fo LXXXIX vo.

(4) *Ibid.*, 17 novembre, Fo XCII. Texte reproduit dans DUINE, *Hist. civile et politique de Dol*, p. 51.

(5) JOUON DES LONGRAIS, *Information contre les ligueurs*, p. 79, 118, 119.

Digitized by Google

chez Papail et chez le sieur de la Vignette, maître d'hôtel de la Hunaudaye [1]. Sur la côte de Dol, Gilles Franchet, sieur de l'Aumône en Cherrueix, et son frère, sieur des Buotz, gardaient la digue et le pont du Vivier. Les marchandises, récoltes, meubles, bestiaux ainsi volés étaient menés à Dol chez le sieur de la Jugandière (encore un Franchet) ou à la *Truye-qui-File*, et vendues [2]. Naturellement, les violences sur les personnes accompagnaient souvent ces actes de pillage [3].

On aimerait voir l'évêque de Dol protester contre ces horreurs. Ses ennemis politiques ont prétendu que loin de les désavouer il les a commandées comme représailles. Mais quel compte faut-il tenir de ces témoignages ? Les témoins ont entendu les soldats de la garnison de Dol dire que « ce qu'ilz en faisoient, c'estoit par le commandement du sieur evesque de Dol ». Mais ces pillards n'ont-ils pas tout intérêt à couvrir leur brigandage de l'autorité de l'évêque ? J'ai peine à croire que Ch. d'Espinay ait commandé ces atrocités, mais sans aucun doute il les a tolérées, les croyant nécessaires ou inévitables. Ceux qui sont au courant des mœurs militaires du XVI[e] siècle n'en seront point scandalisés. L'âme de nos ancêtres était plus dure que la nôtre, comme aussi elle était plus stoïque. Après le pillage de la maison du sieur de la Vignette d'Epiniac, la Higourdaye, aussi d'Epiniac, « alla trouver le sieur evesque de Dol pour le prier de faire rendre lesd. biens aud. sieur de la Vignette qui avoit esté serviteur de son deffunct père et partye du temps nourry avec luy (La Higourdaye). A quoi led. sieur de Dol ne luy donna autre respons, sinon que c'estoit la guerre [4] ».

Une pareille réponse nous semble dure. Ch. d'Espinay aurait dû penser qu'à force d'être inflexible on devient impitoyable, mais il était entouré de chanoines ligueurs dont le

(1) JOUON DES LONGRAIS, *Information*, p. 77 à 79, 107, 143.
(2) *Ibid.*, p. 78.
(3) Et n'y a femme ny fille qui ne soit violée aud. cartier de Dol, *ibid.*, p. 108.
(4) *Ibid.*, p. 76.

Digitized by Google

plus ardent était Launay Bouteiller [1]. Surtout, il était d'un sang trop ardent pour ne pas prendre part à la lutte. Sa famille était tout entière de la Ligue [2]. Son frère Antoine souleva la paroisse de Broons, lors du siège de Vitré au printemps de 1589 [3]. Pendant ce même siège, Jean Huby, procureur du roi, à Hennebont, eut la malencontreuse idée de s'aventurer à Champeaux. Il fut pris près du château d'Espinay et conduit à Vitré. Là on lui demanda une rançon de deux mille écus et on le contraignit de s'exécuter : on lui avait versé de l'eau bouillante et de l'huile sur le nombril [4].

Au château d'Espinay, le maître d'hôtel Julien Blondeau, sieur de Beauregard, est un ligueur farouche. Saudecourt sert d'asile aux ligueurs [5]. Mais le marquis Jean d'Espinay semble plutôt attaché à la cause royale [6]. En 1580, il crut que la Hunaudaye, lieutenant du gouverneur duc de Montpensier, l'avait desservi à la cour et il s'en plaignit au roi, le 4 avril. Le 14, le roi lui répondit que personne ne s'était plaint de Jean d'Espinay, que du reste le roi ne l'aurait pas cru. Toutefois, il chargeait le sieur de Cussé, président du Parlement, d'informer sur son cas. Et en attendant, il demandait à Jean d'Espinay de lui être fidèle, ainsi que ses frères. Ce dernier avis ne vise-t-il point l'évêque de Dol [7] ? Au début de 1589,

(1) *Ibid.*, p. 79.

(2) Tous ceux de la maison d'Espinay... disent hautement que la ligue sera la plus forte (*Information*, p. 59).

(3) *Ibid.*, 207, 224. Tous les paysans des environs de Vitré se soulevèrent. Voir le récit dans POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, *Hist. de Bret.*, V, p. 107-108; JOUON DES LONGRAIS, *Information*, p. 207, 296 à 301.

(4) *Information*, p. 185-187. Le témoin pense que c'est le maître d'hôtel d'Espinay, Beauregard, qui commandait ces atrocités et avait sa part dans le butin.

(5) JOUON DES LONGRAIS, *Information*. Notes, 292-293.

(6) Les *Mémoires de V. Carloix* ne mentionnent plus Jean d'Espinay après 1568. Le manuscrit de Jean Legeay nous apprend que c'est à Pâques 1573 qu'il vint de Duretal s'installer définitivement à Champeaux « pour estre Mecenas et restaurateur de son pauvre peuple » [*Abrégé des Antiquitez Noblesse et Alliances...*, F° 102 (copie)]. Sur la carrière militaire de Jean d'Espinay, voir les *Mémoires de V. Carloix;* sur son rôle dans la Ligue au pays de Vitré, voir l'*Information contre les Ligueurs*, p. 47, 178, 239, 284, 292 et *passim*. Jean d'Espinay dut aller voir Henri IV à Laval en 1589. Il en obtint des lettres de dispense de ban et d'arrière-ban pour lui et ses petits-enfants (Dom MORICE, Preuves, III, col. 1505).

(7) Dom MORICE, *Hist. de Bretagne*, Preuves, III, col. 1458-1459.

Digitized by Google

Jean écrivit à Henri III pour l'assurer de sa fidélité. Le roi lui répondit en le félicitant, et lui demandant son aide, mais en même temps il se dit averti des menées de Charles et d'Antoine, ses frères : « Je ne vous celerai point que je suis bien avertis des mauvais services que me fait l'evesque de Dol, votre frere et je desirerois, pour votre contentement et le sien, que fut plus avisé et se gouvernant mieux selon sa vocation, et la charge à laquelle il est appellé, afin de m'oster la volonté d'y pourvoir et de l'en faire repentir, comme je serai contraint de le faire, s'il ne change bientôt ses déportemens [1] ». Le roi mit ses menaces à exécution et par une ordonnance du 20 avril 1589 il saisit le temporel des deux évêques ligueurs : Aymar Hennequin et Charles d'Espinay [2]. Dès lors Ch. d'Espinay était considéré comme rebelle.

Mais, le 1er août 1589, Henri III mourait assassiné et sa mort en donnant la France à un roi hérétique semblait justifier et en tous cas renforçait la thèse des ligueurs. A Rennes, le Parlement régulier reconnut Henri IV, tout en lui demandant de se faire catholique. Saint-Malo se révolta contre le gouverneur. Dans la nuit du 11 mars 1590, les Malouins escaladèrent l'une des tours du château, haute de 20 mètres, sur des échelles de cordes, tuèrent le gouverneur et s'emparèrent de la forteresse. Puis ils se constituèrent en une sorte de république indépendante du roi et du duc de Mercœur à la fois, dévoués à la Ligue, mais défiants à l'égard de son chef, « n'ayant autre intention que de passer les orages de ce temps calamiteux jusqu'à voir le serein d'une bonne paix sans se

(1) Lettre du 23 avril 1589. Dom MORICE, *Hist. de Bretagne*, Preuves, III, col. 1497-1498.

(2) *Extraits des registres secrets du Parlement de Bretagne* (1555 à 1621, Arch. d'Ille-et-Vil., B. 836) : « Du 24 avril (1589). Sur la remonstrance du procureur qu'il y a plusieurs qui suyvent le party des rebelles notoirement ligués contre le service du Roy, entre autres les evesques de Rennes et de Dol, l'Abbé de Rillé et le sieur de Brissac, a ordonné et requis que leurs biens fussent saisis. Chambres assemblées, la cour... a apposé et appose la saisie sur les biens des accusés. ». Je ne sais si la sentence fut réellement exécutée. Le 31 décembre 1590, les Etats demandaient que les biens ecclésiastiques saisis fussent employés aux frais de la guerre (Arch. d'Ille-et-Vil., C. 2643, F° 109).

Digitized by Google

submettre à qui que ce fust qui pust opprimer une honneste liberté en laquelle ils desiroient vivre pendant ces misères [1] ».

A Dol, l'évêque eût bien voulu en faire autant. Lorsqu'en septembre 1590, les délégués des bourgeois de Saint-Malo allèrent à Fougères porter à Mercœur les remontrances de la ville, « ils passerent à Dol où ils virent le sieur evesque de Dol, lequel sçavoit assez le dessein qu'ils avoient de demeurer à eux mesmes, sans se submettre à personne, lequel en particulier leur loüa et approuva ce dessein, leur disant que s'il pouvoit il vivroit en pareille franchise, mais que la ville de Dol ny les habitans n'estant point capables de se conserver eux seuls, il luy estoit force de se submettre au duc de Mercueur, les pretentions duquel luy estoient suspectes [2] ». Obligé de prendre parti entre les ligueurs et les royaux, Ch. d'Espinay se jeta avec fureur dans le premier camp.

En 1590, il fit venir pour prêcher le carême un Jésuite ligueur; Saint-Malo et Rennes firent de même [3]. Au début de l'année, c'était La Garde Pont-Briand qui, avec sa compagnie, défendait Dol. Le 3 janvier, une bande de soldats de la garnison s'en allèrent piller le château de la Mancelière, en Baguer-Pican, parce que le propriétaire Roland de Lescu ne voulait pas entrer dans la Ligue [4]. Le 26 janvier, le chapitre réglementa à nouveau la garde de la ville [5] : c'est le chantre qui veillera à ce que cette garde se fasse régulièrement. Le 8 juin, il se plaint au chapitre devant Ch. d'Espinay que cette charge soit trop lourde pour lui; on décide que chaque chanoine sera à son tour responsable de la régularité de la garde et de la sécurité de l'église [6].

(1) FROTET DE LA LANDELLE, *Mémoires*, p. 132, 164, 249, note 1.

(2) FROTET DE LA LANDELLE, *Mémoires*, p. 245.

(3) Celui de Saint-Malo est connu : Marcelin Cornet. Il fit l'apologie de l'escalade du château et son discours a été imprimé (POCQUET, *Hist. de Bretagne*, V, p. 152). Celui de Rennes était le jésuite Odon Pigenat. Il se compromit près du Parlement par ses violences de langage et dut fuir (*Information*, p. 21, 290); celui de Dol est demeuré inconnu. Les registres du chapitre le nomment; son nom, très mal écrit, me semble être Fallon. (Arch. d'Ille-et-Vil., G. 367, F° XCIX.)

(4) DUINE, *Hist. civile de Dol*, p. 54.

(5) Arch. d'Ille-et-Vil., G. 367, F° XCVII

(6) *Ibid.*, F° CII.

Digitized by Google

Après l'escalade du château (11 mars), Pont-Briand rentra avec sa compagnie à Saint-Malo. Dès lors, l'évêque dut songer à défendre sa ville. N'ayant pas à Dol de quoi résister, il se tourna vers Saint-Malo, riche en hommes et en argent. Les Malouins, de leur côté, avaient intérêt à défendre leurs voisins, dont la ville commandait les routes de Bretagne et de Normandie allant vers la mer [1]. Le 8 juin 1590, donc, Ch. d'Espinay envoya à Saint-Malo un exprès avec des lettres, demandant qu'on lui prêtât de l'argent. « A quoi fut respondu qu'il luy seroit presté deux mil escus pour six moys, baillant caution de les rendre dans ce temps de six moys, et le Procureur commis pour aller à Dol vers led. sieur evesque pour luy faire cette offre et conferer avecq luy et confirmer une mutuelle correspondance pour les affaires communes et le bien des deux villes [2] ». En retour, Pont-Briand (château situé en Saint-Briac) ayant passé aux royalistes en juin 1590, l'évêque de Dol envoya une compagnie se joindre aux Malouins pour en faire le siège [3]. Au mois d'août, au contraire, l'évêque de Dol soupçonna une offensive royaliste prochaine; les Malouins lui envoyèrent sur sa demande, mais pour huit jours seulement, le capitaine La Coudrays [4].

Pendant ce temps, Mercœur assiégeait Montgommery dans Pontorson. Six cents volontaires de Saint-Malo allèrent l'aider par le Couesnon. Mais on n'en put venir à bout. Mercœur leva le siège à la mi-septembre et s'en revint mélancoliquement vers Dol. Il n'entra pas dans la ville, mais resta dans le faubourg de la Chaussée. Le prince de Dombes le suivait

(1) FROTET DE LA LANDELLE (*Mémoires*, p. 293 et 327) note que les Malouins se rendaient bien compte de cette importance stratégique et commerciale. Les marchands de Fougères qui allaient à Saint-Malo prenaient des passeports à Dol pour ne pas être dévalisés par les garnisons de Châteauneuf ou de Plessis-Bertrand. Ce n'était pas toujours une sauvegarde suffisante (*Ibid.*, p. 187, avril 1590).

(2) *Ibid.*, p. 219.

(3) *Ibid.*, p. 221-222.

(4) *Ibid.*, p. 238.

Digitized by Google

avec une partie de l'armée royale. Il attaqua les faubourgs de Dol pendant une semaine. Ses insuccès répétés et la sécheresse extrême le découragèrent et il emmena son armée vers Rennes (septembre 1590)[1]. Le Duc de Mercœur de son côté « après avoir donné quelque ordre pour la seureté de cette villette de Dol se retira à Dinan et renvoya les siens aux garnisons[2] » (début d'octobre 1590).

Dol craignait toujours Montgommery resté en Normandie; aussi l'évêque, le 6 novembre, demanda du secours à Saint-Malo[3]. On lui envoya 150 mousquetaires commandés par le marquis de Chaussin, frère de Mercœur, et par le sieur de la Bardelière. On y joignait de la poudre et des munitions. Les Malouins restèrent deux mois dans la ville de Dol. En plus de ces secours étrangers, l'évêque avait avec lui son frère Antoine, sieur de Broons. Dans l'après-midi du 7 ou 8 janvier 1591, l'armée royale de Pontorson fit contre Dol une incursion qui fut funeste à Antoine d'Espinay. Frotet de la Landelle nous a laissé de sa mort un récit fort pittoresque et qui éclaire par certains détails la vie de notre héros dans cette période. « Pendant le sejour que feist le capitaine Bardeliere à Dol, une apres disnée[4], la sentinelle qui estoit sur le clocher pour decouvrir sonna l'alarme et donna advis de nombre de cavallerie qu'elle

(1) FROTET DE LA LANDELLE, *Mémoires*, p. 252-253, 255-256.

(2) *Ibid.*, p. 262.

(3) *Ibid.*, 293; *Rég. des délibérations de Saint-Malo*, F° 45. Le 20 novembre, il réitère sa demande (*Rég. des délib.*, F° 67). Plus loin (FROTET DE LA LANDELLE, p. 311; *Délib.*, F° 48 v°), Ch. d'Espinay demande qu'on prolonge la durée du secours accordé; le 25 janvier, il remercie la ville (FROTET DE LA LANDELLE, p. 320-321; *Délib.*, F° 115). Sur le marquis de Chaussin, voir *Rég. des délib.*, F° 50 (14 novembre 1590). Le 21 janvier 1591, le conseil de Saint-Malo autorise de la Bardelière à quitter Dol (*Rég. des délib.*, F° 110 v°).

(4) 7 ou 8 janvier 1591; voir *Journal de Pichart*, D. MORICE, *Preuves*, III, 1720. C'est probablement au cours de ce même hiver que Montgommery étant venu avec ses troupes camper non loin de la ville se présenta vers minuit à la tour qui donnait sur le jardin des Carmes pour s'aboucher avec la sentinelle. Ce soldat était un traître, et Montgommery prétendait entrer avec sa troupe dans le couvent des Carmes et s'y fortifier. Mais la cloche du couvent ayant commencé à sonner matines, il crut que c'était le tocsin et il s'enfuit, si effrayé qu'au lieu de prendre la route de Pontorson il descendit dans le marais et s'y égara. Il ne retrouva son régiment que le lendemain matin (*Hist. des Carmes en Bretagne*, publiée par A. DE LA BORDERIE, p. 24).

Digitized by Google

voioit du costé de Pontorson dans le Terrain, car cette ville est pour grand partye environnée de marrests. Ce qui causa que le sieur marquis de Chaussin, frere du sieur duc de Mercueur, prend les armes et avec luy le sieur de Broon, frere de l'evesque dud. lieu, lequel sejournoit y avoit jà longtemps aud Dol avec led. sieur evesque, et avec eux environ trente cavaliers armés et quelques gens de pied, entre autres le capitaine Bardeliere et bonne partie de sa troupe. Lesquels gens de pied marchans au grand pas ne voyans encores paroistre aucun de l'ennemy et se trouvans en une plaine sans fossés, un peu esloignés au dehors du forbourg de la *Porte d'ahaut*, la cavalerie de Dol qui avoit advancé un peu plus que les gens de pied voit paroistre sur un petit tertre environ de cinquante chevaux, lesquels sans les marchander fondent sur ceux de Dol inferieurs en nombre. Ceste cavalerie avoit sorty de Pontorson conduite par le sieur de Lorges, puisné du comte de Montgommery, aisné de cette maison, lequel aveq sa troupe se fourra pesle-mesle parmi cette cavalerie de Dol où d'abord le sieur de Broon fut tué de quinze à vingt coups d'espée, n'ayant pas en montant peu endosser ses armes, ayant nourry un peu de cuisine pendant le sien sejour à Dol qui l'empescha de se pouvoir armer, et estoit seulement couvert d'une casaque de velours violet toute chamarrée de croix de Lorraine et clinquant d'argent. Aussi fut tué un gentilhomme appellé Pont-Belle-Noüe et quelques chevaux-legers jusqu'à deux ou trois. Finalement ces huguenots faisoient tres-mal les affaires des catholiques, sans que le duc de Lorges, qui estoit meslé n'ayant point de culotes, fut frappé dans les reins de deux ou trois coups d'espée..., dont il tumba roide mort. Ce que voyant son frere puisné, à present comte de Montgommery, ralie tous ses compagnons et se retire[1] ». Il s'en alla à Pontorson, abandonnant le cadavre de son frère. Après la bataille, on

(1) FROTET DE LA LANDELLE, *Mémoires*, p. 293-294.

Digitized by Google

reconnut, en levant sa visière, le sieur de Lorges, « ce qui ayda à oublier la perte du sieur de Broon [1] ».

La légende raconte que Charles d'Espinay aurait devant le cadavre de son frère brandi une épée et crié : « Votre évêque sera votre capitaine [2] ». La légende prête toujours aux héros les gestes qu'ils auraient dû faire et les paroles qu'ils auraient dû prononcer. Si Ch. d'Espinay n'a jamais poussé ce cri, du moins il le réalisa. Un mois après la mort de son frère (8 février 1591) [3], il avertissait les habitants de Saint-Malo que le duc de Montpensier faisait le siège d'Avranches près de se rendre; que, cette ville forcée, il se tournerait probablement contre Dol. Il demandait donc de la poudre et des soldats. On lui en envoya [4]. Quelques jours après (14 février), en accusant réception du secours, Ch. d'Espinay avait le plaisir d'annoncer qu'il était inutile, le duc de Montpensier et son fils, le prince de Dombes, ayant disloqué leurs forces après la prise d'Avranches et s'étant dirigés l'un vers Rennes, l'autre vers Caen [5]. Le 1er juin, Mercœur demanda à Ch. d'Espinay de lui envoyer les quelques soldats restés à Dol. Dès lors la ville était exposée à toutes les surprises. Une dernière fois, l'évêque se tourna vers les Malouins qui lui envoyèrent une compagnie de 120 hommes des meilleures familles, sous la

(1) Ant. d'Espinay avait épousé en 1566 Renée Hérisson dont il eut un garçon et une fille, puis la veuve du comte de Duylly, Jeanne de Scepeaux, fille puisnée du maréchal de Vieilleville, dont il n'eut pas d'enfants (Bibl. Nat., ms. fr. 20224, Fo 136). La Bibliothèque Nationale (Cabinet des Estampes) possède de lui deux portraits à la pierre noire. Il a le visage allongé de son frère Charles, mais le regard franc, le nez plus droit et les traits plus rigides lui donnent l'air d'un vrai soldat. Il avait combattu à Saint-Denys (1567), Jarnac et Moncontour (1569). Voir sur ce personnage DE CARNÉ, *Chevaliers bretons de Saint-Michel*, p. 125-126.

(2) La légende a été gravée par Doutreleau pour l'album qui accompagne l'ouvrage de B. ROBIDOU, *Hist. et panorama d'un beau pays*. B. Robidou raconte la scène d'une façon mélodramatique, I, 291-292.

(3) Au début de cette même année 1591 (le 21 mars), les Etats Ligueurs s'étaient réunis à Nantes. Ch. d'Espinay n'y alla pas, mais il s'y fit représenter, ainsi que son chapitre. Les Archives d'Ille-et-Vilaine possèdent sa procuration, datée du 7 février 1591 et signée de sa main (C. 3189). Le serment des ligueurs porte la signature du chanoine Th. Faverel (Arch. d'Ille-et-Vil., C. 3188).

(4) FROTET DE LA LANDELLE, *Mémoires*, p. 327; *Rég. des délib.*, Fo 122. Le lendemain 9 février, nouvelle lettre de Ch. d'Espinay au conseil de Saint-Malo demandant qu'on pressât l'envoi du secours demandé (*Ibid.*, 334; *Rég. des délib.*, 123 vo et 127).

(5) FROTET DE LA LANDELLE, 335-336; *Rég. des délib.*, Fo 130 vo.

Digitized by Google

conduite de Nicolas Frotet de la Landelle. Ils y restèrent un mois [1]. Quelques jours après leur arrivée ils essuyèrent de la part de Montgommery un véritable désastre. Le 13 juin 1591, jour de la Fête-Dieu, une trentaine de soldats s'étaient rendus comme à une promenade au petit port du Vivier pour accompagner à son retour à Dol le chirurgien Lourmaye qui revenait par mer de Saint-Malo. Ils s'installèrent, en attendant le bateau, dans les masures situées près du pont du Vivier. Survinrent 50 cavaliers de Montgommery suivis de 26 hommes à pied. Après une lutte héroïque, les soldats malouins durent se rendre; on leur promit la vie sauve. Mais en dépit de cette promesse, lorsqu'ils sortirent, ils furent massacrés ou faits prisonniers par les soldats de l'armée royale. « Le bruit de cette attaque venu à Dol au temps qu'on aloit à la procession du Saint Sacrement, le capitaine Landelle envoie advertir le sieur evesque de Dol *lors malade au lit*, et luy demande permission de sortir, ce qui luy fut accordé, et led. evesque commanda à Ville Hatin, capitaine de ses gardes, car tout le monde en ce temps là faisoit le roy, qu'il eust aussy sorty. Si bien que le tout recueilli Landelle sort, et avec lesd. gardes faisoit environ six vingtz hommes, sans aucune cavalerie fors quatre gentilshommes normans refugiés à Dol qui monterent à cheval. Et les premiers arrivez au Vivier retournent dire aud. Landelle et gens de pied qui s'advançoient au grand pas que c'estoit fait et qu'il y avoit des morts tant des uns que des autres quelques vingt cinq hommes. Neantmoins il donna jusques là et donna ordre de faire apporter les siens à Dol qui furent enterrez en l'eglise des Carmes à Dol. Quant à ceux de l'ennemy, ils demeurerent pour partage des chiens et des corbeaux... [2] ».

(1) FROTET DE LA LANDELLE. 369; *Rég. des délib.*, F° 192. Le 2 juillet, de la Landelle écrit au conseil de Saint-Malo que l'évêque voudrait qu'il reste ou que Saint-Malo lui prête de l'argent pour lever une autre compagnie. Saint-Malo adopte la seconde solution (*Rég. des délib.*, F° 216).

(2) FROTET DE LA LANDELLE. *Mémoires*, p. 382 à 384. Ville Hatin nommé dans ce récit doit être Villehalay, de Landéan, mentionné aussi par Guy Meneust (voir JOUON DES LONGRAIS, *Information*, p. 143, note).

Digitized by Google

Au début de juillet, Saint-Malo retira la compagnie de la Landelle, mais accorda à l'évêque sur sa demande 300 écus pour sa garnison [1]. C'est le dernier acte public que nous connaissions de Ch. d'Espinay.

III

La vie du poète s'achevait donc au milieu des luttes civiles dont il ne pouvait prévoir l'issue. Même ceux qui n'approuvent pas la Ligue reconnaîtront la droiture de ses intentions. Il était fort difficile d'ailleurs de s'orienter dans les courants politiques d'alors. Le Parlement de Rennes lui-même — fidèle au gouvernement royal — en était réduit, le 30 décembre 1590, à demander au roi de laisser les Anglais descendre en Bretagne pour les opposer aux Espagnols qui venaient d'y débarquer [2]. Mercœur était entouré de traîtres qui voulaient livrer à Philippe II le duché de Bretagne et beaucoup de seigneurs bretons, par crainte de l'hérétique, soutenaient cette politique. Le cousin de Ch. d'Espinay, Gabriel de Goulaine, écrivait au roi d'Espagne, le 19 septembre 1591, pour le remercier et lui offrir ses services [3]. Pour l'honneur de notre poète, son nom ne figure point dans ces négociations.

Ch. d'Espinay était malade le 13 juin. Il ne se releva pas. Le 10 août 1591 il fit son testament; il désignait pour exécuteur testamentaire Fernand Vivien, prieur du Brégain en La Boussac [4]. Le lendemain, le prieur rendit compte au chapitre

(1) *Rég. des délib.*, F° 216 v°. La lettre de d'Espinay demandant ce secours est datée du 3 juillet. L'évêque remercie le conseil du secours accordé par une lettre du 16 juillet (*Ibid.*, F° 228).

(2) Arch. d'Ille-et-Vil., C. 2643, F°s 85-86.

(3) On trouvera le détail de ces négociations dans la préface du livre de G. DE CARNÉ, *Correspondance du duc de Mercœur et des ligueurs bretons avec l'Espagne*. M. POCQUET en a donné un tableau d'ensemble dans son *Hist. de Bretagne*, V, ch. XIII, p. 182 et suiv. Sur Gab. de Goulaine, voir DE CARNÉ, *Chevaliers bretons de Saint-Michel*, p. 146-147.

(4) Fernand Vivien était aussi recteur de Gahard, dont Ch. d'Espinay était prieur. Il était ligueur (*Inform.*, p. 204).

Digitized by Google

des dernières volontés de l'évêque et lui demanda de l'aider. Les chanoines répondirent qu'ils l'assisteraient « pour ce qui dependroit de leur diligence », lui laissant la saisie des biens meubles et par contre la charge des dettes [1]. Le 12 septembre 1591, Ch. d'Espinay mourut [2]. Il fut inhumé le 22, dans son église cathédrale, sous un « honorable et riche tombeau enlevé », et son cœur fut transporté en l'église de la Madeleine de Champeaux comme il l'avait demandé dans son testament [3]. Son obit, consistant en un libera chanté au chœur de la cathédrale de Dol se célébrait le 15 mars [4].

Par ce même testament il laissait sa chapelle et ses ornements à l'église de Dol. Parmi les bijoux remarquables on peut citer deux anneaux où étaient enchassés « un saphir monté en or » et un « saphir blanc que l'on appelait ung diamant », une coupe en porcelaine montée sur un pied d'argent doré, d'Oiron, je suppose [5]; une « orloge en forme de custode faicte en façon de cuivre doré », « une boite d'argent en rond où mettre de la dragée en poudre, avec un cuiller d'argent, le tout pesant demy marc [6] ». On reconnaît à ces cadeaux la somptuosité et la générosité des d'Espinay.

Son frère Jean avait, dans le même esprit, renoncé à toute prétention sur son héritage [7]. Il mourut lui-même, le

(1) Arch. d'Ille-et-Vil., G. 367, délibérations de 1579 à 1597, F° CXIX r°.

(2) ... « quel sieur evesque deceda en son chasteau de Dol le 12e jour de septembre mil cinq centz quatre vingtz unze et fut enterré... le vingt deuzième jour dud. moy et an (G. 367, F° CXX r°).

(3) DU PAZ, *Hist. généalogique*, p. 301.

(4) Arch. d'Ille-et-Vil., G. 295, Registre d'obits, non folioté.

(5) Pr. D'ESPINAY (*Mariage de J. d'Espinay*, p. 61) : on a retrouvé dans un grenier en 1869 deux coupes de faïence d'Oiron aux armes d'Espinay. L'une a été acquise par M. Alph. de Rotschild, l'autre par M. Basilewski. Jean Juste qui fit le tombeau de Guy III fit aussi celui de Gouffier à Oiron; serait-ce lui qui indiqua aux d'Espinay ces belles coupes ?

(6) Arch. d'Ille-et-Vil., G. 367, Fos 121 v° et 122. On trouvera dans les *Annales de Bretagne*, janvier 1911, un article documenté de M. l'abbé DUINE sur le testament de Ch. d'Espinay et les procès auquel il donna lieu. Je n'ai rien à y ajouter. Les documents sont aux Archives d'Ille-et-Vilaine, G. 381 et G. 163. En 1594, son curateur, Gme Le Roux, était encore en procès avec le chapitre (Arch. d'Ille-et-Vil., chap. de Dol, liasse non cotée).

(7) G. 367, F° CXXXIV, dél. du 18 septembre. La lettre du marquis est du 14 septembre.

Digitized by Google

9 décembre 1591 [1]. Ainsi trois fils de Guy III moururent dans cette fatale année.

En 1742, les chanoines de Dol, trouvant les tombeaux des évêques gênants pour les cérémonies, les firent scier [2]. Ainsi disparut sans laisser aucune trace le monument élevé à notre héros. En 1793, on trouva dans le caveau funéraire de la famille d'Espinay, dans l'église de Champeaux, deux châsses et un cœur de plomb. Ils contenaient les restes de Jean d'Espinay et de Marguerite de Scepeaux, et le cœur de Charles d'Espinay.

Notre poète était dès lors disparu tout entier. Il était de ceux qui selon l'ironique remarque de Pasquier « ont survecu leur livre [3] ». La Croix du Maine et Du Verdier lui consacrent une courte notice ; Goujet le trouve inconvenant [4] ; puis le silence se fait sur son nom. Sa famille elle-même s'éteint au début du XVII[e] siècle et le vieux château passe à des mains étrangères qui laissent périr et disperser les merveilles d'art qu'il contenait. La vieille collégiale est supprimée et en partie saccagée à la Révolution. « Assur, dit le saint prophète, s'est élevé comme un grand arbre, comme les cèdres du Liban...; voyez sa ruine et sa décadence... Les branches de ce grand arbre se verront rompues dans toutes les vallées...; ces terres et ces seigneuries... se partageront en plusieurs mains... [5].

(1) Bibl. Nat., ms. fr. 20224, F° 136. Sa veuve, Marguerite de Scepeaux, fit construire en 1594 par Ricand le caveau funéraire qui subsiste encore et la chapelle qui le surmonte. Elle fonda en sa mémoire 33 obits et un anniversaire (Arch. d'Ille-et-Vil., G. 449).

(2) Arch. d'Ille-et-Vil., G. 281. La collection Gaignières, qui contient la reproduction de plusieurs tombeaux de Dol (Bibl. nat., ms. latin 17025), ne possède pas celui de d'Espinay.

(3) *Recherches*, VII, BII, p. 611.

(4) LA CROIX DU MAINE, *Bibl. fr.*, I, 105-106, ne connaît que le premier recueil de d'Espinay; DU VERDIER, *Bibl. fr.*, I, p. 296-297, signale la seconde édition; GOUJET, *Bibl. fr.*, XV, 7, est bien dur pour Ch. d'Espinay : « Ces poésies ne répondent ni à la gravité de ses occupations, ni à la sainteté de l'état qu'il avait embrassé. La dame à qui l'auteur les adresse avait peut-être ses raisons pour en être satisfaite; je n'en ai aucune pour les trouver même supportables. Ronsard, Belleau, M. Cl. de Butter, G. des Autels et Jacques Grévin, qui en font l'éloge, sont de mauvais garants de leur bonté et des talents poétiques de leur auteur ».

(5) BOSSUET, *Sermon sur l'ambition*, II.

Digitized by Google

Mais sur ces terres, leurs possesseurs éphémères avaient bâti des œuvres d'art. Elles subsistent en partie; le château a été restauré avec goût au cours du XIX^e^ siècle; le tombeau de Guy III et celui de sa fille, ainsi que les deux verrières de Champeaux sont classés depuis peu comme monuments historiques. C'était bien le moment de remettre au jour la figure si curieuse et si complexe de l'évêque de Dol. Artiste, humaniste, poète, évêque, politique, soldat, il réunit en sa puissante personnalité tous les aspects de l'homme de la Renaissance, et tenta en sa vie agitée tous les rêves de cette génération si ambitieuse. De lui aussi il ne subsiste que ce qu'il estima peut-être le moins : les élégies où soupira son cœur de vingt ans. Et cela est très bien ainsi. Les œuvres que réalisent l'argent ou la violence passent,

..... L'art robuste
Seul a l'éternité.

Dans le chœur de l'antique collégiale, Guy III d'Espinay et Louise de Goulaine ont vu leurs statues somptueuses brisées par les marteaux révolutionnaires. On n'a respecté que leurs statues tombales. Pourtant il n'y a aucune ironie dans la promesse de leur fils : *Fama mortalibus una superstes*. Leur gloire est autour d'eux, dans les stalles de chêne, dans les tombeaux de marbre, dans les vitraux dont ils ont doté l'église où ils reposent. Nus et maigres, leurs torses

S'allongent aux carreaux de marbre blanc et noir;

Ils gisent là sans voix, sans geste et sans ouïe,
Mais de leurs yeux de pierre ils regardent sans voir
La rose du vitrail toujours épanouie.

Digitized by Google

LES SONETS

DE

CHARLES D'ESPINAY, BRETON

Reueus & augmentez par l'Autheur

A PARIS

De l'Imprimerie de Robert Estienne

M.D. LX

AVEC PRIVILÈGE

Digitized by Google

Digitized by Google

A sa Dame (1) — Ayant vn iour, Madame, senti la playe incurable du tret de cest Amour qui me fut tiré du milieu de toutes vos graces : ie n'estimay rien plus propre pour contenter le reste de ma vie, que de declarer par quelque moyen l'occasion de mon mal, à fin [1] qu'estant descouuert, patiemment ie le peusse supporter. Et pour ce faire, i'ay suiui le plus large chemin, desduisant par quelques sonets la cause et l'effet [2] de tous mes maux : estant asseuré que choses escriptes peuuent plus aiseement estre descouuertes par le moyen de la liberté qu'elles ont enuers toutes personnes, que s'il falloit particulièrement les faire cognoistre. Aussi Madame, n'ayant iamais sceu apperceuoir à vostre visage, de quelle affection vous preniez le seruice que ie vous faisoy, i'ay tousiours craint de me presenter deuant vous, pour demander salaire de la peine que i'y ay prise. Et fusse tousiours demeuré idolatrant ainsi après vostre beauté, n'estoit ce premier labeur de ma ieunesse qui plus hardiment que moy vous en demandera recompense, et vous declarera quelle puissance a eu sur moy le simple esclair [3] de vos yeux, desquels ceste douce flamme qui en sortoit, me nourrissant une esperance, me presentoit quant-et-quant ces subiects que i'ay offerts à vostre seule beauté, pour le tesmoignage de la vehemente amitié que ie vous ay portée, et du trauail que i'ay enduré pour vouloir trop loyalement vous reseruer la meilleure partie de mon affection : lesquels si vous receuez de tel zelle que ie vous les presente, i'estimeray mon labeur estre trop plus que satisfaict : et par ce seul moyen vous m'obligerez en vn plus long seruice.

Au demeurant, Madame, si vous voyez quelque traict [4] en mes escripts qui semble nuire à l'honneur qui est en vous, ie vous supplie humblement vouloir accuser cest amour, qui oste à beaucoup de personnes la discretion de bien mesurer ces mots au merite du subiect. Et d'avantage, si la grace qui est en vous, se sent offensée pour se uoir loüer d'un stile si bas : vous penserez, s'il vous plaist, que ce

(1) L'édition de 1560 que nous reproduisons ici est devenue fort rare. Je ne connais que l'exemplaire de la Bibliothèque nationale cité à la bibliographie et deux à l'Arsenal. C'est un bel in-quarto de dix-huit feuillets, sans pagination ni foliation. Il fait 24 centimètres de long et 17 de large. — L'édition de 1559 est encore plus rare. Je n'ai vu que l'exemplaire de la Bibliothèque nationale. L'Arsenal ne la possède pas. Elle se compose de vingt feuillets in-octavo, de 165 millimètres sur 105, non chiffrés, ni par page ni par folio. Elle est précédée d'un privilège accordé à Guillaume Barbé, valable pour deux ans à dater de la fin de l'impression du livre et daté du 22 avril 1559. Il est signé Bertrand. L'édition de 1560 ne le reproduit pas.

VARIANTES de 1559. — 1. afin. — 2. effect. — 3. escler. — 4. tret.

Digitized by Google

que i'en ay faict n'a esté que pour esclerer à ceux qui (peult estre) eschauffez d'une telle flamme que moy voudront loüer ce que i'ay loüé, et rendre immortel ce que mes escrits ont essayé de faire. Mesmement que pour auoir esté longtemps sous la puissance de vos commandemens et ayant peu plus aiseement cognoistre les actions secrettes que la vertu a ioinct auec le plus parfaict de vostre ame : ie n'ay point crainct de les assembler icy, à fin[1] que ceux qui desireront mesme seruitude ne treuuent[2] point estrange auec le plaisir qu'il receuront, le faix[3] que l'amour leur chargera : et que, à mon exemple, ils sachent auparauant que d'y entrer, de quelle importance est vn repentir de tant de temps passé. Si est-ce, Madame, que ie n'estimeray ma ieunesse que bien employée, si le souuenir de la loyauté que ie vous ay tousiours gardée peult se mesler auec le seruice de ceux qui d'oresnauant se desdieront à vous : lesquels i'estimeray tres-heureux, si, rapportant pour victoire vne partie de vostre bonne grace, treuuent la fortune leur estre plus fauorable qu'à moy : Suppliant, Madame, celuy qui vous a accomplie de tant de vertus, vous donner la volonté de rechercher la fidelité que de bon cueur ie vous auois autresfois offerte, et vous tenir en très longue santé.

---

1. afin. – 2. trouvent. — 3. faiz.

Digitized by Google

P. DE RONSARD

VANDOMOIS

I

Ia mon ardeur s'estoit reduite en cendre,
Et par le temps desia se consumoit
Ceste fureur qui le cueur m'alumoit
Quand amoureux ie chantoy de Cassandre :
Mais de tes vers la flamme a faict reprendre
La flamme aux miens, et mon feu qui dormoit
Par le tien mesme à l'enui s'enflammoit,
Et dans mon cueur ie le senti descendre.
O que ta Dame ha bien les yeux ardans
Qui seulement ne te bruslent dedans
Quand de bien pres tu la dores si belle :
Mais sans la voir, qui fait par tes escrits
D'un grand brasier allumer nos esprits,
Et comme toy nous fait amoureux d'elle.

II

Icy i'appen la despoüille ancienne
De mes amours à ton amour maistresse,
Icy vaincu, D'ESPINAY, ie confesse,
Que ta chanson a surmonté la mienne.

VARIANTES. — I. — 1 : Ia mon brasier s'estoit reduit en cendre ; 4 : chantois ; 7 : enuy ; 8 : senty ; 12 : escris ; 13 : alumer... espris.

I. — Bl., V, 350; M.-L., II, 18; Variante de Bl. : Ja mon brasier estoit reduit en cendre. Ce sonnet et le suivant ont paru pour la première fois dans l'édition de d'Espinay, 1559. Ils sont reproduits dans l'édition collective de Ronsard, 1560, en 4 volumes chez Buon, IIIe volume, fo 201 (LAUMONIER, *Chronol. des poésies de Ronsard*, 2e éd., p. 33).

II. — Dans l'édition de 1559, ce sonnet est ajouté à la fin (Bl., V, 349; M. L., II, 19).

Digitized by Google

Il ne fault plus que ma Cassandre vienne
Faire la braue en habit de Deesse,
Il faut qu'Olive, et Francine s'abbaisse
Deuant l'honneur de celle qui est tienne.
Qui eust pensé, qu'vn pays si desert,
De grands rochers et de forests couuert
Que l'Ocean en demi rond enserre,
Eust peu donner un si gentil sonneur?
Ainsi iadis de sa grossiere terre
Entre les Grecs Alcman se feit l'honneur.

P. DE RONSARD.

III

Mais de quel tret as-tu nauré ce cueur,
Ce cueur, Amour, et ceste ame gentille,
Qui deuant nous en larmes se distille,
Si doucement souspirant son malheur?
Tu ne pouuois employer la faueur
De tes attraits, ny la flâme subtile
De ton brandon, en subiet plus fertile,
Pour en tirer vne plus belle ardeur :
Si ce n'est toy, sous humaine figure,
Qui, descouurant l'amoureuse pointure,
Nous montre à l'œil toute autre affection,
Que ne causa la beauté de Cassandre,
Ny les beaux yeux de Laure, dont la cendre
Pleure au cercueil encor sa passion.

R. BELLEAU.

II. — 7 : s'abaisse; 9 : pais.

III. — Titre : *A l'Amour*, sur les sonnets de C. D. B.; 6 : sutille; 7 : suget, fertille.

III. — Sonnet reproduit identiquement dans les *Œuvres de Belleau*, M.-L., II, 458. Les *Œuvres complètes de Belleau*, par A. Gouverneur, le reproduisent aussi : I, p. 201. A la fin du second quatrain, on a mis un point et non deux points. Les tercets n'ont plus de sens.

Digitized by Google

IV

Amour par les regards d'vne indontable femme,
Rigoureux enuoya tous ses trets dans ton cueur :
Et sa mère Cypris d'vn puissant bras vaincueur
Son brandon brusle-tout te lança dedans l'ame.
Ton cueur en sang, en feu, par les trets, par la flâme
Presque à sac s'en alloit, quand voyant ton malheur
Venus en larmoya, son Fils en eut douleur,
Mais le dernier secours se cachoit en ta Dame.
Lors Amour de son aisle une plume arracha,
Et pour t'en faire don luymesme la trancha,
D'ESPINAY tien, dit-il, cecy soit ta conqueste.
Tu la prins, inscriuant tes ennuis, de tes pleurs,
Si bien, qu'en fin ta Dame œillada tes langueurs,
Et Venus du beau Myrthe enuironna ta teste.

Cl. DE BUTTET SAVOISIEN.

V

Le bel esprit d'vne pudique Dame,
(Sainct argument de mes amoureux vers)
Feit, en mes ans plus florissans et verds,
D'vn feu celeste ardoir tout mon ame :
Ie descouury, pour honorer ma flâme,
Les plus vieux chefs du sainct laurier couuers,
Cueillant les fleurs de cent liures ouuers,
Qu'vn docte admire, et qu'vn ignorant blasme.
Et toutesfois ce bonheur la ie n'ay
Que tes doux chants t'aquierent, D'ESPINAY
Duquel la gloire immortelle demeure.

IV. — Titre : Sonnet sur sa couronne; signature : Marc Claude de Buttet Savoisien; 2 : rigoreux; 3 : avec un bras vainqueur; 9 : aile; 10 : Et en te la donnant.

V. — 7 : En espuisant de cent livres ouvers; 8 : Ce qu'on y prise, ou que moins l'on y blame.

V — Dans l'édition 1559, ce sonnet est ajouté à la fin.

Digitized by Google

Viuez heureux vous autres immortels,
Et si mes vers ne peuuent estre tels,
Au moins comme eux vn iour ma peine meure.

G. DES AUTELS.

VI

Amour voyant l'orgueilleuse Belone
Sans prendre fin attizer sa fureur,
Et que desia le trauail, le labeur,
Nous transformoit ainsi qu'vne Gorgone :
Iura ses trets, son carquois, sa couronne,
Qu'il laisseroit tout le monde en langueur
Se desmolir, si le Guerrier vainqueur
Ne desistoit de sa rage felonne :
Incontinent du ciel nous vint la paix,
Et lors Amour acera ses beaux trets,
Qui ores font qu'à son tour il commande :
Et t'attirant dedans son doux erreur,
Il te choisit le premier de la bande
Pour mieux chanter sa force et sa grandeur.

VII

Ie pensoy, D'ESPINAY, estre seul en la France
Qui languist en mourant, et mourust languissant,
Ie me pensoy tout seul serf de ce Dieu puissant
Auoir chanté mon mal sans vne recompance :
Mais à ce que ie voy, la doubteuse esperance
Ne m'a trompé tout seul, en amour pourchassant :
Veu qu'en ton premier feu tu ne fus iouissant
Pour t'estre declaré constant en inconstance.

VI. — 4 : Gorgonne; 5 : traitz.

VI. — Dans l'édition de 1559, ce sonnet est ajouté à la fin.

Digitized by Google

Pourtant, mon D'ESPINAY, si tu n'has autre bien
Decelant la beauté, la grace, le maintien,
Et les perfections d'vne Dame rebelle :
Si as-tu entre tous gaigné ce poinct heureux,
Que tes diuins escrits t'aduouront aux nepueux
Poëte autant parfaict que ta Maistresse est belle.

I. GREVIN.

VIII

Si le pouuoir d'vne rare beauté
T'a sceu toucher iusqu'au centre de l'ame,
Si les vertus qu'on voit luyre en ta Dame,
Te font vn temps sentir leur cruauté :
Si, doctement chanter la loyauté
Par tes Sonets, ou par quelque epigramme,
N'ont sceu encor esteindre ceste flamme,
Si seras tu quelquefois contenté :
On voit par temps l'eau cauer bien la pierre,
On voit sortir d'vne mortelle guerre
Souuentesfois vne seure amitié :
Plus aiseement (seul Nestor de Bretaigne)
Ne verras tu celle qui te desdaigne
Te rechercher pour son autre moitié ?

PLESSIS BERARD Ang.

VIII, 9 — Imité de Baïf :

O vous mes yeulx, pleurez desus ce cuœur :
Si par le temps l'onde les roches mine,
Minez minez le roc de sa rigueur.

(*Amours de Méline*, édition 1552, Augé-Chiquet, VIII, 12-14, p. 89). Mais la source première est BION, *Idylles*, XI.

Digitized by Google

LES SONETS de CHARLES D'ESPINAY

Breton

I

Ie veux chanter heureux et plus qu'heureux
Ce iour auquel Amour me feit la playe,
Aux autres faulse, à moy certaine et vraye,
D'ou sont venus cent mille nouueaux feux.
Ie veux chanter estre present des Dieux
Cest heur que i'ay de cest'Ame si gaye,
Quant tant de fois pour mon confort i'essaye,
De m'approcher doucement de ses yeux :
Ces yeux qu'on dit les fenestres de l'ame,
Par ou me vient la vertu de sa flame
Se ioindre au vif de mon feu plus ardent.
O que i'atten de bon heur en ma vie,
Si recueillant les douceurs de Mamie,
Ce plus grand bien me dure longuement!

VARIANTES. — I. — 1 : Dire ie puis ce iour fatal heureux; 2 : Auquel Amour me feit si douce playe; 5 : Dire ie puis; 6 : L'heur que reçoy; 8 : Et pour mon bien m'approcher; 12 : i'attends; 13 : doulceurs.

I, 1. — Imitation de Ronsard :

Je suis vraiment heureux et plus qu'heureux
De vivre aimé et de vivre amoureux.

(*Amours*, I, CCXX, 9-10; Bl., I, p. 123). L'expression a été reprise par du Bellay :

Qu'heureux tu es (Baïf) heureux, et plus qu'heureux
De ne suivre abusé, ceste aveugle deesse...

(*Regrets*, XXIV, M.-L., p. 179; *Œuvres poétiques*, édit. Chamard, II, 70).

I, 9. — Image courante chez les Petrarquisants (Source, Pétrarque) :

Io avro sempre in odio la fenestra
Onde Amor m'avvento già mille strali;

(Sonnet LVII, rima 65).

Pour l'étude des images d'origine pétrarquiste très fréquentes dans les sonnets de d'Espinay, notamment dans les sonnets 1, 2, 30, se reporter à VIANEY : *Le Pétrarquisme en France*, p. 113, qui cite comme modèle le 6e sonnet de l'Arioste. On les trouvera réunies aussi dans DU BELLAY, *Olive*, 10, qui traduit l'Arioste. Voir encore une page de MARIO EQUICOLA (*Libro di natura d'Amore*, Venise, 1531) très caractéristique de ce style dans M. SCÈVE, *Délie*, éd. Parturier, introduction, p. XVII-XX.

Digitized by Google

II

Et de ce front, et des rays de ces yeux,
Et des coustaux de ce sein blanchissant,
Ce ieune Amour, ce ieune Archer puissant
Tire sur moy ses trets plus gracieux.
Il me feit estre en vn coup desireux
D'aller tousiours ceste beauté cherchant,
Et coup-sur-coup il alla descochant
Cest heureux tret qui me fait malheureux :
Tant, qu'à cest'heure vne amoureuse flamme
De peu-à-peu se r'allume et s'enflamme,
Qui va bruslant et consumant mon cueur :
Comme la fleur de la plante arrachee
Pallit son teinct, et se voit deseichee,
Ainsi ce feu a changé ma couleur.

II. — 4 : plus venimeux; 5 : envieux; 13 : Pallist... desechee.

II, 3. Car quant Amour *jeunement* cauteleur.
Voicy la fraulde, ô *Archier* invincible

(*Délie*, Diz. CCXIII; éd. Parturier, p. 150).

Pour le portrait de l'amie qui est dans les trois premiers vers, on en trouvera du même goût et dans les mêmes termes, mais beaucoup plus développés, chez tous les élégiaques des environs de 1550. Voir notamment : M. DE SAINT-GELAIS, *Sonnets*, V (Bl., I, 285-6); DU BELLAY, *Olive*, 7, *Regrets*, 91; RONSARD, *Amours*, I, 183 (Bl., I, p. 104; Laumonier-Lemerre, I, 91); BAÏF, *Amours de Francine*, II, 93 (M.-L., I, 180), MAGNY, *Amours*, 38 (Courbet, p. 44). La source est ARIOSTE, sonnet XXI. Voir aussi MARULLE, *Epigram*, II : Cum tu candida sis magis ligustro (Ed. de Florence de 1487, f° DIIIJ v°). Voir VIANEY, *Le Pétrarquisme en France au XVIe siècle* p. 138. Il est évidemment impossible de savoir quelle est la source immédiate de Ch. d'Espinay. On trouvera un autre portrait semblable au sonnet 49.

II, 4. — Les flèches lancées par l'amour sont une métaphore trop banale pour qu'il soit possible d'en rechercher l'origine. Voir cependant MARULLE, *Epigram.* II, Ad amorem : Cum tot tela die proterve spargas. (édit. de Florence, 1487, f° CIIIJ)

II, 12-14. — Source possible : RONSARD (*Amours*, I, LXI, 12-14, Bl., I. p. 36; Laumonier-Lemerre, I, p. 30); voir le texte chap. II. RONSARD a repris cette comparaison (*Amours*, II, chanson; Laumonier-Lemerre, I, 182; Bl., I, 205) :

Et comme un lys par trop lavé
De quelque pluye printaniere,
Panche à bas son chef aggravé
Dessus la terre nourriciere,
Sans que jamais il se releve,
Tant l'humeur pesante le greve;
Ainsi ma teste à tous les coups
Se panche de tristesse à terre.

Digitized by Google

III

Plaines et bois, et vous plaisants coustaux,
Certains tesmoins de ma peine si dure,
Quand quelquesfois i'imprime sa figure
Dessus le tronc de vos sacrez fouteaux,
S'ell'vient un iour, desdaignant tous mes maux,
Prendre le frais de l'espesse verdure,
Desclarez luy tout le mal que i'endure
Pour aimer trop ces deux astres iumeaux.
Dites aussi que c'est pour l'amour d'elle
Que i'ay souffert la fortune cruelle,
Qui peu-à-peu à ce trauail m'attire :
Faites luy voir le fort des passions
Que ie reçoy par les impressions
De sa beauté qui tousiours me martire.

III. — 1 : plaisans; 6 : fraiz.

Mais d'Espinay parlant d'une plante *arrachée*, il est plus probable qu'il traduit Virgile que paraphrase aussi Ronsard (*Aeneid.*, IX, 435-437) :

Purpureus veluti cum flos *succisus aratro*
Languescit moriens, lassove papavera collo
Demisere caput, plùvia cum forte gravantur.

cf. aussi CATULLE (*Carmen* XI, 21-24) :

Nec meum respectet ut ante Amorem
Qui illius culpa cecidit; velut prati
Ultimi flos, prætereunte postquam
Tactus aratro est.

III, 1 à 8. — Le sonnet se divise en deux parties dont la première seule (vers 1-8) est imitée. L'habitude d'unir la nature à l'amour est courante au XVIe siècle. Jean SECOND en a tiré un beau parti dans une de ses *Elégies* (II, IIa eleg solemnis; éd. de 1582, p. 25) :

Et cæli facies, et rerum mitis imago,
Pictaque quæ vario flore renidet, humus,
Pendulaque obscuris distincta umbracula sylvis, etc...

On en trouvera aussi de jolis exemples dans SANNAZAR :

Cari scogli, dilette e fide arene,
Che i bei duri lamenti udir solete
Antri che notte e di me rispondete,
Quando de l'ardor mio pieta vi viene;
Folti boscheti, dolci valli amene,
Fresche herbe, liete fiori, ombre secrete, etc...

(*Rime*, seconda parte, p. 327-328).

Ou encore, *ib.*, p. 360, le sonnet :

Liete verdi, fiorite, e fresche valli
Ombrose selve, e solitari monti, etc.,

Digitized by Google

IV

Toutes les fois qu'en Madame ie pense,
Tout autre bien s'esloigne de mes yeux,
Quand ie la voy, ie ne voudrois (ô Dieux !)
Auecque vous chercher ma demeurance.

IV. — 3 : vouldrois.

dans PÉTRARQUE, sur la mort de Laure :

Valle che de lamenti miei se piena,

(Sonnet XXXIII, rima 260),

Amor che meco al buon tempo ti stavi.

(Sonnet XXXV, rima 262).

Mais ni Second, ni Sannazar, ni Pétrarque ne font de la nature un intermédiaire entre eux et leur amie. La source du thème tel qu'il est traité dans d'Espinay est ASTEMIO BEVILACQUA (*Rime di diversi*, éd. 1548, p.55). On en trouvera une traduction dans VIANEY, *Le Pétrarquisme en France*, p. 152-153. Il ne semble pas que d'Espinay ait utilisé ces sources italiennes. Parmi les Français son premier modèle était Ronsard (*Amours*, I) qui traduit textuellement Bevilacqua. D'Espinay l'a certainement lu, mais non imité. En effet, chez Ronsard et son modèle, la nature est priée de dire adieu à l'amie de la part du poète, chez d'Espinay elle doit seulement lui déclarer les souffrances de l'amant. Le thème ainsi transformé est de MAGNY (*Amours*, 21, Courbet, p. 33). Le mouvement du sonnet, notamment le 5e vers : « s'ell'vient un jour » et certains détails de la description sont aussi dans Magny et n'existent pas dans Ronsard. La filiation est donc certaine. On trouvera le texte de Magny au chapitre II de ce volume. Toutefois, le ton du sonnet, les apostrophes du début sont imités de Ronsard et par lui de la tradition italienne. Voici à ce titre le sonnet de Ronsard :

Ciel, air et vents, plains et montz descouvers,
Tertres fourchuz et forets verdoyantes,
Rivages tors et sources ondoyantes,
Tailliz rasez, et vous, bocages vers,
Antres moussus a demy front ouvers.
Prez, boutons, fleurs et herbes rousoyantes,
Cousteaux vineux et plages blondoyantes,
Gastine, Loyr, et vous mes tristes vers,
Puisqu'au partir, rongé de soing et d'ire,
A ce bel œil, l'adieu je n'ay sceu dire,
Qui pres et loing me detient en esmoy,
Je vous supply, ciel, air, vents, monts et plaines,
Taillis, forests, rivages et fontaines,
Antres, prez, fleurs, dictes-le luy pour moy.

(*Amours*, éd. 1552, p. 33; Bl., I, N° 66, p. 39; Laumonier-Lemerre, I, p. 32; VIANEY, *Pétrarquisme*, p. 153).

IV. — Le thème de ce sonnet est fort banal. Tous les amoureux ont demandé qu'on les aime, même Pétrarque (Sonnet XLII, rima 50, fin). Parmi les contemporains de d'Espinay, voir TYARD : *Erreurs amoureuses*, I, X (M.-L., p. 18); BAÏF, *Amours de Méline*, XLV (éd. Augé-Chiquet, p. 79); GRÉVIN, *Olympe*, p. 43 (éd. de 1560). Mais le détail des vers montre que les sources en sont nombreuses.

IV, 1. — L'expression et l'idée font songer à M. SCÈVE (*Délie*, Diz. CLXVIII, éd. Parturier, p. 123) :

Toutes les fois qu'en mon entendement
Ton nom divin par la memoire passe,
L'esprit ravi d'un si doulx sentement,
En aultre vie, et plus doulce trespasse.

Digitized by Google

Si donc, Amour, tu as eu la puissance
De me serrer d'vn lien tant heureux :
Fay qu'à iamais i'en souspire amoureux,
Et que mon cueur luy rende obeissance.
Si donc, Amour, par tes flesches ie iure,
De luy garder tousiours amitié seure,
Avance l'heur qu'en ceci ie pretends :
Ne laisse point flotter mon esperance,
Haste ce bien par vne ioüissance,
Tant que soyons l'vn et l'autre contens.

IV. — 7 : en la seruant soigneux; 8 : De tout mon cueur luy...; 9 : Et puisqu'ainsi, de toi piqué, ie iure; 11 : pretens.

IV, 3-4. — La source première de ces vers est PÉTRARQUE :

Pasco la mente d'un si nobil cibo,
Ch'ambrosia e nettar non invidio a Giove;
Che sol mirando, oblio nell'alma piove
D'ogni altro dolce, e Lethe al fondo libo.

(sonnet CXLI, rima 160).

Mais la source immédiate est Baïf ou Ronsard, plus probablement ce dernier, à cause du dernier vers de ce sonnet qui rappelle particulièrement le vers 4 de d'Espinay. Voici le texte de Baïf :

Doux restaurant, dousucree ambroisie,
Qui ne doyt rien a celle qui es cieux
Des immortelz la bouche resazie,
Plus doux manger ne gouttent, non les Dieux :
Si ce repas me sustente la vie,
Je ne seray sus le leur envieux.

(*Amours de Méline*, XXV, éd. Augé-Chiquet, p. 53). Voir le texte de RONSARD (*Amours*, I, X) :

Je pais mon cuœur d'une telle ambrosie

(Bl., I, 7; Laumonier-Lemerre, I, 7) au chap. II.

Voir aussi DU BELLAY, *Jeux rustiques*, bayser II, autre baysez; p. 346-347.

IV, 5 et 9. — Cf. SCÈVE, *Délie*, diz. CXIV :

Si donc le cœur au plaisir qu'il reçoit.

IV, 9-14. — Même mouvement dans BAIF, *Amours de Méline*, XLV (Augé-Chiquet, p. 79) :

Si pour avoir mescogneu ta puissance
J'en ay j'en ay trop rude conoyssance
T'ayant ô Dieu follement irrité,
Bande ton arc, enfonce une sagette
Au cueur mutin de ta fiere sujette,
Qui se gaudit de ta grand'deïté.

IV, 13. — Voir Ch. II de ce volume.

Digitized by Google

V

Œil trop mignard emprunté de Venus,
Le seul flambeau de mon ame rauie,
Grace qu'Amour de suyure me conuie,
C'est de vous deux que mes maux sont venus,
Si quelquesfois vous ont esté cogneus
Tous ces trauaux qui consument ma vie,
Ottroyez moy pour tromper mon enuie,
Vos moindres dons si longtemps retenus :
Puis, si mon corps trop las de poursuyuir,
Et trauaillé de si long temps seruir
Merite auoir plus grande recompense :
Ce soit, au moins, sans trop l'entretenir
En ceste peine, et me puisse auenir
Ou bien la mort, ou bien la ioüissance.

V. — 3 : suiure...; 5 : congneus; 9 : poursuivir; 14 : ou la breue allegeance.

V, 1-3. — Pour le procédé imité de Ronsard, voir ce volume, Ch. II.

V, 4. — Peut-être souvenir de MELLIN DE SAINT-GELAIS (Bl., II, 67. Huitain XXXI, vers 5-6) :

Lors tournant l'œil j'ay veu a vostre porte
Le tout seul bien *d'où mon mal est venu*.

V, 14. — Le mot final indique l'origine sans le moindre doute. C'est la reprise de l'*Ode* de du Bellay *contre les Petrarquisants*. Voir ce texte et d'autres semblables dans ce volume, Ch., II. Y ajouter cette finale d'un sonnet de l'ami de d'Espinay, Grévin. Le sonnet de Grévin a paru en 1560. C'est précisément entre 1559 et 1560 que d'Espinay a changé la finale du sien. N'y a-t-il là qu'une coïncidence ?

Non, non, ie suis content seulement que l'Amour
Nourrisse vostre cueur d'vn aussi dur seiour,
Et ie m'asseure bien que i'auray iouissance.

(*Olympe*, éd. 1560, p. 43; sonnet : Non que ie prise tant la recompense heureuse).

VI, 5-8. — D'Espinay était vraisemblablement à la cour, d'après ces vers. Le premier quatrain semble signifier qu'il songeait à la quitter. Cela explique que dans la seconde partie du sonnet il fait serment de ne pas oublier son amie.

Digitized by Google

VI

Il n'est possible estre long temps, Mamie,
Sans te reuoir, ou bien songer en toy,
Tout mon ennuy, tout mon plus grand esmoy,
C'est quand il fault sans toy passer ma vie.
Si ma ieunesse en ce temps est suiuie
D'autre plaisir qu'en ce lieu ie reçoy,
Ne pense pas que tout ce que ie voy
Me peust tirer d'où l'amour me conuie.
Plustost la mer sans les poissons sera,
Et le soleil d'esclairer cessera,
Que de par moy telle foy se corrompe.
Ie croy qu'Amour, en ieunesse entrepris,
De telle erreur ne peult estre surpris,
Si on pouruoit que le neud ne se rompe.

VI. — 9 : ses poissons; 10 : d'esclerer.

VI, 9-11. — Le procédé des impossibles est si répandu au début de notre Renaissance qu'on ne peut fixer les sources, mêmes probables, de d'Espinay. Chez les Italiens, il est courant (voir FLAMINI : *Lirica Toscana del Rinascimento*, 1891, p. 464 et suiv.). PÉTRARQUE en a usé :

Senz'acqua il mare e senza stelle il cielo
Fia innanzi ch'io non sempre tema e brami
La sua bell'umbra...

(Sonnet CXLIII, rima 162);

GIOLITO aussi (I, 213) :

Il mar senz'aqua, e senz'ombra le grotte
E senza odor le rose e le viole;

ANGELO DE COSTANZO :

Mancheran prima al mare, i pisci, e l'onde,
Al ciel tutte le stelle, a l'aria i venti...

(*I Fiori...* de Ruscelli, éd. 1558, p. 16).

En France, le procédé est connu de Marot, Hubert, Michel d'Amboise, M. SCÈVE, (*Délie*, diz. XVII, éd. Parturier, p. 17, et note 1). Pour nous en tenir aux recueils

Digitized by Google

VII

Dedans vn pré le long d'vn clair ruisseau
Vn iour trouuant ceste Nymphe cruelle,
Raui d'Amour, ie m'assis aupres d'elle
Pour contempler son visage si beau,
Ie m'eschaufois à l'ardeur d'vn flambeau
Qui de ses trets doucement me pointelle,
Quand luy louant cest'Amour mutuelle,
Ie descouuroy mon premier feu nouueau
Ie luy disoy tout tendrement, Madame,
Voulez vous point eschaufer ceste flame
Qui lentement en vostre cueur s'allume?
Voudriez vous bien desdaigner vn plaisir
Qui s'offre à vous, et en son lieu choisir
Vn feinct amour qui sans plaisir consume?

VII. — 1 : cler: 6 : doulcement: 10 : flâme; 14 : leint.

---

familiers à Ch. d'Espinay, citons : DU BELLAY, *Olive*, 76 : Quand la fureur qui bat les grandz coupeaux; M. DE SAINT-GELAIS (Bl., II, 10) : Avant sera la grande mer sans onde; et (*ib.*, III, 105, Epistre à s'Amie absente, vers 37 et suiv.) : Plustot en l'air voleront les poissons; MAGNY, *Amours*, 51 (Courbet, p. 53) : Plustost la mer sera seiche et tarie; MAGNY, *Souspirs* XLVIII (Courbet, 36-37) : J'ay dict cent fois Pascal et le veulx dire encore; BAIF, *Amours de Francine*, II, LXXXII (M.-L., I, p. 176) : mais la neige devant prendra noire couleur; RONSARD, enfin, *Amours*, I, XXVI (Bl., I, p. 16; Laumonier-Lemerre, I, 14) : Plustost le bal de tant d'astres divers. — Je suppose que la source primitive est VIRGILE (*Bucol.*, I, 60 à 64).

VII, 1 à 4. — Mise en scène pastorale fréquente chez Ronsard. Est-ce un souvenir de ce début? :

J'iray tousjours et révant et songeant
En ceste prée où je vy l'angelette
Qui d'esperance et de crainte m'alaitte
Et dans ses yeux mes destins va logeant.

(*Amours*, *I*, Sonnets retranchés, IX, Bl., I, 393; Laumonier-Lemerre, I, p. 68); ou encore du sonnet :

Dedans un pré je veis une naiade

(*Amours*, I, 61; Bl., I, 35; Laumonier-Lemerre, I, p. 30); ou enfin de celui qui est cité en note au sonnet qui suit.

Digitized by Google

VIII

Vn iour aduint qu'au lict de ma Maistresse
Ie fu conduict par Amour doucement,
Et tout transi i'approchois lentement
De ce chalit ou elle se paresse :
Et regardant et admirant sans cesse
Le traict diuin de cest œil sommeillant,
Ce doux repos m'alloit renouuelant
L'accueil benin dont elle me caresse.
I'estoy raui d'vn regard si humain,
Quand cest Enfant me reprint par la main
Pour me tirer hors d'vn lieu tant heureux.
Ie fus faſché d'auoir pris pour mon guide
Ce feinct Amour, ce cruel homicide,
Qui de mon bien est tousiours enuieux.

VIII. — 2 : par ce cruel Enfant; 3 : doucement; 6 : tret; 13 : feint; 14 : Qui de mon bien, ce semble, est enuieux.

VIII. — Adaptation de Ronsard, *Amours*, I, XCI (Bl., I, p. 52-53; Laumonier-Lemerre, I, 44); voir le texte de Ronsard plus haut, ch. II.

D'Espinay ayant gardé une expression de Ronsard la filiation est certaine, mais il avait un autre modèle dans le même recueil de Ronsard :

Sous le crystal d'une argenteuse rive,
Au mois d'Avril, une perle je vy
Dont la clairté m'a tellement ravy
Qu'en mes discours autre penser n'arrive.
— Sa rondeur fut d'une blancheur naïve,
Et ses rayons treluisoient à l'envy :
Son lustre encor ne m'a point assouvy.
Ny ne fera tant qu'au monde je vive.
— Cent et cent fois, pour la pescher à bas,
Tout recoursé je devalay le bras,
Et ja déjà content je la tenoye
— Sans un archer, qui du bout de son arc
A front panché me plongeant sous le lac,
Frauda mes doits d'une si doulce proye.
(*Amours*, I, XCI; Bl. I, 52-53).

Ronsard lui même n'aurait-il point adapté une épigramme de l'*Anthologie* (épigr. érotiques, 243)? : Je tenais serrée entre mes bras la nuit en songe une jeune fille... Mais un Amour jaloux, qui... se tenait en embuscade la fit évanouir en dissipant mon sommeil. Ainsi l'amour m'envie jusqu'en songe les doux plaisirs de Vénus. Le vers 14 qui est un souvenir de Ronsard, pourrait aussi être une traduction de SANNAZAR : « Ma'l ciel che ogni mio ben sempre hebbe a scherno. » (*Rime*, seconda parte, p. 340, sonnet : Quel, che veggiando mai non hebbi ardire, vers 9).

Digitized by Google

IX

Lict bien-heureux, ou ces membres d'yuoire
Mignardement en cent façons s'alongent,
Dedans lequel tant de beautez se plongent
Qui des beautez ont emporté la gloire :
Quand ie te voy, mon œil ne peult pas croire
Qu'encor n'y soient ces graces qui le rongent,
Et mes esprits autre chose ne songent
Qu'au seul plaisir de si douce memoire.
Pour tel miracle auoir longtemps tenu,
Et dedans toy vn tel loz retenu
On te dira sur tous lis le plus beau :
Et outre encor, les dieux en tesmoignage
De ton grand heur, en changeant ton image
T'esleueront en vn Astre nouueau.

X

D'vn doux penser Amour nourrit mon ame,
Et de luy seul me vient tout le confort :
Mais de ses yeux le tret agu et fort
Tantost m'englace, et tantost me r'enflamme.

IX. — 1 : Lit... iuoire; 8 : doulce; 11 : lits.
X. — 4 : r'enflâme; 5 : effets.

IX. — Imité de RONSARD, *Odes* (Laumonier, I, 257-258; Laumonier-Lemerre, VI, p. 103; Bl. *Odes retranchées*, II, 409). Cette ode parut dans le IIe livre, en 1550. D'Espinay imite très librement; il a supprimé les quatre strophes médianes où Ronsard décrivait le « plaisir de si douce memoire » auquel notre poète fait allusion, et n'a retenu que l'apostrophe du début au lit et la finale :

Lict, que le fer industrieux
D'un artisan laborieus
A façonné, t'honorant d'un tel tour
Qu'a ce grand monde envouste tout autour,
Où celle qui m'a mis le mors
De ses beaus dois foiblement fors,
Entre mes bras se repose à sejour,
Et chaque nuit egale au plus beau jour.
.....
Ah! que grand tort te font les Dieus
Qui ne te logent en leurs cieus,
Tu leur ferois plus d'honneur que ne font
Un Chien, un Cancre et deux Ours qui i sont.

La source première est Jean SECOND (*Eleg.*, II, VIII, p. 34 de l'éd. de 1582.) : Lectule qui domini lentum sine compare dulci. Ronsard traduit Jean Second parfois, mais d'Espinay ne semble pas s'en être inspiré.

Digitized by Google

Diuers effets se naissent de Madame,
Vn doux plaisir, tantost vn desconfort,
Malheur defend que ce mal n'aille au port,
Et tout en vain le secours ie reclame.
Il vaut donc mieux de ce penser me paistre,
Fuyant ces yeux qui mon dueil me font croistre,
Quand pour eux i'aime autruy plus que moymesme.
Peult estre vn iour qu'estant d'vn amour tel
Esprise au vif, sentira le martel
Plus fort que moy et beaucoup plus extreme.

X, 1 à 8. — L'exposé des sentiments contraires engendrés par l'amour dans l'âme de l'amant est une des ressources les plus connues des petrarquisants. Voir, par exemple : PÉTRARQUE, rima 440, sonnet XXXI, Mirando'l sol de'begli occhi sereno; rima 102, sonnet LXXXVIII : s'Amor non è che dunque è quel ch'io sento?; rima 104, sonnet XC : Pace non trovo, e non ho da far guerra; et le sonnet CXIII, cité au chap. II, et traduit par d'Espinay. Mais le maître de l'antithèse, c'est Balthasar Olimpo de Sassòferato qui a trouvé le moyen d'en faire une par vers pendant 168 vers consécutifs (VIANEY, *Pétrarq.*, p. 39). Cf. aussi BAÏF : *Amours de Méline*, III, Augé-Chiquet, p. 25); GRÊVIN : *L'Olympe* (éd. de 1560) p. 5 : Puis je suis tourmenté et plus me sens heureux; p. 47 : Je suis ferme et dispos et ne puis me défendre. RONSARD, *Amours*, XLIII et LXXXIX (édit. Vaganay, p. 85, 160). — Sur les sources françaises antérieures au XVIe siècle, voir CHAMARD, *Origines de la poésie française de la Ren.*, p. 84-85.

X, 4. — Formule pour ainsi dire stéréotypée très fréquente chez Ronsard au Ier livre des *Amours* :

Comme il renflamme et renglace mon cœur

(*Amours*, I, 1; Bl., I, p. 1; Laumonier-Lemerre, I, p. 3).

Or' je suis glace et ores un feu chaud

(*ib.*, I, XII; Bl., I, p. 8; L.-L., I, p. 8)

Tes yeux divins me promettent le don
Qui d'un espoir me renflamme et renglace

(*ib.*, I, XXIV; Bl., I, p. 15; L.-L., I, p. 15)

Voyez comment je m'englace et m'enflamme

(*ib.*, I, CXVII; Bl., I, p. 66).

Baïf l'a aussi employée textuellement :

Ainsi le Dieu, qui mon ame martire,
En ton amour, or me chasse, or m'attire,
Monstrant rigueur et parfaite beaulté.
L'une m'enflame, et l'autre me rend glace,

(*Amours de Méline*, III, Augé-Chiquet, p. 25).

X, 7. — L'allégorie du navire qui va au port est développée dans tout un sonnet de PÉTRARQUE et reprise par ses élèves (rima 156, sonnet CXXXVII) : Passa la nave mia colma d'obblio; voir aussi (rima 199, sonnet CLXXIX, vers 13-14); J. SECOND (*Eleg.*, I, II, fo 13 vo de l'éd. de 1582) :

Ergo jucundo patiens insiste labori
Nec malus in portu desere nauta ratem;

RONSARD en a usé au Ier livre des *Amours* (sonnet LV, Bl., I, p. 33; Laumonier-Lemerre, I, p. 27) :

Verrai-je point tant de vents s'accorder,
Et calmement mon navire aborder,
Comme il souloit, au havre de ta grace?

Digitized by Google

XI

Heureux ce soir ou ie ....
Et l'embonpoinct de toy douce Maistresse,
Pour la faueur et friande caresse
Qui se rendit à mon vouloir propice.
Penseriez vous qu'on deust appeler vice
Tous ces moyens que l'amour nous addresse,
Quand de chercher le loyer il nous presse
Qu'a merité vn fidele seruice?
Vous souuient-il par vne douce feinte
Qui me disiez auoir esté contrainte
Laisser couler vn peu ma main ardente,
Monstrant à l'heure vn espoir que i'auois
De retaster encore quelque-fois
Si douce peau, dont ma main se contente?

XI. — 2, 9, 14 : doulce; 12 : m'ostant à l'heure.

XI, 1. — Souvenir probable de Ronsard : Et le péché commis en tastant vostre cuisse, (*IIe Continuation des Amours* (1556); Laumonier-Lemerre, VI, 301, 528, Bl., I, 402, pièces retranchées, XXVIII). Si ce vers est réellement un souvenir de Ronsard, le sonnet serait donc — exceptionnellement — postérieur à 1555.

XI, 5-8. — Idée semblable dans *Orlando Furioso*, Disc. IV du chant IV (trad. Chappuys, éd. 1607, p. 39) : « Je dis bien que pour tel acte ne doit choir en elle (Genièvre) aucune punition. Et disay, que celui qui premièrement fit ces mauvais statuts estoit injuste ou fol, et qu'ils se doivent revoquer comme iniques. Si une mesme ardeur, un pareil desir incline et contraint l'un et l'autre sexe à celle douce fin d'amour qui au vulgaire ignorant semble estre un grief excez, pourquoy se doit punir ou blasmer la femme, qui avec un ou plusieurs a commis ce que l'homme fait avec autant de femmes dont il a appetit ? »

XI, 9-11. — L'idée est de RONSARD, *Amours*, II, Amourette (Bl., I, 218-219) :

Le voulez-vous permettre? .
Je jure Amour que vous estes si fine,
Que, pour mourir, de bouche ne diriez
Qu'on vous le fist, bien que le desiriez :
Car toute fille encor qu'elle ait envie
Du jeu d'aimer, desire estre ravie.

Le rapprochement, discutable il est vrai, confirmerait la remarque ci-dessus (XI, 1) que ce sonnet est postérieur à 1555.

Digitized by Google

XII

Pleust à mon Dieu n'auoir iamais receu
Si follement les baisers de Mamie,
Car sans cela ie n'eusse pas enuie
De me brusler dans vn si cruel feu.
Est-il possible auoir iamais cogneu
Telle faueur si feintement suiuye,
Martirizer le reste de ma vie,
Et consommer mon ame peu-à-peu?
Comme vn poisson doucement appasté
Cherche sa mort pour s'estre trop hasté,
Ie fu trompé d'vn baiser si diuin :
Par cest appast ie voy finir ma vie,
Suyuant le lieu ou la mort me conuie,
Mais en mourant, ie ne puis prendre fin.

XIII

O Terre heureuse, et le iour plus heureux,
Premiers tesmoins d'vne si bonne grace,
Heureux celuy que le Destin embrasse
A receuoir ce doux present des cieux.

XII. — 5 : congneu; 9 : doulcement.

XII. — Sonnet presque copié de RONSARD (*Amours*, I, éd. de 1553, p. 45; Bl., Pièces retranchées, I, 389. Laumonier, *Tableau chronol. des œuvres de Ronsard*, La Flèche, 1903, p. 5). Voir le texte de Ronsard, plus haut, ch. II. D'Espinay adoucit la crudité de son modèle. R. BELLEAU, ami de d'Espinay, a aussi traité ce thème, mais avec plus de liberté; *Petites inventions*, sonnet : Depuis que ie baisé ta bouche vermeillette (éd. Gouverneur, I, p. 198; M.-L., p. 147).

XII, 14. — Finale pétrarquiste destinée à remplacer la finale gauloise de Ronsard. Le trait est courant chez les Italiens (voir M. SCÈVE, *Délie, A sa Délie*, éd. Parturier, p. 3, note 2, où l'on trouve des références), et plus haut, ch. II, sonnet 16 et sonnet correspondant de Pétrarque (rima 131, sonnet CXIII). En France, M. SCÈVE : *Délie*, Diz. XLVIII :

Dont comme au feu le Phœnix, emplumée,
Meurt et renaist en moy cent fois le jour;
Tousjours vivant, tousjours aussi sans vie; (Diz. CCLXXIX)
Je meurs tousjours doulcement sans mourir; (Diz. CCLXXX)
Affin qu'au mal qui croist journellement,
Tousjours mourant, je ne meure jamais. (Diz. CCLXXXI)

Et aussi M. DE SAINT-GELAIS (éd. Bl., II, 132, Envoyé le jour de Pasques, Diz. LXVIII, vers final) :

Et fait que vif cent fois le jour je meure.

XIII. — Thème courant au XVIe siècle, qui a son origine dans l'*Anthologie* (épig. érotiques, 94). Traité par BAIF : *Amours de Méline*, sonnet XIII, (Augé-

Digitized by Google

Il se peult dire estre mignon des Dieux
Qui à loisir contemple ceste face,
Et qui tousiours peult rencontrer la place
Ou ce beau corps seiourne paresseux.
Heureux encor qui d'vne telle flame
Peut reschaufer le plus vif de son ame
Par un baiser, ou d'vn traict de sa veüe :
Heureux celuy qui tel bien receura,
Mais plus heureux cil qui se vantera
Entre ses bras l'auoir eu ....

XIV

C'estoit le iour d'vn Auril gracieux
Que ie songeois à ma douce Maistresse,
Et dessus l'herbe engourdi de paresse
De cent obiects ie repaissoy mes yeux :
Tantost de dueil ie regardois aux cieux,
Tantost au fond d'vne forest espesse,
Et pour confort de l'ennuy qui me presse
Seul à l'escart ie me plaignois aux Dieux.

XIII. — 9 : flâme, 11 : tret.
XIV. — 1 : qui m'estoit ennuyeux; 2 : doulce; 4 : repaissois.

Chiquet, p. 38-39; M.-L., I, p. 23 : Tu as les yeulx de Junon, o Meline) qui traduit l'*Anthologie;* par RONSARD, deux fois (*Amours*, I, XLIII, Bl., I, p. 26; L.-L., I, p. 22) : Je voudrois être Ixion ou Tantale; et surtout : *Amours*, I, CXXXVII (Laumonier-Lemerre, I, 66-67, Bl., I, p. 78); par MAGNY : *Souspirs*, CIX, (Courbet, p. 74). Le mouvement du sonnet de d'Espinay rappelle plutôt le sonnet de Ronsard; mais l'imitation est fort libre et la source discutable. MAGNY a fait de tous ces sonnets une parodie bien gauloise (*Souspirs*, CIV; Courbet, p. 74-75).

XIV. — Les huit premiers vers de ce sonnet, où d'Espinay s'isole dans la nature comme feront plus tard les amants romantiques, sont peut-être suggérés par Ronsard :

Seul et pensif, aux rochers plus secrets
D'un cœur muet, je conte mes regrets,
Et par les bois je vay celant ma playe.

(RONSARD, *Amours*, I, CLVI, Bl., I. p. 90; Laumonier-Lemerre, I, p. 78).

Ores un antre, or un desert sauvage,
Ores me plaist le secret d'un rivage,
Pour essayer de tromper mon ennuy

(*Ib.*, I, CLXII; Bl., I, p. 93-94; Laumonier-Lemerre, I, p. 81).

Voir aussi BAIF : *Amours de Francine*, II, 121 (M.-L., p. 191); SANNAZAR, *Arcadia*, prosa settima (trad. par VIANEY : *Pétrarquisme*, p. 89); PÉTRARQUE, sur la mort de Laure, sonnet XXXIII, rima 260. Les deux tercets doivent avoir une autre source qui m'échappe. On peut en rapprocher un sonnet de *l'Olive* ou du Bellay désire aussi être transformé en l'un des éléments qui portent son amie. Le sonnet de

Digitized by Google

Ie desirois estre ces rochers haux
Qui sont cernez d'vn nombre de rameaux,
Et qu'elle fut transformee en la branche,
Qui va heurtant le corps de ceste roche,
Par vn grand vent, et quand c'est à l'approche
Tout de son long dessus elle se panche.

XV

D'autre viande Amour ne se veult paistre,
Que de souspirs engendrez dans mon cueur,
Et lorsqu'ils sont par extreme langueur
Pres de leur fin, en fait autant renaistre.
Or'peult en moy le torment apparoistre
Qu'on auoit veu sur ce vieil Rauisseur
Du feu sacré, lors que le bras vengeur
De Iupiter luy feit son mal cognoistre.

XV. — 8 : congnoistre.

---

d'Espinay en serait-il une adaptation plus épicurienne? Le poète s'adresse au fleuve, aux rochers, aux fleurs qui voient et portent son amie et il conclut :

Je ne suis pas sur vostre aise envieux,
Mais si j'avoy'pitoyables les Dieux,
Puisque le ciel de mon bien vous honnore,
Vous sentiriez aussi ma flamme vive,
Ou comme vous je seroy'fleuve et rive,
Roc, source, fleur, et ruisselet encore.

(*Olive*, 77; *Œuvres poétiques*, édit. Chamard, I, p. 92). Du Bellay imite PÉTRARQUE (rima 129, sonnet CXI : Lieti fiori e felici, e ben nate erbe).

XV. — Le sonnet est divisé en deux parties d'inspiration différente : le premier quatrain est du pétrarquisme; le reste du sonnet est la reprise du thème connu de Prométhée.

XV, 1-2. — Source, PÉTRARQUE :

Pasco'l cor di sospir, ch'altro non chiede
E di lagrime vivo, a pianger nato

(rima 100, sonnet LXXXV : Poi que l'cammin me chiaso di mercede);

Del cibo onde'l signor mio sempre abbonda,
Lagrime e doglia, il cor lasso nudrisco

(Sur la mort de Laure, rima 298, sonnet LXX);

Voi ch'ascoltate in rime sparse il suono
Di quei sospiri ond'io nudriva il core

(Sonnet I).

XV, 3-4. — Expression néo-pétrarquiste. Cf. M. DE SAINT-GELAIS, I, 78 : Voyant ces monts de veue ainsi lointaine, vers 7-11 :

De forts souspirs ne me puis dessaisir
Et de grands vents leur cime est toute pleine.
Mille troupeaux s'y promènent et paissent
Autant d'Amours se couvent et renaissent
Dedans mon cœur, qui seul est leur pasture.

Digitized by Google

Sur vn rocher sa peine fut bannie,
Et moy ie meurs dans le sein de Mamie
D'vn long espoir faulsement attaché :
Ce larrecin contenta son desir,
Mais ie n'eus onc en mon temps ce plaisir
De ce que i'ay si longuement cherché.

XVI

Lors que tous cois sont terre et ciel et vent,
Et qu'animaux le doux sommeil enserre,
Et que de nuict ce char en rondeur erre,
Et qu'en son lict la mer va reposant,

XVI. — 1 : coys.

XV, 5-14. — Thème courant. Cf. CHARITEO (éd. Percopo, Naples 1892, 2 vol. in-8°; II, 28, Canz. II).

Mi mena Amor, che si nutrisce e pasce, etc.

M. SCÈVE s'en inspire (*Délie*, Diz. LXXVII : Au Caucasus de mon souffrir lié); RONSARD l'esquisse au Ier livre des *Amours* (sonnet XII, Bl., I, p. 8; Laumonier-Lemerre, I, p. 8 dernier tercet) :

Un Promethée en passions je suis;

il le développe au sonnet suivant (*Amours*, I, XIII, Bl., I, p. 9; Laumonier-Lemerre, I, p. 8-9) : Pour estre en vain tes beaux soleils aimant. C'est peut-être le modèle de d'Espinay. Je dois noter cependant que DU BELLAY a consacré à ce thème le 11e des *Sonnets de l'honneste amour* et que ni le sonnet de Ronsard ni celui de du Bellay, sauf les deux premières strophes, n'ont la symétrie remarquable des trois strophes de d'Espinay. Voici celui de du Bellay :

Pour affecter des Dieux le plus grand heur,
Et pour avoir, ô sacrilege audace!
Sou'le mortel d'une immortelle grace
Idolatré une saincte grandeur :
Pour avoir pris de la celeste ardeur
Ce qui de moy toute autre flâme chasse,
Ie sen'mon corps tout hérissé de glace
Contre le roc d'une chaste froideur.
L'aveugle oyseau, dont la perçante flâme,
S'afile aux rayz du soleil de mon âme,
Aguize l'ongle et le bec ravissant
Sur les dezirs dont ma poitrine est pleine.
Rongeant mon cœur, qui meurt en renaissant.
Pour vivre au bien et mourir à la peine.

(DU BELLAY, XIII, *Sonnets de l'honneste amour*, XI, M.-Lav., II, p. 65; Chamard, I, 146.)

XVI. — Traduction littérale de PÉTRARQUE (rima 131, sonnet CXIII, Or che'l ciel, e la terra e'l vento tace); voir le texte de Pétrarque plus haut, Ch. II. DU BELLAY avait imité le début du sonnet de Pétrarque dans l'*Olive*. LIV (*Œuvres poétiques*, édit. Chamard, I, p. 73).

Digitized by Google

Ie voy, ie pense, et brusle, et suis pleurant,
Et tout obiect m'est pour peine et pour guerre,
Dessus mon cueur Amour ses trets desserre,
N'ayant repos que d'vn seul pensement.
Et tout ainsi d'vne fontaine naist
L'aigre et le doux, dont mon ame se paist,
Et vn seul bras me guarit et me blesse.
Et puis, affin que mon martire dure,
Le Destin veult que ie naisse et ie meure
Cent fois le iour pour n'auoir iamais cesse.

XVII

Vn fort Lyon de l'Aphrique l'horreur
Son ennemi pourchassant furieux,
S'il l'a vaincu, n'est iamais curieux
De l'offenser, ne luy monstrer rigueur :

XVI, 10. — Pétrarque dit le *doux et l'amer*. Sans doute d'Espinay songe à un vers de BAÏF :

Sans feindre rien, telle que je l'essaye,
D'amour au cueur *aigre ou douce* la playe,
Je la dépein en mes vers simplement.

(*Amours de Méline*, pièce finale. Augé-Chiquet, p. 90).

XVI, 11. — En traduisant Pétrarque, d'Espinay avait sans doute dans l'oreille un vers de RONSARD :

Je veux mourir.....
Pour la rigueur de ceste douce main
Qui tout d'un coup *me guarit et me blesse*.

(*Amours*, I, XLVI, 2e quatrain; Bl., I, p. 28; Laumonier-Lemerre, I, p. 23).

XVII. — Développement facile d'une image courante chez les pétrarquisants. PÉTRARQUE, Canz. III :

Non credo che pascesse mai per selva
Si aspra fera..... ;

Sonnet CI :

Questa umil fera un cor di tigro o d'orsa,
Che'n vista umana e'n forma d'angel vene;

BEMBO, sonnet XCIV :

Il la piu dura quercia che l'alpe aggia,
V'avesse partorita, e le piu infeste
Tigri Ircane nodrita, anco devreste
Non essermi si fera e si selvaggia;

DU BELLAY, *Olive*, sonnet 91 (*Œuvres poétiques*, édit. Chamard, I, p. 105) :

Rendez encor'ce doulx nom à son arbre,
Ou aux rochers rendez ce cœur de marbre,
Et aux lions cet'humble felonnie;

BAIF, *Amours de Francine*, II, XL (M.-Lav., I, 159) :

O cruel (Amour), ô brutal, ô race de Tigresse !
Que Venus est ta mere à toy Tigre felon
Toy plus cruel que n'est le plus cruel Lyon;

Digitized by Google

Il est content d'auoir esté vainqueur
Sans emporter le bruit si vicieux
D'estre cruel, eslisant pour le mieux
L'heureux renom d'vn magnanime cueur.
Mais toy, Amour, cent fois plus inhumain,
Apres ce tret, descoché de ta main
Qui m'a remis soubs ton obeissance :
A longs morceaux tu te paiz de mon cueur,
Me nourrissant à iamais vn malheur,
Vn dur trauail, vne longue esperance.

XVIII

Voir amegrir le beau de ceste face
Et voir pallir ce teinct bien coloré,
Et voir languir l'œil que i'ay adoré
Et voir changer vne si bonne grace,
Voir d'auantage vn Astre qui menace
De rendre esteinct ce flambeau honoré,
Et voir ce corps de vertus decoré
Estre vaincu d'vn mal qui le pourchasse,

XVIII. — 1 : Voir amaigrir le plain; 13 : flâme:

RONSARD, *Amours*, II, II (Bl., I, p. 148; Laumonier-Lemerre, I, p. 132) :

Marie, vous avez la joue aussi vermeille
Qu'une rose de May.....
Mais vous avez le cœur d'une fiere Lionne.

GRÉVIN développe aussi la comparaison en un sonnet entier (*Olympe*, éd. 1560, p. 42) :

Ainsi que le lion qui de l'obscur d'un bois.

XVIII. — Souvenir du 1er quatrain du sonnet de PÉTRARQUE? (sonnet XV, sur la mort de Laure, rima 242) :

Discolorato hai, Morte, il più bel volto
Che mai si vide, e i più begli occhi spenti,
Spirto piu acceso di virtutti ardenti
Del più leggiadro, e più bel nodo hai sciolto.

Plus probablement souvenir de RONSARD, *Amours*, I. CXCIIII (Vaganay, p. 312) :

Quelle langueur ce beau front deshonore ?
Quel voile obscur embrunist ce flambeau ?
Quelle palleur depourpre ce sein beau ?

Digitized by Google

Voir si soubdain ces moissons si heureuses
Par vn ennuy deuenir malheureuses,
Et ce doux ris en desdain se changer :
Cela me fait acheminer mon ame
Au lieu mortel, ou ceste ardente flame
Me consommant de moy se veult venger.

XIX

Comme iadis dessus le bord humide
On veit le beau de Narcis s'escouler,
Et le vermeil de son teinct s'enuoler
Au seul obiect de son ombre homicide :
Ainsi Amour que i'ay prins pour mon guide,
Le vain pourtraict me contrainct accoler,
Et cest ingrat veult tout mon heur mesler
Au dur tourment du pauvre Cephiside.
Ah ! faut-il donc qu'vn œil si enuieux
Pour mon malheur m'accompagne en tous lieux,
Bruslant apres vne image incertaine?
Et quoy? fault-il que le vain d'vne face
D'vn tret si feinct amenuiser me face,
Et le songer d'vne forme inhumaine?

XX

Si le regard qu'vn si bel œil me rue,
Et le parler de Dame si accorte,
Et si Amour la fait sur moy si forte
Lors qu'en parlant d'vn ris elle me tue,
Las que feray? si par sort elle mue
Ou par ma faulte, ou par estrange sorte
Ses yeux piteux, ou l'ame demi-morte
Pour sa franchise auoit place tenue :

XIX. — Réplique de RONSARD : *Amours*, I, CLIII; Bl., I, p. 88. Voir le texte, plus haut, ch. II. Suggéré par OVIDE, peut-être (*Metam.*, III, 339 sq.), ou par PÉTRARQUE (rima 37, sonnet XXX) :

Certo se vi remembra di Narcisso,
Questo e quel corso ad un termino vanno :
Benché di si bel flor sia indegna l'erba.

XIX, 6. — Souvenir probable de RONSARD, *Amours*, I, CLVII (Vaganay, p. 262) : le poète se plaint de ne pouvoir se repaître « qu'au seul regard d'une vaine peinture », le portrait de Cassandre; et il se compare à Narcisse. D'Espinay a donc fondu les deux sonnets de Ronsard inspirés par la légende de Narcisse, en copiant surtout le second.

Digitized by Google

Mais las, i'ay peur que mon cueur ne se gelle
Au changement d'vne forme cruelle,
La mesme peur ont esprouvé les Vieux.
» Car toute femme estant de sa nature
» De cueur leger, en elle bien peu dure
» L'heureux plaisir d'vn estat amoureux.

XXI

D'vn pleur fatal et d'vn aspre regret
Ie vay bornant le reste de ma vie,
D'autres plaisirs il ne me prent enuie,
Apres l'effort d'vn si malheureux tret :
Cest ardent feu que son œil m'auoit faict
Par qui mon ame auoit esté rauie,
N'a rien monstré qu'vne flame suyuie
D'vn long espoir sans rendre son effect.
Change, ma Muse, vn peu de ta douceur,
Pour d'vn chant triste annoncer mon malheur,

XX. — 9 : Mais si i'ay peur et que mon cueur se gelle; 11-14 : pas de « » en 1559.

XXI. — 7 : flâme; 9 : doulceur; 12 : repli.

XX. — Traduction littérale de PÉTRARQUE, rima 150, sonnet CXXXI. Voir le texte de Pétrarque, plus haut, chap. II.

XX, 11-13. — Allusion à VIRGILE (*En.*, *IV*, 569-570) : Varium et mutabile semper femina; ou à CATULLE (*Carm.*, LXVIII, 128) : Quanquam præcipue multivola est mulier.

XXI, 1-4. — Sur les tourments des amoureux la littérature de la Renaissance est fort abondante. On les trouvera résumés dans MARULLE, *Epigram.*, I, *De suo Amore :* Jactor, dispereo, crucior, tractor huc miser atque huc; *ibid. : ad Neæram* : Rogas quæ mea vita sit, Neæra; *ibid.*, II, *ad Neæram :* Vesanos quotiens tibi furores, f° DIIIJ; *ibid.*, f° CIJ v° : Donec liber eram, Neæra; et passim.

XXI, 12-14. — Cf. SANNAZAR : *Rime*, seconda parte, page 331 :

Diro con gran fatica
Gli affanni e i dolor miei.
.....
Vuo che tu veda e senta
Quella che mi tormenta,
Quasi un languido Cigno sù per l'herbe,
Ch'al'hor, che morte il preme,
Getta le voci extreme;

et *Arcadia*, prosa VIII, p. 127 : Et quivi, prima ch'l sole ulcisse, a pie di una bella quercia, ove altra volta mi ricordai essere nel seno di lei riposato, mi posi a sedere, ne più ne meno, come se questa stata fosse medicina del mio furore, et dopo molto sospirare, a guisa, che suole il candido Cigno presago della sua morte cantare gli esequiali versi...

Mais la véritable source d'Espinay, c'est DU BELLAY (*Olive*, LIX, 1-4). Voir le texte au chap II.

Digitized by Google

Presage seur de ma mort bien prochaine :
Et tout ainsy qu'au reply de Meandre
Sa triste fin le Cygne fait entendre,
Chante mes maux, mes trauaux et ma peine.

XXII

Ce braue grec ne receut tant d'honneur,
Orné des vers de l'Homerique grace,
Ni tel encor ceste Troyenne race
Du Mantouan ne sentit la faueur,
Que de tes vers ceste graue douceur
Qui tout le mieux de ma ieunesse embrasse,
Au sainct troupeau des Vertus entrelasse
L'humble subiect du plus grand de mon heur.
Or pleust à Dieu que ma Maistresse peût
Mirer en moy vn tel loz et receût
Le moindre tret sortant de ces escrits :
Ie te loüerois sur ceste muse Greque,
Et ia ta lyre à l'esgal iroit presque
Des graues sons de si diuins esprits.

XXIII

Heureux PLESSIS, si l'ardeur de ta voix,
Si le doux miel de ta langue benine,
Si tes escrits que la Muse illumine
Voulant reuiure encore quelquesfois,
Laisse couler le debat de ces trois
Sans ramasser la querelle diuine,
Et sur le plain de ta lyre Angeuine
Vien accorder vn fredon de tes doits :

XXII. — 5 : doulceur.
XXIII. — 3 : escris: 14 : vy.

XXII, 14. — Peut-être souvenir de PÉTRARQUE (rima 154, sonnet CXXXV) ? :

Che d'Omero dignissima e d'Orpheo,
O del pastor ch'ancor Mantova onora, etc.

Mais l'imitation reste très douteuse.

XXIII, 4. — Il faut sans doute lire : *veulent* revivre. Le texte tel qu'il est n'a pas de sens.

XXIII, 7-8. — Imité de RONSARD (*Amours*, I, XXVII; Bl.. I, 17). Voir le texte au chap. II.

Digitized by Google

Pren le subiect de cent beautez ensemble
Loüant ce teinct qui viuement resemble
A vne fleur cueillie fraischement.
Chante ces yeux et blasme leurs effects,
Et mesle aussi quant-et-quant les regrets,
Car en regrets ie vy incessamment.

XXIV

Quand ie resonge à l'heure, au temps, au lieu,
Ou ces doux yeux me sceurent ainsi prendre,
Lorsque l'Amour me feit si bien apprendre
Le doux effort de son arc et son feu :
Soudainement du plaisir qu'ay receu
Le souuenir à mon cueur se vient rendre,
Et veult son heur contre raison defendre
N'ayant esgard au mal qu'il en a eu.
Or maintenant que la douceur des yeux
S'est conuertie en cent trests desdaigneux,
Et se changer si tost ay apperceu :
Ne songeant plus à ce premier plaisir,
Libre du tout d'autre nouueau desir
Ie maudis l'heure, et le temps, et le lieu.

XXIV. — 5 : Soubdainement; 9 : doulceur.

XXIV. — L'heure, le temps, le lieu est l'un des thèmes les plus traités de la Renaissance. D'Espinay l'a ici compliqué assez habilement, en le répétant à la fin du sonnet par l'antithèse des deux tercets (voir plus haut, chap. II). C'est PÉTRARQUE qui a popularisé cette formule (rima 47, sonnet XXXIX) :

Benedetto sia'l giorno e'l mese e l'anno
Et la stagione e'l tempo e'l'ora e'l punto
E'l bel paese e'l loco ov'io fui giunto
Da duo begli occhi che legato m'hanno;

ou encore :

I benedico il luogo e'l tempo e'l'ora
Che si alto miraron gli occhi miei (Rima 12, sonnet X).

Au sonnet CXXIII, PÉTRARQUE par un procédé analogue à celui de d'Espinay, mais non antithétique, reprend la formule initiale au dernier vers. Les premiers vers semblent avoir inspiré d'Espinay :

Quando mi vene innanzi il tempo e'l loco
Ov'io perdei me stesso, e'l caro nodo
Ond'Amor di sua man m'avvinse.....
E cosi di lontan m'alluma e'ncende.
Che la memoria ad ogni or fresca e salda
Pur quel nodo mi mostra e loco e'l tempo

Voir aussi rima 6, canzone II.

Digitized by Google

XXV

On voit desia les douces colombelles
Bec-contre-bec baisant s'enamourer,
Et à l'escart deux-à-deux s'esgarer
Se chatouillant de leurs flames iumelles :
On voit desia de ses legeres aelles
Progne qui vient le printemps asseurer,
Et par son chant lamentable augurer
Le doux plaisir de ces saisons nouuelles.

XXV. — 1 : Desia on voit les doulces colombelles; 4 : chatouillans; 8 : Le fruict si doux.

SANNAZAR (*Rime*, seconda parte, p.338) se plaint avec la même formule :

Senza'l mio sole in tenebre, e martiri,
Trapasso i giorni, e i momenti, e l'hore...

Chez les Français, je relève : M. SCÈVE (*Délie*, diz. CXIV); M. DE SAINT-GELAIS (Bl., II, 13. Au Kalendrier d'unes Heures) : Las quand sera le mois, le jour et l'heure; DU BELLAY, *Olive*, sonnet 33, 2e quatrain : O l'an heureux, le mois, le jour et l'heure; MAGNY : *Amours*, LXIX, 2e tercet (Courbet, p. 65); *Souspirs*, XIX, (Courbet, p. 17) :

Bien heureux soit le iour, et le mois et l'année
La saison et le temps, et l'heure, et le moment,
Le pays et l'endroict où bien heureusement
Ma franche liberté me feust emprisonnée;

TYARD : *Erreurs amoureuses*, I, XXXI, (M.-L., p. 41).

BAÏF en use si souvent que je n'ose reproduire ici tous ces textes superflus : *Amours de Francine*, II, XXXIII (M.-L., I, p. 156); *ib.*, II, LIV (M.-L., I, p. 164); *ib.*, II, LV (M.-L., I, 165); *ib.*, II, LXXXIV (M.-L., I, p. 176).

RONSARD enfin l'emploie au 1er livre des *Amours* (sonnet CXI, Bl., I, p. 63; Laumonier-Lemerre, I, 52) :

Heureux le jour, l'an, le mois et la place
L'heure et le temps où vos yeux m'ont tué;

et DU BELLAY dans ses *Regrets*, postérieurs probablement à la composition du sonnet de Ch. d'Espinay, mais non à son édition, s'écrie :

Malheureux l'an, le mois, le jour, l'heure et le poinct,
Et malheureuse soit la flateuse esperance,
Quand pour venir icy j'abandonnay la France.

(*Regrets*, XXV; M.L., p. 179; Chamard, II, p. 71). Entre tant de modèles qui se ressemblent « devine si tu peux et choisis si tu l'oses ».

XXV. — L'antithèse qui fait le sujet de cette pièce entre l'amour printanier des êtres et la tristesse du poète et la froideur de son amie semble un procédé bien italien. Pourtant je n'en ai pas trouvé d'exemple parmi les Italiens. PÉTRARQUE (Sur la mort de Laure, rima 269, sonnet XLII : Zephiro torna, e'l bel tempo rimena) oppose la joie du printemps à sa propre tristesse. Mais c'est la mort de Laure et non son indifférence qui le rend triste. SANNAZAR développe au contraire la même opposition que d'Espinay dans les 50 vers de sa *1er Eglogue*. Philomèle et Procné y sont, mais le dernier vers, qui résume la pièce, manque. C'est Ronsard qui a été le modèle de d'Espinay. Trois fois au 1er livre des *Amours* il a tenté le

Digitized by Google

Mais las ! du froid englacé de Madame,
Ni ce printemps, ni son plaisir m'enflame
Ni ces tesmoins qu'on voit ores arriuer :
Car cest Amour ialoux de ma ieunesse,
D'vn si grand mal si doucement me presse,
Que d'vn printemps il me fait vn hyuer

XXVI

Loing escarté d'vn si doux Orizon,
Et de l'ardeur d'vn flambeau si heureux,
Cent fois le iour, ie resonge à ses yeux,
Les seuls moyens de ma longue prison :

XXV. — 10 : m'enflâme; 11 : ore; 13 : mon cueur enchaine et presse.
XXVI. — 5 : poulsé; 6 : d'eux.

sujet, en sens inverse de d'Espinay. Cassandre lui fait dans le cœur un printemps éternel, voire un été au cœur même de l'hiver.

Je vey ma nymphe entre cent damoiselles,
.....
Si qu'en despit de l'hyver froidureux,
Par la vertu de ses yeux amoureux
Un beau printemps s'engendra de sa face

(*Amours*, I, XCIII; Bl., I, p. 64; Laumonier-Lemerre, I, p. 53)

Bref, ny l'esté, ny ses flames, ne font
Ce chaud brasier qui mes veines consume.
Vos chastes feux, esprits de vos beaux yeux,
Vos doux esclairs qui reschauffent les dieux,
Seuls de mon feu eternisent la flame.
Et soit Phœbus, attelé pour marcher
Devers le Cancre, ou bien devers l'Archer,
Vostre œil me fait un esté dans mon âme.

(*Ib.*, I, CXXV; Bl., I, 70; Laumonier-Lemerre, I, p. 59).

Le dernier vers permet de supposer que c'est le sonnet 169 (Bl., I, p. 97; Laumonier-Lemerre, I, p. 59) qui a servi de modèle à d'Espinay; voir le texte plus haut, ch. II, et en même temps l'étude de la transformation que d'Espinay a fait subir au thème chanté par Ronsard.

XXV, 1-8. — Description de printemps classique dans les pastorales : SANNAZAR, *Arcadia*, Egloga prima et Prosa settima; PÉTRARQUE, rima 269, sonnet XLII, Sur la mort de Laure, et rima 28, sonnet XXII : solo e pensoso i più deserti campi; DU BELLAY, *Olive*, sonnet 84; cf. *Œuvres poétiques*, éd. Chamard, I, p. 98, qui donne le texte de Sannazar en note; RONSARD, *Amours*, II, XXVII (Bl., I, p. 171; Laumonier-Lemerre, I, p. 152); BELLEAU, *Seconde journée de la Bergerie* (M.-L.,II, 98); BAIF, *Amours de Méline*, II (M.-L., I, p. 70, Augé-Chiquet, p. 118). On trouvera ceux de ces textes qu'a pu utiliser d'Espinay plus haut, ch. II.

XXVI. — Sonnet dont quelques vers sont obscurs, mais dont le sens général est clair : le poète a quitté sa maîtresse et ne peut l'oublier. Orizon et Aspect, avec des majuscules et placés à la fin du 1er vers du sonnet et de celui des tercets, contiennent certainement le nom de l'amie de d'Espinay. Je n'ai pu le découvrir.

XXVI, 5. — Le débat entre Sensualité et Raison est une des ressources des poètes pétrarquistes. Voir *Œuvres de Madame Helisenne de Crenne*, Paris, 1551, Songe de

Digitized by Google

Et neantmoins (poussé par la raison)
Que sois contrainct de me separer deux,
L'astre sur moy de tout temps enuieux
Rentre tousiours en sa triste maison.
Puis cest Amour se ioignant à l'Aspect,
Braue sur moy me retient si subiect,
Qu'aultre beauté ne peult serrer mon ame :
Et tant plus suis de ses flambeaux absent,
Tant plus l'ardeur de leur doux feu cuisant
Transi me brusle, et tout froid me renflame.

XXVII

Encore un coup, mon RONSARD, ie veux dire
Le doux orgueil qui part de ces beaux yeux,
Que i'ay chanté et dict en tant de lieux
Estre mon mal, et mon plaisant martire.
Ne pense pas que desia saoul d'escrire,
I'emprunte rien d'vn tas de glorieux,
Qui ne pouuant de leur Dame auoir mieux
Bruslans au cueur font bien semblant de rire :

XXVII. — L'édition de 1559 a ici la chanson qu'on trouvera au n° 47, suivie des sonnets liminaires II, V et VI, et ne contient pas d'autre pièce.

---

la dicte dame; SPERONI, *Dialogue d'Amour;* M. SCÈVE : *Délie*, Diz. CLXXIX et CLXXX. Le premier finit par ces vers :

Dont pour t'oster, et moy d'un si grand doubte,
Fuyant Amour, je suivray la Raison.

C'est là un souvenir du *Roman de la Rose* où Raison fait à l'amant deux discours — dont l'un de 3.000 vers — pour le dissuader de poursuivre la conquête de la Rose.

XXVI, 7-9. — Cf. MAGNY : *Souspirs*, sonnet IX (Courbet, p. 10) :

Bien feust Carle, vraiment prodigue à ta naissance
Le favorable *aspect* de ton *astre* ascendant,
Tant et tant de tresors dessus toi respandant
Par la sainte vertu de sa sainte influence.

Cf. aussi TYARD, *Erreurs amoureuses*, I, XXXV (M.-L., p. 41).

XXVI, 8. — Maisons du ciel : douze divisions que les astrologues faisaient dans le ciel, auxquelles ils attribuaient diverses propriétés, et qui correspondaient aux douze signes du zodiaque.

XXVII, 9-10. — Voir sur ce procédé le sonnet XXIV.

Digitized by Google

Heureux tousiours ie chanteray le lieu,
Et la saison, et la force du Dieu
Qui m'a serré dans si douce demeure :
Et enyuré du plaisir d'vne attente,
Ie publierai cet œil qui me contente,
Et les beautez qui veulent que ie meure.

XXVIII

Sur le patron de la saincte couronne
Que Pallas met au front du Delien,
Lorsque touchant son luc musicien
D'vn doux accord vne chanson fredonne :
Cypris la belle vne telle façonne
D'vn laurier verd resserré d'vn lien,
Et en l'honneur de son pris ancien
Par toy chantée à bon droict te la donne.
Goullaines donc aimé de ces grands Dieux,
Et couronné des lauriers si heureux,
Qui dessus toy emportera la gloire?
D'vn tret semblable au Poete Vandomois
Tes chants iront s'esgalant à la voix
De cil qui chante au reply de ton Loyre.

XXIX

Ce beau coustau à long chef verdissant,
Qui va cernant l'email de tant de prees,
Et ce ruisseau qui au bas des vallees
D'vn long reply va leur beautez croissant :

XXVIII, 1-2. — Cf. du Bellay, *Olive*, I, début :

Je ne quiers pas la fameuse couronne,
Sainct ornement du Dieu au chef doré, etc.;

Est. Jodelle, sonnet limin. des *Amours* de Ronsard (1552) : sur le patron de tous les dieus ensemble; *ibid.*, sonnet limin. de N. Denisot : Mignardement au champ Italien (*Amours*, éd. Vagarnay, p. L-LI). Les rimes de cette dernière pièce rappellent celle du sonnet de d'Espinay.

XXVIII, 9. — Sur Beaudouin de Goulaine, voir plus haut, ch. II, pages 46-47.

XXVIII, 14. — Il ne semble pas que le Loyre ici mentionné puisse être le Loir. Du reste cette rivière est encore assez éloignée de Pomerieux où habita plus tard B. de Goulaine. Il ne peut s'agir que de la Loire, masculin au XVIe siècle, sur les bords de laquelle était le château de Goulaine; et le poète visé à ce dernier vers est du Bellay, voisin des Goulaine. Le second recueil de d'Espinay s'inspire d'ailleurs beaucoup des *Regrets*.

Digitized by Google

Me font renaistre, et me vont nourrissant,
Le souuenir de ces Graces sacrees,
Quant au blanc sein de Madame esgarees,
De cent beautez le vont embellisant.
Donque soyez mes tesmoins, ô coustaux,
Et vous, ô prez, et vous gentils ruisseaux,
D'vn grand plaisir qu'vn penser me donnoit,
Lorsqu'appuyé dessus vne fenestre,
D'vn fort chasteau, ce songer faisoit naistre
Vn long trauail qui mon cueur consommoit.

XXX

Vn iour Amour reuenant d'vne queste
Sa trousse au flanc, et son arc dans le poing,
Dedans vn bois m'aduisa de bien loing
Ou ie suyuois les erres d'vne beste :
Tout aussi tost ce petit Dieu s'arreste
Me contemplant franc et libre de soing,
Me tire vn tret, et mon cueur est tesmoing
De quelle playe il feit sur luy conqueste.
Estant nauré de ce dur decocher,
Ie cour soudain me cuidant approcher

XXIX, 13. — Il s'agit du château-fort d'Espinay, bâti au bord d'une rivière et duquel on aperçoit les collines qui forment la vallée de cette rivière. Faut-il conclure que Ch. d'Espinay était rentré à Champeaux après la publication de son premier recueil; ou ce sonnet n'aurait-il pas plutôt été composé avant le départ de d'Espinay pour Paris ?

XXX. — Mise en scène anacréontique courante après 1554. Le portrait de l'Amour se trouve dans ANACRÉON, *Odes*, 3 (L'Amour mouillé); *ibid.*, 14. RONSARD est provoqué par l'Amour :

Il me tira premier une fleche acerée
Droit au cœur, puis une autre, et puis tout à la fois
Il décocha sur moy les traits de son carquois.

(*Amours*, II, III; Laumonier-Lem., I, p. 134-135; Bl. I, 150).

Voir aussi une attaque semblable, *Amours*, II, Madrigal; Bl., I, 206-207; Laumonier-Lemerre, I, p. 183.

Une autre fois c'est en courant après un chevreuil que le poète est pris au piège. (*Amours*, II, IV; Bl., I, p. 151; Laumonier-Lemerre, I, 135.)

XXX, 1. — Queste : chasse.

XXX, 6. Libre vivois en l'Avril de mon aage,
De cure exempt soubz celle adolescence.
(*Délie*, diz VI).

Digitized by Google

De cest Enfant lequel m'auoit blessé :
Mais le priant de quelque allegement,
A creu mon mal d'vn horrible tourment,
Et dans ma playe vn cruel feu laissé.

XXXI

Gente forest, quand mes ennuis me pressent,
Et qu'au bord verd de tes plus viues eaux
I'espan mes pleurs, en songeant aux trauaux
Que ces deux yeux par leur douceur me laissent,
I'oy de bien loing les plaisirs qui renaissent
De ton creux sein , puis au pied des coustaux
Errant pensif, et le long des ruisseaux
I'entre en ce breil ou les soulcis se laissent.
Là d'vn costé ie voy le cerf lancer,
Et les veneurs en l'espesseur brocer,
Parlant aux chiens, et de trompe et de voix,
Et aussi tost ce cerf pour se deffaire
Tout haletant dans tes eaux se retraire
Lieu terminé pour ses derniers abbois.

XXX, 7-8. — Voir sonnet I, 9. Cf. RONSARD (*Amours*, II, Madrigal; Bl., I, 206-207; Laumonier-Lemerre, I, p. 183) :

Il eslongna ses mains et fit son arc estendre.
.....
Puis me lascha le trait, contre qui le harnois
D'Achille ny d'Hector ne se pourroit defendre.
.....
Mais toutesfois au cœur me demoura la playe,
Laquelle pour néant cent fois le jour j'essaye
De la vouloir guerir; mais tel est son effort
Que je voy bien qu'il faut que maugré moy je l'aye,
Et que pour la guerir le remede est la mort.

XXXI, 1-11. — Tableau de chasse vécu. Champeaux est aujourd'hui encore à la lisière de la forêt de Chevré et peu éloigné de la forêt de Sevailles. Escures, la principale résidence des d'Espinay en Acigné, est en un coin de la forêt de Rennes.

XXXI, 12-14. — Le cerf blessé par le chasseur est souvent le symbole de l'amant blessé de la flèche de ἔρως. PÉTRARQUE (sonnet : I dolci colli) :

E qual cervo ferito di saetta
Col ferro avelenato dentro al fianco
Fugge, e piu duolsi, quanto piu s'affretto.

M. SCÈVE (*Délie*, diz. CLIX) et CORROZET, *Hecatongraphie* (1541, f° E7 v°) ont reproduit en gravure cet emblème (voir *Délie*, éd. Parturier, p. 117, et note); voir aussi M. DE SAINT-GELAIS (Bl., III, 86, huitain CLXIV) : Le pauvre Cerf, qui sent que l'on luy donne. D'Espinay se souvient peut-être ici du sonnet de RONSARD :

Digitized by Google

XXXII

Combien de fois à bras courbez i'embrasse
Dessous l'obscur d'vne trompeuse nuit
Ce corps si beau, puis tout soubdain s'enfuit
Par la rigueur d'vn resueil qui le chasse!
Ombreuse nuict, est-ce toy qui pourchasse
Et qui nourris ce malheur qui me suit,
Veux-tu me voir en vn tombeau conduit
Par le songer d'vne si vaine face?
C'est trop rusé pour esprouuer ma foy,
Pour me guerir un coup apporte moy
Le traict heureux de sa plus viue image
Lors tu verras qu'au clair de tes flambeaux,
En oubliant le plus dur de tes maux
De cent baisers ie luy rendray l'hommage.

Amours, I, LIX (Bl., I, 35; Laumonier-Lemerre, I, p. 29); mais le sonnet de Ronsard est plus habile en ce qu'il ne distrait pas notre attention du cerf blessé pour l'intéresser au tableau de la chasse :

Comme un chevreuil, quand le printemps détruit
Du froid hyver la poignante gelée,
Pour mieux brouter la fueille emmiellée,
Hors de son bois avec l'Aube s'enfuit;
Et seul, et seur, loin des chiens et du bruit,
Or'sur un mont, or'dans une valée
Or'près d'une onde à l'escart recelée,
Libre, folâtre où son pied le conduit;
De rets ne d'arc sa liberté n'a crainte,
Sinon alors que sa vie est atteinte
D'un trait meurtrier empourpré de son sang;
Ainsi j'allois, sans espoir de dommage,
Le jour qu'un œil, sur l'avril de mon âge
Tira d'un coup mille traits dans mon flanc.

XXXII. — La description du songe est l'une des ressources le plus souvent exploitées par les poètes de la Renaissance, et une occasion toujours renouvelée de description et de regrets. La source en est l'*Anthologie* (ép. érotique, 243. Voir le texte, plus haut, sonnet VIII). Parmi les Italiens, on peut citer : BEMBO, *Rime*, sonnet LXXX (éd. de Milan, 1808, tome II, p. 63) : Sogno che dolcemente m'hai furato; CHARITEO (éd. Percopo, II, 16-17)), sonnets 14, 15; SANNAZAR, qui lui consacre cinq sonnets (*Rime*, seconda parte, p. 339-341); SERAFINO, sonnet LX (éd. Manghini, p. 98).

En France, on trouve ce sujet traité dans M. SCÈVE, *Délie*, diz. CXXVI : A l'embrunir des heures tenebreuses (éd. Parturier, p. 93), et diz. CCCXL : Avoir le jour nostre Occident passé (éd. Parturier, p. 233); DU BELLAY, *Olive*, 14 : Le fort sommeil, que celeste on doibt croire (Chamard, I, p. 38); MAGNY, *Amours*, 54 (Courbet, p. 55) : Ce qu'en veillant je n'osoy de ma vie; *ib.*, XVII (Courbet, p. 30) : Songe fuyard, vainement nompareil; *Souspirs*, XLIX (Courbet, p. 37) : O bien heu-

Digitized by Google

XXXIII

Prenant congé de tes beautez, Maistresse,
L'œil rauisseur me fait playe nouvelle,
Et la douceur qui en sort renouuelle
Le long labeur qui fortement me presse.
Ce doux esclair vn feu cruel me laisse
Par la rigueur de leur flamme iumelle,
Et le regard rudement me pointelle
D'vn tret tiré de l'amour qui m'oppresse.
Absent de toy ie quiers ceste chaleur,
Et pres de toy ne puis souffrir d'ardeur
Que ce flambeau si feintement me rue.
Donc esperant le but de mes desirs,
Verrai-ie fondre en malheur mes plaisirs
Par la douceur de ton œil qui me tue?

XXXIV

I'aurois regret, MONPESAT, de ta plainte,
Et iustement blasmeroy la rigueur,
Qui te nourrit ce trauail dans le cueur,
Te reduisant en si triste complainte :

---

reuse nuict, à moy plus douce et chere; *Gayetez* (Courbet, p. 53-54) : Songe heureux qui m'as ceste nuit; BAIF, *Amours de Méline*, I, XV, (M.-L., p. 24; Augé-Chiquet, p. 40) : O nuit plaisante, ô plaisant et doux songe; *Amours de Francine*, I, LXI (M.-L., I, p. 117) : Songe heureux et divin, trompeur de ma tristesse; *Ib.*, II, XCIX (M.-L., p. 182); RONSARD, *Amours*, I (Blanch., I, p. 392; Laumonier-Lemerre, VI, 161) : Quand en songeant ma follastre j'accole (Retranché en 1584); *Ib.*, I, CLXXXV (Bl., I, 105; Laumonier-Lemerre, I, 92) : Bien que les champs, les fleurs et les lieux; *Ib.*, I, CLXXXVI (Bl., I, 106; Laumonier-Lemerre, I, p. 92) : Il faisoit chaud et le somme coulant; *Ib.*, I, XXX (Bl., I, p. 18; Laumonier-Lemerre, I, p. 16) : Ange divin qui mes playes embame. Le sonnet précédent, I, XXIX (Bl., I, p. 18; Laumonier-Lemerre, I, 18) chante aussi les bienfaits du songe. — Pièces publiées après le sonnet de d'Espinay, mais qu'il a pu connaître : BUTTET, *Amalthée* (1575), éd. de Lyon, p. 250 (très libre); Gabriel DE GOULAINE, neveu de Ch. d'Espinay : En vain durant la nuict les songes ne nous viennent (*Le livre de Marg. de Bretagne*, Elégie IX, p. 37-38).

Le sonnet de Ch. d'Espinay ne semble pas inspiré particulièrement par aucun de ces modèles. Voir plus haut, chap. II.

XXXII, 8. — Voir sonnet XIX, vers 14.

XXXIV, 1. — Je n'ai pu identifier de façon certaine ce Montpezat. La B. N. (Ms fr. 20.231, f° 106) possède la généalogie de cette célèbre famille dont le membre le

Digitized by Google

Si comme toy ie n'auois eu l'attainte
Des trets ardans du petit Dieu vangeur,
Quand enuieux et ialoux de nostre heur
Tire sa fleiche en amertume teinte.
Longtemps y a, veu mes grandes douleurs,
Que fusse mort entre tant de malheurs,
Si receu n'eusse vne douce carresse :
Comme moy donc atten ceste heure heureuse,
Qui bruslera d'vne flamme amoureuse
Le cueur glacé de ta belle Maistresse.

XXXV

Lors qu'à loisir ie pensoy me repaistre
De ces douceurs qui sortent de ces yeux,
En oubliant ce trauail ennuyeux
Qui courtisan longuement m'a faict estre :
I'ay devant moy vn Tyran veu renaistre,
Vn vray Tyran de mon bien enuieux,
Qui d'vn regard froidement venimeux
Quasi gueri ma douleur a faict croistre :
Et m'a contrainct de tes yeux m'absenter,
Tant qu'à ceste heure il me fault contenter
Du seul songer de ta chaste figure.
Heureux songer si loing des mesdisans,
Las! tu pouuois, accompagnant mes ans,
Trouuer remede à ce mal que i'endure.

---

plus connu est Antoine, maréchal de France (mort en 1544). Parmi ceux qu'a pu connaitre d'Espinay je signale Jacques, qui devint évêque de Montauban en 1556. Le sonnet de d'Espinay ne peut guère s'appliquer à un évêque, mais il a pu être composé antérieurement à 1556. De plus, Jacques ne fut jamais sacré. Par son caractère, il ressemblait fort à notre poète; plus soldat qu'évêque, il passa sa vie à guerroyer contre les protestants de son diocèse et fut tué le 25 janvier 1589 (*Gallia Christ.*, XIII, 250-251; C. DAUX : *Histoire de l'Eglise de Montauban*, II, p. 4-91). Mais il n'avait pas de culture littéraire. C'est pourquoi j'estime que le sonnet 34 pourrait bien s'adresser plutôt à Montpezat-Longnac, favori de Henri III, capitaine des gardes du roi. Il joua un grand rôle à la cour (L'ESTOILE et BRANTÔME, *passim*). Disgracié en 1588, il se retira à Amboise où commandait son ami du Guast. Ce dernier le trahit et le força à se retirer en Périgord. Ce qui me fait supposer que c'est à lui que s'adresse d'Espinay, c'est sa liaison avec du Guast, aussi ami de notre poète.

Digitized by Google

XXXVI

Tous les tourmens que l'amoureuse rage
Apporte aux cueurs des hommes malheureux,
Tous les souspirs que font les langoureux
Quand tourmentez meurent en leur courage :
Le plus amer d'vn amoureux breuuage,
Le tret agu de deux rigoureux yeux,
Le ciel sur toy à iamais furieux
Puisse eclipser le meilleur de ton aage :
Pour auoir ris et mesdict de mes vers,
Que i'ay semez par ce grand vniuers
Pour faire honneur à ma belle Maistresse,
Qui n'ont esté de nos diuins esprits
Ny reculez, ny trop mis à mespris,
Ny reiectez de la plus docte presse.

XXXVII

Or desormais pauures yeux lamentez
Le dur trauail d'vne si longue absence,
Et par vos pleurs regretez la presence,
De ces vertus qui vous ont contentez.
Ma bouche, helas! iamais ne vous vantez
Si à propos de trouuer allegeance,
Et maintenant viuez en asseurance
De rencontrer dix mille cruautez.

XXXVI. — Pour la source du genre, il faudrait retourner jusqu'aux imprécations d'OVIDE dans l'*Ibis* et du PSEUDO VIRGILE, *Contre Noctuinus et Contre Lucius* (*Catalecta*, 3, 4, 5, éd. Hachette à la suite de *Æneid.*, t. II, p. 359-360). Mais Baïf l'a renouvelé en écrivant quatre pièces contre un « mastin » qui avait médit de ses vers (M.-L., II, 109, 218, 460; IV, 330). Il a écrit aussi de ce même ton des *diræ* antiques un sonnet contre un détracteur de Francine (*Amours de Francine*, II, CVI; M.-L., I, 185) : La rage qui les chiens au plus fort de l'esté. Ce dernier sonnet semble avoir donné à d'Espinay le ton du sien. Mellin DE SAINT-GELAIS a aussi composé des « Maledictions contre un envieux » (Bl., I, 243-245).

XXXVI, 1. — Souvenir de BAIF dont il a gardé la rime et un vers à peu près intact :

> Ny ta fierté, gratieuse guerriere,
> Qui t'entretient en dedaigneux *courage*,
> *Ny le tourment ny l'amoureuse rage*
> Pour l'obstiné de ma longue priere...

(*Amours de Méline*, XXXIII). Imité de Gesualdo; mais d'Espinay n'a pas lu Gesualdo (Augé-Chiquet, p. 59); cf. aussi RONSARD, *Amours*, I, IX (Vaganay, p. 22).

XXXVII. — Imité de Marcello Philoxeno par l'intermédiaire de MAGNY (*Souspirs*, LXXVII; Courbet, p. 56). Voir le sonnet de Magny et l'étude de celui d'Espinay, plus haut, ch. II. Voici celui de PHILOXENO (communiqué par M. Vianey), *Sylve*

Digitized by Google

Que ferez-vous, ô mon cueur, que vous plaindre,
Et vous mes pieds que feintement restraindre
Vos pas qui sont la cause de vostre heur?
Esperez donc pour la fin des labeurs
Le double ennuy de cent diuers malheurs,
Vous pauures yeux, bouche, pieds, et mon cueur.

XXXVIII

Dessus le large bord du giron fluctueux
Retraçant le parfaict de ma douce Guerriere,
Libre et vague ay rendu mon ame prisonniere
Qu'Amour cruel serroit sous ses trets rigoureux,

---

de Marcello Philoxeno Tarvisino poeta clarissimo. Impresso in Venetia, per Nicolo Brenta, MDVIII; f° mij, recto :

Tal volta i prendo el calamo e le carte
Donna gentil per darte qualche aviso
Che per tua crudelta i resto conquiso,
Ma alhor la mano tenta de laudarte.
Sio voglio lamentarmi in qualche parte,
La lingua mia alhor lauda il tuo bel viso,
E glochi mei te monstran dolce riso
Quando con essi cerco minacciarte.
Voglia o non voglia i pie van dove stai.
Se piu pensar non voglio al tuo splendore
Alhor piu pensa in te il mio cor que mai.
Dogni mia liberta dunque son fore
Se con tua gran belleza preso mhai
La man, la lingua, gli ochi, i piedi e il core.

Philoxeno n'a pas créé le procédé, on le trouve chez THEBALDEO, sonnet 80 :

Anima, piedi, orecchi, occhi, che steti
In continuo exercitio gia molti anni;

mieux encore chez PÉTRARQUE (Sur la mort de Laure, sonnet VII, rima 234) :

Occhi miei oscurato è'l nostro sole;
.....
Orecchie mie, l'angeliche parole
Suonano in parte ov'è chi neglio intende.
Piei miei, vostra ragion là non si stende
Ov'è colei che exercitar vi sole
Dunque perchè mi date questa guerra?

En France, PONTUS DE TYARD s'en sert :

Cessez mes *yeux*, cessez de tant pleurer
.....
O mon *desir*, cesse de desirer
Un bien trop haut.....
Et toi mon *cœur* cesse de concevoir
Un feu si grand.....
Pleurs;..... et vous *desirs*....., etc.

(*Erreurs amoureuses*, I, XXII; M.-L., p. 29-30).

Digitized by Google

Et là seul et pensif i'auisay (bien-heureux)
Sur le reply des flots la Deesse escumiere,
Laissant flotter au vent sa robbe par derriere,
Et de sa main frisant l'or de ses beaux cheueux.
O combien, dis-je alors, ma Maistresse surpasse
Et le gentil maintien, et la diuine face,
De celle que les Dieux ont formé de leur main!
Hé! pourquoy faut-il donc qu'outrecuidé ie m'ose
Estimer suffisant d'vne si saincte chose,
Et de m'en approcher, moy qui ne suis qu'humain?

XXXIX

Apres tant de trauaux, tant de pleurs que sans cesse,
Mon BELLEAU, i'ai ietté sur la fleur de mes ans,
Changeant en fort hyuer le beau de mon printemps
Par les regards fardez d'vne seule Maistresse :

BAÏF surtout avait presque réalisé cette forme de sonnet. Il ne manque à son essai que le vers final :

Pourra donq bien de ma *bouche* partir
Ce facheux mot, mot qui deja me tue,
Quand seulement ma langue s'evertue
De l'essayer pour le faire sortir.
Tu devois ciel ma *veue* m'anéantir
Ciel tu devois ains, me ravir la veue,
Ains que de moy, ô dur bien! fust cogneue
Celle qui cause un si dur departir.
Puis que ce mot ma langue ne peut dire,
Sus *yeux* meurdriz larmoyez chaudement,
Jette sanglotz triste *cueur* et soupire :
Et toy ma *main* il te faut lourdement,
Ce que je tays, en ce papier ecrire :
Adieu par qui tant me plaist le tourment.

(BAÏF, *Amours de Méline*, XXXVIII; Augé-Chiquet, p. 65).

XXXVII, 8. — Souvenir de RONSARD : Vengeant d'un coup cent mille cruautez (*Amours*, I, CLXXXIII; Bl., I, p. 104; Laumonier-Lemerre, I, p. 91).

XXXVIII, 4-8. — Cf. RONSARD, *Amours*, I, XLI (Bl., I, 25; Laumonier-Lemerre, I, p. 21); BAÏF, *Amours*, II, XXII (Augé-Chiquet, p. 153); Rémy BELLEAU : *Odes d'Anacréon* (éd. Gouverneur, p. 50). Les deux premiers textes sont cités plus haut, ch. II. La description de Belleau est plus longue, mais les détails ne correspondent pas à ceux de d'Espinay.

XXXVIII, 14. — Peut-être souvenir de DU BELLAY, *Regrets*, 91, fin; *Œuvres poétiques*, édit. Chamard, II, p. 122.

O divines beautez! pardonnez moy de grace,
Si, pour estre mortel, je ne vous ose aymer.

XXXIX, 3. — Cf. sonnet XXV, 14 : Que d'vn printemps il me fait vn hiver.

Digitized by Google

Et ia saoul de l'appast d'vne feinte caresse,
Et vaincu de raison ie m'approche du tems,
Qu'heureux tu me verras eschaper des liens
Dont ce cruel Amour depuis sept ans m'oppresse,
Et libre de chanter la force de ses trets,
Et faire voir au clair la rigueur de ses faits
Pour sauuer du danger ceste ieunesse folle :
Qui à clos yeux s'en va suyuant l'aueugle Dieu
Droit se precipiter au gouffre de ce lieu,
Ou maintenant encor moy mesme ie m'affolle.

XL

GREVIN, qu'il fait bon voir ce beau couple d'amans,
Qu'Amour a si bien ioincts d'vne mesme nature,
Que certes on diroit qu'vne seule cousture
Les separe tous deux, tant sont indifferens !

XXXIX, 6. — Cf. sonnet XXVI, 5, note.

XXXIX, 7. — Liens ne rime-t-il que pour l'œil ou si on prononçait alors lian? Cette prononciation est encore usitée dans certaines campagnes d'Ille-et-Vilaine.

XXXIX, 8. — Depuis sept ans : cf. sonnets XLI, 1; XLII, 12; XLIX, 8. Ronsard avait aussi soupiré sept ans (*Amours*, I, CCXIII; Bl., I, 120); mais l'insistance de d'Espinay montre que ce n'est pas seulement un nombre consacré. Le reste du sonnet semble indiquer qu'il a été écrit au temps où d'Espinay était décidé à quitter le monde.

XL, 1-9. — La formule du début et l'allure d'ensemble du sonnet sont imités d'un sonnet récent de DU BELLAY (*Regrets*, CXXXIII; M.-L., p. 229; éd. Chamard, II, 159) :

Il fait bon voir (Magny) ces Coïons magnifiques,
Leur superbe Arsenal, leurs vaisseaux, leur abbord,
.....
Mais ce que l'on en doit le meilleur estimer,
C'est quand ces vieux coquz vont espouser la mer,
Dont ils sont les maris, et le Turc l'adultere.

XL, 2-4. — Allusion au mythe de l'Androgyne si répandu dans la Renaissance depuis qu'on lit le *Banquet* de Platon. Cf. RABELAIS, I, VIII; DES PERIERS, *Œuvres diverses*, Le blason du nombril, 3e strophe (éd. L. Lacour, I, p. 78); A. JAMYN, *Œuvres poétiques*, éd. de 1575, livre I, Callirée, fos 123 vo à 126 :

Comme l'on fend des œuves de poisson
Avec un fil pour confire en saumure,
Il (Jupiter) les fendit (les Androgynes) par la mesme façon
Par le nombril, merque de telle injure, etc.

XL, 3. — Couture : cicatrice de la coupure, qui les sépara. Cf. M. DE SAINT-GELAIS, *Œuvres*, Bl., I, 96 :

Nostre amitié est seulement
Descousue et non dechirée,
Amour qui la flèche a tirée
Rhabillera *ceste couture*.

XL, 4. — Indifferens : sens latin, non différents, semblables.

Digitized by Google

Hé ! qui les fait bon voir, quand tous deux s'escartans
Avec mille souspirs comtent leur auanture,
Leurs plaintes et regrets, et la peine si dure,
Qu'esgale ils ont souffert pour se voir estre absens !
Mais c'est bien grand'pitié de voir ces amoureux
Fondez dessus l'espoir d'vn procez hasardeux,
Mendicants la faueur d'vn Rapporteur nouueau :
Et vn miracle grand, de voir en ceste sorte
Amour estre planté tousiours deuant la porte
De quelque President demandant le bureau.

XLI

Sept ans pipeurs de ma simple ieunesse
Ont hasardé ma fortune et mon heur,
Puis ont voulu d'vne maigre faueur
Me contenter, ou de quelque promesse.
Ce long seruir et ce long temps rien est-ce,
Ou sans espargne ay mis tout le meilleur
De ce qu'auois, abandonnant mon cueur
Pour estre offrande à ma fiere Deesse?
Dieus, ie me plains de telle cruauté,
Que ioincte auez à ceste grand'beauté,
Pour (ce me semble) auoir de moy la fin !
Mais puis, ô Dieus, qu'il fault qu'ainsi ie meure,
Faites tousiours que la rigueur demeure
Gravee au plain de son futur destin.

XLII

Adieu, seiour heureux, le confort de ma vie,
Ou ces ennuis rongears, compaignons de la mort,
N'auoyent encore peu seurement prendre port,
Ny les diuers tourmens de la bourrelle enuie.

XL, 5. — Il faut lire sans doute : Hé! qu'il les fait bon voir.

XL, 9-14. — Peut-être souvenir de RONSARD (*Odes*, III, XVIII; Bl., I, 224) :

Qui devant l'aube accourt triste à la porte
Du conseiller, et là, faisant maint tour,
Le sac au point, attend que Monsieur sorte
Pour luy donner humblement le bonjour.

XLII. — D'Espinay a annoncé à plusieurs reprises son départ au cours de ces derniers sonnets : XXXIII, 1, 9; XXXV, 9, 12; XXXVII, 2, 3; XXXVIII, 3; XXXIX, 6, 8; XLI, début. Ici il fait ses adieux à la cour (heureux séjour, etc.), aux Muses

Digitized by Google

Adieu troupeau diuin, qui tout seul me conuie
A plaindre mon malheur, et souspirer plus fort,
Errant ie vay chercher les heurs d'vn autre bord
Par la nouuelle mort que mon ame a choisie.
Et si, peult-estre, vn iour ie voy quelque tempeste
Rigoureuse sur moy me menacer la teste,
Leuant les yeux au ciel ie verray ce flambeau :
Cest Astre qui sept ans ma fortune a conduict,
Pitoyable, esclairant sur les feux de la nuict,
Me tirer du dangier par vn sentier nouueau.

XLIII

Heureux celui trois fois, de qui les doctes vers
Peurent par leur douceur resueiller ceste masse,
Qui lourde sommeilloit dans les coustaux de Trace,
Ou au sein escumeux des estrangeres mers :
Heureux dont le chanter feit tomber tant de fers
Du bas manoir obscur, et desrider la face
Du vieil Pluton marri, voyant dedans la place
Ces esprits condamnez errer tous descouuers :
Mais plus heureux il est, RONSARD, cil qui attire
Aux plus graues fredons de sa mignarde lyre
Et l'oreille et les yeux de ces dames si belles :
Ainsy i'ay veu de loing tes vers fauorisez,
Et les miens qu'on lisoit de bien pres refusez,
Despouillez de leur heur par ces femmes cruelles.

---

ou à ses amis les poètes (troupeau divin). Il annonce (vers 7-8) qu'il va mourir d'une nouvelle mort; c'est-à-dire qu'il va mourir au monde et entrer dans les ordres. Il venait d'être nommé évêque de Dol.

XLIII. — Thème fort courant chez les Pétrarquistes. PROPERCE leur a donné le modèle (Lib. III, eleg. II). — J. SECOND l'a développé (Eleg. III, 1) : Carminibus potuit torrentia sistere quondam Flumina, etc.

XLIII, 1-4. — Cf. PONTUS DE TYARD :

Lyre (cher ornement de Madame et des Cieux)
Qui tiras les forets doucement à l'usage
Du sentiment humain : Et le rocher sauvage
Feis esmouvoir au son de ton chant gracieux

Recueil des nouvelles œuvres poétiques (1573), sonnet V (M.-L., p. 165).

XLIII, 5-8. — Cf. PLATON, *Banquet*, VII; SANNAZAR (*Egloga* XI, p. 220) :

Felice Orfeo, che innanzi l'hore estreme,
Per ricovrar colei che piansе tanto,
Securo andò, dove più andar si teme
Vinse Megera, vinse Rhadamanto :
A pietà mosse il Re del crudo regno.

Digitized by Google

XLIV

PLESSIS, ces simples vers que la Muse sacree
Nourrit dans le cerueau de maints hommes priuez,
Sans les auoir iamais encores abbreuuez
Dans les profondes eaux de ce nouuel Ascree,
Me plaisent bien autant, et leur douceur m'aggree
Non moins que la fureur de ceux qui sont couuez
D'vn trop obscur sçauoir, et qui sont esprouuez
Sur le fort de l'enclume, ou la lime aceree :
Car le doux de leurs traicts nous contente l'oreille,
Et pour plus hault subiect escrire nous resueille,
Eslargissant la voye à nos inuentions.
De tel pris sont les tiens, qui trop hardis oserent
M'encourager d'escrire, et premiers me tenterent
De grauer sur les ans l'heur de mes passions.

XLV

Si vn tret immortel (non ce tret rigoureux
Qu'Amour cruel lança dedans le corps d'Alcide,
Quand tout vif il le feit par la toile homicide
S'embraser ignorant d'vn feu trop furieux)

Voir citations de SERAFINO et CHARITEO dans *Délie*, éd. Parturier, p. 215, note 2. M. SCÈVE (*Délie*, diz. CCCXVI) :

Chantant Orphée au doulx son de sa lyre,
Tira pitié du Royaulme impiteux :
Et du tourment appaisa toute l'ire,
Qui pour sa peine est en soy despiteux.

XLIV. — Imité de DU BELLAY, *Regrets*, II (M.-L., p. 108; éd. Chamard : *Œuvres poétiques*, II, p. 53). Voir le texte ch. II. Les quatre premiers sonnets des *Regrets* signalent la même recherche de la simplicité par le poète. Cf. aussi RONSARD, *Amours*, II, LIX (Bl., I, 208-209; Laumonier-Lemerre, I, 185) : Marie tout ainsi que vous m'avez tourné (texte cité ch. II), et *Amours*, II, 1; Bl., I, p. 147; Laumonier-Lemerre, I, p. 131) :

Mon Tyard, on disoit à mon commencement
Que j'estois trop obscur au simple populaire;
Mais aujourd'hui l'on dit que je suis au contraire,
Et que je me desments parlant trop bassement.

XLIV, 1. — Sur Plessis-Bérard, voir ch. II. p. 47-48.

XLIV, 4. — Cf. RONSARD, *Amours*, I, CLXVI (Vaganay, p. 277) : l'onde | Que l'Ascrean entre les Muses but.

XLV. — Brons. Son frère Antoine d'Espinay, sieur de Broons (Ille-et-Vilaine). Sur ce personnage, voir ch. I, p. 2 note; ch. IV, 123-125.

Digitized by Google

A faict soubs luy plier, et rendu langoureux
Le thresor de mes ans, et d'vn souspir humide
Rappeler la raison pour confort et pour guide,
Ou desirer la mort pour estre plus heureux :
Pourtant, BRONS, ie ne veux aller tant desguisant
Par plaintes le brasier si doucement cuisant
Mon cueur espris d'Amour, que ie ne face croire
A tous ces endurcis, prescheurs de chasteté,
Combien vne amour peult, combien sa Deité
Peult hausser de nos iours et le pris et la gloire.

XLVI

GOULLAINES, si ceux là qui ne sont pas contens
De s'estre vn coup bruslez à l'amoureuse flamme,
Ou ceux que cest Amour secondement enflamme
Ne peuvent de son feu se rendre encore exemts :
Apprennent dessus moy tous ces diuers tourmens
Que naistre on voit souuent des douceurs d'vne Dame,
Douceur qui tant de fois ma fraische playe entame,
Et qui rend sans confort le tresor de mes ans :
Il scaura combien est la prison dangereuse
De cest aueugle Dieu, et combien venimeuse
Sa fleiche s'apperçoit sur la fin des plaisirs.
Non, non, ce n'est pas moy qui veult estre tesmoing,
Ce sera ce vieillart qui publira bien loing
Le loyer qu'il aura de ces aspres desirs.

XLVI, 1. — Il s'agit vraisemblablement de Beaudouin de Goulaine, oncle de Ch. d'Espinay, qui venait de renoncer à l'état ecclésiastique et menait joyeuse vie à Paris. Il se maria l'année même où parut ce sonnet. Voir sonnet XXVIII et plus haut, ch. II, pages 46-47.

XLVI, 12-14. — Ce tercet annonce que la chanson suivante est une traduction. Dans la première édition elle était après le sonnet 26. Je n'ai pu trouver quel est le vieillard qui a fait ou qui chante cette chanson.

XLVII. — Baïf dans les *Amours de Méline* (1552) met à la mode les chansons. C'est une nouveauté prise aux Italiens. Elles sont nombreuses aussi dans la *Nou-*

Digitized by Google

XLVII

CHANSON

Le dueil qui me presse
N'aura iamais cesse
Voyant ces beaux yeux,
Ces yeux qui bien sceurent
Me tromper et peurent
Rauir tout mon mieux.
La longue esperance
D'vne iouissance
Consomme mon cueur,
Ma force se passe
Et la mort pourchasse
Le reste de l'heur.
La faueur desclose
Monstroit quelque chose
D'vn plaisir futur,
Mais, las! ceste feincte
Fut soubdain esteincte,
Changee en malheur.
O qu'infortunee
Me fut la iournee
D'vn si doux repas,
Les baisers de celle
Qui m'est si cruelle
Me seruoyent d'appas.
Le temps ny l'enuie
Ne pourront ma vie
Iamais contenter :
Fault il que sans cesse
Mon ennuy s'accroisse
Pour me tourmenter?
Ie pensois bien estre
De l'amour le maistre
Et l'auoir domté,
Mais sa main plus forte
M'a nauré de sorte
Qu'il m'a surmonté.
Adieu donc la grace
Qui point ne s'efface,
Adieu ces beaux yeux :
Ces yeux que i'adore,
Ce corps que i'honore
Façonné des Dieux.

XLVIII

Cent fois le iour en voyant ton image
D'vn feu nouueau i'attise ma douleur,
Et ie refons en nouuelle langueur
L'or le plus fin de ma printaniere aage :
Ie brusle au clair de ce mignard visage,
En descouurant en ce pourtraict flateur
Ie ne sçay quoy de la douce faueur,
Ou de ce ris qui cruel me partage.

---

velle continuation des Amours de Ronsard (1556) et prises surtout à Marulle (VIANEY, *Pétrarquisme*, p. 157, 188).

XLVIII. — Le thème du portrait est classique. Cf. PÉTRARQUE, sonnet LXXXVI, rima 100 : Poi che'l camin m'è chiuso di mercede. Les disciples décadents de Pétrarque lui ont donné un tour particulier et une finale stéréotypée. Voir, par exemple, BAÏF (*Amours de Méline*, VII; Augé-Chiquet, p. 28) : Son amie veut lui reprendre son « image » ; le poète s'en plaint, puis la lui donne en disant :

Tien, la voyla, fais en a ton plaisir,
Ce portraict cy corrompre se pourra,
Un au cueur j'ay, et ne crein qu'il s'efface,
Car, moy vivant, vivant il demourra.

D'Espinay a dédaigné ces gentillesses à la mode et cherché plus de simplicité. Il est vrai qu'il n'a réussi qu'à être banal.

Digitized by Google

Souuent trop fol ton tableau ie rebaise,
Mais le baisant mon trauail ne s'appaise,
Trauail fondé non dessus le pinceau,
Mais dessus l'heur de ta viue beauté,
Qui m'a graué la douce cruauté
Dont i'entretien mon printemps le plus beau.

XLIX

Ce ne fut pas le trait de ces beaux yeux,
Ny de ce front l'yuoirine blancheur,
Ny de ce sein cest'esgale rondeur
Qui me serra d'vn ioug si ennuyeux :

XLIX. — Encore un motif cent fois traité par les poètes de la Renaissance. Le sonnet de l' « honneste Amour » a une origine platonicienne (voir p. 30-31) : « Celui-là est mauvais qui aime — c'est l'ordinaire — le corps plus que l'âme : son amour n'est pas durable puisqu'il aime une chose sans durée; quand la beauté corporelle qu'il aimait se fane, l'amour s'envole, oublieux de ses paroles et de ses serments. Mais celui qui aime quelqu'un pour sa vertu, persévère dans son amour toute sa vie, car il aime une chose durable. » (*Banquet*, ch. X, rôle de Pausanias). OVIDE aussi, qui fut tant lu par les élégiaques de la Renaissance, disait à Perilla (*Trist.*, III, VII, 33 et suiv.) :

Ista decens facies longis vitiabitur annis,
Rugaque in antiqua fronte senilis erit.
.....
Singula quid referam? nil non mortale tenemus
Pectoris exceptis ingenioque bonis.

Marulle aussi célèbre d'abord et décrit les beautés de Nérée et les juge indignes de ses chants; puis il passe aux qualités de son esprit et de son cœur et conclut : Hæc bona vera : Hæc tua sunt : fati cætera dona brevis (Epigr. II, ad Neæram).

DU BELLAY dans l'*Olive* dit aussi à son amie :

De ton printemps les fleurettes seichées
Seront un jour de leurs tiges arrachées
Non la vertu, l'esprit et la raison

(*Olive*, 32; *Œuvres poétiques*, édit. Chamard, I, p. 54).

Mais c'est plutôt M. SCÈVE qui, en France, donna la formule définitive de la déclaration d' « honneste Amour » (*Délie*, diz. CCCVI, éd. Parturier, p. 209-210. Voir ce texte plus haut, ch. II). Toute la Renaissance l'a refaite après lui : TYARD, *Erreurs amoureuses*, I, 7 (VIANEY : *Pétrarquisme*, p. 127); DU BELLAY, XIII *Sonnetz de l'honneste Amour*, sonnet II (*Œuvres poétiques*, édit. Chamard, I, p. 137 et suiv.; M.-L., II, p. 61) : Ce ne sont pas ces beaux cheveux dorez; MAGNY : *Amours*, XXVIII (Courbet, p. 37-38) : Ne le cler tainct de ta divine face; LXV (Courbet, p. 62) : Ce n'est Amour le tiran maltraictable; *Souspirs* XCI (Courbet, p. 65) : L'un vantera l'or frisé de ces tresses; *Amours*, XCVIII (Courbet, 84) : Ce ne fut oncq' l'acord de ceste voix; RONSARD, *Amours*, I. XLVIII (Bl., I, 28; Laumonier-Lemerre, I, p. 24) : Ny de son chef le tresor crespelu. — MAGNY qui avait fait quatre fois ce sonnet l'a parodié malicieusement (*Souspirs*, XXX; Courbet, p. 24).

Après 1560, relevons aussi le sonnet de R. BELLEAU : Cher et chaste desir quand absent de tes yeux (*Bergerie*, 1e journée; M.-L., I, 276-277). Toutes ces pièces sont faciles à trouver. On m'excusera de citer celle-ci qui est très rare bien que récem-

Digitized by Google

Ce ne fut pas ce port si glorieux,
Ny de ce ris l'attrayante faueur,
Ny du baiser l'Arabique douceur
Qui par sept ans me feit si langoureux :
Ce fut le prix d'vne vertu qui passe
Le beau du corps et l'orgueil de la face
Qui esclaua mes sens de la raison.
Ce qui sert donc aux autres pour la gloire,
Et ennoblit leurs ans d'vne memoire,
Ne me sera pour iamais que poison.

L

Contrefaire au retour de quelque long voyage
L'accort et resolu, et ses mots balancer,
Et auant que parler prendre temps d'y penser,
Et en termes nouueaux refondre son langage :

---

ment imprimée. Elle est adressée par Gabriel de Goulaine, le cousin de Ch. d'Espinay, à sa femme Marguerite de Bretagne et d'Avaugour :

Ny l'or esparpillé en ondantes bouffées,
Ny la largeur du front gravement relevé,
Ny le fil esbenin en arc turquois gravé,
Ny de deulx beauls soleilz les flameches paphées,
Ny ces roses, qui sont de blancz lis attifées,
Ny le coral qui a la levre en sang lavé,
Ny l'albastre emperlé dessus tes dens trouvé,
Ny ta bouche souillant les richesses sabées;
Ny ce lait caillotté qui naige dans ce sein,
Ny ces doigts aurorins, ny ceste blanche main,
Ny ta taille de corps, ny ta voix pythonicque,
Ne feurent les appas qui ton Goullaine ont pris.
Mais il a bien serré son cœur et ses espricts
Aux vertuz, qui ont faict dans toy leur Republicque.

(A. DE LA BORDERIE : *Le livre de Marg. de Bretagne*, sonnet VIII, p. 36-37).

XLIX, 1, 5, 9. — La formule du sonnet est empruntée de du Bellay, semble-t-il, ou de Magny :

D'ESPINAY	DU BELLAY	MAGNY
1. Ce ne fut pas...	Ce ne sont pas...	Ce ne fut onq...
5. Ce ne fut pas...	Ce ne sont pas...	Ce ne fut onq...
9. Ce fut le prix...	11. C'est cet esprit...	12. C'est ton esprit...

XLIX, 1 à 8. — Pour les détails du portrait des vers 1 à 8, voir sonnet II, note 1

L. — Croquis du charlatan de cour. Le procédé est imité de DU BELLAY qui en a tiré de jolis portraits dans les *Regrets*, sonnet LXXXIV (M.-L., p. 209; Chamard, p. 116) : Nous ne faisons la court aux filles de Memoire; LXXXV (M.-L., p. 209;

Digitized by Google

Larder tout vn disner de son pelerinage,
Les autres despriser et les siens auancer,
Et ne concluant rien tousiours recommancer,
Caquetant à credit comme vne pie en cage :
Frere, il me semble aduis que voy ces charlatans
En banque chaufaudez pour arracher des dens,
Vendans à cher denier vne drogue èstrangere :
Mais tout le meilleur est, que tant plus on les oit
Mentir plus proprement, et tant moins on les croit,
Et des plus aduisez sont reiectez arriere.

Chamard, p. 117) : Flatter un créditeur pour son terme allonger; LXXXVI (M.-L., p. 210. Chamard, p. 118) : Marcher d'un grave pas et d'un grave sourci. Voir plus haut, ch. II, fin.

L, 2-3. — Souvenir de DU BELLAY (*Regrets*, LXXXV; éd. Chamard, p. 117) :

Ne suivre en son parler la liberté de France,
Et pour respondre un mot, un quart d'heure y songer.
Ne dire à tous venans tout cela que l'on pense.

L, 10. — Banque : tréteau de marchands forains (sens courant au XVI^e siècle); chaufaudez forme moins usitée que chaffauder (monter sur un échafaudage).

FIN.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

I. — ŒUVRES DE CHARLES D'ESPINAY

Epitaphe de Guy III d'Espinay et de Louise de Goulaine, 5 distiques (1553). Eglise de Champeaux.

Epitaphe de Claude d'Espinay (1554). Eglise de Champeaux.

Sonets amoureux, par C. D. B. A Paris. Pour Guillaume Barbé, MDLIX, avec privilège, in-8° (B. Nat. Res. Y° 1669).

Les Sonets de Charles d'Espinay, breton. Reveus et augmentez par l'Autheur. A Paris, de l'Imprimerîe de Robert Estienne, MDLX, avec privilège, in-4° (B. N. Res. Y° 371).

II. — MANUSCRITS

Abregé des Antiquitez, noblesses et hautes alliances de l'illustre maison d'Espinay, par Jehan Legeay, escuyer sieur de la Bougatrière. — Ms. des environs de 1575. Copie de M. Bougenot, de Vitré. L'original est dans la bibliothèque de M. de la Chevasnerie, à Saint-Jean-sur-Vilaine.

Bibl. Nat. Fr. 16.822 — Vie de saint Gildas et histoire du monastère de Saint-Gildas-de-Ruys, au diocèse de Vannes, jusqu'en l'année 1668 environ (XVII° siècle).

B. N. Ms. Fr. 20.228. — Généalogie de la famille Montpezat.

B. N. Ms. Fr. n. acq. 1723. — Papier de Jehan de Gennes, filz de deffunt Pierre de Gennes (1490-1562).

B. N. Ms. Fr. 20.224, 20.232. — Recueil de généalogies de maisons nobles de France rédigées ou recueillies par les frères Sainte-Marthe.

B. N. Ms. Fr. n. acq 3.228-3.229. — Dossier du différend entre les évêques bretons pour la préséance au début du XVII° siècle.

B. N. Ms. latins 17.025 et 17.092. — Sur l'église de Dol.

III. — DOCUMENTS D'ARCHIVES

Archives vaticanes.

Acta consist. cancellarii 7 (1556-1559).

Acta consist. cancellarii 8 (1559-1564).

Acta consist. camerarii 9 (1559-1568).

(Copies prises par M. l'abbé Roserot de Melun, membre de l'Ecole française de Rome.)

Digitized by Google

Archives d'Ille-et-Vilaine.

B. 836. — Extraits des registres secrets du Parlement de Bretagne (1555-1621).

C. 2.640-2.643. — Registres du greffe des Etats de Bretagne de 1567 à 1592.

C. 2.863-2.864. — Comptabilité des Etats de Bretagne (XVI[e] siècle).

C. 3.187-3.192. — Etats de la Ligue tenus en 1591, 1592, 1593, 1594.

E. (non coté). — Baronnie de Vitré. Titres d'Espinay. Aveux de 1521 et de 1576.

F. 886. — Registre des délibérations de la communauté des bourgeois et habitants de Saint-Malo du 5 septembre 1590 au 7 octobre 1591. Copie faite sur l'original existant aux archives de la ville de Saint-Malo, par M. Quesnet, archiviste, pour M. de la Borderie.

F. 933. — Fonds la Borderie. Notes et copies d'aveux, de pièces diverses, relatives à la famille d'Espinay ou à Champeaux.

G. 163-164 *bis*. — Chapitre de Dol. Procédures. Pièces du procès entre le chapitre et G. Leroux au sujet de la succession de Ch. d'Espinay.

G. 281. — Chapitre de Dol.

G. 295. — Registre des fondations et obits de l'Eglise cathédrale de Dol appartenant à M. l'abbé Le Noir, chanoine et fabriqueur de laditte Eglise (1739).

G. 367. — Actes capitulaires de Dol pour les années 1561-1572 (fragments), 1572-1584 (complet), 1585-1597 (complet).

G. 431-459. — Fonds de la collégiale de Champeaux. Cartulaire de la collégiale; compte des trésoriers de 1509 à 1600; registres d'obits du début du XVII[e] siècle.

1 H[3] *bis* 70 et 1 H[3] *bis* 74. — Prieuré de Gahard.

1 H[3] 35. — Prieuré du Tronchet.

2 H[1] 69. — Fonds Saint-Georges. Registres où sont contenus les noms des dames religieuses décédées en l'abbaye de Saint-Georges de Rennes depuis l'an 1523 (XVI[e] s.).

2 H[1] 341. — Fonds de l'abbaye de Saint-Georges. Procédures (XVI[e] siècle).

Archives de la Loire-Inférieure.

(Recherches faites par M. l'abbé A. Bourdeaut.)

B. 727. — Aveu du temporel de l'évêché de Dol produit par messire Ch. d'Espinay, évêque et comte de Dol (1575).

B. 818. — Abbaye de Saint-Gildas-des-Bois (Aveux et dénombrement du temporel).

Digitized by Google

G. 44-46. — Livres des visites pastorales du diocèse de Nantes de 1563 à 1573.

Registres des Insinuations ecclésiastiques du diocèse de Nantes (non cotés).

Archives particulières.

Procès-verbal et prise de possession des sieurs Louis-Paul Boucher et Joseph Galpin, marchands bourgeois de Paris..., demeurant rue Saint-Honoré, paroisse de Saint-Eustache (prise de possession du château d'Espinay, les 2 et 9 novembre 1716). Aux archives de M. d'Aubigny, au château d'Espinay; copie prise par M. l'abbé Piel, recteur de Champeaux.

Comptes des trésoriers de la paroisse de Louvigné-de-Bais de 1536 à 1563 (Archives du presbytère de Louvigné-de-Bais).

IV. – IMPRIMÉS

1° Partie historique.

ARGENTRÉ (Bertrand D'). — Histoire de Bretagne. Rennes, 1582, in-f°.

BAIL. — Summa conciliorum omnium, ordinata, illustrata ex Merlini Joverii, Baronii..... collectionibus, Parisiis, 1672, 2 vol. in-f°.

BIGNE DE VILLENEUVE (Paul DE LA). — Cartulaire de l'abbaye de Saint-Georges. Rennes, 1876, in-8°

BORDERIE (A. DE LA). — Le Livre de Marguerite de Bretagne, dame de Goulaine (1585-1599). Introduction et notes par Arthur de la Borderie. Nantes, Société des Bibliophiles bretons, MDCCCLXXVIII (tiré à 25 exemplaires).

— Histoire des Carmes en Bretagne, publiée par A. de la Borderie et L. de Villers. Rennes 1896. [Extraits d'une Histoire m^te des Carmes aux Archives d'Ille-et-Vilaine, anonyme, mais composée par un carme de Dol, prieur en 1590].

BOUCHARD (Alain). — Les Grandes chroniques de Bretaigne composées en l'an 1514, par Maistre Alain BOUCHARD. Nouvelle édition publiée sous les auspices de la Société des Bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne, par H. LE MEIGNEN. Nantes, MDCCCLXXXVI, 4 fascicules in-4°.

BROUSSILLON (B. DE). — La maison de Laval (1020-1605). Paris, 1902, 5 vol. in-8°.

BROUSSILLON et LE FIZELIER. — Mémoire chronologique de Maucourt de Bourjolly sur la ville de Laval. Laval, 1886, 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

BRUNE (M.-J.). — Résumé du cours d'archéologie professé au Séminaire de Rennes, suivi de notices historiques et descriptives sur les principaux monuments religieux du diocèse. Rennes, 1846, in-8°.

Bulletin Paroissial de Bais. — Rennes, 1913-1914.

Bulletin Paroissial de Tinténiac. — Rennes, août 1921.

CALAN (DE LA LANDE DE). — Documents inédits relatifs aux Etats de Bretagne de 1491 à 1589. Rennes, 1908, in-4°.

CARLOIX (V.). — Mémoires sur la vie du Maréchal de Veilleville, édition BUCHON. Paris, 1836, in-8°.

CARNÉ (G. DE). — Les chevaliers bretons de Saint-Michel depuis la fondation de l'ordre en 1469 jusqu'à l'ordonnance de 1665. Notices rassemblées par le comte d'Hosier, publiées avec une préface et des notes par Gaston de Carné. Nantes, 1884, in-8°

— Correspondance du duc de Mercœur et des Ligueurs bretons avec l'Espagne. Extraite des Archives Nationales et publiée avec une préface historique et des notes par Gaston de Carné. Vannes, Rennes, 1899, 2 vol. in-4°.

DENAIS (Jh.). — Armorial général de l'Anjou. Angers, 1885, 3 vol. de texte et un de planches, in-8°.

DU BELLAY (Martin et Guillaume). — Mémoires. Société de l'Histoire de France. Paris, 1908-1920, 4 vol. in-8°.

DU FAIL (Noël). — Mémoires recueillis et extraicts des plus notables et solennels arrêts du Parlement de Bretagne. Rennes, 1579, pet. in-f°.

— Les Baliverneries et les Contes d'Eutrapel. 2 vol. in-f°. Paris, 1894.

DUINE. — Un poète au XVI[e] siècle : Ch. d'Espinay. Paris, 1896.

— Histoire civile et politique de Dol jusqu'en 1789. Paris, 1911, in-8°

— Choses et gens du XVI[e] siècle breton (Annales de Bretagne, janvier 1911).

DU PAZ. — Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne. Paris, 1619, in-f°.

ENLART. — Manuel d'archéologie française. I, Architecture religieuse, seconde partie. Paris, 1920, in-8°.

ESPINAY (Prosper D'). — Mariage de Jean d'Espinay et son combat singulier avec Millort Dudlay (Extrait des Mémoires du Maréchal de Vieilleville; illustrations de Lucio Rossi). Paris. 1893, gr. in-8°.

Digitized by Google

EUBEL. — Hierarchia catholica medii aevi sive summorum Pontificum, cardinalium, ecclesiar, antistitum series inchoavit Guil. van Gulik, ... absolvit Conradas Eubel. Monasterii, MDCCCCX, sumptibus et typis librariæ Regensbergianæ, Vol. III (1503-1600).

FRAIN. — Tableaux généalogiques, notices et documents inédits sur les familles de Vitré et paroisses environnantes. Vitré, 3 vol. in-4°.

— Mosaïque vitréenne, 5 séries in-8°, Vitré, 1907-1920.

— Espinay en Champeaux. Vitré, 1908, in-12.

— Cent ans de vie vitréenne. Vitré, 1907, in-12.

Gallia Christiana, tomes XIII, XIV.

GAMBS. — Series episcoporum. Ratisbonne, 1873, in-8°.

GOUDÉ (Abbé de). — Histoire de Châteaubriant. Rennes, 1870.

GUILLOTIN DE CORSON. — Pouillé historique de l'Archevêché de Rennes. Rennes-Paris, 1880-1884, 5 vol. in-8°.

— Les Grandes Seigneuries de Haute-Bretagne, 3 vol. in-8°, Rennes, 1897-1899.

— Mélanges historiques. Rennes, 1873 (p. 5-7. Notice sur un aveu de Ch. d'Espinay au roi, 1575).

Instructions et lettres concernant le concile de Trente. Paris, 1654, in-4°.

JOUON DES LONGRAIS. — Information d'office faicte par nous Guy Meneust sieur de Brequigny, conseiller du Roy, senechal de Rennes... contre les Ligueurs (avril 1589). B. N. Ms. fr. 11.534, publié par J. des Longrais dans Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine. Tome XLI (1911-1912).

— Frotet de la Landelle. Saint-Malo au temps de la Ligue (Paris 1886).

KERVILER (R.). — Répertoire général de Bio-Bibliographie bretonne. Tomes XIII, XVI, et passim. Rennes, 1901.

LE MOYNE DE LA BORDERIE (A.) et POCQUET DU HAUT-JUSSÉ (B.). — Histoire de Bretagne, tomes IV-V. Rennes, 1906-1913.

L'ESTOILE (P. DE). — Journal de Henri III Roy de France et de Pologne, ou mémoires pour servir à l'histoire de France par Pierre de l'Estoile. Nouvelle édition accompagnée de remarques historiques et des Pièces manuscrites les plus curieuses de ce règne. La Haye, MDCCXLIV, 5 vol. in-8°.

LEVOT (P.). — Biographie bretonne. Vannes, 1852, 2 vol.

LOBINEAU (Dom Alexis). — Histoire de Bretagne, 2 vol. in-f°, 1707.

Digitized by Google

MORICE (Dom). — Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne. Paris, 1750, in-f°.

— Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne. Paris, 1742-1746, 3 vol. in-f°.

OGÉE. — Dictionnaire historique et géographique de la Province de Bretagne, par OGÉE. Nouvelle édition revue et augmentée par M. MARTEVILLE et P. VARIN. Rennes, 1853, 2 vol. in-8°.

PALLAVICINI (Sforza). — Istoria del concilio di Trento, traduction latine de Giattino. Anvers, 1672, in-4°.

PARIS-JALLOBERT. — Anciens registres paroissiaux de Bretagne : Louvigné-de-Bais, La Boussac, et passim.

PICHART (Extrait du Journal de Maistre Jehan), notaire royal et procureur du Parlement, contenant ce qui s'est passé à Rennes et aux environs pendant la Ligue (Morice, III, Preuves, col. 1693-1758).

ROBIDOU (B.). — Histoire et panorama d'un beau pays, illustré de dix lithographies par M. Doutreleau. Dinan, 1853.

SÉE (H.). — Les Etats de Bretagne au XVI^e siècle (Annales de Bretagne, novembre 1894 et suiv.).

STEIN — La succursale de Plantin à Paris. Bibliographie moderne, Tome XX, fasc. 1-3 (janvier-juin 1921).

TAILLANDIER (Dom Charles). — Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne (suite de l'histoire de Dom Morice), 1 vol. in-f°, 1756.

THEINER. — Acta genuina S. S Œcumenici concilii Tridentini sub Paulo III, Julio III et Pio IV PP. MM. ab Angelo Massarello episcopo Thelesino ejusdem concilii secretario conscripta, nunc primum integra edita ab A. Theiner congregationis oratorii presbytero. Zagrabiæ (Croatiæ)-Lipsiæ, in æd. Breitkopfii et Härtelii (s. d.) in-f°.

TRÉMOILLE (Louis DE LA). — Correspondance de Charles VIII. Paris, 1875.

VALLÉE (G.) et PARFOURU (P.). — Brief discours de la Vie de Madame Claude du Chastel, par son mari Charles Gouyon baron de la Moussaye (1553-1587). Imprimé avec des notes par G. Vallée et P. Parfouru dans Annales de Bretagne, avril 1899-janvier 1900. Imprimé en volume : Mémoires de Ch. Guyon, baron de la Moussaye (1553-1587), publiés d'après le manuscrit original, par G. Vallée et P. Parfouru. Paris, 1901, in-8°.

Digitized by Google

2° Étude artistique et littéraire.

ANDRÉ. — Histoire de la peinture sur verre en Bretagne (Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, tome XII, 1878).

ARIOSTE. — Roland furieux, par Messire Loys Arioste, traduit naïvement de l'italien en français (par G. Chappuys). Paris, 1607.

AUGÉ-CHIQUET. — La vie, les idées et l'œuvre de Jean-Antoine de Baïf. Paris, 1909, in-8°.

— Les Amours de J.-A. de Baïf (Amours de Méline), édition critique. Paris, 1909, in-8°.

BALMAIN. — Un oublié : M. C. de Buttet. Paris, 1912, in-16.

BELLEAU (Rémy). — Les odes d'Anacréon Teien, traduictes de grec en françois par R. Belleau, ensemble quelques petites Hymnes de son invention. Paris, Wechel, 1555, pet. in-8°.

— Œuvres. Ed. Marty-Laveaux, 2 vol. in-8°.

— Œuvres completes de R. Belleau..., par A. Gouverneur. Paris, 1867, 2 vol. in-16.

BEMBO. — Opere di M. Pietro Bembo, vol. II, Rime. Milano, Dalla societa di classici Italiani, 1808, in-8°.

— Les Azolains de Monseigneur Bembo, De la nature d'Amour, traduictz d'italien en françoys par Jehan Martin, secretaire de Monseigneur Reverendissime C^al de Lenoncourt, par le commandement de Monseigneur le duc d'Orléans. Paris, Vascosan, MDXLV, in-12.

BOURCIEZ (Ed.). — Les mœurs polies et la littérature de cour sous Henri II. Paris, 1886, in-8°.

BRANTOME. — Mémoires, éd. Lalanne, 10 vol. in-8°.

BUTTET (M. Cl.). — Le premier Livre des vers de M. Cl. de Buttet... auquel a esté ajouté le second, ensemble l'Amalthée. Paris, Fezandat, 1561, in-8° (B. N. Res. Y^e 1873).

— Œuvres poétiques (éd. Lacroix). Paris, 1880, 2 vol. in-16.

— Œuvres poétiques. Lyon, 1877, in-8°.

CHAMARD (Henri). — Joachim de Bellay (1522-1560). Lille, 1909, in-8°.

DU BELLAY (Joachim). — La Deffence et Illustration de la langue françoyse, éd. critique par H. Chamard. Paris 1904, in-8°.

— Œuvres. Recueils de sonnets, éd. crit. H. Chamard. Paris, 4 vol. in-8°, 1908 (Société des Textes français modernes).

— Œuvres françaises, éd. Marty-Laveaux. Paris, 1866-1867, 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

DU VERDIER. — Biblioth. française, éd. Rigoley de Juvigny, I, p. 126-127.

ECKHARDT (Al.). — Rémy Belleau, sa vie, sa bergerie. Etude historique et critique. Budapest et Paris, 1917, in-8°.

FAGUET (E.). — La tragédie française au XVI^e siècle. Paris, 1883, in-8° (Réédition de la Collection de reproductions en fac-similé et des réimpressions d'ouvrages rares du XIX^e siècle. Leipzig, Paris, 1897).

GOUJET (Abbé). — Bibliothèque française, Paris, 1753, tome XV, p. 6-8.

GRÉVIN (G.). — L'Olimpe de Jacques Grevin de Clermont en Beauvoisis, ensemble les autres œuvres poetiques dudit auteur. A Paris, Rob. Estienne, 1560, in-8° (B. N. Res. Y^e 2.958).

GUY (H.). — Histoire de la poésie française au XVI^e siècle, I. Paris, 1910, in-8°.

HANS HARTMANN. — Guillaume des Autels (1529-1581), Ein französischer Dichter und Humanist. Zürich-Selnau, 1907, in-8°.

HÉROET. — Œuvres poétiques, édition F Gohin. Paris, 1909, in-8°.

JUSSERAND (J.-J.). — Ronsard. Paris, 1913, in-16 (Collection des Grands Ecrivains français).

JODELLE. — Les œuvres et meslanges poetiques d'Estienne Jodelle, sieur du Lymodin. Paris, Chesneau et Patisson, 1574, in-4°.

— Œuvres, les Amours, éd. Ad. Van Bever. Paris, 1907.

KERBEUZEC (H. DE). — Charles d'Espinay (Hermine de Bretagne, février 1896).

KŒCHLIN (R.) et Jean-J. MARQUET DE VASSELOT. — La sculpture à Troyes et dans la Champagne méridionale au XVI^e siècle. Paris, 1900, grand in-8°.

LA CROIX DU MAINE. — Bibliothèque française, éd. Rigoley de Juvigny, Paris, 1777.

LAUMONIER. — Chronologie des œuvres de Ronsard, 2^e édition. Paris, 1911, in-8°.

— Ronsard, poète lyrique, étude historique et littéraire. Paris, 1909, in-8°.

MAGNY (O. DE). — Les Amours, éd. Courbet. Paris, 1878, in-12.

— Les Amours, éd. Blanchemain. Turin, 1870, in-8°.

— Les Gayetez, éd. Courbet. Paris, 1871, in-12.

— Les Gayetez, avec la vie de l'auteur, par Colletet, éd. Blanchemain. Paris, 1869 in-8°.

Digitized by Google

— Les Odes, éd. Courbet, 1876, 2 vol. in-12.
— Dernières poésies, éd. Courbet. Paris, 1880, in-12.
— Les Souspirs, éd. Courbet. Paris, 1874, in-12.
— Les Souspirs, éd. Blanchemain. Turin, 1870, in-8°.

MALE (E.). — L'art religieux de la fin du moyen âge en France. Paris, 1908, in-4°.

MARGUERITE DE NAVARRE. — Les Marguerites de la Marguerite des Princesses, 4 vol. in-8°.
— Nouvelles Poésies, publiées par M. A. LEFRANC. Paris, 1896, in-8°.

MARULLE. — Hymni et Epigrammata. Florentiæ, societas Colubris, 1497, in-4°.

MICHEL (A.). — Histoire de l'Art, IV. Paris, in-4°.

MUGNIER. — M. Cl. de Buttet, poète savoisien du XVI^e siècle. Paris, 1896, in-8°.

MUNTZ (Eug.). — La Renaissance en Italie et en France à l'époque de Charles VIII. Paris, 1885, in-4°.

NICÉRON. — Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la République des Lettres. Paris, 1727-1745, 43 vol. in-12.

PALUSTRE (L.). — La Renaissance en France. Bretagne. Paris, 1885, in-f°.
— L'ancienne cathédrale de Rennes. Son état au milieu du XVIII^e siècle. Paris, 1884, in-8°.

PASQUIER (Etienne). — Les recherches de la France. Paris, 1665, in-f°.

PELETIER. — Œuvres poétiques (1547), éd. L. Séché et Laumonier. Paris, Revue de la Renaissance, 1904.

PÉTRARQUE. — Le Rime di Francesco Petrarca. Paris, Didot, 1879, in-18.

PHILIPOT (E.). — La vie et l'œuvre littéraire de Noël du Fail. Paris, 1914, in-8°.

PINVERT (L.). — Jacques Grévin. Paris, 1898, in-8°.

PLATON. — Συμπόσιον, édition Didot.

PORT (C.). — Les Artistes angevins. Paris, 1881, in-8°.
— Notes complémentaires sur les artistes angevins. Angers, 1915, in-8°.

RIME diverse di molti autori eccellentissimi, raccolte da Lud. Domenichi. Venise, 1546, 1548, 1550, 3 vol. in-8° (Arsenal B. L. 4.244, in-8°).

Digitized by Google

DELLE RIME di diversi eccellentissimi autori nella lingua volgare novamente raccolte da Hercol Boltrigaro. Bologne, 1551 (Ars B. L. 4.245, in-8°).

RITTER (Eug.). — Recherches sur le poète Cl. de Buttet et son Amalthée. Genève, 1887, in-8° (Extrait du congrès des Sociétés savantes de la Savoie, août 1886).

RONSARD. — Œuvres, vol. I-II. Edition critique par P. Laumonier. Paris, 1914, 2 vol. in-16 (Société des Textes français modernes).

— Le premier livre des Amours, édit. H. Vaganay. Paris, 1910. Je n'ai pu me procurer cette édition assez tôt pour en suivre la graphie et la ponctuation, mais j'ai pu vérifier les variantes de 1552-1553 qui intéressent les sources de Ch. d'Espinay.

— Œuvres, éd. Blanchemain, 8 vol. in-16, 1857-1867.

— Œuvres, éd. Lemerre (Laumonier), 1914-1919, 8 vol. in-8°.

— Œuvres, éd. Marty-Laveaux. Paris, 1887-1893, 6 vol. in-8°.

RUSCELLI (G.). — I fiori de poeti illustri nuovamente raccolti et ordinati da Girolamo Ruscelli. In Venetia, G. B. Melchior Sessa Fratelli, 1558 (B. N. Yd 8.018).

SAINTE-BEUVE. — Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVIe siècle, 2e éd. Paris, 1838, 2 vol.

SAINT-GELAYS (MELIN DE). — Œuvres complètes, éd. Blanchemain. Paris (Biblioth. elzévirienne), 1873, 3 vol. in-16.

SANNAZARO (Jacopo). — Arcadia di M. Iacobo Sannazaro nuovamente corretta e ornata d'alcune annotationi da Thomaso Porcacchi... Aggionte in fine tutte le Rime dell' istesso Auttore. In Venetia MDCXVI. Appresso Comino Gallina, in-12.

SCÈVE (Maurice). — Délie, object de plus haulte vertu. Ed. critique par E. Parturier. Paris, 1916.

SECOND (J.). — Poetæ tres elegantissimi, emendati et aucti, Mich. Marullus, H. Angerianus, Ioannes Secundus. Parisiis, ap. D. Duvallium, sub Pegaso, 1582.

THEBALDEO. — Opera de lo Elegante poeta Thibaldeo Ferrarese. Venise, 1535, in-12 (B N. Res. Yd 1.209).

TYARD (PONTUS DE). — Œuvres, éd. Marty-Laveaux. Paris, 1875, in-8°.

VIANEY (Jh.). — Le pétrarquisme en France au XVIe siècle. Paris, 1909, in-8°.

VITRY (P.). — Michel Colombe et la sculpture de son temps. Paris, 1901, gr. in-8°

— Jean Goujon. Paris, s.d., in-8°.

Digitized by Google

TABLE DES NOMS

Les noms de lieux sont en *italiques*. Les chiffres romains renvoient aux notes de l'édition critique.

A

Acigné, 8, 9; — 167, XXX, 1-10.
ALCMAN, 49.
ALENÇON (D'), 6.
AMBOISE (Michel D'), 146, VI, 9-11.
AMENARD (Renée), 15.
ANACRÉON, 44, 75, 76; — 166, XXX.
ANGELO DE COSTANZO, 146, VI, 9-11.
ANGENNES (Nicolas D'), 96.
ANJOU (duc D'), 95.
ANNE DE BRETAGNE, 3, 5.
ANTHOLOGIE, 64, 73; — 148, VIII; 152, XIII; 168, XXXII.
ANTONELLO DE MESSINE, 41.
ARIOSTE, 141, II, 3; 151, XI, 5-8.
PIERRE D'ARGENTRÉ, 108.
ARRIBART (Guill.), 101-102.
ARAGON (Charlotte D'), 22 note 1.
ARMAGNAC (C^al D'), 89.
AUBIGNY (D'), 98.
AUGUSTIN (Saint), 43.
AUMALE (duc D'), 25.
AVAILLES (Joachim D'), 87 note 3.
Avranches, 125.

B

Baguer-Pican, 121.
BAÏF (Ant. DE), 47, 50, 51, 52, 60, 64, 65, 68, 69, 70, 72, 73, 76, 80, 83, 98; — lim. VIII, 9; 141, II, 3; 143, IV; 144, IV, 3-4; 144, IV, 9-14; 147, VI, 9-11; 150, X, 1-8; 152, XIII; 153, XIV; 156, XVI, 10; 156, XVII; 162, XXIV; 163, XXV, 1-8; 171, XXXVI, 1; 173, XXXVII; 178, XLVII; 179, XLVIII.
Bais, 20, 21 note 1, 99.
BALDE (Gilles DE), 88 note 1.
BARBÉ (Guill.), 49.
BARDELIÈRE (DE LA), 123, 124.
BASILEWSKI, 128 note 5.
BASTARD (Catherine), 47.
BASTARD (Guill., sieur DE LA LARGIÈRE), 47.
BEAUJEU (Anne DE), 5.
BEAUJOUAN (Richard), 2 note 2, 14, 23.
Bécherel, 50 note 1, 87.
BEHOURT (Pierre), 110.
BELLEAU (Rémy), 44, 48, 51, 75, 76, 129 note 4, 136; — 152, XII; 163, XXV, 1-8; 173, XXXVIII; 4-8; 180, XLIX.
BEMBO (Pietro), 31, 32, 33, 35, 38, 73; — 156, XVII; 168, XXXII.
BERTAUT (Jean), 83.
BEVILACQUA (Astemio), 65; — 143, III, 1-8.
BLONDEAU (Julien, sieur DE BEAUREGARD), 119.
BODET (Jehan), 16.
BOISDAUPHIN (DE), 14.
BOSSUET, 129.
BOUCHER (Et.), 93.

Digitized by Google

Bouillé (de), 116 note 2.
Boulainvilliers (Phil. de), 100.
Bourbon (Antoinette de), 26.
Bourbon (Cal Charles de), 95, 111.
Bourdeaut (A.), 17 note 2; 88, note 1.
Bourges, 86 note 3.
Bouteville (Jeanne de), 15 note 2.
Brantôme, 98.
Brielles (Jean Placier), 117.
Brimboce (Cardin), 18 note 3.
Brissac (de), 120 note 2.
Briçonnet (Denis), 88 note 3.
Broons, 9.
Brouessin (Amaury), 1 note 1.
Broussillon (B. de), 93 note 6.
Brunel, 100.
Busson (Roberte), 7 note 2.
Bussy d'Amboise, 98.
Buttet (Marc-Claude de), 46, 48, 80, 129 note 4, 137; — 169, XXXII.

C

Cancale, 96.
Carfantain, 117.
Carloix (Vincent), 2 note, 11, 24,
Catulle, 84; — 159, XX, 11-13.
Caviceo, 35.
Chamard (Henri), 150, X, 1-8.
Champeaux, 1, 8, 10, 11, 16-20, 75, 119; — 167, XXX, 1-10.
Champier (Symphorien), 32, n. 3.
Chapperon, 93 note 4.
Chariteo, 51; — 155, XV, 5-14; 168, XXX, 11.
Charles VII, 3.
Charles VIII, 5.
Charles IX, 96.
Châteaubourg, 21.
Châteaubriant, 17 note 2.
Châteaubriant (Françoise de Dinan, comtesse de), 5.
Châteaugiron, 10 note 4.
Châteauneuf, 117, 122 note 1.
Chaumeré, 9, 20 note 2.
Chaussin (Marquis de), 123, 124.
Chef d'Orge Saint-Denis, 117.
Chenevière (Guill.), 16 note 1
Cherrueix, 118.
Chevreul (Antoine), 87 note 3.
Chevrolier (Jean), 103.
Coetmieux, 94.
Colin, 20 note.
Colletet (Guill.), 89.
Collin (Guyon), 18, 19 note 2, 20 note 2.
Corcie (de), 2 note 1.
Cornet (Marcelin), 121 note 3.
Cornichon (Toussaint), 114.
Cornillé, 10.
Corrozet (Gilles), 167, XXXI, 12-14.
Craon, 47.
Cromzevallec (Gilles de), 20 n. 2.
Cussé (de), 119.

D

Dagüet (François), 51 note, 87 et note 5, 88 note 1.
Daillon (Antoinette de), 22.
Daillon (Jean de, comte du Lude), 22 note 1.
Denisot, 44; — 165, XXVIII, 1-2.
Denys, 101 note 2.
Des Autels (Guill.), 49, 129 note 4, 138.
Des Periers (Bonaventure), 174-175, XL, 2-4.
Desportes (Philippe), 98.
Dol, 24, 50 note 1, 93-117, 100-111, 116-127, 129 et note 2.
Dolet, 27.
Domagné, 9, 21.
Domalain, 21.
Dombes (Prince de), 122, 125.
Dominique Florentin, 20 note.
Dorat (Jean), 46, 98.
Doutreleau, 125 note 2.
Du Bauffrayrier (Jean), 117.

Digitized by Google

Du Bellay (Joachim). Préface : I-II; 34, 37, 38, 49, 50, 58 note 2, 61, 66-67, 70, 71, 73, 74, 75, 77, 87, 89; — 140, I, 1, 9; 141, I, 3; 144, IV, 3-4; 145, V, 14; 147, VI, 9-11; 153-154, XIV; 155, XV, 5-14; 155, XVI; 156, XVII; 159, XXI, 12-14; 162, XXIV; 163, XXV, 1-8; 165, XXVIII, 1-2; 165, XXVIII, 14; 168, XXXII; 173, XXXVIII, 14; 174, XL, 1-9; 177, XLIV; 180, XLIX; 181, L, 1-9; 181-182, L; 182, L, 2-3.
Ducey, 116.
Du Chastel (Claude), 96.
Du Chastel (Jeanne), 96 note 2.
Du Fail (Noël), 105 note 4.
Du Guast, 44, 97-98, 170 note.
Duine, 128 note 6.
Du Mas, (Jean, de Mathefelon) 24, 93, 96.
Du Parc (Guy, baron d'Ingrandes), 2 note, 87.
Du Paz, 1 note 1, 2 note, 9 note 5, 15 note 2.
Dürer (Alb.), 17.
Duretal, 8, 25, 99 note 3, 119 n. 6.
Du Verdier (Ant.), 129 et note 4.

E

Eder (Guill.), 88, 89 note 1.
Epiniac, 117.
Equicola (Mario), 140, I, 9.
Escures, 9, 51 note, 87; — 167, XXX, 9-10.
Espinay (Château), 1, 9-10, 50 note 1, 75, 88 note 1, 119; 166, XXIX, 13.
Espinay (Alain d'), 2.
Espinay (André d'), 5, 14 note 5.
Espinay (Anne d', fille de Henri), 12, 15 note 1, 93.
Espinay (Anne d', fille de Guy III), 2 note 8.
Espinay (Antoine d'), 2 note, 24 et note 2, 50 note 1, 119, 120, 123-124, 125 note 1, 177.
Espinay (Claude d'), 2 note, 38-39, 40, 130.
Espinay (Eustache d'), 4.
Espinay (Françoise d', sœur d' André), 2 note, 7.
Espinay (Guy Ier d') 12, 39.
Espinay (Guy II d') 12, 39.
Espinay (Guy III d'), 1, 7 note 3, 9, et note 3, 12-15, 22 note 4, 24, 25, 27, 29, 38, 39, 129, 130.
Espinay (Henri d'), 7 note 3.
Espinay (Jacques d'), 3-5, 11, 14 note 5.
Espinay (Jean d', évêque), 5-6.
Espinay (Jean d'), prieur de Lanmeur), 25 note 2.
Espinay (Jean d', fils de Louis), 111 note 5.
Espinay (Jean d', fils de Guy III), 1 note 1, 6, 9 note 5, 20 note 2, 22, 23 et note 2, 25, 29, 50 note 1, 87 note 2, 94, 119 et note 6, 120, 128.
Espinay (Jean d', sieur du Boisdulier), 12.
Espinay (Louis d'), 1 note 1, 2 note, 86 note 2, 94, 111.
Espinay (Madeleine d'), 18 note 2, 96.
Espinay (Marie d'), 5 note 5.
Espinay (Perrette d'), 7 note 2.
Espinay (Philippe d'), 2 note, 101.
Espinay (Prosper d'), 3 note, 5 note 5.
Espinay (Renée d'), 2 note.
Espinay (Robert Ier d'), 3, 10, 11.
Espinay (Robert II d'), 3, 11.
Espinay (Robert d', évêque de Nantes), 5 et 6 note 3.
Espinay (Robert d', chanoine de Rennes), 86.
Espinay (Simon d'), 8.

Digitized by Google

ESTIENNE (Charles), 45.
ESTIENNE (Nicole), 45.
ESTOUTEVILLE, 6.
ESTOUTEVILLE (Catherine D'), 7 note 3.
ESTOUTEVILLE (Cal D'), 88 note 3.
Etrelles, 10.
EUBEL (C), 93 note 6.
EUGÈNE IV, 11.

F

FALLON, 121 note 2.
FAVEREL (Thomas), 113, 115, 125 note 3.
FERGENT (Alain), 2.
FERRAGU (Charles), 115 note 2.
FERRARE (Cal DE), 91 note 1.
FICIN (Marsile), 32 note 3.
FLAMINI, 146, VI, 9-11.
FLOURY (Jean), 18 note 3.
FOIX (Claude DE), 13.
FOIX (Françoise DE), 17 note 2.
FORGEAIS (Julien), 107, 108, 109, 117.
FORGEAIS (P.), 102 note 2.
FRANCHET (Gilles), 118.
FRANCHET (sieur DES BUOTZ), 118.
FRANCHET (DE LA JUGANDIÈRE), 118.
FRANÇOIS Ier, roi de France, 14, 21. note 3.
FRANÇOIS Ier, duc de Bretagne. 3.
FRANÇOIS II, duc de Bretagne, 3, 5.
FRÉMONT, 110.
FROTET DE LA LANDELLE, 123, 126, 127.

G

Gahard, 51 note, 86, 93, 96, 113 note 2, 117 note 4.
GAUD (Gilles DE), 10 note 2.
GAUTIER (Jean), 114.
Gennes, 21 et note 1.
GILLEQUIN (ou GILQUIN), 18.
GILLEQUIN (Guillaume), 19 note 2.
GILQUIN (François), 19 note 2.
GIOLITO, 146, VI, 9-11.
GIRARD (Antoinette), 47.
GOUFFIER (Claude), 25.
GOUJET (Cl.), 91 note 1, 129 et note 4.
GOUJON (Jean), 27, 77.
GOULAINE (Beaudouin DE), 15 note 2, 44, 46-47, 82, 88 notes 1 et 3; — 165 et note XXVIII, 14; 178.
GOULAINE (Christophe II DE), 15, 96 note 2.
GOULAINE (Claude DE), 15 note 2.
GOULAINE (François DE), 15 note 2.
GOULAINE (Gabriel DE), 47, 127; 169, XXXII; 181, XLIX.
GOULAINE (Jacques ou Jean DE), 15 note 2.
GOULAINE (Jeanne DE), 15 note 2.
GOULAINE (Louise DE), 1 note 1, 9 note 3, 15, 26 note 4, 27, 29, 130.
GOULAINE (Marquise DE), 15 note 2.
GOULAINE (Philippe DE), 15 note 2.
GOULAINE (René DE), 15 note 2.
GOULAINE (Renée DE), 15 note 2.
GOURDIN (François), 109.
GRÉVIN (Jacques), 44, 45, 48, 49, 129 note 4, 139; — 143, IV; 145, V, 14; 150, X, 1-8; 157, XVII; 174.
GUÉGUEN (Guillaume), 6.
GUENYVEAU (Pierre), 50 note 1, 88 note 1.
GUILLIER (Georges), 108 note 2.
GUILLIER (Raoul), 106, 108 et note 2.
GUILLOTIN DE CORSON, 10 note 4, 30 note 1, 40 note 1.
GUIOT (Robert), 1 note 1, 16 note 2.

Digitized by Google

H

Hallouze, 107.
Heemste, 19 note 1.
Helisenne de Crenne, 163, XXVI, 5.
Hennequin (Aymar), 115, 116, 120.
Henri II, 29.
Henri IV, 7, 119 note 6, 120.
Hérédia (J.-M. de), 42, 130.
Hérisson (Renée), 125 note 1.
Héroet (Ant.), 34, 38, 83, 85; — 161, II, 3.
Hervé, 18, 19 note 2.
Hervy (Alain), 93 note 4, 97, 101 et note 2.
Hésiode, 35.
Homère, 64.
Horace, 28.
Hubert, 146, VI, 9-11.
Huby (Jean), 119.

I

Izé, 7, 10, 21.

J

Jacques de Sainte-Marie, 103.
James (Thomas), 17 note 2, 95 note 2.
Jamyn (A.), 58; — 174, XL, 2-4.
Jean V (duc de Bretagne), 3.
Jort, 2 note 1.
Jodelle (Et.), 37, 45, 99-100; — 165, XXVIII, 1-2.
Jouon des Longrais, 99 note 1.
Juhel (Jean de, sieur de Bois-hurel), 22.
Juste (Jean Ier), 95 note 2.
Juste (Jean II), 25, 29, 128 note 5.

K

Kermeno (Jeanne de), 101.
Kermon (ou Kermen), 15 note 2.
Kerviler (R.), 15 note 2, 91 note 1.

L

Labé (Louise), 70.
La Borderie (Arthur de), 88 note 1, 103 note 3.
La Boussac, 102, 127.
La Chapelle-Janson, 18 note 2.
La Coudrays, 122.
La Croix du Maine, 29, 97, 129 et note 4.
La Fontaine (Jean de), 79.
La Garde Pont-Briand, 121, 122.
La Guerche, 21 note 1.
La Higourdaye, 118.
La Hunaudaye, 118, 119.
La Jaille (Marguerite de), 93.
La Jugandière, 118.
La Mancelière, 121.
Lambaré (Jehan), 16 note 2.
La Mothe (Charles de), 99, 100.
La Moussaye (Gouyon de), 96.
Landais, 4.
Langelier, 115.
Lansac (Jean de), 88 note 3.
La Rivière (de), 99.
La Touche Limousinière (Renaud de), 15 note 2.
Launay Bouteillier, 119.
Laval (Anne, Comtesse de), 4.
Laval (François de), 19 note 1, 21, 93, 111 note 5.
Laval (Guy XIV de), 13.
Laval (Guy XVI de), 12-13, 22, 50, 93.
Laval (Guy XVII de), 12, 23 note 2.
Laval (Jean de), 17 note 2.
Laval (Toussaint de), 113.
La Vigne (de), 117.
La Vignette (de), 118.
Lebigot (Jean), 87 note 5.
Leblay (Jehan), 93 note 4, 105.
Le Brégain, 127.
Le Chantre, 93 note 4.
Le Cirier (Antoine), 93.
Le Clerc (Jean), 105 note 4.
Le Clerc (François), 114.

Digitized by Google

LECORVAISIER (Guill.), 94 note 1.
LECORVAISIER (Guill. ou Olivier), 93 note 4, 117 note 2.
LECORVAISIER (Julien) 108, 109.
LEGEAY (Jean), 6 note 4, 7, 11 note 1, 12, 13, 14, 15 note 3, 24 note 3, 119 note 6.
LEGUERE (Guill.), 102 note 2.
LE MORE (Ludovic Sforza), 22.
LENEGAT (L.), 88 note 1.
Le Pertre, 10.
LE ROULX DE LA ROCHE DES AUBIERS (Catherine), 87 note 2.
LE ROULX DE LA ROCHE DES AUBIERS (François). 50 note 1, 87.
LE ROUX (Germaine), 128 note 6.
LE ROY (Thomas), 28 note 1.
LESCU (Roland DE), 121.
Les Ormes, 95.
Le Tronchet (prieuré), 99, 111.
Le Val, 10.
LEVESQUE (Jehan), 21 note 3.
Le Vivier, 126.
LEVOT (P.), 91 note 1.
Liré, 50 note 1, 87.
LORGE (DE), 24 note 2, 124, 125.
LORRAINE (C^{al} DE), 91, 92, 95.
LORRAINE (Claude DE), 26 note 2.
LOUAISON (J.), 102 note 2.
LOUIS XI, 4.
LOURMAYE, 126.
Louvigné-de-Bais, 8, 9, 20, 21 note 1.
LUCRÈCE, 58.

M

MAGNY (Ol. DE), 28, 44, 50, 51, 52, 65-66, 68, 70, 72-73, 75, 84 et note 2, 100; — 141, II, 3; 143, III, 1-8; 147, VI, 9-11; 153, XIII; 162, XXIV; 164, XXVI, 7-9; 168, XXXII; 180, XLIX; 181, XLIX, 1-9.
MAINGARD, 93 note 4.
MALLIDORT (Jehan, var. MILLORT), 16 note 2.
MARC-ANTOINE, 17.
MARCHANT, 99.
MARGUERITE DE BRETAGNE, 181, XLIX.
MARGUERITE DE FRANCE, 46.
MARGUERITE DE NAVARRE, 32-33, 34, 35, 38, 98.
MARGUERITE DE VALOIS, 95.
MAROT (Jean), 38; — 146, VII, 9-11.
MARULLE, 40; — 141, II, 3, 4; 159, XXI, 1-4; 179, XLVII; 180, XLIX.
MASSE (René), 111, note 2.
MATHA (Louis DE), 93.
MATHEFELON (René DE), 93.
MAYEUC (Yves), 86.
MAYNIÈRE DE LA GAUDINIÈRE (Louis), 47 note 3.
MAYNIÈRE DU PLESSIS BÉRARD (Jacques), 47 note 3.
MAYNIÈRE DU PLESSIS BÉRARD (Jean), 47-48, 52, 87, 139, 177.
MÉDICIS (Catherine DE), 26, 29.
MENEUST (Guy), 126 note 2.
MERCŒUR (Philippe de Lorraine, duc DE), 116, 117, 120, 121, 122, 123, 125, 127.
MERY (Jean), 87 note 5.
MESCHINOT (Jean), 13.
MISSIRIEN, 47.
MŒRENTORFF (Jean), 104 note 2.
MONTALAIS (Mathurin DE), 15 note 2.
MONTAUBAN (Beatrix DE), 6.
MONTEJAN (Claude DE), 15 note 2. 25, 96 note 2.
MONTEJAN (Louis DE), 96 note 2.
Montfaucon, 47.
MONTFORT (Hue DE), 2 note 1.
MONTGOMMERY (Gabriel DE), 24 note 2, 116, 122, 123 et note 4, 124, 126.

Digitized by Google

MONTMORENCY (Anne DE), 14 note 3.
MONTPENSIER (duc DE), 119, 125.
MONTPEZAT (Jacques DE), 170 note.
MONTPEZAT-LONGNAC, 98, 170 note; — 169-170 et note XXXIV, 1.
MOUAISGON (Jean), 2 note.
Moulins, 21 note 1.
Moutiers, 21 note 1.

N

NEUFVILLE (Roland DE), 93.
NIPHO (Agostino), 32 note 3.
NIQUET, 91 note 1.

O

Oiron, 128.
OLIMPO (DE SASSOFERATO, Balthazar), 150, X, 1-8.
ORLÉANS (Louis D'), 6.
OVIDE, 28, 62, 78, 84 note 2; — 171 XXXVI; 180, XLIX.

P

PALUSTRE (L.), 16.
PALLUEL, 4.
PAPAIL, 118.
PARMÉNIDE, 35.
PASQUIER (Et.), 129.
PELETIER (Jacques), 53, 80 note 1.
PÉTRARQUE, 27, 36, 38, 48, 51-56, 60, 68, 72, 81; — 140, I, 9; 143, III, 1-8; 143, IV; 144, IV, 3-4; 146, VI, 9-11; 150, X, 1-8; 150, X, 7; 152, XII, 14; 153, XIV; 154, XIV; 157, XVIII; 154, XV, 1-2; 155, XVI et XVI, 10; 156, XVII; 158, XIX; 158, XX; 160, XXII, 14; 161, XXIV; 162, XXV; 163, XXV, 1-8; 167, XXXI, 12-14; 172, XXXVII; 179, XLVIII.
PHILIEUL (V.), 53, 68.
PHILOXENO (Marcello), 72; — 171-172, XXXVII.
PIERRE II, duc de Bretagne, 4.
PIGENAT (Odon), 121 note 2.
PILON (Germain), 29.
PINETTE, 93 note 4.
Piré, 9.
PLANTIN (Christ.), 104 note 2.
PLANTIN (Madeleine), 104 note 2.
PLATON, 30, 32, 33, 35, 38; — 174, XL, 2-4; 176, XLIII, 5-8; 180, XLIX.
Plebihen, 15 note 2.
PLÉDRAN (Mathurin DE), 105.
Plessis-Bertrand, 122 note 1.
Plusquellec, 50 note 1.
Pocé, 10.
Pomerieux, 47.
PONT BELLE-NOÜE, 124.
Pontorson, 124.
PORT (DE), 2 note 1.
PROPERCE, 176, XLIII.

Q

QUINCÉ (Jean), 87 note 3.

R

RABELAIS (François), 174, XL, 2-4.
RACHETO (Damiano), 19 note 1.
RAMÉ, 13 note 5.
Rennes, 18, 117, 121.
REYS (Gilles), 104 note 2.
RICHARD, 93, note 4.
RIEUX (Guy DE), 18 note 2, 96, 116 note 2.
RILLÉ (abbé DE), 120 note 2.
ROBIDOU (B.), 125 note 2.
ROCHECHOUARD-MORTEMART (Gabrielle DE), 15 note 2.
ROHAN (Guill. DE), 6.
RONCHEROLLE (Philippe DE), 2 note.
RONSARD (P. DE), 17 note 2, 27, 28, 32 note, 36, 37, 38, 43, 44, 46, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 56-64, 65, 66, 68, 69, 70, 74, 76, 77, 78,

Digitized by Google

80, 81, 83, 87, 98, 129 note 4, 135, 136; — 140, I, 1; 141, II, 3; 141, II, 12-14; 143, III, 1-8; 144, IV, 3-4; 146, VI, 9-11; 147, VII, 1-4; 148, VIII; 149, IX; 150, X, 1-8; 150, X, 7; 151, XI, 1; 151, XI, 9-11; 152, XII; 153, XIII; 153, XIV; 155, XV, 5-14; 156, XVI, 11; 157, XVII; 157, XVIII; 158, XIX; 160, XXIII, 7-8; 162, XXIV; 163, XXV; 163, XXV, 1-8; 166, XXX; 167, XXX, 7-8; 168, XXXI, 12-14; 169, XXXII; 171, XXXVI, 1; 173, XXXVII, 8; 173, XXXVIII, 4-8; 174, XXXIX, 8; 175, XL, 9-14; XLIV; 179, XLIX.

ROTSCHILD, 128 note 5.

Roz-sur-Couesnon, 107, 109.

S

Saint-Aubin-des-Landes, 10.

Saint-Aubin-du-Cormier, 10 note 4.

Saint-Didier, 10.

SAINTE-MARTHE, 2, note 2.

SAINT-GELAIS (Mellin DE), 37, 38, 67 note 1, 68, 80 note 1, 81, 83, 90; — 141, II, 3; 145, V, 4; 147, VI, 9-11; 152, XII, 14; 154, XV, 3-4; 162, XXIV; 167, XXXI, 12-14; 174, XL, 3.

Saint-Georges (abbaye), 2 note 7.

Saint-Germain, 47.

Saint-Gildas des Bois (abbaye), 50 note 1, 87, 88-89.

Saint-Jean de Montierneuf, 87 n. 3.

Saint-Jean-sur-Vilaine, 10.

Saint-Laurent, 18.

Saint-Malo, 95, 117-127.

Saint-Maugan, 19 note 1.

Saint- Michel du Bois, 24.

Saint-Samson de la Roque, 94.

Saint-Servan, 117.

Saint-Thierry (abbaye), 93.

SALEL (Hugues), 38.

SANNAZAR (Jacques), 58, 59, 73; — 142, III, 1-8; 148, VIII; 153, XIV; 159, XXI, 12-14; 162, XXIV; 162, XXV; 163, XXV, 1-8; 168, XXXII; 176, XLIII, 5-8.

Saudecourt, 9, 10, 20, 24.

SAULNOYZ (Jacques DE), 102 note 2.

SAVOIE (Philibert DE). 46.

SCEPEAUX (François DE, sire de Vieilleville), 8, 24, 25, 29, 50 note 1, 87 note 2, 93, 125 note 1.

SCEPEAUX (Jeanne DE), 125 note 1.

SCEPEAUX (Marguerite DE), 2 note, 24, 94.

SCÈVE (Maurice), 34, 35 et note 4, 38, 74; — 143, IV, 1; 144, IV, 5-9; 146, VI, 9-11; 152, XII, 14; 155, XV, 5-14; 162, XXIV; 164, XXVI, 5; 166, XXX, 6; 167, XXXI, 12-14; 168, XXXII; 177, XLIII, 5-8; 180, XLIX.

SCHONGAUER, 17.

SECOND (Jean), 41; — 142, III, 1-8; 149, IX; 150, X, 7; 176, XLIII.

SEGRETAIN (André), 1 note 1.

SENS (C^{al} DE), 51.

SERAPHINO DELL' AQUILA, 52, 81; — 168, XXXII.

SEVEN (R.), 102 note 2.

SIBILET (Th.), 38.

SIMON (Henry), 100.

SPERONI, 164, XXVI, 5.

SPIRA (Fortunio), 68.

T

THEBALDEO, 52, 72; — 172, XXXVII.

THÉOCRITE, 78.

Thorigné, 9, 10.

Tilliers, 47.

Torcé, 10.

TOURMENTE, 117.

TRÉQUAN (Et.), 102 note 2.

TUAU (Julien), 109.

Digitized by Google

TYARD (Pontus DE), 27-28, 51, 67, 68, 72, 74, 83; — 143, IV; 164, XXVI, 7-9; 172, XXXVII; 176, XLIII, 1-4; 180, XLIX.

V

VAUBERGER (DE), 13 note 4.
VIANEY (J.), 70 note 1, 72 note 3; — 140, I, 9; 141, II, 3; 143, III, 1-8.
VILLEBLANCHE (Claude DE), 9, 12.
VILLEHALAY, 117, 126 et note 2.
VIRGILE, 57-58; — 142, II, 12-14; 147, VI, 9-11; 159, XX, 11-13; 171, XXXVI.
Vitré, 21, 117.
VITTEAUX, 98.
VISCONTI (Bonne), 6, 7.
VIVIEN (Fernand), 102 et note 2, 127.

Z

ZIZIM, 5.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

PRÉFACE 1

CHAPITRE I. — LA JEUNESSE (1531-1554). — 1. Naissance de Charles d'Espinay; sa famille. — 2. La terre et le milieu. — 3. Ses parents. — 4. Education artistique et littéraire. — 5. Ses premières œuvres : les épitaphes de Champeaux..... 1

CHAPITRE II. — L'ŒUVRE LITTÉRAIRE. — 1. Le roman de Ch. d'Espinay. — 2. Ch. d'Espinay et la Pléiade. — 3. Premier recueil de sonnets (1559) : Date de sa composition; Ch. d'Espinay traducteur de Pétrarque, disciple de Ronsard, de Magny, de Du Bellay. — 4. Deuxième recueil (1560) : Changement de style; la part d'imitation (Du Bellay, Magny, le sonnet du Songe); l'originalité de Ch. d'Espinay; félicitations de Ronsard. — 5. Etude générale du style..... 42

CHAPITRE III. — L'ÉVÊQUE. — 1. Adieux à la Cour. — Ch. d'Espinay abbé. — Sa nomination à Dol. — 2. Ch. d'Espinay au concile de Trente et à Rome. — Ch. d'Espinay à Dol : le comte de Dol, le poète. — 3. L'évêque : le concile de Tours. — La réforme à Dol..... 85

CHAPITRE IV. — RÔLE POLITIQUE. — 1. Les Etats de Bretagne. — 2. La Ligue dans le pays de Dol, mort de Antoine d'Espinay. — 3. Mort et testament de Ch. d'Espinay, conclusion..... 112

LES SONNETS DE CHARLES D'ESPINAY..... 131

BIBLIOGRAPHIE 183

TABLE DES NOMS..... 193

(1722-22).

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

NOUAILLAC (J.). **Villeroy, secrétaire d'Etat et ministre de Charles IX, Henri III et Henri IV** (1543-1610). In-8°. 2 fr.
Prix GOBERT à l'Académie française.

— **Un envoyé hollandais à la cour de Henri IV. Lettres inédites de F. d'Aerssen à J. Valcke, trésorier de Zélande**, 1599-1603. In-8°. 7 fr. 50

PANNIER. **Eglise Réformée de Paris sous Louis XIII.** 1921, in-8°, 700 p. et 32 pl. 50 fr.

PHILIPPOT (Emmanuel). **La vie et l'œuvre littéraire de Noël du Fail, gentilhomme breton.** 1914, in-8°, XX-552 p. 15 fr.

— **Essai sur le style et la langue de Noël du Fail.** 1914, in-8°, 176 p. 6 fr.

PICOT (Emile). **Théâtre mystique de Pierre du Val et des libertins spirituels de Rouen au XVIe siècle.** In-16, br., 250 p. 5 fr.
Recueil de moralités représentées à Rouen sur des sujets moraux ou religieux.

— **Noelz de Jehan Chaperon, dit le lassé de repos.** In-16, br., 62 p. 2 fr.
Noels pleins de grâce et de naïveté remontant à l'époque de François Ier.

— **Notice sur Jehan Chaponneau**, metteur en scène du *Mystère des Actes des Apôtres*. Joué à Bourges en 1536. In-16, br. 22 p. 2 fr.

— et NYROP (Chr.). **Nouveau Recueil de farces françaises des XVe et XVIe siècles**, publié d'après un manuscrit unique appartenant à la bibliothèque royale de Copenhague. In-18, 241 p. 10 fr.
Précieux recueil donnant quatre pièces nouvelles absolument inconnues. Edition parfaite et qui est un modèle du genre.

— **Mélanges offerts à M. Emile Picot** par ses amis et ses élèves, avec une **bibliographie de ses travaux.** 2 vol. in-8°, br., sur papier vergé, avec un portrait. 40 fr.

PINVERT (L.). **Lazare de Baïf** (1495-1547). In-8°. 4 fr. 50

— **Jacques Grévin (1538-1570).** Etude biographique et littéraire. In-8°, sept gravures dont un portrait hors texte. 18 fr.

RABELAIS. **Œuvres.** Edition critique publiée par Abel Lefranc, professeur au Collège de France, J. Boulenger, H. Clouzot, P. Dorveaux, J. Plattard et L. Sainéan. Tomes III et IV, Pantagruel, 2 vol. in-4°, CXXVII-354 p. Ensemble. 55 fr.
Déjà parus : T. I. In-4° de CLV-214 p. T. II. In-4° de 215-558 p. Ensemble. 37 fr. 50
Formera environ 7 volumes auxquels on souscrit.

RUBLE (Baron A. DE). **Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret.** 4 vol. gr. in-8°. 40 fr.

— **Jeanne d'Albret et la guerre civile** [Suite de **Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret**]. Tome I, seul paru. In-8°, 475 p. 5 fr.

— **Le Mariage de Jeanne d'Albret.** In-8°, XIV et 321 p., avec un portrait gravé. Edition sur papier de Hollande. 15 fr.

— **Mémoires et poésies de Jeanne d'Albret.** In-8°, 241 p. et un portrait. 12 fr.

— **Le Traité de Cateau-Cambrésis** (2 avril 1559). In-8°, 347 p. 10 fr.

— **L'Assassinat de François de Lorraine, duc de Guise** (18 février 1563). In-8°, 238 p. 6 fr.

RUTZ-REES (Miss C.). **Charles de Sainte-Marthe** (1512-1555). Etude sur les premières années de la Renaissance française. Trad. par M. Bonnet, préf. de A. Lefranc, 1919, in-8° de 387 p. 15 fr. 60
Prix LANGLOIS à l'Académie française (1920).

SCHIFF (M.). **La Bibliothèque du marquis de Santillane.** Gr. in-8°. 22 fr. 50

Société des Anciens Textes français. Cotisation annuelle donnant droit aux publications et Bulletins de la Société : 25 fr. — Cotisation de membre perpétuel : 250 francs.
(Droit d'entrée pour la 1re année, 10 fr.). — Envoi sur demande de la liste complète des publications (1875-1920). Remises spéciales de 25, 50 et 60 % aux membres de la Société.

THIÈME (Hugo P.), professeur à l'Université de Michigan. **Essai sur l'histoire du vers français.** Préf. de G. LANSON. 1916, in-8° de 433 p. 15 fr.

Revue du XVIe Siècle, dirigée par Abel LEFRANC, prof. au Collège de France. T. X (20e de la collection). 1923. Abonnement annuel : 15 fr.

Imp. Oberthür, Rennes-Paris (4449-22).

Digitized by Google